

Edité par Pascal Delwit

# Le parti social chrétien

## Mutations et perspectives







**Edité par Pascal Delwit**

**Le parti social chrétien**

**Mutations et perspectives**



Publié avec le concours du ministère de l'Éducation, de la Recherche  
et de la Formation de la Communauté française

ISBN 2-8004-1285-2

©D/2002/0171/7

© 2002 by Editions de l'Université de Bruxelles  
Avenue Paul Héger, 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

EDITIONSadmin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Imprimé dans l'Union européenne

# **Le parti social chrétien : un parti en interrogation(s)**

Pascal DELWIT

De l'indépendance, en 1830, à nos jours, le catholicisme politique a eu une influence considérable dans la vie politique belge. Confronté au parti libéral tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le parti catholique est resté un parti dominant après l'émergence et le développement d'un nouvel acteur politique, le monde socialiste (1885), et l'introduction d'un mode de scrutin proportionnel (1899) au détriment d'un mode de scrutin plurinominal.

Sa présence au pouvoir est impressionnante puisque de 1884 à 1999, il n'en est absent qu'un peu moins de six ans : entre mi-1946 et début 1947, et de 1954 à 1958. Cette très longue occupation du pouvoir a fortement marqué son idéologie, sa pratique et son identité de même, bien évidemment, que la construction et l'essence de l'Etat en Belgique.

Dans cette optique, l'année 1999 a fortement marqué les imaginations pour les deux formations du catholicisme politique belge : le parti social chrétien (PSC) dans l'espace politique francophone et le Christelijke Volkspartij (CVP), rebaptisé depuis peu Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V), en Flandre ont enregistré au scrutin national leur plus mauvaise performance électorale de leur histoire. Au terme de l'élection de 1999, la famille sociale chrétienne n'agrège plus qu'un peu moins de 20 % de l'électorat belge.

Par ailleurs, PSC et CVP ont été envoyés dans l'opposition au profit d'un gouvernement arc-en-ciel associant les familles socialiste (PS et SP), libérale (fédération PRL-FDF-MCC et VLD) et verte (Ecolo et Agalev).

Ces changements capitaux pour la famille sociale chrétienne méritaient indubitablement une réflexion et un examen approfondis. Telles sont les ambitions de cet ouvrage, centré sur le parti social chrétien, mais avec une référence fréquente à son alter ego flamand.

Dans un premier temps, la *crise* du psc est analysée dans le contexte de l'histoire politique belge et sociale chrétienne (Pascal Delwit), et des transformations identitaires et programmatiques des sociaux chrétiens (Paul Magnette et Paul Wynants).

Par la suite, les analyses se centrent sur les changements électoraux encourus par le parti social chrétien et ses ancêtres : le parti, l'Union puis le Bloc catholiques. La courbe des performances électorales est détaillée et mise en perspective (Pascal Delwit). Cette contribution est complétée par un article décortiquant la géographie électorale sociale chrétienne et ses mutations (Christian Vandermotten), et par une contribution de sociologie électorale (Patrick Dumont & Lieven De Winter).

Dans une troisième partie, l'attention et la réflexion sont portées sur les mutations organisationnelles, en particulier dans le contexte de la sévère crise interne qu'ont vécu les sociaux chrétiens dans les années quatre-vingt-dix (Pascal Delwit & Benoit Hellings).

Enfin, la parole a été laissée à l'acteur politique. Joëlle Milquet, présidente du psc, présente et développe la mue de sa formation à travers l'adoption, lors d'un important congrès en juin 2001, d'un nouveau texte de référence doctrinale intitulé *Le Manifeste de l'humanisme démocratique*.



# Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain

Pascal DELWIT

C'est peu dire que les élections nationales, européennes et régionales du 13 juin 1999 ont constitué un véritable tremblement de terre pour la famille sociale chrétienne et pour les acteurs politiques belges. En Flandre, le Christelijke Volkspartij (CVP) est passé sous la barre des 25% et a été devancé, à la Chambre des représentants, par les libéraux flamands (Vlaamse Liberalen en Democraten – VLD). Dans l'espace politique francophone, le parti social chrétien (PSC) est devenu la quatrième formation – la neuvième de l'échiquier politique belge – derrière le parti socialiste (PS), la Fédération PRL-FDF-MCC et Ecolo.

Avec à peine 16,5% des voix en Wallonie, le parti social chrétien a subi un revers cuisant, confirmé dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde et à l'élection régionale bruxelloise. Dans cette dernière aire géographique, les sociaux chrétiens francophones apparaissent aujourd'hui à la frontière de l'insignifiance politique.

Ces deux revers électoraux ont contribué à un autre bouleversement : le renvoi dans l'opposition des deux formations sociales chrétiennes. L'événement est de taille. Depuis 1886, catholiques, d'abord, sociaux chrétiens ensuite, n'ont connu cette vicissitude qu'à deux reprises : entre mi-1945 et le printemps 1947, et durant la législature du gouvernement alors qualifié « des gauches » entre le parti libéral (PL) et le parti socialiste belge (PSB) de 1954 à 1958. PSC et CVP avaient donc occupé le pouvoir sans discontinuité depuis quarante et un ans ou, dans une perspective relative, depuis plus d'un siècle.

Bien évidemment, ce double traumatisme pour la famille sociale chrétienne n'est pas tombé du ciel du jour au lendemain. Avant d'en pointer les origines, les jalons et les

explications, par ailleurs développés dans les contributions de l'ouvrage, un petit historique s'imposait.

## 1. Un parti catholique dans une confrontation bipolaire

Des lendemains de l'indépendance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la mouvance catholique est confrontée au monde libéral. État parlementaire non démocratique, la Belgique vit une opposition sévère entre élites libérales et catholiques. Dans le cadre d'un mode de scrutin majoritaire plurinominal, catholiques et libéraux s'affrontent durement pour conquérir la majorité absolue au Parlement<sup>1</sup>.

Le clivage dominant traversant cette confrontation politique est d'essence philosophique. Les relations avec le Vatican ou la question scolaire sont deux questions emblématiques de la « guerre » qui met aux prises ces deux courants de pensée.

Dès 1846, le monde sociologique libéral se constitue en « parti »<sup>2</sup>. La cristallisation en parti fut moins aisée chez les catholiques. À la fin des années 1850, est mis sur pied le parti conservateur et constitutionnel. L'étiquette est soigneusement choisie pour s'éviter un caractère confessionnel<sup>3</sup>. Par ailleurs, les congrès catholiques nationaux réunis à Malines en 1863, 1864 et 1867 contribuent à l'agrégation du monde catholique, même si ces congrès s'interdisent encore toute immixtion dans la sphère politique *stricto sensu*. C'est dans leur foulée qu'est mise sur pied, le 22 octobre 1868, la Fédération des cercles catholiques, épine dorsale du parti catholique à voir le jour<sup>4</sup>. Elle devient par la suite la Fédération des associations et des cercles catholiques et des associations ouvrières, et garde, jusqu'au sortir de la première guerre mondiale, un poids déterminant dans le monde catholique, en particulier sous la houlette de Charles Woeste.

Aloïs Simon date de 1884 la formation d'une véritable formation catholique et confessionnelle : « Les élections de 1884 sont victorieuses pour les catholiques. Ce succès, peut-être plus que tout autre cause, établit le parti catholique unitaire. (...) Le besoin d'unité pour garder la victoire, la réussite étonnante de 1884, preuve de la vigueur de l'unité après plus que de cinquante ans d'éparpillement, qui avaient provoqué des échecs répétés, ont, sous la garde vigilante des évêques, formé enfin le parti catholique »<sup>5</sup>. Cette date et l'essence du changement intervenu à cette occasion sont néanmoins nuancés ou contestés dans la littérature scientifique<sup>6</sup>.

## 2. L'acteur principal du multipartisme belge

L'avènement d'un « nouveau » clivage et d'un nouvel acteur politique bouleversent la donne politique belge dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. La révolution industrielle a tout à la fois produit la classe ouvrière et posé la « question sociale » dans des termes nouveaux<sup>7</sup>. Le parti ouvrier belge (POB), qui voit le jour en 1885, est le porteur de cette problématique et se pose en représentant de la classe ouvrière.

Le monde catholique voit ce nouvel intrus politique avec un double effroi. Le POB porte en lui en effet une identité laïque et de formation des « sans Dieu ». Dans le même temps, il

se veut le messager de la révolution ou, à tout le moins, d'un changement social radical. La réaction à l'avènement du monde ouvrier socialiste s'organise à travers la mise en place d'une structure d'organisations sociales du monde chrétien. Quant à l'encadrement du monde ouvrier, l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) facilite l'accélération de « l'investissement social » des catholiques. En 1886, l'Union nationale pour le redressement des griefs avait convoqué un premier congrès d'œuvres sociales à Liège. Cette tendance se fédère en février 1891 en fondant la Ligue démocratique belge. Consciente du danger qu'incarnait le nouveau parti ouvrier, cette tendance démocrate chrétienne ambitionnait de concurrencer les socialistes sur leur propre terrain : mise sur pied de coopératives, de mutualités et de syndicats chrétiens,... Elle revoit donc, en lui succédant, l'approche corporatiste et paternaliste de la Fédération des cercles ouvriers<sup>8</sup>. Dès 1911, elle se targue de 1728 groupes, agrégeant 200 000 membres<sup>9</sup>. Elle doit largement cette évolution à la montée en puissance du syndicalisme chrétien. Le Secrétariat général des Unions professionnelles et chrétiennes est créé par le père Rutten en 1904. Un travail plus intégré des unions aboutit à l'établissement de la Confédération des syndicats chrétiens en 1912. Selon les données collectées par Jean Neuville, les effectifs s'élèvent à 123 000 membres à la veille de la première guerre mondiale et 156 631 en 1920<sup>10</sup>.

La même volonté d'encadrement prévaut pour le monde paysan. Le Boerenbond-Alliance agricole est établi en 1890. La structuration est rapide et forte. Troclet rapporte ainsi les chiffres annoncés en 1929 : l'organisation aurait regroupé 1218 gildes locales (syndicats agricoles) agrégeant 128 788 paysans auxquels il faut ajouter les 90 000 membres des 830 cercles de la Ligue des fermières et quelques 15 500 jeunes rassemblés dans 420 sections<sup>11</sup>.

Ce travail d'encadrement du monde paysan et syndical en résistance au développement du monde politique et syndical socialiste apparaît d'autant plus crucial que des changements importants interviennent dans le domaine des droits politiques.

Suite à la première grande grève générale, en 1892, le suffrage censitaire est remplacé en 1893 par le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural. En 1894, la première élection organisée sous cette nouvelle configuration confirme la majorité absolue décrochée par les catholiques en 1884 et maintenue jusqu'alors. Elle scelle surtout la sortie du bipartisme qui avait caractérisé la vie politique belge depuis l'indépendance. Avec vingt-huit députés conquis, le POB fait une entrée importante à la Chambre des représentants. De cette réforme, le parti libéral apparaît comme le principal perdant. L'élargissement du suffrage le handicape. Par ailleurs, il ne parvient que difficilement à devancer soit les catholiques soit les socialistes dans les circonscriptions. Autrement dit, le mode de scrutin se décline comme une difficulté supplémentaire. Il ne devra d'ailleurs son salut – à tout le moins parlementaire – qu'à un passage au monde de scrutin proportionnel en 1899<sup>12</sup>.

Jusqu'en 1914, le parti catholique conserve la majorité absolue ; même en 1912, où il est confronté dans de nombreuses circonscriptions à un cartel entre libéraux et socialistes. La guerre 1914-1918 et ses lendemains mettent fin à cette majorité absolue.

Au sortir du premier conflit mondial, le parti ouvrier belge et la commission syndicale enregistrent une progression importante en termes d'adhésions, d'influence et, pour le POB, de performances électorales, d'autant qu'en 1919 le suffrage universel masculin pur et simple est adopté. L'hégémonie catholique à l'œuvre depuis 1884 est ainsi rompue mais le parti catholique reste la formation politique la plus importante de l'échiquier politique.

En son sein, il est cependant confronté à une lutte serrée des courants qui le composent. Pour éviter toute implosion, une réforme organisationnelle du parti est initiée en 1921. Sa caractéristique majeure est l'établissement d'un parti indirect<sup>13</sup>. Pour rejoindre la formation catholique, désormais dénommée Union catholique, il s'agit d'adhérer à l'un de ses *standen*. Quatre *standen* sont constitués : la Fédération des associations et des cercles catholiques qui a longtemps incarné sur le plan électoral et politique le catholicisme politique, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, les organisations agricoles catholiques et la Fédération des classes moyennes<sup>14</sup>. Le tout « va de pair avec une nette flamandisation du parti »<sup>15</sup>.

C'est qu'en effet une part importante des courants démocrates chrétiens se sont fait les hérauts de la cause flamande : mise sur un même pied, du français et du flamand, enseignement dans les deux langues, ...<sup>16</sup> Avant la guerre, le parti catholique avait d'ailleurs eu à subir la concurrence du daensisme. Si les partisans de Daens avaient été contenus électoralement, ils ont eu une influence manifeste parmi les jeunes générations catholiques, qui retiendront plus souvent la revendication « linguistique » du daensisme que sa dimension sociale<sup>17</sup>. Dans le cadre de l'équilibre nouveau qui s'instaure dans l'Union catholique entre ses différentes composantes, cela joue beaucoup, sachant par ailleurs que certaines franges du mouvement flamand secrètent de nouvelles organisations politiques qui concurrencent la formation catholique.

Le Frontpartij en est l'illustration la plus manifeste. Au fil des ans, il se pose comme un concurrent contenu mais d'autant plus sérieux pour la formation catholique que l'avènement du suffrage universel masculin combiné au mode de scrutin proportionnel permet plus facilement l'entrée de nouveaux venus sur la scène politique belge.

D'un point de vue organisationnel, les deux organes directeurs de l'Union sont le Conseil général et le bureau. Le Conseil général est composé de représentants de chacun des *standen*. Ce conseil élit le Bureau, qui rassemble neuf personnalités. Le président est élu chaque année alternativement parmi un des quatre *standen* de l'Union. L'appareil central du parti est donc faible et l'autonomie d'action de chacun des segments de l'organisation catholique est importante. La cohérence de pensée et d'action sera souvent mise à mal et les conflits d'intérêts extrêmement fréquents<sup>18</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, l'Union catholique est aussi confrontée à la naissance d'autres rivaux politiques. Rex est sans aucun doute le plus influent d'entre eux. À l'origine, Rex est une maison d'édition de l'Action catholique. À travers l'hebdomadaire *Vlan*, les courants catholiques anti-parlementaires trouvent une véritable tribune. Dirigé par Léon Degrelle, ce courant vise à infléchir à droite les orientations politiques de l'Union catholique. L'accroissement des tensions conduit finalement à la création d'une nouvelle formation politique, que craint et combat l'Union catholique. Dans cette lutte, l'Église va mettre à plusieurs reprises son poids dans la balance.

Dès le 20 novembre 1935, les évêques de Belgique publient un décret « anti-Rex » :

« Considérant que Rex est devenu un groupement purement politique ;  
 Considérant que ce groupement poursuit des buts par des procédés qui ne peuvent se justifier ;

Considérant enfin qu'il déploie son activité en dehors des cadres du parti catholique et en méconnaissant toute discipline, nous ordonnons ce qui suit :

1. Il est interdit aux prêtres et aux religieux d'assister à des meetings ou à toutes autres assemblées rexistes, et de collaborer aux journaux rexistes.
2. Nous demandons que le journal Rex ne soit pas vendu aux portes des églises. Nous prions MM. Les curés et les recteurs d'église, de veiller, autant que possible, à ce que cette mesure soit observée.
3. Les supérieurs des établissements d'enseignement, de jeunes gens et de jeunes filles, emploieront tous les moyens nécessaires pour que leurs élèves restent étrangers à l'agitation rexiste »<sup>19</sup>.

L'efficacité de la démarche n'est que relative. Une jeune génération de catholiques critique vertement la modernité libérale et la « décadence » du parlementarisme. Le 24 mai 1936, à l'occasion de sa première participation aux élections législatives, Rex recueille 11,49% des voix et vingt et un députés (10,39% des sièges)<sup>20</sup>. Le succès, pour significatif qu'il soit, est éphémère. Un coup d'arrêt est donné à la progression de Rex lors de l'élection partielle à Bruxelles le 11 avril 1937. Candidat de Rex, Léon Degrelle espère frapper les imaginations lors de ce scrutin intermédiaire. Toutefois les partis démocratiques – catholiques, socialistes, libéraux et communistes – s'allient et présentent un seul candidat pour affronter Léon Degrelle : Paul Van Zeeland, Premier ministre. Au surplus, le cardinal Van Roey, sort de sa réserve et intervient solennellement à l'encontre du candidat de Rex :

« Nous avons espéré ne pas devoir intervenir publiquement au sujet de l'élection du 11 avril, puisque le devoir de l'électeur catholique découle nettement de la lettre pastorale de Noël. Mais comme nous sommes mis directement en cause et que notre silence est interprété comme une approbation, il nous est impossible de ne pas parler. Nous déclarons donc :

1. Que la lettre collective de l'épiscopat belge en plusieurs de ses passages vise formellement Rex et qu'elle condamne ses méthodes et ses principes fondamentaux.
2. Que loin d'avoir nos apaisements au sujet de Rex, nous sommes convaincu qu'il constitue un danger pour le pays et l'Église.

Par conséquent, le devoir de tout catholique loyal, dans l'élection du 11 avril, est clair, et toute abstention doit être réprouvée »<sup>21</sup>.

Léon Degrelle est largement défait, ce qui entraîne un coup d'arrêt au déploiement de Rex dans le paysage politique. Au scrutin de 1939, Rex est en net recul.

Il n'en demeure pas moins que l'avertissement à l'Union catholique a été sérieux. Par ailleurs, en Flandre, la progression du Vlaams Nationaal Verbond (VNV), qui a succédé au Frontpartij, a aussi frappé les esprits en recueillant 166 737 suffrages et sièges.

Dès 1936, l'Union catholique se mue en Bloc catholique. Ce dernier est composé de deux ailes : le Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et le parti catholique social (PCS). Chacune organise ses congrès et se dote d'une direction propre. L'ambition est de mieux encadrer politiquement l'électorat traditionnel de la famille politique catholique<sup>22</sup>. Si en 1939, le Bloc

catholique réussit à récupérer une partie de l'électorat de Rex, son score reste cependant en deçà de la moyenne de la période de l'entre-deux-guerres. En vérité, il faut attendre la libération pour que la famille catholique recouvre son influence électorale.

### 3. La naissance d'un parti non confessionnel

Le lendemain de la deuxième guerre mondiale marque un changement profond dans le catholicisme politique. Le Bloc catholique se transforme en une formation politique qui se veut foncièrement nouvelle. Dans son document doctrinal, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?*, le parti social chrétien-Christelijke Volkspartij se présente comme tel :

« Un parti nouveau, une doctrine neuve, des équipes jeunes, voilà ce qu'est le psc. Pourquoi faut-il du neuf ? Parce qu'il ne suffit pas aujourd'hui de proposer une politique pour les quatre années à venir. Nous vivons une heure historique. C'est une société nouvelle que nous devons tenter de reconstruire en plusieurs générations. Certes, le psc ne renie aucune des conquêtes de l'ancien parti catholique orientées vers la libération de l'homme et est fier d'en avoir reçu l'héritage. Toute civilisation se fonde sur des valeurs humaines permanentes. Mais à chaque époque, il en faut une traduction nouvelle. Notre société a été profondément bouleversée par la guerre et les crises qui l'ont précédée. À problèmes modernes, solutions originales »<sup>23</sup>.

Les *standen* disparaissent, à tout le moins officiellement. L'adhésion au parti se fait désormais directement et de manière individuelle. Le parti élargit son horizon philosophique en faisant non plus référence au catholicisme mais au christianisme. Surtout, il veut mettre fin à son étiquette confessionnelle. Le nouveau parti qui voit le jour fin 1945 est un parti non confessionnel dont la référence est désormais le personalisme<sup>24</sup>. Wouter Beke présente cet aboutissement comme une nouveauté marquante :

« En Belgique, le personalisme trouva une incarnation politique au sein du psc. Ce parti vit le jour en Belgique dans l'immédiat après-guerre. C'était une nouvelle formation politique qui dominerait la vie politique en Belgique et en Flandre pendant cinquante ans. Il était le résultat d'un long questionnement de jeunes provenant de l'Action catholique, de catholiques qui, pendant la guerre, s'organisèrent en groupes de discussions afin de préparer l'après-guerre, ainsi que du rattachement (définitif) du mouvement ouvrier chrétien (flamand) à un seul et unique parti. Ce nouveau parti adhéra d'emblée au personalisme comme pensée politique et philosophique »<sup>25</sup>.

Si les sociaux chrétiens font effectivement référence six fois au personalisme dans *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?*<sup>26</sup>, constatons que les choses se présentent de manière plus nuancée. La référence n'est jamais expliquée dans son fondement. Au surplus, Pasture note que, dans les faits, le détachement confessionnel apparaît relatif. Le poids de l'Église dans le parti se prolonge au-delà de l'établissement du psc : « Jusque dans les années 1950, le poids du clergé dans la communauté catholique wallonne a toujours été plus grand qu'en Flandre, où les organisations de tous genres étaient davantage constituées par des laïcs avec l'appui de la hiérarchie il est vrai »<sup>27</sup>.

Si les sociaux chrétiens embrassent la notion de personnalisme et adoptent un programme considéré, à l'époque, comme progressiste, c'est aussi en raison de la crainte que leur inspire l'établissement de l'Union démocratique belge et plus largement, la volonté d'un certain nombre de personnalités, de sortir du clivage mettant aux prises croyants et non-croyants.

À Londres durant la guerre et au sortir du conflit mondial, un certain nombre de responsables s'interrogeaient sur l'opportunité de mettre sur pied une formation travailliste. L'idée d'associer le parti socialiste belge et des courants démocrates chrétiens dans une formation travailliste fit long feu. Cependant, certaines personnalités comme Antoine Delfosse, Marcel Grégoire, ou Jacques Basyn croient pouvoir porter une nouvelle formation dégagée des contingences liées à son positionnement philosophique. L'Union démocratique belge (UDB) est créée le 24 septembre 1944 mais ce n'est qu'en juin 1945 qu'elle endosse le costume de formation politique à part entière ; ses dirigeants jugeant le nouveau PSC-CVP trop conservateur et trop lié encore à une étiquette confessionnelle. Avant même toute participation au processus électoral, l'UDB est partie prenante du gouvernement. Suite à la démission des ministres catholiques en juillet 1945, l'UDB accepte d'entrer dans l'exécutif aux côtés du parti socialiste belge, du parti libéral et du parti communiste de Belgique.

Le PSC-CVP craint ce nouvel acteur politique et l'attire qu'il peut avoir auprès de syndiqués chrétiens. Pourtant, la première participation électorale de l'Union démocratique se révèle un échec patent. Aux élections de mars 1946, l'UDB est bien en deçà de ses espérances et, avec 51 095 voix, ne recueille qu'un seul mandat parlementaire. Le parti est mort-né. Il s'éteint quelques mois plus tard. Il n'est jamais parvenu à rompre la « solidarité catholique » dans l'expression du vote sur lequel a joué le PSC-CVP durant la campagne électorale. En 1962, Felix Oppenheim attribuait même l'échec de l'UDB au sermon du cardinal Van Roey le 26 octobre 1945<sup>28</sup>. Wilfried Beerten partage cet avis : « Il ne fait dès lors aucun doute que l'appel à l'unité des catholiques lancé le 26 octobre 1945, à quelques mois des élections, par le cardinal Van Roey retentit comme un coup de tonnerre dans un ciel serein et sema la consternation [au sein de l'UDB] »<sup>29</sup>. Lors d'un séminaire organisé au pensionnat du sacré cœur, le cardinal Van Roey avait en effet fermement prôné l'union des catholiques.

« J'insiste dans cette assemblée sur l'impérieux devoir actuel d'union des catholiques belges, auxquels d'autres belges peuvent évidemment s'unir. Pour recommander cette union j'allègue d'abord une raison d'opportunité car il y a, en ce moment, une poussée d'anticléricalisme dont on ne voit pas le motif réel. Pendant l'occupation, l'Eglise catholique belge a prêché la fidélité à la patrie et la résistance à l'envahisseur, du début jusqu'à la fin et le clergé a donné l'exemple. Son attitude a été magnifique, souvent héroïque. La grande masse des catholiques a suivi cet exemple. On cherche des prétextes. Il y a des inciviques et, s'il le faut, on en crée : « tous les inciviques sont catholiques ! Et puis, on entend crier « vive le roi ! » ; or ce cri séditieux ne s'apprend que dans les couvents et les collèges catholiques ! Du moins, on déclare cela solennellement au Parlement ! Ce sont là des indications inquiétantes. Un second motif d'union est plus fondamental. Les catholiques ont une vision de la vie et une conception de l'homme autre que les non-catholiques. Ils ont l'obligation, comme catholiques, de faire régner ces principes, non seulement dans leur vie privée et familiale, mais aussi la vie sociale et publique, et, pour ce faire, il est tout indiqué que, s'ils peuvent utilement s'entendre avec d'autres citoyens, ils doivent commencer par s'entendre d'abord entre catholiques »<sup>30</sup>.

Il faut dire que pendant une petite quinzaine d'années, la communion catholique trouve à s'exprimer à travers deux questions qui polarisent le clivage philosophique : le problème du retour sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. L'une et l'autre cimentent l'unité politique des catholiques. Au surplus, dans la partie flamande du pays, le PSC-CVP récupère l'électorat du flamingantisme politique dont toute expression politique est plombée pour de longues années à la suite de la collaboration avec l'Allemagne nazie du VNV et de son leader Staf De Clercq. Aussi, comme le montre la contribution sur les performances électorales du catholicisme politique, le PSC-CVP vit de ce point de vue une période dorée. Il y récolte des scores spectaculaires qui lui permettent notamment de conquérir la majorité absolue à la Chambre et au Sénat au scrutin de 1950.

Cette polarisation philosophique n'a pourtant pas eu que des vertus. Les conditions du règlement de la question royale ont suscité de profonds ressentiments dans la famille sociale chrétienne ; en particulier dans le nord du pays<sup>31</sup>. Jean Duvieusart, Premier ministre – francophone – a dû céder son maroquin. Au surplus, les courants proches du Mouvement ouvrier chrétien n'ont pas toujours bien vécu cette solidarité nécessaire de la meilleure des façons.

Entre 1950 et 1954, le gouvernement homogène social chrétien tend par ailleurs le conflit philosophique sur une autre problématique. En 1952, le ministre de l'Éducation Pierre Harmel fait adopter une série de lois extrêmement favorables à l'enseignement libre confessionnel. Elles suscitent l'ire du monde laïque et de ses relais politiques : le parti socialiste belge et le parti libéral. C'est largement en réaction à cette « dynamique majoritaire » sur la question scolaire que se met en place, au terme de l'élection nationale de 1954, le « gouvernement des gauches » d'Achille Van Acker. Celui-ci agrège PSB et PL. Pour la première fois depuis 1884, le catholicisme politique découvre les bancs de l'opposition. Soulignons cependant que, contrairement à la situation qui prévaut actuellement, la formation qui abandonne le pouvoir demeure un parti exceptionnellement puissant. Le PSC-CVP est fort d'un potentiel électoral toujours important, d'une capacité militante notable ou encore d'un réseau d'organisations sociales particulièrement dynamique et influent. Surtout, il peut, dans son opposition, clairement se focaliser sur une question rassembleuse : la lutte contre les projets du ministre socialiste de l'Éducation, le socialiste Léo Collard. En réponse à la « législation Harmel », Collard présente le projet dit n° 217 dont plusieurs articles réduisaient le montant des subventions étatiques à l'enseignement libre moyen et modifiaient les conditions de dispense de diplôme et les recrutements dans les divers réseaux d'éducation. L'opposition du monde catholique à ce projet culmine à l'occasion de deux grandes manifestations : le 26 mars 1955 à Bruxelles<sup>32</sup> et le 18 mai 1958. L'une et l'autre ont rassemblé deux cent mille personnes.

Cette mobilisation sociale et politique du « monde catholique » concourra grandement à la défaite – relative – des partis socialiste et libéral aux élections de 1958. Le PSC-CVP n'est pas loin d'emporter une nouvelle majorité absolue à la Chambre et au Sénat. En même temps, les principaux acteurs du système politique prennent conscience que la « tentation majoritaire » dans le dossier scolaire n'est plus tenable. Fort de cette conviction, le gouvernement minoritaire social chrétien<sup>33</sup> engage une négociation élargie aux partis de l'opposition. Elle débouche sur la signature du pacte scolaire par les trois grands partis : socialiste, social chrétien et libéral. Le 16 novembre 1958, les congrès des trois principaux partis adoptent à des majorités relativement nettes ce pacte scolaire<sup>34</sup>. PSC-CVP et PL-LP forment un gouvernement inédit depuis 1945.



Cet aboutissement est un moment crucial de la vie politique belge et du PSC-CVP. Sans disparaître, le clivage catholique-laïc perd de sa prégnance. Plusieurs partis et des segments de la société en prennent acte. Le début des années soixante est marqué par une nouvelle polarisation sociale et politique symbolisée par la grève de l'hiver 1960-61. Ce mouvement révèle au surplus la polarisation de plus en plus marquée sur le clivage linguistique.

Le parti libéral est le premier avoir intégré cette évolution. À la fin des années cinquante, son président, Roger Motz, initie un processus de redéfinition identitaire et programmatique des libéraux belges. Ce travail s'accélère au début des années soixante sous la houlette d'un nouveau président Omer Vanaudenhove. Élu, le 6 mai 1961, Vanaudenhove accélère le rythme. Il confirme le nouvel ancrage des libéraux sur les questions socio-économiques et l'abandon de l'anticléricalisme, qui était un des traits majeurs de l'identité du libéralisme belge. Ce processus de réaligement est spectaculaire et le changement est capital. Pour s'en convaincre, l'adresse de l'évêque de Bruges à ses diocésains lors des élections de 1958 est éclairante *a posteriori* :

« Il n'est pas douteux que les partis socialiste et libéral se trouvent sous la coupe de puissances antireligieuses. Pendant les 4 ans qu'ils furent au pouvoir, l'unique ciment de l'union des gauches a été leur anticléricalisme. D'étranges concessions mutuelles en ont d'ailleurs été la rançon. Ils continueront plus effrontément que jamais à battre en brèche les droits et l'influence de la religion catholique et à rendre la vie impossible à nos écoles, nos œuvres, nos institutions »<sup>35</sup>.

Les libéraux souhaitent s'ouvrir à l'aile droite du PSC-CVP et, plus largement, aux électeurs catholiques. Symboliquement, le parti change son appellation et devient le parti de la liberté et du progrès (PLP).

Si l'apaisement sur le clivage philosophique et l'exacerbation sur les clivages socio-économique et linguistique favorisent l'essor du libéralisme politique belge, il en va tout autrement pour la famille sociale chrétienne. Le ciment que constitue le rapport au catholicisme perd de sa substance. Et ce parti transversal sur les questions économiques et sociales a les plus grandes difficultés à clairement se positionner en la matière. La division en son sein est patente. Au printemps 1961, l'aile droite du parti souhaite la poursuite de la collaboration avec les libéraux tandis que l'aile de centre-gauche, emmenée par Théo Lefèvre, prône une alliance avec le PSB. Ce dernier point de vue prévaut mais au prix d'arrangements et d'attitudes qui brouillent l'identité du parti. Lefèvre devient Premier ministre dans un gouvernement social chrétien-socialiste tandis que Paul Vanden Boeynants, représentant de l'aile droite, accède à la tête du parti et ne se prive pas de critiquer la coalition rouge-romaine.

Les difficultés ne sont pas moins manifestes sur la question linguistique. L'adoption des lois linguistique et la réforme constitutionnelle de 1963 mettent à mal l'unité du PSC-CVP<sup>36</sup>. Sociaux chrétiens francophones et néerlandophones divergent de plus en plus.

D'un point de vue politique, le trouble interne à la famille sociale chrétienne se marque de manière saisissante. Aux élections de 1965, le PSC-CVP enregistre une spectaculaire défaite. Nous l'évoquons par ailleurs, cet échec électoral constitue un choc. Sur le clivage socio-économique, le parti social chrétien est plus manifestement concurrencé par les libéraux, surtout dans la partie francophone du pays. Le PLP a doublé ses voix. À l'époque, Jean Ladrière parle d'un véritable « phénomène de translation d'une partie de la fraction conservatrice (bourgeoisie et classe moyenne) du CVP-PSC vers le PLP »<sup>37</sup>.

Sur le clivage linguistique, le PSC-CVP vit l'essor de *partis communautaires*. Cela est particulièrement vrai en Flandre avec l'essor de la Volksunie, qui décroche près de 350 000 suffrages et douze sièges. Mais du côté francophone, les deux nouveaux partis wallons – le Front wallon et le parti wallon des travailleurs – totalisent 50 000 voix et deux sièges. Quant au Front francophone, ancêtre du FDF, il recueille pas moins de 75 000 suffrages et trois sièges.

Il n'en faut pas plus pour approfondir les forces centrifuges dans les rangs du PSC-CVP. En dépit de la mise sur pied d'un gouvernement social chrétien-libéral, dirigé par Paul Vanden Boeynants, dont la volonté est de mettre au frigo la problématique institutionnelle et linguistique, ces forces font imploser le parti social chrétien unitaire. L'affaire de Louvain est le détonateur.

En Flandre, une part importante des élites politiques et sociales, de même que des segments non négligeables de la société souhaitaient l'application pure et simple des lois linguistiques à l'enseignement universitaire. En d'autre terme, l'unilinguisme à l'Université catholique de Louvain. L'aile flamande du PSC-CVP se rallie de plus en plus à cette revendication. Nombre de mandataires sociaux chrétiens flamands avaient d'ailleurs très mal accepté le mandement épiscopal sur l'Université de Louvain de mai 1966. Les évêques ne prévoyaient qu'un dédoublement graduel des candidatures des deux régimes linguistiques<sup>38</sup>. L'exigence d'un transfert de la section francophone de l'UCL s'approfondit en 1967 et au début 1968, l'aile flamande du PSC-CVP franchit le Rubicon. Chargé par les parlementaires néerlandophones du PSC-CVP d'interpeller le gouvernement sur le transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, Jan Verroken est à l'origine de la chute du gouvernement<sup>39</sup>. Les ministres sociaux chrétiens francophones ne peuvent suivre cette voie. Les ministres sociaux chrétiens néerlandophones ne peuvent accepter le *statu quo*. Le gouvernement a vécu. Le PSC-CVP aussi. CVP et PSC se séparent, même si subsiste un organe censé assurer une certaine coordination entre les deux formations. Pour les sociaux chrétiens, le coup est rude et l'installation de l'aile francophone de l'UCL sur le campus de Louvain-La-Neuve est vécue comme un véritable traumatisme.

#### 4. Un parti face à son destin

Le parti qui prend son destin en main à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix semble cumuler certains handicaps.

Sa « création » s'est faite dans le déchirement pour la communauté catholique. Les scrutins de 1965 et de 1968 ont rabaissé de manière significative son poids électoral au profit des libéraux et des nouveaux venus du Front démocratique des francophones et du Rassemblement wallon (RW). La pratique religieuse s'érode en francophonie. Au surplus, les tensions entre ailes gauche et droite du parti sont ravivées. La démocratie chrétienne ne

parvient pas à aboutir à un accord structurel avec le psc. Le 26 février 1972, le Conseil général du Mouvement ouvrier chrétien (moc) choisit d'ailleurs d'affirmer son autonomie et le pluralisme politique en son sein.

Cependant, le psc jouit aussi de trois avantages importants.

- Le réalignement opéré par les libéraux a modifié leur statut et celui du psc. De 1919 à 1961, le parti libéral a été le parti pivot de l'échiquier politique belge, à telle enseigne que durant cette période, il a été au pouvoir la très grande majorité du temps. Après 1961, ce statut pivot ne peut plus être assumé. Le parti libéral a glissé à droite rendant impossible pour un long temps, une coalition avec les socialistes. Les sociaux chrétiens, classés jusqu'alors les plus à droite de l'échiquier politique, récupèrent cette fonction pivotale en occupant la position centriste de l'échiquier politique. Bien évidemment, il s'agit d'un atout majeur.
- Il trouve d'autant plus à s'exprimer que l'on n'imagine pas constituer un gouvernement sans symétrie politique. Compte tenu de la force qu'incarne encore le cvp, le psc est assuré d'exercer les responsabilités gouvernementales aussi longtemps que alter ego maintient son statut de parti dominant dans l'espace politique flamand.
- Enfin, le psc est certes durement concurrencé par le Rassemblement wallon dans l'espace politique wallon, mais cette formation recèle de nombreuses fragilités : caractère transversal sur le plan socio-économique, structure lâche, faible implantation communale, focalisation programmatique sur une thématique,... Dès 1974, le rw enregistre une première stagnation électorale alors qu'à l'inverse, le psc opère un léger redressement. La première participation gouvernementale du parti régionaliste wallon fait éclater les contradictions en son sein. Président du psc, Charles-Ferdinand Nothomb tente d'ailleurs d'attirer à lui, l'aile de centre-droit du rw ; en particulier Jean Gol, François Perin et Etienne Knoops. Mais à son grand dam <sup>40</sup>, il n'emporte pas la mise dans sa formation à ce sujet. Selon lui et Frédéric François <sup>41</sup>, l'aile démocrate chrétienne y a mis son veto <sup>42</sup>.

Ces atouts équilibrent les handicaps qu'éprouve le psc durant cette décennie. Entre autres, ils lui permettent de connaître un regain électoral parallèle au déclin du Rassemblement wallon et au tassement des libéraux. Aux élections de 1977, et 1978, le psc progresse en voix et en sièges.

Ils n'effacent cependant pas les problèmes évoqués. Parmi ceux-ci l'intensification des tensions entre ailes gauche et droite est particulièrement sensible dans les dernières années de la décennie soixante-dix. Son aile droite incarnée par le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) prend des positions de plus en plus droitières, qui ne sont plus « encadrées » par son dirigeant Paul Vanden Boeynants, dès lors que celui-ci revient à la présidence du parti en octobre 1979. Les passes d'armes entre CEPIC et démocratie chrétienne se multiplient et empirent dans leur expression. Dans un contexte de paralysie institutionnelle et d'approfondissement de la crise économique, elles ternissent l'image du psc. En 1981, les sociaux chrétiens francophones – comme néerlandophones au demeurant – payent au grand comptant – déjà – ces divisions étalées sur la place publique.

Le scrutin de 1981 est une véritable Berezina : le psc perd un quart de ses électeurs et ne parvient que difficilement à s'entendre sur les conditions de sa participation gouvernementale avec le CVP, le PRL et le PVV. Paul Vanden Boeynants se retire au profit de son ancien chef de cabinet, Gérard Depez. Installé pour quinze ans à la tête du parti, Depez met immédiatement de l'ordre dans les expressions extérieures du parti. Au terme de la phase intérimaire de sa présidence, sa candidature est sans ambiguïté : « Je vous demande un mandat pour organiser positivement un droit de tendance qui sera basé sur les trois principes suivants :

- le droit de tendance s'exerce à l'intérieur du parti : pas de prise de position publique ;
- la seule structure organisée est celle du psc : pas de structure parallèle ;
- l'adhésion au psc est personnelle et directe : pas de recrutement parallèle »<sup>43</sup>.

Les éléments les plus droitiers du parti l'abandonnent et fondent le parti pour la liberté et le citoyen (PLC), qui ne sortira jamais de la marginalité politique.

Si la fin des années soixante-dix a été marquée par les luttes des tendances à l'intérieur du psc, il en va autrement sous l'« ère Depez ». Sans complètement les décapiter, Gérard Depez canalise les tendances internes et exerce une présidence centralisée du parti. Plus largement, le parti est conduit par le « trio magique » – Gérard Depez, Melchior Wathlet et Philippe Maystadt. En alliance avec les libéraux – de 1981 à 1987 – ou avec les socialistes – de 1988 à 1996, Gérard Depez dirige tous les tournants et les choix du parti social chrétien. Certaines ont frappé les imaginations. La plus importante est sans aucun doute l'acceptation, durant la négociation pour la confection d'un gouvernement au début de l'année 1988, de la « communautarisation » de l'enseignement. Cette perspective avait toujours été repoussée par les édiles sociaux chrétiens francophones, qui y voyaient un danger pour l'enseignement libre confessionnel en Communauté française. Les choix de Depez lui valent des réserves sinon une hostilité grandissante dans le parti. La plus importante est sans doute celle de Charles-Ferdinand Nothomb, qui ne pardonnera jamais à Depez l'épisode de sa démission sur la question fouronnaise<sup>44</sup>. Plus largement, Gérard Depez, comme président est victime d'un phénomène d'usure et de contestation grandissant.

## **5. Un parti déchiré, des choix hasardeux**

C'est l'un des enseignements majeurs du scrutin pour la présidence en 1994. Gérard Depez ne franchit que de justesse le cap de la majorité absolue face à Raymond Langendries, et, moins significativement Marc Bertrand. Pour Gérard Depez et pour le psc, ce renouvellement du mandat présidentiel est celui de trop. Lui-même en est conscient qui souhaite accéder à un maroquin gouvernemental. Mais voilà, le « marché » des ministres sociaux chrétiens francophones est trop étroit. Et Wathlet et Maystadt ne souhaitent pas partir. Une dynamique centrifuge se met en place et va, en quelques mois, profondément affecter le psc<sup>45</sup>.

Depez, qui sent bien le cours des choses, ne peut montrer dans le train gouvernemental lorsque Melchior Wathlet rejoint la Cour de justice des Communautés européennes en septembre 1995. Le Verviétois, alors ministre fédéral, est remplacé par le

Luxembourgeois Jean-Pol Poncelet. Il décide d'anticiper sa succession. Le 16 décembre 1995, il annonce son retrait avant terme en dévoilant sa favorite : « Je ne serai plus candidat. Je crois que le psc nouveau a besoin d'un nouveau candidat et, pourquoi pas, d'une nouvelle présidente pour mener à bien sa rénovation »<sup>46</sup>. Mais les opposants à Deprez ne l'entendent pas de cette oreille. Marc Bertrand et Richard Fournaux annoncent leur candidature, espérant cependant un geste de Charles-Ferdinand Nothomb. Le citoyen d'Habay se lance finalement dans la course, « outré de la manière dont il avait voulu montrer que c'était lui qui mettait Joëlle Milquet en position »<sup>47</sup>.

Au duo Milquet-Nothomb s'ajoute un intrus, André Rossignon. La campagne, longue, déchire le parti. Ni Gérard Deprez, ni Philippe Maystadt, parrains de la candidature Milquet, n'ont anticipé l'entrée en lice de Nothomb et sa capacité de rassemblement. Surpris, le propos envers lui n'en est que plus dur. Encore dans le doute quant au résultat, Gérard Deprez ne mâchait pas ses mots : « J'ai l'impression que si ça devait se produire [l'élection à la présidence de Charles-Ferdinand Nothomb], ce serait un peu comme si le psc d'avant-hier avait empêché le psc de demain d'arriver »<sup>48</sup>. Pour sa part, Philippe Maystadt, pourtant avare de propos tranchés et de prises de positions nettes, n'était pas en reste au lendemain de la proclamation des résultats : « Je suis choqué parce que mon parti a choisi le passé plutôt que l'avenir »<sup>49</sup>.

La présidence sociale chrétienne de Charles-Ferdinand Nothomb se déroule sur fond de guerre interne et débouche sur l'échec d'une stratégie politique nouvelle. En accédant aux rênes du psc, Nothomb ambitionne de renverser les alliances gouvernementales et de renvoyer les socialistes dans l'opposition. À cet effet, il consulte et prépare le terrain avec les libéraux, qui sont partant dans la démarche<sup>50</sup>. Louis Michel fait preuve publiquement de son ouverture à cette perspective : « Des sociaux-chrétiens aussi sont libéraux. Le rêve, ce ne serait donc pas « L'olivier ». Mais un vaste rassemblement libéral et progressiste »<sup>51</sup>.

Le président ira jusqu'à proposer le vote d'une motion de défiance constructive au Parlement wallon. Mis au courant de ce cours, Gérard Deprez acquiesce et met, dans une interview de rentrée qui a frappé les esprits, tout son poids dans la balance : « J'ai objectivement été très intéressé par une partie de ce que le président du PRL a déclaré, lundi dernier, dans votre journal. S'il faut faire en Wallonie un grand changement et un grand sursaut, il faut un grand mouvement pour le porter. Il faut quitter les jeux d'État-major habituel. (...) Le moment est venu de réunir un certain nombre de gens sur un contrat. Un contrat de sauvegarde de la Wallonie. (...) Je vous ai dit qu'il faut un grand mouvement qui soit l'épine dorsale du changement en Wallonie. (...) Je considère que le ps étant donné l'état dans lequel il est aujourd'hui ne peut pas être le point de ralliement de changement »<sup>52</sup>.

Ce message, censé conforter la stratégie du président du psc, est accueilli glacialement parmi les élites intermédiaires du psc et Nothomb le répudie. Ce faisant, Nothomb et le psc vont perdre sur cinq fronts.

1. Cette interview et les réactions qu'elle provoque exacerbent la crise interne du parti. Pour une large part, elle met à nu la stratégie de Nothomb. Les opposants à cette ligne haussent le ton envers cette orientation. Les proches de Deprez ou les adeptes d'un changement d'alliance sont minorisés dans le parti. Des deux sensibilités, les anathèmes pleuvent sur le président du psc<sup>53</sup>. Les sociaux chrétiens francophones vont réunir en réunion pour sortir de cette spirale mais l'effet est inverse : ils s'y enfoncent. Et l'acceptation, en novembre 1997, par Joëlle Milquet de devenir vice-présidente du parti rien ne change rien à l'affaire. La pression sur le vice-Premier ministre et ministre des

Finances, Philippe Maystadt, est alors forte dans les rangs sociaux chrétiens. Mais pendant longtemps, ce dernier a décliné cette perspective avec force et continuité. Il doit pourtant s'y résoudre au printemps 1998 sous l'insistance des cadres sociaux chrétiens, des responsables d'organisations sociales et du Premier ministre. Son arrivée est toutefois trop tardive et dans des conditions qui ont sapé l'autorité de président<sup>54</sup>. D'entrée, tout le monde comprend bien le caractère transitoire de cette fonction dans son parcours. En outre, à force de répéter qu'il n'était pas compétent pour cette fonction<sup>55</sup>, l'idée a fait son chemin dans et hors le parti.

2. La démarche révélée meurtrit le partenaire du moment, le parti socialiste. Le PS se cabre, ce qui va complexifier la fin de la législature et conduire le président du parti socialiste à préparer une alternative aux partenaires sortants.
3. La répudiation nothombienne et la marche en arrière par rapport aux libéraux amène ces derniers à changer leur fusil d'épaule. Le PSC ne sera pas le futur allié gouvernemental du PRL-FDF. Le 20 octobre 1997, dans une interview au journal *Le Soir*, Louis Michel anticipe son changement de stratégie : « Je n'ai d'exclusive contre personne. Mais il est évident que la position du PSC paraît assez peu crédible, assez mal en point. Tout est possible mais il ne faut pas me demander l'impossible. Je prends acte que le PSC refuse de participer à une recomposition du paysage politique. Le problème des alliances futures ne m'inquiète pas à ce jour. Mais il est évident qu'une tripartite n'est pas une formule que les libéraux apprécient »<sup>56</sup>.
4. Dans son interview, Gérard Deprez s'est fortement avancé et, pour une partie des élites intermédiaires du PSC, s'est même brûlé. L'attitude de la direction du PSC, mais surtout celle de Nothomb, l'ont placé dans une situation inextricable : reculer ou approfondir. L'ancien président social chrétien choisit la deuxième solution : il confirme la charge anti-socialiste et le nécessaire rapprochement avec les libéraux. Fin 1997, à la question de la forme du changement qui juge prioritaire, Deprez est explicite : « Celui qui mettra fin à l'archétype du système socialiste. Je ne jette pas le discrédit sur les hommes. Je parle d'un système. Les forces à rassembler ce sont les libéraux : ils peuvent desserrer le carcan bureaucratique et réconcilier une large partie de l'opinion publique avec les forces de création, d'imagination, de dynamisme, d'entreprise »<sup>57</sup>. Dans la foulée, il annonce la création d'un mouvement. Pour les édiles sociaux chrétiens, cela en est trop. Joëlle Milquet, elle-même, tire la sonnette d'alarme : « S'il veut le changement ou redynamiser la Wallonie, et s'adresser à l'extérieur pour ramener des gens au parti : nous aurons une position très ouverte. S'il s'agit d'un mouvement qui se détache et s'arrime à une autre fédération, c'est incompatible avec une stratégie de parti »<sup>58</sup>. En vérité, la messe est dite. Durant l'hiver 1997-1998, le PSC, dans la douleur, se sépare de celui qui a exercé la présidence du parti pendant quinze ans. Le 11 janvier 1998, Charles-Ferdinand Nothomb le qualifie d'« adversaire politique » : « Cette unité est aujourd'hui rétablie pour constater unanimement après un dernier effort de conciliation et de mise en garde du comité directeur de lundi dernier que Gérard Deprez a choisi une autre voie que la nôtre, qu'il s'est donc consciemment et sciemment exclu du PSC et qu'il est dès aujourd'hui un adversaire politique, même si pour un certain nombre, il restera un ami »<sup>59</sup>. Pierette Cahay et Nathalie de T'Serclaes rejoignent Deprez dans le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC).

5. Au bout du compte, le psc payera électoralement et politiquement cher ses errements. Le 13 juin 1999, les sociaux chrétiens deviennent le quatrième parti de l'espace politique francophone et le neuvième en Belgique. Combiné à la déroute du cvp, cela le conduit dans l'opposition face à une coalition socialiste-libérale-verte à l'échelle fédérale, de la région wallonne et de la Communauté française.

Ce résultat calamiteux des sociaux chrétiens est pour une part notable dû à la gestion interne du parti. D'une manière générale, le factionnalisme et les conflits internes brouillent tout à la fois le message et sa perception auprès de l'électorat. Cet aboutissement électoral est aussi un révélateur de mutations structurelles à l'œuvre depuis un demi-siècle, dont certaines se sont accélérées ces deux dernières décennies.

*Évolution des pratiques catholiques en Belgique*<sup>60</sup>

Pratiques		1967	1973	1980	1990	1998
Pratique hebdomadaire	Belgique	42,9	32,3	26,7	17,9	11,2
	Flandre	52,0	38,5	32,2	21,3	12,7
	Wallonie	33,9	26,9	21,5	14,6	9,3
	Bruxelles	24,3	16,3	12,0	8,8	6,3
Baptêmes	Belgique	93,6	89,3	82,4	75,0	64,7
	Flandre	96,1	93,6	89,0	83,1	73,1
	Wallonie	92,8	90,3	82,3	74,2	64,8
	Bruxelles	81,6	62,1	44,9	34,4	23,4
Mariages religieux	Belgique	86,1	82,0	75,7	59,1	49,2
	Flandre	91,8	87,6	81,5	64,5	51,2
	Wallonie	83,5	80,2	73,4	58,1	54,3
	Bruxelles	61,5	54,4	44,7	28,1	20,6
Funérailles religieuses	Belgique	84,3	84,3	83,0	81,4	76,6
	Flandre	91,3	91,3	90,7	88,8	83,6
	Wallonie	79,3	80,0	78,2	76,8	73,6
	Bruxelles	72,0	68,4	64,2	60,4	48,7

Ainsi, chose importante s'il en est pour le parti social chrétien, la sécularisation a nettement progressé. Cette évolution est manifeste. En la matière, les indicateurs sont tous convergents. La relation à l'Église s'est distendue et, dans certaines familles<sup>61</sup>, s'est même cassée. Quelques repères en témoignent. La pratique dominicale est partout en recul. En 1999 seuls neuf pour-cent des Wallons et six pour-cent des Bruxellois se rendaient hebdomadairement à l'Église pour respectivement trente-quatre pour-cent et vingt-quatre pour cent trente-cinq auparavant. À peine plus d'un Wallon sur deux qui se marie et moins d'un Bruxellois sur deux le font à l'Église. Et même les cérémonies catholiques les plus pratiquées – le baptême et les funérailles religieuses – enregistrent des reculs significatifs. Moins d'un Bruxellois sur deux se fait aujourd'hui enterrer à l'Église.

Au surplus, même dans le monde des croyants, le lien à l'institution catholique s'étiolé. Les prises de distance envers les autorités religieuses sont beaucoup plus fréquentes dans leur comportement quotidien, dans leur pratique et dans leur rapport à la « communauté catholique » dont les liens et les sens s'érodent. Observateurs attentifs de ce processus, Liliane Voyé et Karel Dobbelaere étaient, dès le début des années quatre-vingt-dix, explicites sur cette problématique :

« Antérieurement, la vision du monde et la structuration des liens sociaux s'inscrivaient dans ce que l'on peut appeler une « civilisation paroissiale », qui mettait l'accent sur l'ascendant du groupe territorial et familial, supposent une allégeance globale, servant ainsi en quelque sorte de « garant métasociétal » à l'ensemble de l'existence. En Belgique, la religion catholique accompagnait ainsi, à travers des formes instituées, de très nombreux aspects de la vie des belges et la pratique dominicale apparaissait comme une sorte d'indicateur synthétique, révélateur de l'adhésion aux préceptes dans divers domaines, allant de la morale familiale au vote politique, en passant par le recours (quasiment) exclusif aux diverses instances du pilier – écoles, hôpitaux, syndicat, mutuelle, presse... Il n'en va plus de même aujourd'hui »<sup>62</sup>.

Certes, le parti social chrétien est une formation politique déconfessionnalisée, officiellement depuis 1945. À l'instar de celle de Philippe Maystadt, plusieurs professions de foi récentes des principaux dirigeants affirment et corroborent cette volonté d'approfondissement de la déconfessionnalisation voire de détachement (partiel de la chrétienté) : « Une de mes priorités consiste à faire en sorte que de plus en plus de non-chrétiens se sentent à l'aise chez nous. Car l'avenir du PSC passe par une déconfessionnalisation accrue »<sup>63</sup>. Il n'empêche, au-delà même d'un éventuel changement d'étiquette où le qualificatif chrétien serait ôté, le parti social chrétien reste indubitablement rattaché à la chrétienté sinon au catholicisme. C'est ce qui a fondé son histoire, son identité, son rapport aux autres et son positionnement dans les clivages. Cette observation doit bien sûr être examinée dans une approche dynamique. Le catholicisme a évolué en cent soixante-dix ans, et les partis aussi. Mais aux yeux de son électorat – voir la contribution de Lieven De Winter et Patrick Dumont dans cet ouvrage –, la référence aux valeurs catholiques reste prégnante.

Le PSC est ainsi face à un dilemme. Structurellement, sa présence et son poids ne peuvent, en principe, que s'amoinrir compte tenu des mutations sociologiques à l'œuvre dans les sociétés européennes et, comme nous l'avons vu, en Belgique particulièrement. Mais bouger, c'est changer « de base »<sup>64</sup>. En science politique, c'est opérer un « réaligement » comme l'a réalisé la famille libérale dans le premier lustre des années soixante<sup>65</sup>. Seulement voilà, se réaligner pose trois problèmes cruciaux au parti social chrétien.



1. Il s'agit d'abord de choisir un nouveau clivage de référence et de se positionner de manière prioritaire par rapport à un de ses versants, pour autant que celui-ci ne soit pas déjà occupé. Quel pourrait donc être le nouveau clivage de référence du psc ? Et sur quel versant ? Par rapport à la théorie classique des clivages élaborée par Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset<sup>66</sup>, force est de constater qu'on ne voit pas bien ce qui pourrait fonder la nouvelle identité du psc. Certains de ses cadres font référence au clivage matérialistes-postmatérialistes. Ce clivage initialement proposé par Ronald Inglehart<sup>67</sup> est sujet à caution et à débat dans la littérature scientifique. Quand bien même serait-il reconnu, il reste à s'interroger si les sociaux chrétiens sont à même de « faire la différence » par rapport à leurs partenaires-adversaires politiques. En quoi, le psc pourrait-il être plus « post-matérialiste » qu'Ecolo, le ps et le PRL ? Et quel serait alors son adversaire sur le versant matérialiste ?
2. Le deuxième problème réside dans le rapport au clivage socio-économique (possédants-travailleurs dans la terminologie de Lipset et Rokkan). Aucun parti politique n'a pu faire l'impasse sur celui-ci. Et c'est par rapport à lui que le PLP se réaligna en 1960-1961. Les sociaux chrétiens se sont toujours présentés comme la force d'équilibre sur ce clivage, ce qui fondait sa dimension transversale. Un réalignement nécessiterait un repositionnement sur ce clivage aussi. Dans quel sens ? Par rapport à quelles orientations ? Ces questions restent ouvertes, d'autant qu'au sein même du psc, la question est sensible.
3. Le dernier problème est justement lié à la dimension transversale du parti social chrétien. En termes d'adhérents et d'électeurs, le parti catholique puis le parti social chrétien ont su agréger des visions et des intérêts différents au nom d'une référence commune, ou supposée telle, au catholicisme. Pour le psc, un réalignement entraînerait, au mieux, un affaiblissement de cette référence commune au pire son extinction. Bien sur, cette référence commune s'est déjà singulièrement effritée depuis quarante ans. CVP et psc ne sont plus, loin s'en faut, les seules expressions politiques des catholiques. Mais il subsiste néanmoins un socle important. C'est ce socle qui est en jeu.

La marge est donc étroite. Très étroite. Comment ne pas lâcher la proie pour l'ombre est un sujet d'une brûlante sensibilité au psc. Le 9 juin 2001, le parti social chrétien a adopté une nouvelle plate-forme doctrinale sous la forme d'une *Charte de l'humanisme démocratique* (voir la contribution de Joëlle Milquet). Il y définit la forme et l'espace qu'il souhaite occuper :

« Avec le manifeste intitulé « L'humanisme démocratique » dont les idées sont considérées, avec l'adoption de la charte, comme le cadre de référence de son action politique future, le psc s'affirme comme un parti résolument moderne qui s'inscrit dans le changement. Face à la transformation de la société de piliers, il assume certaines ruptures nécessaires avec le passé en dépassant notamment le clivage confessionnel. Il porte désormais, sans renier son âme, dans un projet ouvert à tous et adapté aux nouveaux enjeux, l'imaginaire, le souffle et les valeurs de ceux qui ont construit et porté le parti avant nous tout en s'adressant désormais aux attentes des nouvelles générations, de ceux qui sont incroyants ou qui appartiennent à des religions différentes.

Il s'affranchit de sa relation au pouvoir et ne se considère plus comme un « parti d'occupation des gouvernements » mais comme un parti dont la mission est avant tout de porter les attentes des gens dans l'État et non le contraire, en travaillant constamment et étroitement avec la société civile.

Face à la mondialisation, le PSC veut donner une dimension plus européenne et internationale à son action politique.

Sans quitter sa vocation à occuper une position centrale sur l'échiquier politique, il sort pourtant de ce que l'on a trop souvent appelé le « centrisme mou » et se positionne prioritairement sur d'autres clivages plus inédits que le seul clivage socio-économique classique. Il se définit ainsi comme le parti qui parvient à transcender le clivage « droite / gauche » pour se positionner sur les nouveaux enjeux de société liés à l'avenir de l'humain : matérialisme / humanisme, égoïsme / fraternité, indifférence / participation, individualisme / personnalisme. Il veut parler autant de la qualité d'être que du bien-être. Il met l'accent ainsi sur la dimension non-matérialiste de la vie et défend une conception forte du pluralisme. Bref, il est le parti de l'humain et lance à tous le pari de l'humain »<sup>68</sup>.

Il est bien sûr trop tôt pour apprécier la portée de ce manifeste et la faisabilité de ce positionnement. On peut cependant s'interroger sur le caractère réel neuf de ce « humanisme démocratique » dont plusieurs passages initiaux se rapprochent de l'introduction du document doctrinal de 1945. Il n'est pas sûr non plus que l'échafaudage des clivages qu'imagine le parti social chrétien corresponde à une réalité structurelle.

Au final pourtant, il ne s'agit en aucune façon d'appréhender les choses de manière déterministe. Nous avons mis en exergue un certain nombre de tendances lourdes à l'œuvre, mais de nombreuses questions restent en suspens : le rapport futur à la religion dans les sociétés européennes, les choix et actions du PSC ou ceux de ses adversaires politiques. Il est peu probable que le parti social chrétien et son alter ego flamand, l'actuel CD&V, puissent recouvrer les performances électorales qui fondaient sa puissance dans le système politique belge. Elles pourraient néanmoins se stabiliser à un niveau suffisamment important pour leur permettre de jouer le rôle de partis(s) pivot(s), qui leur a valu tant d'influence ces trente dernières années.

## Notes

<sup>1</sup> Voir dans ce volume notre contribution *Les vicissitudes électorales du parti social chrétien*.

<sup>2</sup> Voir P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (Ed.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002.

- <sup>3</sup> M. LA LOIRE, « Les partis belges », *Res Publica*, 1961, vol. III, n° 4, p. 342.
- <sup>4</sup> J. BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas : 1918-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1973, p. 60.
- <sup>5</sup> Chanoine A. SIMON, *Le parti catholique belge. 1830-1945*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1958, p. 111.
- <sup>6</sup> Spécialiste du catholicisme politique en Belgique, Emmanuel Gerard met clairement en cause les conclusions de Simon : « Depuis la deuxième guerre mondiale, sous l'impulsion de A. Simon, l'historiographie accorde à l'année 1884 une importance excessive à l'histoire du développement du parti catholique. Il est inexact de prétendre que le parti catholique a été « fondé » ou « créé » cette année-là et même l'idée que le parti a évolué d'un parti « conservateur » vers un parti « catholique » (au sens de « confessionnel ») est contestable. Aucun des auteurs d'avant 1914 que nous avons consultés n'attache quelque importance à l'année 1884 dans la formation du parti catholique » E. GERARD, « Les partis politiques en Belgique », *Res publica*, 1985, vol. XXVII, n° 4 p. 463.
- <sup>7</sup> R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris Fayard, 1995.
- <sup>8</sup> J. MAEYER, « La Ligue démocratique belge et ses antécédents », in E. GERARD, P. WYNANTS (Eds) *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, tome 2, KADOC-Studies 16, Louvain, Leuven University Press, 1996, p. 36.
- <sup>9</sup> *Ibid.*, p. 51.
- <sup>10</sup> J. NEUVILLE, *L'évolution des relations industrielles. Tome 2. La lutte pour la maîtrise du temps. La conquête des huit heures et la revendication des quarante heures*, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière, 1981, p. 22.
- <sup>11</sup> L.-E. TROCLET, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Publications de la centrale d'éducation ouvrière, 1931, p. 15.
- <sup>12</sup> Voir J. STENGERS, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (Eds), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000.
- <sup>13</sup> M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Points-politique, 1981, pp. 49 et ss.
- <sup>14</sup> J. SMITS, « Les standen dans les partis sociaux chrétiens », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1986, n° 1134-1135, p. 4.
- <sup>15</sup> E. GERARD, « Du parti catholique au PSC-CVP », in W. DEWACHTER (Ed.), *Un parti dans l'histoire : 50 ans d'action du parti social chrétien*, Louvain-La-Neuve, Duculot, 1996, p. 28.
- <sup>16</sup> L. VOS, « Le mouvement flamand : un aperçu historique », p. 63 et ss ; L. WILS, pp. 57 et ss in M. MARTINIELLO & M. SWYNGEDOUW (Eds), *Où va la Belgique ? Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- <sup>17</sup> L. GEVERS, « The Catholic Church and the Flemish Movement », in K. DEPREZ, L. VOS (Eds), *Nationalism in Belgium. Shifting identities, 1780-1995*, Londres, Macmillan, 1998, p. 112.
- <sup>18</sup> Emmanuel Gerard et Jaak Billiet ont ainsi relevé que les concurrences électorales étaient régulières : « Ainsi, en 1921, dans huit des 16 arrondissements flamands, des listes catholiques conservatrices se présentaient à côté des listes flamandes et populaires. Lors des élections de 1925, il y eut des listes LNTC dans quatre arrondissements, et dans six districts électoraux lors du scrutin provincial suivant. Lors des élections communales de 1932, deux listes catholiques se présentaient dans de nombreuses villes ; en 1936, des listes MOC se présentaient dans cinq arrondissement hennuyers ». J. BILLIET, E. GERARD, « Église et politique. Les relations difficiles entre les organisations catholiques et leur parti politique avant 1940 », in L. VOYE, K. DOBBELAERE, J. REMY, J. BILLIET (Eds), *La Belgique et ses dieux. Églises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-La-Neuve, Cabay, 1985, p. 95.
- <sup>19</sup> Cité par W. PLANVIC, « L'Église et la politique en Belgique », *Res Publica*, 1968, vol x, n° 2, p. 227.
- <sup>20</sup> J. GERARD-LIBOIS, « Rex 1936-1940. Flux, reflux, tensions et dislocations », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1226, 1989, p. 6.
- <sup>21</sup> Cité par W. PLAVSIC, *op. cit.*, pp. 229-230.
- <sup>22</sup> E. GERARD, « Du parti catholique ... », *op. cit.*, p. 29.
- <sup>23</sup> PSC, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?*, Bruxelles, 1945, p. 9.

<sup>24</sup> Voir la contribution de Paul Magnette dans ce volume.

<sup>25</sup> W. BEKE, « De l'origine du personnalisme au PSC », *La revue politique*, 1998, n° 1, p. 23.

<sup>26</sup> Aux pages 19, 36, 47 (deux fois), 49 et 82.

<sup>27</sup> P. PASTURE, « Entre Église et citoyen : le PSC-CVP et sa base organisée », in W. DEWACHTER (Ed.), *op. cit.*, p. 290.

<sup>28</sup> F. OPPENHEIM, « Belgium : Party Cleavage and Compromise », in S. NEUMANN (Ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago Press, 1962, p. 161.

<sup>29</sup> W. BEERTEN, *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'Union démocrate belge*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1990, p. 117.

<sup>30</sup> *La Libre Belgique*, 29 octobre 1945.

<sup>31</sup> J. GERARD-LIBOIS, « 1950 : L'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1987, n° 1169-1170.

<sup>32</sup> X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, Éditions du CRISP, 1986, p. 311.

<sup>33</sup> La confiance a été votée par les parlementaires sociaux chrétiens et par le seul député de la Volksunie, son président F. Van der Elst.

<sup>34</sup> C'est parmi les congressistes socialistes que les réserves furent les plus nombreuses. Le congrès du PSB adopta le pacte scolaire par 659 voix pour, 231 contre et 18 abstentions. J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997, p. 170.

<sup>35</sup> Cité par W. PLAVSIC, *op. cit.*, pp. 235-237.

<sup>36</sup> « La situation dans le parti social chrétien. Préparation, déroulement et lendemains du XIX<sup>e</sup> congrès I », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964, n° 235-236.

<sup>37</sup> J. LADRIERE, « Le système politique belge : situation en 1970 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970, n° 500, p. 14.

<sup>38</sup> Ch. LAPORTE, *L'affaire de Louvain, 1960-1998*, Bruxelles, De Boeck, 1999, pp. 190 et ss.

<sup>39</sup> « L'évolution récente des structures du CVP-PSC », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970, n° 484, p. 10.

<sup>40</sup> Dans plusieurs de ses contributions, Charles-Ferdinand Nothomb regrette cet échec : « Le PSC finit donc par préférer la position du maintien de position « centrale » et « chrétienne » plutôt que de bénéficier d'un élargissement substantiel. (Ch.-F. NOTHOMB, « La première décennie du parti social chrétien », *Res Publica*, 1988, vol. xxx, n° 4, p. ). « Le PSC aurait pu récupérer l'essentiel de l'électorat et des élites du RW, si le comité directeur avait accepté d'intégrer l'aile gouvernementale du RW, emmenée par François Perin, Jean Gol et Etienne Knoops ». (Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond des choses*, Bruxelles, Quorum, 1999, p. 31.

<sup>41</sup> Fr. FRANÇOIS, *PSC, être ou disparaître*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 80.

<sup>42</sup> Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, Didier Hatier, 1987, p. 187.

<sup>43</sup> Cité par Fr. FRANÇOIS, *op. cit.*, p. 97.

<sup>44</sup> Dans *Au fond des choses*, Charles-Ferdinand Nothomb attribue le retrait de M. Wynants au poste de bourgmestre de Fourons à la pression de José Happart « (...) mais aussi à cause d'un appel de Deprez lui-même, président de mon propre parti pour lui dire qu'il n'était pas obligé d'assumer la fonction à laquelle venait de le nommer le roi. J'ignorais bien sûr tout de ce coup de fil lorsque j'ai tenté – sans succès évidemment – de convaincre M. Wynants de prêter serment. Sans cela, j'aurais d'abord réglé au sein du PSC la question de savoir si son président devait soutenir la stratégie de José Happart et des socialistes, qui souhaitent provoquer une crise, ou celle du Vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, qui voulait préserver le gouvernement. L'issue n'aurait pas fait de doute selon moi » (Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond... op. cit.*, p. 42).

Face à ce propos, Gérard Deprez a livré sa version des faits :

« 1. Le jeudi midi, raconte-t-il, comme à l'accoutumée, se tient une réunion où se retrouvent autour du présidence du PSC, les ministres et les chefs de groupe. Nous sommes onze à y participer. Le vice-premier ministre Nothomb nous fait part de ses intentions concernant M. Wynants. Elles provoquent un large débat dans le groupe. Je demande à chacun de se prononcer pour ou contre la nomination de monsieur Wynants. Huit personnes (dont Philippe Maystadt, Michel Hansenne et moi-même) se

prononcent contre. Trois sont pour : Jean-Pierre Grafé, Pierre Maisnil et Charles-Ferdinand Nothomb. La majorité est claire. Elle indique à monsieur Nothomb que son plan ne peut pas entrer en action.

2. Dans le courant de l'après-midi, Charles-Ferdinand Nothomb reçoit une note de son collègue Philippe Maystadt (alors ministre des Affaires économiques). Dans cette note – dont je dispose – Philippe annonce que « au sein du gouvernement il ne pourra pas suivre Nothomb s'il propose la nomination d'un bourgmestre hors conseil ».

3. Durant toute l'après-midi et toute la soirée, c'est une noria de messages et de coups de téléphones. Deprez dit notamment avoir reçu un appel de Joseph Michel. Le « pays » de Nothomb et son successeur à l'Intérieur) me parle tout net d'un scénario foireux. Lui aussi s'oppose à la solution Wynants.

4. Entre huit et neuf heures, je téléphone à monsieur Wynants, il est chez lui en train de corriger des devoirs. La sûreté est déjà dans sa cuisine pour le protéger. Il ne me paraît pas très décidé. Je lui dis : « Monsieur, nul ne peut vous contraindre à accepter. L'avenir de l'État belge ne pèse pas sur vos épaules. C'est à vous de prendre une décision en âme et conscience ». Un point c'est tout. Je trouve l'intéressé dans un état de pression immense.

5. Je cherche ensuite pendant d'interminables moments à joindre Nothomb. Je finis par le trouver. Il assiste à une réunion du kern au cabinet de Jean Gol. Il est à peu près neuf heures. Je lui demande d'arrêter le scénario. Nothomb me répond : « trop tard Wilfried Martens vient de partir au palais ». Puis il me claque le téléphone au nez ». (*Le Soir*, 6-7 février 1999)

<sup>45</sup> Dans le livre de Frédéric François, Gérard Deprez relate en termes crus la discussion qu'elle a eue avec Melchior Wathelet et Philippe Maystadt : « « Moments tragiques pour moi car je me suis rendu compte que l'un et l'autre voulaient partir et que j'allais me retrouver seul et complètement exsangue. C'est un épisode un peu sordide. Il y a eu des problèmes d'hommes et aussi des calculs de carrière. C'est à ce moment que la confiance s'est rompue entre nous ».

Fr. FRANÇOIS, *op. cit.*, p. 115.

<sup>46</sup> *Le Soir*, 18 décembre 1995.

<sup>47</sup> Ch. -F. Nothomb, *Au fond...*, p. 161.

<sup>48</sup> *Le Soir*, 30-31 mars 1996.

<sup>49</sup> *Le Soir*, 1<sup>er</sup> avril 1996.

<sup>50</sup> Voir par exemple Fr. VANDE WOESTYNE, « Le complot de Gesves », *La Libre Belgique*, 9-10 juin 2001.

<sup>51</sup> *Le Soir*, 18-19 mai 1996.

<sup>52</sup> *Le Soir*, 7-8 juin 1997.

<sup>53</sup> On parle dans la presse d'une « véritable intifada » à l'encontre de Nothomb. *Le Soir*, 24 juin 1997.

<sup>54</sup> Raymond Langendries : « Le parti a eu besoin de lui et il n'a pas répondu. S'il avait tapé sur la table pour siffler la fin de la récréation et prendre le parti en main, tout serait rentré dans l'ordre. Rendre un peu au parti ce qu'il avait reçu : c'était pour beaucoup d'entre nous une obligation, un devoir. Oui, il nous a formidablement déçu ». (Fr. FRANÇOIS, *op. cit.*, p. 142.).

<sup>55</sup> Outre, ses interview dans les médias écrits et audiovisuels, Philippe Engels a synthétisé la réponse que lui délivra Maystadt le 30 mars 1998 : « Pour être un bon président de parti, il faut deux qualités que je n'ai pas », avoue alors Maystadt. Un : être habité par une sorte « d'instinct de tueur », disposer d'une capacité de trancher des conflits de personnes et savoir faire mal. Comme Guy Spitaels, Gérard Deprez aimait choisir ses ministres et confectionner les listes électorales. Il en tirait une sorte de jouissance. Moi, je n'aimerais pas faire cela. Deux : savoir réagir sur le champ, répondre sans réfléchir à toute question qui engage son parti ».

Ph. ENGELS, *Le mystère Maystadt*, Bruxelles, Luc Pire, 1999, p. 90.

<sup>56</sup> *Le Soir*, 20 octobre 1997.

<sup>57</sup> *Le Soir*, 6-7 décembre 1997.

<sup>58</sup> *Le Soir*, 16 décembre 1997.

<sup>59</sup> *La Libre Belgique*, 12 janvier 1998.

<sup>60</sup> L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, *op. cit.*, pp. 148-149.

---

<sup>61</sup> Et si l'on prend conscience du fait que de plus en plus fréquemment les générations futures vont être socialisées dans les familles éloignées de l'Église, on peut – sans pour autant être déterministe s'interroger sur l'avenir de l'engagement ecclésial. Diverses recherches montrent en effet qu'il est plus simple d'abandonner des croyances et pratiques apprises que de les adopter lorsqu'on y a pas été socialisé ».

L. VOYE, K. DOBBELAERE, « De la religion : ambivalences et distancements », in B. BAWIN-LEGROS, L. VOYE, K. DOBBELAERE, M. ELCHARDUS (Eds), *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 162.

<sup>62</sup> L. VOYE, K. DOBBELAERE, « Des transformations du catholicisme en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1997, n° 1997, p. 31.

<sup>63</sup> Cl. DEMELENNE, « Entretien avec Philippe Maystadt et Joëlle Milquet », in Cl. DEMELENNE, *PSC. La reconquête. Les dangers de l'alliance laïque*, Bruxelles, Luc Pire, 1999, p. 93.

<sup>64</sup> Problématique que mettait aussi en exergue Paul Wynants dans un numéro spécial de *La revue nouvelle* en octobre 2000 : « En quelque sorte, le PSC est confronté à la quadrature du cercle: il ne peut se contenter du *statu quo*, mais il n'a pas non plus les coudées franches pour innover résolument ». (P. WYNANTS, « Le syndrome du « dji vou, dji n'pou ». Essai de pathologie du PSC », *La revue nouvelle*, octobre 2000, p. 16).

<sup>65</sup> Voir P. DELWIT, « Du parti libéral... *op. cit.*

<sup>66</sup> S. ROKKAN, S.-M. LIPSET (ed.), *Party systems and voter alignments : cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

<sup>67</sup> R. INGLEHART, *The Silent revolution : changing values and political styles among western politics*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

<sup>68</sup> PSC, *La Charte de l'humanisme démocratique approuvée par le congrès à Liège le 9 juin 2001*, 2001.

# L'idéologie patricienne du parti social chrétien<sup>1</sup>

Paul MAGNETTE

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le parti social chrétien est réputé vivre l'une des périodes de crise les plus profondes de son histoire. Les indices de déséquilibre interne n'ont cessé, il est vrai, de se multiplier. Le combat des chefs lors du renouvellement de la présidence en 1996 ; la sécession du Mouvement des citoyens pour le changement (MCC), mené par l'ancien président, en 1997 ; l'expulsion en douceur du président élu par les militants en 1998 et sa difficile succession, tout cela a donné l'impression d'une grave crise de *leadership*. La défaite électorale annoncée, à force de sondages, tout au long de l'hiver et du printemps 1999 et la lente hémorragie de cadres intermédiaires au fil des mois de pré-campagne, ont de surcroît nourri l'idée que cette crise, loin de se cantonner à la direction de l'appareil, affectait ses ramifications.

Dans les rangs du parti centriste, et à sa tête en particulier, l'on tentait de se rassurer en rappelant que le PSC est issu de l'une des plus vieilles et des plus puissantes familles politiques du Royaume. Mais d'autres bords, on imaginait des scénarios révolutionnaires : les états-majors des partis socialiste et libéral prédisaient que le PSC, à force de s'étioler, s'effondrerait, si bien que le paysage politique francophone, ou au moins wallon, débarrassé du centre qui fut pendant plus d'un siècle le pivot du pouvoir, épouserait le modèle bipolaire qui semble se raffermir en Europe.

L'ampleur de ces critiques et de ces inquiétudes révèle que la crise que traverse le PSC n'est pas purement conjoncturelle. Au-delà des querelles de générations et de l'usure du pouvoir, elle témoigne de l'épuisement de la philosophie patricienne qui a animé le PSC depuis sa fondation.

## **1. Une identité idéologique stable**

La naissance du PSC-CVP au cours de l'hiver 1945 est marquée par une volonté affirmée de rompre avec l'histoire antérieure du christianisme politique. Les hommes de l'époque,

dans l'euphorie et la solennité de l'après-guerre, entendent reconstruire de fond en comble leur famille politique. Il s'agit de tirer parti des circonstances exceptionnelles de la reconstruction pour créer un parti entièrement neuf, loin des errements du passé. Ils ne parvinrent pas, pourtant, à consommer pleinement la rupture. En dépit des apparences et des intentions, le PSC-CVP s'inscrit nettement dans la continuité idéologique de ses ancêtres d'avant guerre.

### ***A. Le passé antérieur du PSC-CVP***

Le parti catholique qui s'était constitué à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait d'un parti que le nom. Hors de la question religieuse, qui était à l'origine de sa formation dans le climat de la première guerre scolaire (1879-1884), il ne possédait aucun programme politique. Il était composé de mandataires catholiques, qui ne devaient pas leur élection au parti mais à leur notabilité locale, et qui dès lors ne se sentaient liés par aucune discipline partisane. Il ne comptait ni militants, ni organes stables, ni présidence, en une époque où la vie politique se cantonnait à l'opposition entre notables désignés par le cens et la capacité, et où un député pouvait être élu avec quelques centaines de voix, voire quelques dizaines dans les arrondissements ruraux. Le parti catholique était, en d'autres termes, un club de parlementaires et de notables rassemblés autour de la défense des « libertés religieuses » contre la « gauche » libérale, adepte des libertés modernes.

Le passage du suffrage censitaire au suffrage universel, accompli par étapes entre 1893 et 1918 – puis 1948 pour les femmes – n'a, curieusement, pas profondément altéré la nature interne du catholicisme politique. Certes des organisations chrétiennes à finalité caritative et sociale ont été construites dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, pour répondre au quadrillage du monde du travail qu'opéraient alors les socialistes, et elles contribuèrent à ancrer le catholicisme politique dans le monde du travail. Mais le parti restait quant à lui un « parti de notables », caractérisé par la faiblesse de ses moyens et la vacuité de son identité idéologique. La formation en 1936 du Bloc catholique, fédérant une aile flamande (Katholieke Vlaamse Volkspartij) et une autre francophone (parti catholique social), ne suffit pas à constituer un véritable appareil partisan, adapté aux nécessités d'une démocratie de masse. Les parlementaires continuaient de dominer l'appareil, et d'agir à leur guise au sein des assemblées ; ils ne pouvaient s'appuyer que sur un nombre très limité de militants, et restaient aussi peu déterminés d'un point de vue programmatique qu'ils ne l'étaient avant-guerre<sup>2</sup>. Le Bloc catholique souffrait dès lors de fortes tensions entre ses mouvements constitutifs – outre qu'il subissait la concurrence électorale des mouvements d'extrême droite qui séduisaient des fractions considérables de son électorat.

### ***B. Les fausses ruptures fondatrices du PSC-CVP***

C'est en réaction à ce passé divisé, auquel les cadres catholiques imputent la faiblesse de leur organisation, qu'entend se définir en 1945 le PSC-CVP nouveau. Les documents préparatoires du Congrès de Noël 1945, dont sortiront les statuts et le programme du nouveau parti, expriment tous une forte volonté de rupture<sup>3</sup>. Le nouveau parti prétendra rompre avec sa faible détermination idéologique, en se dotant d'un programme assis sur des



bases philosophiques renouvelées ; rompre aussi avec sa fragilité organisationnelle, en se proclamant parti unitaire, ignorant les mouvements qui avaient été jusqu'alors sa colonne vertébrale et appelant au recrutement de vastes contingents d'adhérents directs pour devenir, idéologiquement et d'un point de vue organisationnel, un « parti populaire ».

La continuité avec le passé antérieur est néanmoins indéniable. Cela apparaît d'abord sous l'angle idéologique. Il est classique de distinguer, dans l'histoire intellectuelle de ce parti, trois soubassements : les mouvements catholiques libéraux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la démocratie chrétienne de l'entre-deux-guerres, et le personnalisme officiellement consacré en 1945. Les analyses de l'identité idéologique du psc d'après guerre appréhendent généralement le « programme de Noël » de 1945 comme une synthèse de ces courants, qui concilierait les aspirations des mouvements conservateurs bourgeois et les ambitions réformistes des organisations sociales chrétiennes. Synthèse qui aurait été facilitée par le contexte politique de la libération, où les tensions entre catholiques et anti-cléricaux étaient exacerbées, et par le recours au concept réconciliateur de « personnalisme » dont le caractère vague dissimulait la persistance de désaccords profonds entre les différentes composantes du « monde chrétien »<sup>4</sup>.

Ce type d'analyse insiste, en somme, sur les tensions et les différences idéologiques internes au monde chrétien. En changeant de focale, pour prendre un point de vue plus extérieur, on peut en revanche souligner l'identité générique de la famille chrétienne, par opposition aux autres forces politiques. Le philosophe italien Norberto Bobbio, qui a longuement étudié les rapports entre la pensée chrétienne et le monde moderne, particulièrement riches dans l'histoire italienne comme dans l'histoire belge, suggère que le clivage opposant les conceptions organicistes et atomistes du monde constitue la source principale des divisions idéologiques contemporaines<sup>5</sup>. D'un côté l'on trouve les mouvements idéologiques qui conçoivent la société comme un corps, composé de « communautés naturelles » (terroirs, paroisses, familles, professions...) qui donnent sens à la vie des « personnes ». Ce courant est à l'origine de tous les partis qui dénoncent l'individualisme moderne dans lequel l'homme serait appauvri, et privilégient la défense des « corps intermédiaires »<sup>6</sup>. D'un autre côté, les partis modernes prendraient la défense des libertés individuelles contre toutes les formes d'association qui prétendent limiter son autonomie. Cette opposition dominait les débats idéologiques du XIX<sup>e</sup> siècle en Belgique, quand catholiques et libéraux s'opposaient sur les questions de l'enseignement, de la liberté de conscience et d'expression..., et quand les catholiques incarnaient la « droite » au sens que ce concept recouvrait alors, c'est-à-dire le conservatisme moral et confessionnel.

Le clivage s'est-il, ensuite, estompé ? Il est classique de souligner qu'au XX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement après la seconde guerre mondiale, le conflit qui domine la vie politique occidentale est celui qui oppose les travailleurs aux détenteurs de capital. L'opposition gauche-droite serait préservée, mais elle se construirait autour d'un nouvel axe, de nature socio-économique. Il est indéniable que cette dichotomie a joué un rôle majeur dans l'histoire de la Belgique, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qu'elle a traversé le monde chrétien lui-même. Il n'a pas pour autant, et c'est ce qui fait l'originalité du « modèle belge », effacé l'ancienne opposition. Bien au contraire. Toute l'évolution idéologique du christianisme politique au XX<sup>e</sup> siècle peut être comprise comme une volonté d'échapper au clivage gauche-droite construit sur l'axe socio-économique, en préservant la conception organiciste traditionnelle de la société. Depuis la formation des premières organisations sociales chrétiennes jusqu'à la défense du secteur non marchand aujourd'hui, on trouve dans la

pensée chrétienne une même méfiance à l'égard du thème de la « lutte des classes », et une volonté de l'atténuer en promouvant une collaboration entre catégories sociales. Sous-jacente est l'idée, intrinsèquement chrétienne, que la société est foncièrement harmonieuse, et non conflictuelle.

Les historiens de la démocratie chrétienne ont bien montré que ce courant politique trouve ses origines idéologiques dans la volonté des bourgeois conservateurs au XIX<sup>e</sup> siècle de préserver l'ordre social inégalitaire<sup>7</sup>. C'est face à la menace que constitue, à leurs yeux, la formation du mouvement ouvrier socialiste, qu'ils décident d'encourager la formation d'organisations sociales catholiques. Il s'agit de briser l'unité de la classe ouvrière, pour maintenir une part de celle-ci dans le giron catholique et éviter le bouleversement de l'ordre traditionnel par un mouvement ouvrier majoritaire. Le passage du scrutin majoritaire au mode proportionnel en 1899 s'inscrit dans la même logique. Les motivations sont partiellement d'ordre « communautaire » : l'on craint qu'un système majoritaire conduise à opposer frontalement une Flandre catholique et une Wallonie anticléricale, jusqu'à mettre en péril l'unité de l'État. Mais les catholiques conservateurs conçoivent aussi la représentation proportionnelle comme une manière de mettre un frein au développement du mouvement ouvrier unitaire : ce mode de scrutin permettra de reproduire dans la représentation politique, espèrent-ils, la diversité du corps social, en sorte que la vie politique se coule dans un modèle de compromis entre corps, et non d'opposition entre classes<sup>8</sup>. L'histoire aura largement confirmé leur prescience.

Ce qui permet de dire que l'organicisme traditionnel est la fondation idéologique la plus profonde du christianisme politique, c'est sa remarquable résistance au changement depuis 1945. Le personnalisme adopté comme idéologie officielle après guerre peut en effet être considéré comme une version renouvelée de l'organicisme traditionnel. À l'origine, les penseurs qui se réclament de cette philosophie se présentent comme des révolutionnaires. Ils dénoncent une société moderne dominée par le principe individualiste, qui aurait oublié les « communautés naturelles » et les « valeurs fraternelles ». Ils rejettent, tout à la fois, le parlementarisme et les partis, le capitalisme et le socialisme, la gauche et la droite<sup>9</sup>. Tout en se donnant avec ferveur aux débats politiques, les hussards du personnalisme, dans les années trente, se veulent porteurs d'une révolution éthique qui dépasse les enjeux politiques immédiats. Ils se méfient des partis, et n'ont pas plus de sympathie pour les formations catholiques que pour les autres. De cette protestation découlera pourtant, au lendemain de la seconde guerre, une « vulgate personnaliste » plus accommodante. Devenu idéologie, le personnalisme se réduit simplement en la défense des corps intermédiaires dans lesquels, selon ces conceptions, la personne trouve à s'épanouir. Il prend, dans des termes renouvelés mais qui n'affectent pas réellement sa substance, le relais du conservatisme catholique attaché aux solidarités organiques. Le programme de Noël 1945 du PSC-CVP est construit autour de cet axiome : il défend la liberté économique et l'autonomie des milieux professionnels ; soutient la famille comme colonne vertébrale de la société moderne – jusqu'à réclamer la restauration du vote plural en faveur des pères de famille nombreuse ; dit son attachement à la patrie, et aux communautés religieuses, comme lieux d'accomplissement<sup>10</sup>. Le repoussoir contre lequel ces conceptions se bâtissent, c'est encore et toujours la lutte des classes, opposant des ordres sociaux que le christianisme politique entend réconcilier.

La persistance de cette pensée traditionnelle n'est pas seulement le fait de la bourgeoisie conservatrice, même si l'on sait qu'elle a continué de dominer l'appareil jusqu'au milieu des années soixante<sup>11</sup>. Les milieux ouvriers chrétiens apparaissent, sur le long terme, n'avoir jamais rompu avec cette vision du monde. L'aventure travailliste de l'après-guerre fut une entreprise sans lendemain, qui n'avait d'ailleurs concerné que peu de militants<sup>12</sup>, et même dans les moments des dures tensions internes entre les ailes populaire et bourgeoise du PSC-CVP, jamais on a n'a assisté à des formes de rébellion ouverte. L'expérience du parti Solidarité et Participation (SEP) au début des années quatre-vingt, conçu comme une réaction de fragments du mouvement ouvrier chrétien face au virage à droite du PSC, fut elle aussi une aventure éphémère. Le PSC a fait preuve, au fil des décennies, d'une remarquable capacité de résistance aux forces centrifuges. Aux ruptures, les chrétiens de gauche ont préféré les défections discrètes ; en témoigne la lente érosion électorale du PSC, au profit des partis régionalistes d'abord et d'Ecolo ensuite<sup>13</sup>.

## **2. De l'idéologie aux structures : l'institutionnalisation du personnalisme**

La force de la pensée interclassiste des catholiques procède sans doute en grande partie de la persistance d'un complexe socio-culturel caractérisé par une méfiance forte à l'égard de l'opposition de classes. Ce phénomène dépasse d'ailleurs largement les frontières du monde catholique, au point que l'on peut considérer qu'il s'agit de l'un des traits les plus saillants de l'« idéologie belge »<sup>14</sup>. Le fait que le compromis entre catholiques et libéraux ait été à l'origine de l'État belge explique sans doute qu'il ait continué de rythmer la vie politique depuis lors. Mais ce clivage fondamental ne serait pas resté surdéterminant s'il n'avait été institutionnalisé et constamment confirmé au fil des réformes du système politique<sup>15</sup>.

### **A. L'organisation du parti et du pilier chrétiens**

Dès la fondation de l'État belge, alors que les catholiques ne constituent encore qu'un « milieu » sans structures, ils parviennent, fait unique en Europe<sup>16</sup>, à faire inscrire dans la constitution les libertés de culte et d'enseignement que le cardinal appelait de ses vœux<sup>17</sup>. Ces garanties constitutionnelles seront l'un des piliers du poids du christianisme dans l'histoire de l'État belge. La deuxième étape de cette institutionnalisation se produit un demi-siècle plus tard. La construction d'un « monde chrétien » témoignait de la prise de conscience par les dirigeants catholiques de l'importance des institutions : pour conserver à l'idéologie catholique sa puissance, il fallait renforcer ses bases sociales et la doter d'une organisation<sup>18</sup>. Ainsi furent mis en place dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les premiers syndicats, mutuelles, coopératives, patronats, sociétés caritatives catholiques qui encadraient chacun des ordres constitutifs du corps social, et les classes laborieuses en particulier. Ils deviendront, avec le temps, les soubassements de l'organisation politique chrétienne : tant et si bien que celle-ci ne fut, jusqu'à la seconde guerre mondiale, qu'un agrégat d'organisations sociales largement autonomes. Après-guerre, en dépit de la volonté affirmée

de rompre avec cette logique, le PSC-CVP est resté un parti de « standen ». Le CVP continue de reposer sur les organisations sociales qui représentent respectivement les ouvriers (Algemeen Christelijk Werkersverbond, ACW), les paysans (Boerenbond) et les classes moyennes (Nationaal Christelijk Middenstandsverbond, NCMV), même si officiellement les membres se recrutent individuellement<sup>19</sup>. Le phénomène n'a jamais été aussi accentué au PSC, où les « familles » ne jouissent pas du même statut et où une part importante des élus ont toujours été des « sans famille »<sup>20</sup>. Mais la logique est la même qui consiste à rassembler les membres en tendances internes représentant les différentes classes sociales (la Démocratie chrétienne, le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens et dans une moindre mesure l'Alliance agricole belge) et à établir entre elles des compromis censés neutraliser les tensions de classe. Au sein du PSC, l'équilibre entre « familles » est d'ailleurs resté favorable aux conservateurs jusqu'au début des années soixante-dix.

### **B. L'identification à l'État**

La « société civile » dans un premier temps, le parti politique lui-même ensuite, ont été institutionnalisés par les catholiques sous une forme organiciste, établissant un compromis durable entre classes sociales fondé sur la primauté de leur appartenance au monde chrétien par rapport à leur identité sociale.

L'entreprise d'institutionnalisation la plus profonde et la plus durable ne commença qu'au lendemain de la seconde guerre, quand le monde chrétien entreprit de réformer *l'État lui-même* selon une logique organiciste. Cela ne fut possible que parce que le catholicisme politique entretenait des relations étroites avec l'État depuis sa fondation. Les milieux catholiques, on l'a dit, avaient pris part à la création de l'État belge, et lui avaient imprimé sa marque à travers les garanties constitutionnelles offertes aux organisations ecclésiastiques. De plus ils ont entretenu, tout au long de l'histoire de la Belgique, des relations privilégiées avec le sommet de l'État : la complicité des monarques successifs avec les instances ecclésiastiques et les dirigeants politiques catholiques est une constante de l'histoire de la Belgique<sup>21</sup>. Le long règne des cabinets catholiques homogènes entre 1884 et 1914 inaugura en outre une pratique de politisation des organes de l'État qui ne s'est pas démentie depuis lors – et à laquelle les autres partis se sont livrés par la suite. Le poids des traditions explique que les plus anciens corps de l'État (magistrature, haute fonction publique, finance, diplomatie, armée) soient longtemps restés des bastions sociaux chrétiens, et que l'on ait parlé en Flandre d'« État-CVP » comme l'on parlait en Italie d'État-DC<sup>22</sup>.

La situation électorale de la famille sociale chrétienne lui a permis de ne jamais cesser de s'identifier à l'État. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le système électoral majoritaire favorisait les libéraux, en sorte que les catholiques ne furent aux affaires que huit années sur vingt-sept entre 1857 et 1884. Le passage à la représentation proportionnelle en 1899 eut pour effet de consolider durablement la suprématie des catholiques reconquise quinze ans plus tôt. Jusqu'à la première guerre mondiale, les catholiques gouvernèrent sans partage. Le passage au suffrage universel masculin (1893 et 1918) lui fit progressivement perdre sa prééminence électorale, face au développement d'un fort pôle socialiste. Mais les catholiques conservèrent une majorité relative jusqu'à la seconde guerre mondiale, qui leur permit de rester le fondement des coalitions gouvernementales. Le réalignment idéologique du parti libéral dans les années soixante eut pour effet de faire perdre aux

catholiques une part importante de leur électorat conservateur. Mais cela n'a pas affecté leur force politique. La « droitisation » du parti libéral ramenait en effet le PSC-CVP au centre de l'échiquier politique, et lui donnait le statut d'un parti-pivot, autour duquel se sont construites les coalitions gouvernementales, tantôt au centre-droit, tantôt au centre-gauche. En d'autres termes, ce que le PSC-CVP a perdu de puissance électorale dans les années soixante, il l'a regagné grâce à son recentrage et à l'effet de « prime au pouvoir » inhérent à la position pivotale : depuis 1958 et jusqu'en 1999 il a été de toutes les coalitions gouvernementales. Il s'agit là d'un élément essentiel de son identité : sa force électorale et sa position centrale sur l'échiquier politique constituent des atouts majeurs pour l'exercice du pouvoir ; la participation au pouvoir, à son tour, lui a permis d'entretenir son assise électorale, en réformant l'État à son image, et dans son intérêt.

Cela apparaît clairement dans la manière dont sont mis en place, dans l'immédiat après-guerre, les mécanismes de sécurité sociale. Le modèle adopté à cette époque, correspondant essentiellement aux aspirations des sociaux chrétiens, a en effet conféré aux organisations sociales un rôle déterminant : les syndicats et mutualités y font office d'organismes de paiement et de gestion, ce qui a assuré leur force jusqu'à nos jours. Ils sont érigés, dans cette forme singulière d'État providence, en organismes para-publics<sup>23</sup>. Leur rôle se trouve encore consolidé par leur implication dans les mécanismes de concertation socio-économique qui se mettent en place dans les années cinquante. L'émergence d'une logique néo-corporatiste de négociations entre représentants syndicaux et patronaux est un phénomène qui dépasse largement les frontières de la Belgique. Mais il y trouve une intensité rarement atteinte ailleurs, qui doit beaucoup au poids des sociaux-chrétiens. C'est en effet parce qu'ils se sont constamment opposés, et avec succès, au mouvement socialiste qui réclamait un système plus étatisé de sécurité sociale et de planification économique, qu'ils ont pu faire triompher une organisation où l'État ne joue qu'un rôle subsidiaire dans la sphère socio-économique, complétant l'action autonome des organisations sociales<sup>24</sup>.

### ***C. La confusion de la société civile et de l'État***

L'incursion progressive des organisations sociales dans l'État ne s'est d'ailleurs pas limitée au domaine socio-économique. De 1945 à 1958, la vie politique belge était dominée par une polarisation forte entre catholiques et anticléricaux, autour des enjeux de la question royale, de la question sociale puis de la seconde guerre scolaire. Les années soixante furent marquées par l'adoption de « pactes », en matière scolaire et culturelle, qui venaient clôturer les grands affrontements, en démembrant les services publics pour en confier la gestion aux différents piliers. Le choix de la division du domaine public en réseaux concurrents fut déterminant dans l'histoire politique belge : plutôt que de lutter contre les forces centrifuges des piliers en établissant des services publics unitaires, on a choisi de les encourager en partageant le domaine public entre eux. Chacun des « mondes » a ainsi construit, au fil des décennies, son propre réseau d'enseignement, de soins de santé, d'associations culturelles... souvent sous la forme d'un réseau officiel *versus* un réseau libre confessionnel.

La logique de segmentation du domaine public en corps représentant les ordres sociaux, et de négociation permanente entre eux, est directement empruntée à l'idéologie catholique. L'idée selon laquelle l'État ne doit pas diriger lui-même les services publics mais en confier la gestion à des organismes autonomes, selon la logique de subsidiarité, est l'un des traits les plus anciens de la pensée politique chrétienne, ancrée dans sa conception organiciste de la vie sociale<sup>25</sup>. Il faut ajouter que le monde socialiste ne s'est pas réellement opposé à cette stratégie : s'il a à maintes reprises réclamé l'établissement d'un système étatique de sécurité sociale, parfois exigé la prise en charge directe par l'État de secteurs économiques, et tenté d'imposer un service public d'enseignement, ses organisations syndicales et mutuellistes ont aussi entretenu la logique de démembrement des services publics, dont elles tiraient parti autant que leurs homologues chrétiennes<sup>26</sup>. Comparé aux autres partis socialistes européens, le ps belge a toujours eu une inclination peu étatiste, et est resté marqué par une forte tendance campaniliste qui le prédisposait à adopter un système social para-étatique.

Ces choix politiques ont eu une importance cardinale dans la formation du système politique belge contemporain. Et ils expliquent, dans une large mesure, que le monde politique catholique ait pu résister, contre toute attente, au phénomène de sécularisation dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Dans les années soixante-dix, les politologues posaient deux constats parallèles à propos des partis catholiques : ils observaient d'abord que l'appartenance religieuse restait l'un des facteurs primordiaux déterminant le vote social chrétien<sup>27</sup>, et ensuite que la sécularisation progressait à grands pas. De cette double transformation ils déduisaient logiquement que « le psc – toutes choses restant égales – est condamné à une lente mais sûre disparition »<sup>28</sup>. Si le psc a connu une érosion électorale au cours des quarante dernières années (passant d'une moyenne de 30-35% en Communauté française jusque 1961 à une moyenne de 20-25% depuis lors), son déclin n'est pas aussi radical que celui de la pratique religieuse<sup>29</sup>. Les organisations chrétiennes sont parvenues à compenser l'érosion de l'identité religieuse du christianisme en entretenant une identité sociale et culturelle de substitution. Écoles, hôpitaux, syndicats, mutuelles, associations... du pilier chrétien, ont mis en exergue dès les années soixante-dix leur autonomie par rapport à l'Église, de manière à ne pas subir les contrecoups de la déchristianisation. Ils ont construit, avec succès, l'image d'un monde socio-culturel d'origine chrétienne caractérisé par son « attention à la personne » et la qualité de ses prestations. Cette stratégie d'identité religieuse faible, et de transposition dans le domaine socio-culturel des valeurs du christianisme, leur a permis de conserver une très large « clientèle ». Un « christianisme socio-culturel » s'est construit qui a pris le relais du christianisme confessionnel, témoignant d'une remarquable faculté d'adaptation de ces organisations à une société sécularisée. L'implication de nombreux individus dans le monde chrétien, qui ne s'accompagne pas forcément d'une pratique religieuse, continue d'assurer au psc une assise électorale importante<sup>30</sup>. Des études électorales récentes ont montré que le principal facteur qui explique le vote social chrétien depuis les années quatre-vingt est, outre la pratique religieuse, l'existence d'un lien social avec une organisation du pilier chrétien (enseignement, socio-culturel, syndical...)<sup>31</sup>.

### 3. La fonction patricienne du psc, aux sources de sa crise idéologique

Pour nous résumer, on peut dire que le fait le plus marquant dans l'histoire du catholicisme politique en Belgique est sa remarquable stabilité idéologique. Il est vrai que le passage à la démocratie de masse a constitué un profond bouleversement. Le parti bourgeois, élitaire et conservateur des origines connaît, au cours d'une phase longue d'évolution s'étendant de 1893 à 1960, une triple transformation. Sociologique d'abord, quand une aile ouvrière, issue des mouvements sociaux chrétiens, s'intègre au parti, à ses membres et à son électorat ; l'évolution fut lente et a préservé, au moins jusqu'à la fin des années soixante, l'hégémonie interne de la composante bourgeoise. Électorale ensuite quand le réalignment sur la droite du parti libéral ramène les sociaux chrétiens au centre de l'espace politique ; là aussi la transformation fut graduelle, les sociaux chrétiens ne commençant à considérer les socialistes et les libéraux comme des partenaires également dignes de considération qu'au cours des années soixante. Organisationnelle enfin, quand le parti rompt par étapes avec sa structuration en piliers internes pour devenir un parti de membres, centralisé dans son fonctionnement et ses décisions ; évolution qui, une fois encore, ne s'accomplit réellement qu'à la fin des années soixante-dix – quand les « familles » sont interdites et que dix ans d'élection du président au suffrage direct des membres donnent à celui-ci une certaine marge de manœuvre par rapport aux baronnies.

Au-delà de ces ruptures, l'idéologie sociale chrétienne est restée fondamentalement stable. Des premières velléités de rassemblement de notables catholiques dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, l'idéologie politique chrétienne est marquée par une conception organiciste de la vie sociale et le refus corollaire de la lutte des classes. Sans doute cette famille politique est-elle passée, en un demi-siècle, d'une acceptation minimale de l'État à la valorisation de l'État providence ; sans doute a-t-elle, au cours de la même période, progressivement renoncé à ses revendications cléricales pour se transformer en organisation politique laïque ; sans doute s'est-elle ouverte, depuis les années soixante-dix, aux mouvements humanitaires et environnementalistes. Mais ce sont là des tendances générales, qui caractérisent tous les partis politiques et l'ensemble de l'Europe occidentale du XX<sup>e</sup> siècle. Par contraste, ce qui apparaît définir le plus durablement la conception chrétienne du politique, et qui survit à ces grandes transformations, c'est sa conception du social<sup>32</sup>. L'idée selon laquelle la société est composée de groupes aux intérêts complémentaires, et non antagonistes, n'a jamais été remise en cause ; la conviction selon laquelle le politique doit promouvoir la vitalité de ces groupes intermédiaires, ne pas interférer dans leur existence interne, n'agir qu'à titre subsidiaire pour compléter l'action autonome de ces communautés (la famille, l'Église, les organisations sociales, ...) sont et restent des constantes de la pensée chrétienne. Il suffit de les opposer aux visions socialiste ou libérale pour en percevoir la vigueur : là où, par exemple, les socialistes préconisaient le logement urbain et concentré des classes ouvrières, les catholiques recommandaient le maintien de l'habitat des classes laborieuses dans leurs racines territoriales – et les navettes quotidiennes des travailleurs vers les centres de travail ; là où socialistes et libéraux plaident pour la prise en charge publique des enfants dès la naissance, les catholiques réclament la responsabilisation des familles ; là où socialistes et libéraux demandent la reconnaissance de

droits civils et sociaux égaux pour les couples non mariés, les catholiques défendent la famille traditionnelle... Le christianisme politique s'adapte aux transformations morales, mais toujours avec un temps de retard ; la résistance à la modernisation sociale et à l'individualisation des valeurs reste sa caractéristique la plus déterminante<sup>33</sup>.

### **A. Qu'est-ce qu'un parti patricien ?**

Cette remarquable stabilité idéologique est sans doute le trait qui souligne le mieux l'identité profonde du parti social chrétien. Elle correspond à une disposition d'esprit qui, typique du monde catholique bourgeois à l'origine, fut étendu à d'autres catégories sociales par l'action des organisations politiques et sociales chrétiennes. C'est la bourgeoisie catholique qui, au départ, conçoit le monde social dans les termes de la tradition corporatiste : ses convictions et ses intérêts convergent pour défendre une vision solidariste des relations entre groupes sociaux, et une défense des corps intermédiaires qui limite l'action de la puissance publique. La création d'organisations sociales chrétiennes est motivée par la volonté d'institutionnaliser, et donc de pérenniser, ces groupes sociaux traditionnels et leurs relations non conflictuelles. Les bourgeois catholiques utilisent, en d'autres termes, ces « appareils idéologiques para-étatiques » pour diffuser leurs conceptions. La transposition au sein même du parti de cette forme de structuration interclassiste répond à la même logique. Enfin, toutes les réformes de l'État auxquelles les sociaux chrétiens ont pris part se sont inscrites dans cette ligne : l'adoption de la représentation proportionnelle au moment de la construction de la démocratie de masse visait à reproduire la diversité sociale dans l'ordre politique ; la segmentation des services publics en piliers concurrents permettait de préserver cette pluralité du social, transcendant les classes sociales ; l'organisation d'un « dialogue social » dans lequel le gouvernement s'immisçait aussi peu que possible répondait à la même logique ; la fédéralisation de l'État elle-même correspond, dans sa défense de la subsidiarité et des « communautés culturelles », aux tréfonds de la pensée chrétienne. Le « modèle belge », en ce qu'il s'oppose aux grands États centralisés reposant sur des services publics unitaires, une représentation majoritaire et une opposition idéologique gauche-droite tranchée, est profondément empreint des représentations socio-politiques du christianisme – comme les modèles jacobins sont inscrits dans la continuité de la pensée laïque moderne, et les modèles scandinaves de l'esprit de la Réforme. Le substrat socio-culturel belge, empreint des représentations catholiques, a produit des institutions (piliers, État subsidiaire, représentation proportionnelle, fédéralisme...) qui l'entretiennent en retour.

Entre la famille politique sociale chrétienne et l'État belge il y a plus, dès lors, qu'une relation de complicité ; une véritable consubstantialité, pour utiliser un concept théologique. On peut trouver là une manière de définir ce parti qui, par ailleurs, échappe aux catégories traditionnelles. Veut-on le classer sur un axe gauche-droite ? Il apparaît totalement transversal : car on recrute dans ses rangs des mouvements pacifistes, de défense des étrangers ou des « exclus », des mouvements sociaux qui sont souvent plus radicaux que leurs homologues du mouvement socialiste<sup>34</sup> ; mais c'est aussi dans ses rangs que l'on trouve des militants du néo-libéralisme, des intransigeants en matière morale et confessionnelle, voire des sympathisants des thèses racistes<sup>35</sup>. Veut-on le caractériser en fonction de sa structure interne ? On doit concéder alors qu'en maints aspects il s'apparente



à un parti de masse (liens aux organisations sociales et syndicales chrétiennes) mais qu'en maints autres il relève des partis de cadre (poids des notabilités locales dans la confection des listes, relative faiblesse de la discipline de vote...) <sup>36</sup>.

*A priori*, le PSC-CVP semble s'inscrire dans la famille de ce que Duverger a appelé les « partis dominants », c'est-à-dire des partis qui ont joué un rôle fondamental dans la formation de l'État et ont dès lors occupé une position particulière dans le système partisan. Leurs stratégies électorales ont visé à l'occupation continue du pouvoir, si bien qu'ils ne se sont pas tant définis par opposition à leurs concurrents que par identification à l'État <sup>37</sup>. La démocratie chrétienne en Italie, le parti libéral démocrate au Japon, le parti radical sous la quatrième république et le mouvement gaulliste dans les années soixante en France, relèvent de cette catégorie. Le PSC-CVP, s'il peut être rangé dans cet ensemble, en constitue une forme accentuée. Aucun des autres partis dominants analysés par les politologues n'a, en effet, occupé le pouvoir aussi longtemps ; aucun n'a assuré sa prédominance au-delà de la succession des régimes ; aucun n'a, à ce point, marqué l'État de son empreinte idéologique.

L'identification du PSC-CVP à l'État est si profonde qu'il constitue la parfaite antithèse de ce que Georges Lavau appelait les « partis tribunitiens » <sup>38</sup>. Ceux-ci, et au premier chef le parti communiste français qui est à l'origine des travaux de Lavau, sont des partis mus par une conception antagonique de la politique, conçue comme l'institutionnalisation de la lutte des classes. Ils s'identifient clairement à un segment de la société, qui s'oppose à la mainmise de la bourgeoisie sur l'État. En se dressant contre l'« État bourgeois », ils se condamnent eux-mêmes à rester aux marges du pouvoir. La fonction de ces partis est, à l'instar des tribuns de la république romaine, de prendre en charge la protestation de ceux qui ne se sentent pas protégés par l'État. Quand leur pression se fait impérieuse, les partis qui occupent le pouvoir sont d'ordinaire assez clairvoyants pour lâcher les concessions qui évitent que la protestation tourne à la rébellion. Le PSC-CVP est le négatif presque parfait de ce modèle de parti, et le goût de la symétrie incline à le qualifier de parti patricien. Patricien, il l'est d'abord dans son idéologie : ce refus absolu de la lutte des classes, cette volonté d'organiser le compromis permanent entre des « catégories sociales » qu'il veut croire complémentaires plutôt qu'antagoniques. Il est patricien, aussi, dans son organisation interne, caractérisée par la volonté de représenter tous les segments de la société, de reproduire en son sein, en miniature, la solidarité qu'il croit exister entre ordres sociaux. Il est patricien, enfin, dans son rapport au pouvoir : cette stratégie qui vise à ne jamais quitter le gouvernement, jusqu'à s'identifier à l'État. La fonction d'un parti patricien est d'empêcher que la politique traduise le rapport des forces sociales. Structurer la vie sociale d'un côté, par l'entremise des organisations sociales interclassistes ; occuper l'exécutif et coloniser les grands corps de la fonction publique de l'autre côté, en sorte que la société civile et l'État finissent par se confondre.

## **B. La crise de la logique patricienne et le dilemme du psc**

L'épuisement de cette logique patricienne est au cœur de la crise que vivent les sociaux chrétiens<sup>39</sup>. La remise en cause est complète. Elle touche à la fois l'idéologie personnaliste, l'organisation interclassiste et l'occupation du pouvoir, parce que ces trois dimensions sont intimement liées. Les causes lourdes sont bien connues. Il est difficile à un parti qui s'affirme chrétien de se maintenir dans une société qui vit une sécularisation continue ; qui entre même dans une deuxième phase, plus radicale que la première, de désacralisation du politique et des valeurs qui l'animent<sup>40</sup>. Or quand l'identité première du parti s'étirole, les tensions qu'elle permettait d'atténuer ou de dissimuler se ravivent. De gauche, d'aucuns proposent de ramener la démocratie chrétienne dans le giron de la famille socialiste ; de droite, d'autres tentent de la transformer en chapelle latérale du conservatisme. Tout se passe comme si le clivage gauche-droite, éteint par l'idéologie personnaliste pendant plus d'un siècle, prenait discrètement sa revanche. Même le « christianisme socio-culturel », ersatz de l'identité confessionnelle qui a maintenu indemne une « famille chrétienne » pendant une vingtaine d'années, semble désormais impuissant face à ces tensions centrifuges. Quand le pluralisme des valeurs et des références croît continûment, l'adhésion à une mutuelle, une association, une école ou un syndicat chrétiens ne suffit pas à nourrir une fidélité politique au parti qui les a défendus. Les citoyens tendent à devenir aussi « pragmatiques » dans leur choix électoral que dans leurs préférences pour tel ou tel réseau socio-culturel.

La « vague démocratique » qui saisit le monde occidental depuis une trentaine d'années<sup>41</sup> n'épargne pas la Belgique. Les citoyens sont plus individualistes dans leurs décisions politiques et plus exigeants à l'égard de leurs mandataires. La logique d'occupation du pouvoir s'accommode mal des nouvelles aspirations à l'alternance et à la responsabilité. Un parti qui se présente comme le gestionnaire pragmatique de la chose publique, indifférent aux glissements de l'opinion, n'est plus en phase avec l'air du temps.

Face à ces remises en cause fondamentales, le psc navigue à vue. D'un côté, il tente de contenir les tensions sécessionnistes, en rappelant, dans la plus pure tradition personnaliste<sup>42</sup>, que « Son cœur ne bat ni à gauche ni à droite, mais pour celui des gens ». D'un autre côté, il s'efforce de tirer parti des circonstances de l'opposition pour rendre à sa doctrine personnaliste un peu de sa pureté critique. En dénonçant les contradictions du gouvernement laïc sur les politiques d'asile, les budgets sociaux, l'emploi des jeunes, la réforme de la justice ou de la fonction publique... le psc s'efforce d'occuper un terrain que les Verts, associés au pouvoir, ont dû abandonner. Mettre en valeur un « humanisme chrétien » comme ligne de conduite, se faire le porte-parole de « valeurs post-matérialistes » que les exécutifs négligeraient, pourrait rendre au psc une identité idéologique relativement claire et cohérente, et susceptible de drainer de nouveaux électeurs, déçus des promesses non tenues de la coalition arc-en-ciel. Mais une telle ligne convient mieux aux courants démocrates chrétiens qu'aux conservateurs catholiques et risque, à terme, d'aiguiser les tensions internes. La forte structuration d'un pôle écologiste, jouant sur ce même registre et bien implanté dans les terreaux associatifs que convoitent les démocrates chrétiens, rendent encore un peu plus difficile cette stratégie.

De là procède le dilemme des sociaux chrétiens. En un sens, ils ressemblent trop aux partis qui forment la coalition pour se définir une identité idéologique et un rôle politique propres. La mise en place d'une équipe gouvernementale qui traverse le clivage gauche-

droite et tente de dégager des compromis permanents entre catégories sociales concurrentes est, en quelque sorte, l'accomplissement de ce personnalisme défendu avec constance par les sociaux chrétiens. Le seul élément de son héritage qui continue de le distinguer nettement de ses concurrents<sup>43</sup>, son identité chrétienne, est quant à elle trop particulariste, trop éloignée des valeurs dominantes pour fonder à lui seul un projet politique. Trop singulier pour être assimilable par d'autres partis, mais trop commun pour apparaître comme une alternative, le PSC est pris au piège de sa propre idéologie.

---

## Notes

<sup>1</sup> Ce chapitre est une version remaniée d'un *Cahier du Cevipol*, publié sous le titre « Qu'est-ce qu'un parti patricien ? Une approche généalogique du parti social chrétien » en 1999. Une version plus synthétique a paru, sous le titre « Grandeur et décadence d'un parti patricien » dans la revue *Politique*, en février 2000.

<sup>2</sup> Voir J. BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas : 1918-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1973.

<sup>3</sup> Voir M. VAN DEN WIJNGAERT et B. HENAU, « De « catholique » à « chrétien et populaire » (1936-1951) » et J.-L. JADOULLE, « L'évolution du programme du PSC-CVP (Noël 1945-1968) », in W. DEWACHTER et al. (Eds), *Un parti dans l'histoire, 50 ans d'action du parti social chrétien*, Gembloux, Duculot, 1996, pp. 33-52 et pp. 343-364.

<sup>4</sup> Voir *ibid.* et E. LAMBERTS, « L'influence de la démocratie chrétienne en Belgique sur l'ordre politique », in E. LAMBERTS (Ed.), *Christian Democracy in the European Union*, Leuven, Leuven University Press, Kadoc-Studies, 1997, pp. 254-269.

<sup>5</sup> Voir notamment, parmi ses ouvrages traduits en français, N. Bobbio, *Libéralisme et démocratie*, trad. de N. Giovannini, Paris, Cerf, 1996 et « La révolution française et les droits de l'homme », in *L'État et la démocratie internationale*, édition établie par M. Telò, trad. de N. Giovaninni, P. Magnette et J. Vogel, Bruxelles, Complexe, 1998, pp. 123-141.

<sup>6</sup> Le théoricien américain du conservatisme Robert Nisbet voit plus largement dans cette défense des « corps intermédiaires » le trait le plus stable de la pensée conservatrice. Cf. R. NISBET, *Conservatism : Dream and Reality*, Milton Keynes, Open University Press, 1986.

<sup>7</sup> Voir J.-M. MAYEUR, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1972, Vol. XXVII, pp. 483-499.

<sup>8</sup> Voir les quelques pages que Pierre Rosanvallon consacre aux débats sur les modes de scrutin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Belgique, dans *Le peuple introuvable, Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 113-116. Voir aussi J. STENGERS, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 » et P. MAGNETTE, « Un siècle de gouvernement proportionnel en Belgique », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (Eds), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000, pp. 129-143 et 145-160.

<sup>9</sup> Voir Z. STERNHELL, *Ni gauche, ni droite, Aux origines du fascisme français*, Bruxelles, Complexe, rééd. 2000. Et, plus ancien et moins critique, J.-L. LOUBET DEL BAYLE, *Les anticonformistes des années trente*, Paris, Seuil, 1969.

- <sup>10</sup> Voir la description sympathique, comportant de nombreuses citations, qu'en donne J.-L. JADUILLE, « L'évolution du programme du PSC-CVP (Noël 1945-1968) », *art. cit.*
- <sup>11</sup> Voir P. LUCARDIE et H.-M. TEN NAPEL, « Between Confessionalism and Liberal Conservatism : the Christian Democratic Parties of Belgium and the Netherlands », in D. HANLEY (Ed.), *Christian Democracy in Europe*, London/New York, Pinter, 1994, pp. 51-70.
- <sup>12</sup> Voir M.-T. COENEN et S. GOVAERTS (Eds), *Le rassemblement des progressistes*, Bruxelles, De Boeck, 1999.
- <sup>13</sup> Voir P. DELWIT et J.-M. DE WAELE (Eds), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2e édition, 1997.
- <sup>14</sup> Voir P. MAGNETTE, « Qu'est-ce que le réformisme ? », in P. DELWIT et H. LEPAIGE (Eds), *Les socialistes et le pouvoir*, Bruxelles, Labor, 1998, pp. 25-56.
- <sup>15</sup> C'est la thèse qui domine l'article de D.-L. Seiler, « Un État entre importation et implosion : consociativité, partitocratie et lotissement dans la sphère publique belge », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE et P. MAGNETTE (Eds), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, pp. 15-51.
- <sup>16</sup> Voir R. REMOND, *Religion et société en Europe*, Paris, Seuil, 1998.
- <sup>17</sup> Le cardinal de Méan demandait au Congrès national l'inscription dans la constitution de la liberté d'exercice public et d'organisation du culte, la liberté de l'enseignement, la liberté d'association et la prise en charge par l'État des traitements ecclésiastiques, toutes exigences qui furent entendues par le constituant. Voir sa lettre citée *in extenso* dans X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1997, pp. 119-122.
- <sup>18</sup> Voir J. MEYNAUD, J. LADRIERE et F. PERIN (Eds), *La décision politique en Belgique*, Paris, Armand Colin/Fondation nationale des sciences politiques, 1965, qui écrivent p. 25 : « La tendance générale du catholicisme belge a été de constituer un réseau d'organisations à fonction protectrice ; l'idée implicite (...) est que la vie religieuse, pour se maintenir, doit pouvoir se développer à l'intérieur d'un milieu social favorable et qu'il s'agit donc (...) de créer, dans chaque domaine de la vie collective, un réseau institutionnel approprié ».
- <sup>19</sup> Voir L. DE WINTER, « Le Christelijke volkspartij », in P. DELWIT et J.-M. DE WAELE (Eds), *Les partis politiques en Belgique*, op. cit., pp. 63-80.
- <sup>20</sup> Voir J. SMITS, « Les standen dans les partis sociaux chrétiens », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1986, n° 1134-1135, 84 pp.
- <sup>21</sup> Voir E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours, Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, trad. de S. Govaerts, Bruxelles, Labor, 1987.
- <sup>22</sup> Voir L. DE WINTER, « Le Christelijke volkspartij », *art. cit.*
- <sup>23</sup> Voir G. VANTHEMSCHE, *La sécurité sociale en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 1994.
- <sup>24</sup> Voir M. DUMOULIN, « L'influence des démocrates-chrétiens dans l'ordre socio-économique en Belgique », in E. LAMBERTS (Ed.), *Christian Democracy in the European Union*, op. cit., pp. 328-335. Et pour une comparaison internationale qui classe la Belgique parmi les systèmes « conservateurs » de protection sociale (par opposition aux systèmes libéraux et sociaux-démocrates), voir G. ESPING-ANDERSEN, *Les trois mondes de l'État providence*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- <sup>25</sup> Pour une interprétation et une apologie de ce principe par l'une des représentantes de la pensée ultra-conservatrice en France voir C. MILLON-DELSOL, *L'État subsidiaire*, Paris, PUF, 1987.
- <sup>26</sup> Voir P. DELWIT, « Le pragmatisme du socialisme belge », in M. LAZAR (Ed.), *La gauche en Europe depuis 1945, Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, pp. 215-235.
- <sup>27</sup> Pour une analyse récente de cette « variable lourde » du vote conservateur, voir D. BOY et N. MAYER (Eds), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de sciences-po, 1996 et Ph. BRAUD, *Etes-vous catholique ?*, Paris, Presses de sciences-po, 1999.
- <sup>28</sup> D. L. SEILER, *Le déclin du « cléricalisme »*, *Structure du comportement politique du monde catholique wallon*, Bruxelles, Institut belge de sciences politiques, 1975, p. 310.
- <sup>29</sup> Voir les contributions de Pascal Delwit et de Lieven De Winter et Patrick Dumont dans cet ouvrage.

<sup>30</sup> P. PASTURE, « Entre Église et citoyen : le PSC-CVP et sa base organisée », in W. DEWACHTER et al., *op. cit.*, pp. 265-295.

<sup>31</sup> Voir J. BILLIET, « Les électeurs du PSC et du CVP », in W. DEWACHTER et al., *op. cit.*, pp. 297-325.

<sup>32</sup> Cela nous paraît constituer le point commun aux quatre « traits constitutifs » des partis démocrates chrétiens que relève D. L. Seiler, *Les partis politiques en Europe*, Paris, PUF, 1978, pp. 56-65 : l'interclassisme et l'horizontalité sur l'axe gauche-droite procèdent d'une conception organique du social ; la position centrale sur l'échiquier électoral et le projet politique centriste en sont des corollaires.

<sup>33</sup> Voir la contribution de Lieven De Winter et Patrick Dumont dans cet ouvrage.

<sup>34</sup> Ce que l'on explique généralement comme une conséquence de l'humanisme chrétien : la valorisation de la personne humaine inhérente au christianisme aurait pour conséquence des prises de position radicales sur des questions où la dignité humaine paraît en cause : immigration, guerre et paix, exclusion sociale... Positions qui ne sont pas incompatibles, dans le système de valeurs chrétien, avec un conservatisme moral et social affirmé. Voir D. BOY et N. MAYER, *op. cit.*

<sup>35</sup> Les connexions de membres du CEPIC avec des groupuscules xénophobes d'extrême droite dans les années soixante-dix était contemporaine de la participation de militants chrétiens aux mouvements pacifistes ou révolutionnaires d'extrême gauche. Depuis lors, l'éventail s'est réduit aux deux bords.

<sup>36</sup> Voir W. DEWACHTER, « L'ancrage de la démocratie chrétienne en Belgique », in E. LAMBERTS (Ed.), *op. cit.*, pp. 154-173. Voir aussi la contribution de Pascal Delwit et Benoit Hellings dans ce volume.

<sup>37</sup> Voir M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

<sup>38</sup> Voir G. LAVAU, *À quoi sert le Parti communiste français ?*, Paris, Fayard, 1981.

<sup>39</sup> Il va de soi que la crise est d'ampleur très différente pour le PSC et le CVP. Ce dernier conserve un ancrage social beaucoup plus large et se situe dans un contexte politique beaucoup plus favorable aux conservateurs. L'instrumentalisation du flamingantisme, dans une situation marquée par la pression du Vlaams Blok, constitue une autre source de complication, que ne connaît pas le PSC. La distanciation croissante entre les deux ailes représente toutefois un danger de plus pour un PSC qui n'aurait jamais pu jouer son rôle patricien sans le soutien constant du CVP.

<sup>40</sup> Voir M. GAUCHET, *La religion dans la démocratie*, Parcours de la laïcité, Paris, Gallimard, 1998.

<sup>41</sup> Voir R. INGLEHART, *Modernization and Post-Modernization : Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

<sup>42</sup> Pour une réinterprétation du personnalisme proche du PSC, voir V. TRIEST, *Plus est en l'homme, le personnalisme vécu comme humanisme radical*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 2000.

<sup>43</sup> Voir la contribution de Lieven De Winter et Patrick Dumont dans ce volume.



# Le « centre » : histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC

Paul WYNANTS

« C'est clair que ce n'est pas clair au PSC ». Cette formule de Hervé Doyen, bourgmestre social chrétien de Jette<sup>1</sup>, est emblématique de mon propos. Je m'en expliquerai en trois temps. Tout d'abord, je pointerai brièvement quelques difficultés auxquelles se heurte l'analyste, lorsqu'il tente de situer le PSC sur l'axe gauche-droite. Ensuite, de manière plus substantielle, je retracerai le parcours des sociaux chrétiens francophones en ce domaine, de 1945 à nos jours. Enfin, je tenterai de dresser un inventaire des problèmes que son centrisme a posés au PSC au cours des vingt dernières années.

## 1. Les difficultés de l'analyse

*A fortiori* s'il intègre la dimension historique à sa démarche, le chercheur qui essaie de positionner le parti social chrétien sur l'axe gauche-droite bute sur un certain nombre d'obstacles. Ces derniers tiennent à la nature du PSC et à l'évolution que ce parti a connue. Ils s'expliquent également par la polysémie du concept de « centre ».

Les caractéristiques de la formation sociale chrétienne, mises en lumière par Daniel-Louis Seiler, révèlent un premier faisceau de complexités. Tout d'abord, le PSC affirme son

orientation interclassiste : il se veut représentatif de toutes les couches de la société, appelées à collaborer – en dépit de leurs intérêts différents ou divergents – en vue du bien commun. Ensuite, il a l'ambition d'être un parti horizontal : il entend couvrir un large spectre d'opinions, allant de la gauche à la droite, en vue de les concilier. Enfin, cette propension médiatrice lui confère une position pivotale sur l'échiquier politique, ainsi qu'une vocation de parti gouvernemental : comme les sociaux chrétiens aiment à le rappeler, les solutions négociées dans leurs rangs peuvent préfigurer les compromis dégagés ultérieurement au sein des coalitions. De ce qui précède, il résulte que le parti entretient une relation particulière, sinon paradoxale, avec l'axe gauche-droite. *Ad intra*, il a plutôt tendance à répudier ce clivage, source de divisions intestines, en le déclarant obsolète ou non pertinent. *Ad extra*, il est bien obligé de s'y référer pour mettre en évidence une de ses spécificités : une position d'intermédiaire entre les deux pôles. En poussant le constat plus avant, on peut se demander à quel type de centrisme mène ce rapport ambivalent à la ligne de fracture socio-économique. Ne serait-ce pas un centrisme assez indéfini dans son contenu, mais qui, simultanément, s'autoproclame « radical » ? Certaines déclarations récentes d'André Antoine<sup>2</sup> pourraient le donner à penser.

L'évolution historique qu'a traversée la famille sociale chrétienne ne simplifie pas le décryptage de ses positions : ainsi, à titre d'exemple, des interférences communautaires ont affecté la manière dont le PSC a géré les divergences entre son aile gauche et son aile droite. À cet égard, francophones et néerlandophones se distinguent les uns des autres, depuis des décennies, par quelques traits. En Wallonie et à Bruxelles, la tendance démocrate chrétienne<sup>3</sup>, minorisée, est plus radicale, d'autant qu'elle est confrontée à une mouvance conservatrice influente, fréquemment structurée elle aussi. En Flandre, au contraire, grâce au rôle d'interfaces efficacement joué par les autres *standen*, mieux organisés qu'au sud du pays, et à la communion des différents milieux au sein du mouvement flamand, le CVP présente un profil plus authentiquement centriste<sup>4</sup>. C'est pourquoi, avant le distanciellement de 1968, il contribue à lisser les aspérités au sein d'un parti national, en exerçant une influence modératrice. Lorsqu'après le *Walen buiten*, les francophones se retrouvent face à eux-mêmes, il leur est bien difficile d'échapper aux « raideurs du manichéisme primaire pour les verdicts sans rémission », selon la formule de Pol Vandromme : la « comptabilité chafouine et hargneuse » entre démocrates chrétiens et conservateurs, évoquée par le même auteur<sup>5</sup>, s'avère plus malaisée à éviter, puisque la confrontation entre les deux blocs est souvent directe. Dès lors, au compromis, produit d'une laborieuse synthèse, risque tôt ou tard de succéder soit l'absence de ligne consensuelle, soit un centrisme imposé d'en haut, qui stérilise la créativité doctrinale du parti. Comme on le verra dans la deuxième section, le PSC n'a pas réussi à échapper en tout temps à de telles impasses, suivies il est vrai de revirements. Quoi qu'il en soit, il paraît assez évident qu'une ligne brisée est plus difficile à reconstituer et à interpréter qu'une droite.

Enfin, même pour le spécialiste, la polysémie du concept de « centre » est quelquefois déroutante. Cette notion fait partie d'un vocabulaire politique malléable qui, selon les locuteurs, les moments et les enjeux, peut recevoir des contenus très différents. Ainsi le « centre », tel qu'un Pierre Harmel le conçoit, renvoie à une position modérée, qui cherche à allier l'efficacité du marché aux correctifs requis par la solidarité. Il est foncièrement différent du « centrisme lucide et responsable » dont le CEPIC se revendique dans les années soixante-dix, qui masque un programme nettement orienté à droite.

Pourquoi, dès lors, continuer à utiliser des concepts dont certains acteurs affirment qu'ils sont dépassés ? J'y vois au moins deux raisons. D'une part, à condition de déterminer ce



qu'elles recouvrent aux différentes époques, les notions de gauche, de centre et de droite demeurent pertinentes en histoire politique, ainsi que l'a clairement démontré Jean Stengers. D'autre part, aujourd'hui encore, elles constituent des références usuelles pour l'opinion publique, comme le confirment des publications de Paul Claeys et de ses collaborateurs. C'est pourquoi, malgré la difficulté de l'entreprise, je me jeterai à l'eau, en essayant de reconstituer le parcours du parti social chrétien de ce point de vue.

## 2. L'itinéraire du psc

### A. 1945-1968

Durant ce quart de siècle, le psc-cvp est conduit par la génération qui a pris ses rênes dans l'immédiat après-guerre. Son projet politique est, souligne justement Wilfried Martens, « een visie die *niet* kan gesitueerd worden in het centrum »<sup>6</sup>. En d'autres termes, le psc-cvp ne se définit pas comme une formation centriste, mais comme un parti de bien commun. La notion de bien commun est héritée de la théologie thomiste, réaffirmée par Léon XIII, et des penseurs démocrates chrétiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est reprise par la doctrine sociale de l'Église, puis par le courant personnaliste. Elle ne désigne pas un intérêt général abstrait, mais le bien de chacun réalisé pour tous. Il s'ensuit qu'un parti de bien commun s'adresse aux différents milieux, en vue d'en défendre les intérêts légitimes. Il cherche aussi à atteindre un point d'équilibre ou à dégager une synthèse dans les matières controversées, lorsqu'il y a antagonisme des positions. La transaction est négociée entre des pôles plus ou moins nettement identifiés. Depuis 1945, ce ne sont pas des *standen*, surtout du côté francophone, puisque ceux-ci n'ont plus, du moins en principe, de représentation directe dans les organes du parti. Il s'agit plutôt de tendances, ultérieurement appelées « familles » : soit une gauche démocrate chrétienne, en connexion avec le mouvement ouvrier chrétien (MOC) ; une droite conservatrice, qui relaie les vues de la bourgeoisie et, plus encore, celles des classes moyennes ; enfin, un « marais » qui refuse toute étiquette, mais est surtout peuplé de notables. Avant 1968, la coexistence des tendances garantit-elle un équilibre harmonieux dans la doctrine, dans les structures internes et dans la pratique politique des sociaux chrétiens ? Rien n'est moins sûr.

La doctrine ? Elle est énoncée en 1945 dans le célèbre « Programme de Noël ». Jusqu'à la fin des *sixties*, elle ne connaît que des inflexions mineures, dues à la conjoncture plus qu'à des changements d'orientation. En matière socio-économique, elle ne se situe pas vraiment « au juste milieu ». Les analystes la positionnent au centre gauche, parfois même dans la mouvance progressiste. Cinq éléments contextuels expliquent cette hardiesse relative dans l'énoncé des principes. Je les citerai par ordre croissant d'importance : l'influence intellectuelle du rapport Beveridge ; l'aspiration au renouveau, qui suit temporairement la Libération ; la nécessité de parachever le *Welfare State* et l'économie de concertation, dans le sillage du Pacte social de 1944 ; les ouvertures réformistes obtenues, à l'arraché, par les jeunes des mouvances *La Relève* et *Het Westen*, ainsi que par « l'architecte du cvp », Paul-Willem Segers ; enfin et surtout, la volonté de couper l'herbe sous le pied à un concurrent redouté avant les élections de février 1946 : l'Union démocratique belge, perçue comme une dissidence progressiste du parti social chrétien.

À mesure que le contexte se transforme, on assiste cependant à « un affadissement de l'idéologie généreuse qui caractérise le Programme de Noël », ainsi que le fait observer Joseph Verhoeven<sup>7</sup>. Cette dilution est frappante de 1950 à 1954, sous les gouvernements sociaux chrétiens homogènes : elle ne s'explique donc pas par la pratique de la coalition. Elle est parfois accentuée par l'agenda politique, mais ce dernier n'en est nullement la cause ultime. L'estompement dont il s'agit est voulu par des éléments conservateurs, voire réactionnaires, que le parti croit devoir intégrer ou réintégrer après 1945. Il résulte aussi de l'exercice fréquent du pouvoir qui, souligne Emiel Lamberts, pousse les sociaux chrétiens à adopter une attitude assez conservatrice, en jouant un rôle de garants de l'ordre établi. C'est seulement, note Wouter Beke, « lorsque ce pouvoir est en péril que le parti réaffirme les principes qui lui sont propres »<sup>8</sup>. Bref, la doctrine, assez progressiste, est largement déconnectée de l'action, au risque de se réduire parfois à des formules incantatoires.

Les structures du parti ? De 1945 à 1968, le PSC apparaît à cet égard comme plus « à droite » que le CVP. Pendant les vingt premières années, la présidence de l'aile francophone est exercée successivement par trois conservateurs : Augustin Roberti, Paul Herbiet et Charles Derbaix. Entre 1964 et 1968, elle revient à deux « sans famille » d'origine bourgeoise : Pierre Harmel et Albert Parisis. Les « amis du moc » sont réduits à la portion congrue au comité national, ancêtre du comité directeur : ils détiennent un sixième des mandats francophones jusqu'en 1949, un cinquième jusqu'en 1960 et n'atteignent péniblement le tiers qu'en 1966-1967. De même, leur part dans la représentation parlementaire du PSC oscille entre 11 et 15 % de 1946 à 1954. Elle n'approche les 30%, sans les atteindre, que dans la seconde moitié des années soixante. À la différence de ce qui se passe en Flandre, mais dans la continuité de l'entre-deux-guerres, c'est un bloc conservateur qui domine les instances sociales chrétiennes de Wallonie et de Bruxelles : les mandataires issus des classes moyennes, dans une certaine mesure aussi ceux du monde agricole, se rangent habituellement aux côtés de la droite bourgeoise. Pareil déséquilibre entraîne des effets pervers pour le moc : une partie de ses membres et, plus encore, de ses militants refuse toute « inféodation » au PSC jusqu'à la lutte scolaire de 1954-1958, ce qui accroît la sous-représentation de la tendance progressiste. Dès lors, les tirades réitérées d'un Jo Gérard sur « l'emprise de la démocratie chrétienne » ou sur l'omnipotence, dans l'appareil, des « marxistes planants et planifiants » relèvent de la mystification pure et simple.

La pratique politique ? Elle est oscillante. Les coups de barre à droite, parfois très nets, suscitent de vives réactions aux syndicats chrétiens (csc), qui guerroient pour en atténuer les effets. Cette attitude défensive leur vaut pourtant l'opprobre du *Rappel* et de *La Libre Belgique*. Plus rares, les politiques de centre gauche entraînent la cristallisation d'une tendance droitiste, qui agite le spectre de la dissidence et dont certains éléments passent à l'acte. On relève, dès lors, des épisodes de grande confusion, au cours desquels la lutte entre tendances fait rage, avant de conduire à une défaite électorale. Analysons quelques moments-clés de cette longue période.

Le gouvernement Spaak (mars 1947-juin 1949) n'a pas d'équivalent depuis 1925-1926 : il associe le PSC-CVP, qui vient d'être relégué dans l'opposition pendant un an et demi, aux socialistes. Il réalise des réformes de structures demandées par les salariés, mais sa politique en matière de fiscalité et de contrôle des prix suscite l'ire des indépendants. Dans le parti, elle est dénoncée par la droite conservatrice comme « ouvriériste ». Au sud du pays, celle-ci menace de déposer des listes dissidentes, placées sous le patronage de René de Dorlodot, sénateur « catholique indépendant » de Charleroi, avec le soutien du *Rappel* et de *La Libre Belgique*. Dans la capitale, le futur député Paul Vanden Boeynants et le publiciste Jo

Gérard, directeur de l'hebdomadaire *Vrai*, fondent en 1949 un Comité pour le redressement du psc, parti qui, selon eux, serait tombé aux mains de la « canaille marxiste ». Pour contenir les forces centrifuges, les sociaux chrétiens francophones commencent à virer de bord, en abandonnant le centre gauche. La polarisation croissante sur la question royale les rejette vers la droite de l'échiquier. En dépit des réticences de certains mandataires, le retour de Léopold III devient la priorité par excellence, avec en perspective la conquête d'une majorité absolue. Les vues généreuses du Programme de Noël sont littéralement envoyées au placard.

Le coup de barre à droite se poursuit au lendemain du difficile règlement de la question royale, assuré par le gouvernement Duvieusart, mais jugé inacceptable par une large frange de l'opinion catholique. Les ultra-léopoldistes exigent une épuration, qui pourrait dégénérer en chasse aux sorcières pour les démocrates chrétiens, déjà minorisés. Il faut que Louis Dereau, secrétaire général de la csc, monte au créneau pour protéger ses amis politiques. Finalement, la Saint-Barthélemy, tant redoutée par le moc, se réduit à un léger coup de balai, sous la forme d'une mise à l'écart temporaire des modérés du cabinet Duvieusart.

Les gouvernements homogènes psc-CVP dirigés par Joseph Pholien et par Jean Van Houtte (août 1950-avril 1954) concrétisent les projets scolaires de Pierre Harmel, dont la démocratisation des études est une composante indéniable. En matière socio-économique, pourtant, ils pèchent par leur immobilisme : les mesures hardies souhaitées par la csc s'embourbent ou ne voient pas le jour. C'est la droite molle qui donne le ton. Dans un parti toujours traumatisé par l'affaire royale, l'air est difficilement respirable pour les démocrates chrétiens. En 1953, Vincent Foucart, ancien président national de la JOC, permanent syndical de la csc et militant du psc, mande ainsi à August Cool : « Nos amis politiques rencontrent aujourd'hui des difficultés énormes pour rester eux-mêmes au sein d'un parti dont une grosse partie est à tendance réactionnaire, conservatrice. Nous subissons (...) cette situation pour des raisons de religion »<sup>9</sup>. De guerre lasse, la csc, temporairement alliée à la FGTV, adresse des coups de semonce à la majorité. La riposte s'organise aussitôt dans la droite bruxelloise. En septembre 1953, le député psc André Saint-Remy, l'ancien député Emile Welter et quelques autres créent le Rassemblement social chrétien de la liberté, dont ils veulent faire un groupe de pression interne au parti, afin d'y combattre « les accents trop marxistes ». Comme la direction nationale leur refuse ce droit, ils font dissidence en 1954, obtenant un siège à la Chambre pour Saint-Remy. Certes, à la suite de la lutte scolaire, l'intéressé réintègre le psc. Mais c'est pour y créer avec d'autres, dès avril 1955, un « mouvement d'idées et d'action sociales », en vue de contrebalancer « l'influence excessive » de l'aile progressiste du parti. Le mic (Mouvement chrétien des indépendants et des cadres) n'est plus désavoué – ne faut-il pas rassembler toutes les forces d'opposition au gouvernement Van Acker ? – alors qu'il est idéologiquement très marqué à droite. S'y côtoient des ultras, tel Pierre Nothomb, des éléments aux accents poujadistes, comme Paul Vanden Boeynants et Louis Zurstrassen, ainsi que des conservateurs bon teint, à l'instar d'un Eugène Charpentier ou Désiré Lamalle. Bref, l'inconsistance des gouvernements homogènes, dénoncée par tous, suscite des frustrations qui, à leur tour, perpétuent la bipolarisation dans le parti.

Aussi l'union sacrée contre la coalition socialo-libérale (avril 1954-juin 1958) masque-t-elle bien des lézardes. Les composantes du MOC, en particulier la CSC, occupent les avant-postes au sein du Comité national de défense des libertés démocratiques et dans la lutte contre « l'étatisme » du ministre Troclet, en matière de sécurité sociale. À raison d'ailleurs, la droite les suspecte de vouloir toucher les dividendes politiques de leur loyalisme envers le pilier catholique. La cléricalisation du parti, qui résulte du combat mené contre les projets Collard, ne rassure pas davantage les démocrates chrétiens : les conservateurs de Bruxelles et de Liège ne dissimulent pas leur inclination pour une politique de revanche scolaire qui, par la bande, leur permettrait de marginaliser davantage l'aile gauche du PSC. C'est avec colère que les progressistes chrétiens voient leurs amis liégeois tenus à l'écart de la liste élaborée en vue du scrutin législatif du 1<sup>er</sup> juin 1958. D'une pacification scolaire, le MOC espère néanmoins que résulteront des avancées en matière socio-économique, tandis que l'ACW, son équivalent flamand, désire engranger en sus l'un ou l'autre succès au plan communautaire. Élargi aux libéraux, le gouvernement Eyskens (novembre 1958-mars 1961) avance bien moins sur le premier terrain que sur le second : la suppression du volet linguistique des recensements se profile à l'horizon.

Il n'empêche que, pour la gauche chrétienne, des perspectives moins défavorables semblent se dessiner. Tout d'abord, en Flandre comme en Wallonie, les intellectuels catholiques sont de plus en plus gagnés au keynésianisme : ils mettent l'accent sur la modernisation des structures économiques et sur le dynamisme de la politique sociale, qui impliquent l'une et l'autre un rôle plus actif de l'État, afin d'orienter le marché et d'accroître l'offre de biens collectifs. Ensuite, le président national du PSC-CVP, par ailleurs rival du Premier ministre Gaston Eyskens, se montre réceptif aux vues réformistes d'un André Oleffe, leader du MOC et figure de proue de la Commission bancaire, ou encore à celles d'un François Persoons, tête pensante de *La Relève*. Ces influences transparaissent dans le discours de Louvain (26 mai 1960), par lequel Théo Lefèvre désavoue la politique assez libérale du gouvernement, avant de plaider implicitement pour un renversement d'alliance avec les socialistes. Enfin, la conjoncture crédibilise doublement un virage vers le centre gauche : d'une part, la CSC fait la preuve de sa modération, en ne participant pas à la « grève du siècle » contre la loi unique, sans cacher pour autant sa profonde insatisfaction devant les amendements péniblement obtenus en la matière ; d'autre part, les conservateurs se discréditent en soutenant vainement les efforts du Palais, tendant à instaurer un « gouvernement d'affaires » sous l'égide de Paul Van Zeeland, au plus fort de la crise congolaise. Le résultat des urnes (26 mars 1961) est clair : l'orientation Eyskens est désavouée par la perte de huit sièges de députés sociaux chrétiens, dont six en Wallonie et à Bruxelles. La voie semble toute tracée pour une coalition « travailliste » : le gouvernement Lefèvre-Spaak (avril 1961-mai 1965).

Le PSC francophone parviendra-t-il à assumer, sans heurts, une politique de centre gauche ? Très vite, le doute s'installe. La droite cherche un contrepoids à Théo Lefèvre : elle propulse Paul Vanden Boeynants à la présidence du PSC-CVP. C'est là le début d'un processus de *verrechtsing* (ou coup de barre conservateur). Bientôt, l'essentiel des débats au comité national du parti consiste en réquisitoires contre l'action du Premier ministre. Le virage à droite s'accroît après la création du PLP-PVV, en octobre 1961 : l'aile conservatrice du PSC-CVP se sent menacée, du côté francophone surtout, par la stratégie d'Omer Vanaudenhove. Comment éviter la bipolarisation socio-économique de type anglo-saxon, délibérément recherchée par le président libéral, qui lui permettrait de fédérer – dans un parti désormais ouvert aux chrétiens – les défenseurs de l'initiative privée face aux tenants du

« travaillisme » ? Comment surtout empêcher le décrochage des classes moyennes catholiques, que Th. Lefèvre prend à rebrousse-poil en les qualifiant de « mauvaise graisse » ? La pertinence de ces appréhensions se vérifie à l'analyse du scrutin du 23 mai 1965, dont la droite du psc sort traumatisée.

Voilà qui risque de ruiner la tentative de rééquilibrage interne entreprise par la démocratie chrétienne. À son tour, le moc sort ses griffes. En 1964, il dément vigoureusement l'affirmation de la presse conservatrice, selon laquelle la tendance bourgeoise procurerait au psc plus de la moitié de son électorat : 55 à 58 % de ce dernier est, martèle-t-il, constitué de salariés et d'appointés. Chiffres à l'appui, le moc dénonce en outre sa sous-représentation dans les organes du parti, ainsi que les manœuvres droitières visant à écarter ses amis politiques, soit de comités d'arrondissement, soit de places en ordre utile sur les listes électorales. Dans deux arrondissements wallons, les démocrates chrétiens mettent d'ailleurs sur pied leur organisation spécifique, avec sections locales et affiliations individuelles : si le Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC) de Charleroi se bat encore au sein du psc, la Démocratie chrétienne liégeoise (DCL) est obligée de présenter sa propre liste aux élections communales d'octobre 1964, dans la Cité ardente. Le MTC et la DCL promeuvent une éphémère tentative de structuration de l'aile gauche du parti, sous le nom de Fédération de la démocratie chrétienne wallonne, en mars 1966. Au psc, les tensions internes ne s'apaisent nullement.

## **B. 1968-1972**

En 1968, après la chute du gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq et le distanciellement envers le cvp, la situation du parti, en recul depuis une décennie, paraît à tout le moins problématique. Tout d'abord, la formation sociale chrétienne ne parvient pas à récupérer la frange conservatrice de son électorat passée au PLP. Ensuite, la percée des partis fédéralistes – FDF et Rassemblement wallon – lui taille les croupières. Elle se solde par un exode de jeunes intellectuels, mais aussi par un affaiblissement de l'aile gauche, évident lors des élections communales d'octobre 1970, marquées par la constitution d'assez nombreux cartels rw-démocratie chrétienne et par le ralliement au FDF de la Démocratie bruxelloise, pilotée par François Persoons. Enfin, le président Léon Servais ne réussit pas à mettre en chantier la rénovation du psc. C'est pourquoi il fait l'objet, en novembre 1970, d'un « coup d'État » et se retrouve flanqué d'un Directoire, présidé par Charles Hanin. Cette sorte de comité de salut public tente de redresser la barque sociale chrétienne en lançant un programme axé sur « la nouvelle société », une thématique largement inspirée des vues du Premier ministre français Jacques Chaban-Delmas, mais l'opération tourne court. Certes, le psc n'entend plus être un parti de bien commun, dénomination vieillotte en un temps où les références à la doctrine sociale de l'Église s'estompent, mais il ne parvient pas encore à se doter d'une nouvelle identité.

Les incertitudes qui pèsent sur son avenir sont d'autant plus grandes que se développent des manœuvres de déstabilisation, tendant à recomposer le paysage politique par une bipolarisation gauche-droite, tandis qu'une tentative ultérieure de consolidation, sur une position de centre gauche cette fois, est vouée à l'échec. Voyons cela de plus près en reprenant le fil des événements. En mars 1969, Paul Vanden Boeynants annonce son intention de lancer « une constellation politique nouvelle », sous la forme d'un grand parti à la fois unitariste et conservateur, qui réunirait les « éléments sains » du PSC-CVP et du PLP-PVV, en vue de lutter contre la gauche et contre les forces centrifuges menaçant l'avenir du pays. Il éveille l'intérêt d'Omer Vanaudenhove. Cependant, il se heurte à l'opposition catégorique des libéraux anticléricaux, de la démocratie chrétienne et, surtout, du CVP. Le mois suivant, après que la 51<sup>ème</sup> semaine sociale du MOC ait vu s'exprimer des positions assez radicales, des dirigeants régionaux des organisations ouvrières chrétiennes et des intellectuels fondent le mouvement Objectif 72 Wallonie-Bruxelles. Selon François Martou, un des promoteurs de l'entreprise, celle-ci devrait être « le catalyseur d'une rupture avec le PSC » et l'aiguillon d'un regroupement travailliste. C'est en écho à cette initiative que, le 1<sup>er</sup> mai suivant, Léo Collard, président du PSB-BSP, lance son appel au rassemblement des progressistes, lequel reviendrait à détacher les démocrates chrétiens du PSC. La bipolarisation souhaitée par Collard n'aboutit pas, notamment en raison de la prégnance des piliers et de l'approfondissement du clivage communautaire, qui renvoie les enjeux socio-économiques au second plan. Il n'empêche qu'André Oleffe, président du MOC, s'alarme de la déliquescence sociale chrétienne. Pour empêcher toute OPA sur ses militants et pour restaurer l'unité d'expression politique de son mouvement, il conçoit le projet de susciter la création d'une Démocratie chrétienne pour la Wallonie, qui s'intégrerait au PSC où elle obtiendrait la moitié des fonctions dirigeantes et des mandats. Ainsi renforcé, le parti se repositionnerait au centre gauche. Cependant, ni la droite sociale chrétienne, ni certaines fédérations régionales du MOC n'acceptent de s'engager dans pareille voie. Finalement, le mouvement ouvrier chrétien avalise sa situation de fait en optant ouvertement pour le pluralisme politique, le 26 février 1972. De son côté, quatre ans après la rupture avec le CVP, le PSC se cherche encore.

### **C. 1972-1981**

Pour mon propos, la présidence à éclipses<sup>10</sup> de Charles-Ferdinand Nothomb (mars 1972-avril 1979) marque une césure importante : outre l'avènement d'une nouvelle génération à la tête du parti et un changement de style, l'orientation centriste est, pour la première fois, clairement affichée, sinon délibérément revendiquée. Elle s'impose à la direction sociale chrétienne à la fois pour des raisons d'équilibre interne et de rayonnement externe.

Voyons, en premier lieu, les considérations internes. Tout d'abord, il convient de prendre en compte les conséquences de l'institutionnalisation des « familles ». En effet, le pluralisme politique du moc et la nécessité de colmater les brèches de l'aile gauche conduisent à la structuration officielle d'une Démocratie chrétienne de Wallonie, de Bruxelles et des cantons de l'Est, comme espace d'accueil pour les militants ouvriers au sein du psc. Cette dc obtient une représentation plus substantielle – de l'ordre d'au moins un tiers de mandats, parfois davantage – au Parlement et dans les organes du parti. En contrepartie, la formation sociale chrétienne est obligée de reconnaître un droit d'organisation similaire aux représentants des classes moyennes et des professions libérales, rassemblés dans le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC), héritier du MIC. Comme les deux tendances entretiennent des relations difficiles, c'est un troisième larron – le groupe des « sans famille »<sup>11</sup> – qui fait office de trait d'union, en tentant de concilier les points de vue. Il s'ensuit que le parti est dirigé par son propre centre. Ensuite, la voie centriste convient parfaitement au nouveau président, dont elle assoit l'autorité morale et valorise l'inventivité. Dans son rôle d'arbitre, Ch.-F. Nothomb passe beaucoup de temps à confesser les « familles », mais il veille simultanément à ce qu'elles se contrebalancent, et donc se neutralisent. Il a, dès lors, les mains libres pour mener à sa guise les opérations qui l'intéressent davantage, comme le redressement de l'image du psc et la rénovation de ses structures, dont il peut se flatter d'être, avec son entourage immédiat, le principal artisan. N'oublions pas que l'intéressé doit aussi trouver quelques satisfactions intellectuelles dans l'exercice d'une tâche ingrate. Or, Ch.-F. Nothomb jubile lorsqu'on lui fournit l'occasion de marier l'eau et le feu, en imaginant un de ces scénarios compliqués dont il a le secret. Enfin, il est temps, écrit-il, de rompre avec « les formules doctrinales trop vagues comme le bien commun, le personnalisme non autrement défini ou le programme de 1945 »<sup>12</sup>, derrière lesquelles on reproche souvent aux sociaux chrétiens de masquer leurs divisions. Précisément, en ce début des années soixante-dix, le centrisme n'est-il pas à la mode dans les milieux intellectuels francophones ? N'est-ce pas l'heure de gloire d'un Jean-Jacques Servan-Schreiber qui, après avoir dynamisé l'ancien parti radical français, lance le Mouvement des réformateurs avec Jean Lecanuet ? Voilà deux raisons de plus d'orienter le gouvernail vers une position médiane en matière socio-économique.

Le rayonnement externe du parti social chrétien milite, lui aussi, en faveur de cette option. D'une part, il faut ratisser large et couvrir tout l'éventail politique, à la fois pour ramener les déçus au bercail et pour y attirer les électeurs en déshérence<sup>13</sup>. À cet effet, il convient de permettre à la gauche comme à la droite du parti de se profiler à travers leur propre programme, leurs organes de presse, leurs congrès, avant de tenter la synthèse des diverses positions. D'autre part, pour réaliser le rêve présidentiel – le psc, premier parti de Wallonie à l'horizon de 1983 – il importe d'adopter une ligne qui facilite les convergences, au cas où un élargissement se profilerait à l'horizon. On sait qu'après des contacts discrets avec la mouvance Perin-Gol-Knoops, mal à l'aise au sein d'un Rassemblement wallon en voie d'implosion, Charles-Ferdinand Nothomb lance un appel à l'unification des forces centristes « dans un programme de réalisme et de réformes », le 29 mai 1976. Il déploie toute son énergie afin d'intégrer l'aile « réformatrice » du RW dans un parti plus déconfessionnalisé. À la grande satisfaction du PRLW, que rejoindront finalement François Perin et ses amis, la tentative avorte pour différentes raisons : l'opposition de la démocratie chrétienne, qui redoute une perte d'influence, les réticences des partisans de l'option confessionnelle, désireux de demeurer le bras politique du pilier catholique, enfin les aversions envers les personnes d'Etienne Knoops, jadis « traître » à l'égard du psc, et du « droitier » Jean Gol.

Quoi qu'il en soit, même s'il contribue à la relance du parti et aux meilleurs résultats électoraux de 1974, 1977 et 1978, le cap du centrisme éclectique présente des inconvénients. Tout d'abord, il absorbe beaucoup d'énergie, afin d'arbitrer les « matches » entre tendances pour l'attribution des sièges au comité directeur, la confection des listes électorales, la répartition des portefeuilles ministériels ou le balancement des résolutions de congrès. Ensuite, il faut s'accommoder d'une certaine cacophonie dans l'expression publique des positions politiques : les vues des « familles » ne coïncident pas en tous points avec l'attitude arrêtée ultérieurement par le parti, loin s'en faut. Enfin, comme la DC et le CEPIC se structurent jusqu'au niveau des comités d'arrondissement, voire des sections locales, les empoignades et les luttes d'influence risquent de se multiplier aux différents échelons de la pyramide sociale chrétienne, au point de lasser les plus conciliants. Quand il apparaît que le CEPIC dérape en attaquant, sabre au clair, la direction du PSC, un « plan de désescalade » doit être mis au point par le député José Desmarests, en juin 1977, pour ramener le droit à l'expression autonome dans des limites plus acceptables. Bien accueilli par le comité directeur, ce plan prévoit, entre autres, l'accession de P. Vanden Boeynants à la présidence du mouvement. En assumant cette fonction (1977-1979), VDB exerce, certes, une influence modératrice. Mais il laisse aussi le champ libre à des personnages troubles, qui organisent un noyautage par l'extrême droite.

Au retrait de Charles-Ferdinand Nothomb, passé au « perchoir » de la Chambre, et après un court intérim exercé par Charles Hanin, c'est Paul Vanden Boeynants qui revient à la présidence du PSC (octobre 1979). On ne connaît pas les mobiles de l'intéressé avec certitude, mais on peut les subodorer : le Bruxellois veut à la fois renforcer sa position personnelle et orienter le parti plus à droite, comme l'en prient certains de ses amis. Il reconnaîtra après coup avoir commis une erreur d'appréciation. Pour différentes raisons, en effet, le climat s'alourdit au sein de la formation sociale chrétienne. En premier lieu, il y a la grogne de la génération montante, qui assimile ce *come back* à un retour au passé. En deuxième lieu, la rivalité entre « familles » dégénère en guerre ouverte : la tendance progressiste n'a aucune confiance dans l'ancien leader du CEPIC, tandis que l'aile droite crie au « coup de poignard dans le dos » quand quelques démocrates chrétiens participent à la rencontre de Coronmeuse (Liège, 1979) sur le rassemblement des progressistes, patronnée par la CSC et par la FGTV. En troisième lieu, le PSC ne parvient pas à harmoniser son glissement idéologique vers le néo-libéralisme, patent lors des tumultueux congrès de Floreffe (décembre 1980 et mars 1981), et la poursuite d'une coalition peu enthousiasmante avec les socialistes, dont la politique budgétaire dispendieuse hérisse ses cadres. En quatrième lieu, le scandale du CEPIC éclate au printemps 1981, lorsque la Sécurité de l'État révèle des accointances avec l'extrême droite. C'est la déroute lors du scrutin du 8 novembre 1981, qui alimente les reproches entre « familles », puis mène à la démission d'un président affaibli. C'est alors que commence « l'ère Deprez » : elle va durer plus de quatorze ans (décembre 1981-mars 1996).



## D 1981-1996

D'entrée de jeu, le nouveau président du psc fait preuve de fermeté en imposant la mise en veilleuse des « familles ». Ces dernières sont réduites au rang de simples tendances, dépourvues de structures autonomes, de recrutement propre et de droit à l'expression externe. Ainsi doivent prendre fin les luttes d'influence entre des courants qui, selon Gérard Deprez, se comportaient en « partis dans le parti ». Dès le 24 novembre 1981, le comité directeur décide d'exiger des mandataires sociaux chrétiens la signature d'un « engagement de comportement politique », par lequel ils renoncent à défendre publiquement des vues qui s'écarteraient des positions du psc. Le 19 janvier 1982, on assiste à la liquidation du CEPIC, déserté par ses parlementaires. Avec quelques « sans famille », ceux-ci constituent sur-le-champ un Rassemblement du centre, à la fois plus modéré et plus discret. Le 16 février suivant, les conditions auxquelles un droit de tendance peut s'exercer sont précisées : pas de structures parallèles aux organes statutaires du parti, pas de prises de position publiques par conférences ou communiqués de presse, pas d'affiliations indirectes et collectives via une tendance. Les « familles » sont donc obligées de s'effacer peu à peu de la scène politique. Elles se muent en lieux de réflexion doctrinale largement dépourvus d'influence sur l'opinion publique, à l'instar des clubs Démocratie et créativité, lancés en 1988 par Philippe Maystadt. Désormais, les contacts avec les différents milieux sociaux se nouent sans intermédiaire, sous la houlette de Gérard Deprez.

Avec ce dernier, le psc passe à un nouveau type de centrisme, que je qualifierais volontiers de présidentiel. Au plan idéologique, il adopte plutôt un profil bas : il glisse, selon la *Revue Nouvelle*, fort critique à l'égard de pareille option, de « l'ambition de la synthèse, certes difficile, à une identité de l'extrême centre ou du point neutre », fondée sur la « doctrine du ni-ni (ni libéral, ni socialiste) »<sup>14</sup>. En tout cas, le discours social chrétien paraît largement subordonné à une stratégie d'occupation du pouvoir. Celle-ci consiste à préserver la position pivotale du parti, afin de pratiquer un jeu de bascule entre des libéraux et des socialistes, que des incompatibilités d'humeur comme de programme ne cessent d'opposer. La ligne sociale chrétienne est en grande partie déterminée par la troïka Deprez-Maystadt-Wathelet : les deux derniers nommés jouent alternativement le rôle de chien de garde dans des coalitions formées avec les bleus, puis avec les rouges. Sans doute le psc pèse-t-il ainsi sur le jeu politique, où son président se pose en « horloge parlante de l'histoire belge »<sup>15</sup> : il décrète tantôt que « ce n'est pas l'heure des socialistes », tantôt que les libéraux doivent faire banquette. C'est cependant le partenaire gouvernemental qui, du moins en termes d'image, imprime sa marque sur la politique à mener : le centre droit ou le centre gauche. De plus, ces mouvements pendulaires génèrent des frustrations, qui finissent par nuire aux sociaux chrétiens.

La coalition avec les libéraux (décembre 1981-octobre 1987) détériore les relations avec le Mouvement ouvrier chrétien, surtout francophone. Toutefois, le psc n'est pas vraiment menacé par la création prématurée du parti Solidarité et participation : soutenu par certains cadres du MOC, SEP est voué à l'échec lors des élections législatives d'octobre 1985. Le renversement d'alliance de 1988, qui ouvre la voie à onze ans de gouvernement avec les socialistes (mai 1988-juin 1999), s'avère plus problématique : il implique la dénonciation unilatérale du pacte de huit ans, conclu avec le PRL pour diriger la Communauté française et la Région wallonne. L'inimitié libérale qui en résulte incite Louis Michel à

courtiser les socialistes, d'abord aux échelons communal et provincial, puis à la Région bruxelloise. À terme, le psc risque d'être mis hors jeu.

Difficilement réélu à la présidence en juillet 1994, G. Deprez sent le vent tourner. Il cherche une porte de sortie. Sans attendre que la refondation du psc, lancée à l'occasion du cinquantième du parti, ait véritablement décollé, il organise sa succession, en avançant la candidature de Joëlle Milquet. Or, en mars 1996, celle-ci est battue par Charles-Ferdinand Nothomb, replacé à la tête d'une formation on ne peut plus divisée. En juin 1997, le même G. Deprez lance une offensive remarquée sur la scène médiatique. Il a, dit-il, connu son chemin de Damas à la lecture d'une étude de l'économiste Robert Deschamps, inquiétante pour le sort de la Wallonie. Afin de redresser celle-ci, le psc devrait se mettre en mouvement et constituer un pôle de centre droit avec les libéraux. La plupart de sociaux chrétiens refusent pareil scénario. S'ensuivent une rupture avec l'ancien président (janvier 1998), puis la création par ce dernier d'un Mouvement des citoyens pour le changement, bientôt allié au PRL-FDF.

### ***E. De 1996 à nos jours***

Les avatars récents du psc sont dans toutes les mémoires. La présidence de Ch.-F. Nothomb (mars 1996-juin 1998) n'est pas un succès : le parti pique du nez dans les sondages ; la tentative de renversement d'alliance avec le PRL, entreprise en cours de législature, est un fiasco qui rapproche davantage libéraux et socialistes. À un an des élections législatives de juin 1999, Philippe Maystadt est appelé en catastrophe à la tête de la formation sociale chrétienne, pour limiter les dégâts. Il lance l'opération du « Nouveau psc », essentiellement cosmétique. Il axe la campagne du parti sur le thème de la proximité, avec les résultats que l'on sait. Puis, il cède le témoin à Joëlle Milquet. Quelques mois après l'arrivée de l'intéressée à la présidence, le cap social chrétien n'est pas plus clairement défini. Richard Fournaux, chef de file du Rassemblement du centre, s'impatiente : « Les gens ne comprennent pas quelle est la ligne du psc. Un coup, on tape d'un côté, un coup, on tape de l'autre »<sup>16</sup>. En novembre dernier, Francis Van de Woestyne observe : « Cela fait bientôt cinq ans que le mot refondation a cours au psc. Ce processus de réflexion permanente a, jusqu'ici, été un échec »<sup>17</sup>. Sans doute le parti ne doit-il pas seulement « raccourcir ses jupes et approfondir son décolleté », selon la formule d'André Antoine<sup>18</sup> : il lui faut sans tarder redéfinir son identité et élaborer un nouveau programme. Or la procession d'Echternach des années 1995-2000, due aux dissensions intestines, provoque un nouveau report des échéances : on annonce un projet de manifeste pour mai 2001, des forums pendant plusieurs mois, enfin un programme étoffé pour la fin 2002. *Wait and see...*

Avec d'autres, je n'ai pas caché mon scepticisme envers la méthode que le parti semblait envisager, voici quelques mois. Celle-ci consisterait, selon J. Milquet, à fonder le projet du psc sur « des clivages spécifiques »<sup>19</sup>, ou encore à l'articuler à partir d'un « clivage de base, construit sur la tension entre l'humain et le non humain, et non la droite et la gauche »<sup>20</sup>. Philippe Engels a signalé que de telles déclarations « feraient fuir plus d'un sociologue »<sup>21</sup>. Pour ma part, j'ai suggéré aux sociaux chrétiens de se positionner clairement par rapport aux lignes de fracture qui traversent *réellement* la société. À quoi bon reculer devant l'obstacle, en imaginant des clivages taillés sur mesure ou conçus pour les besoins de la cause ?

Il me paraît également indispensable de donner un réel contenu à l'option centriste, pour autant que celle-ci doive être maintenue. À cet égard, je ne puis me satisfaire intellectuellement de formules imprécises, comme celle avancée par André Antoine : « Le centre, ce n'est pas le plus et le moins. Le centre doit avoir sa valeur propre. C'est beaucoup plus qu'une synthèse »<sup>22</sup>. À tout prendre, je préfère que la porte, si elle demeure largement ouverte, apparaisse comme telle. Pareille situation transpire, me semble-t-il, dans l'évocation par J. Milquet du « centre d'un équilibre certes à redéfinir »<sup>23</sup>. Autrement dit, si ce centre est encore une case vide, la réflexion doctrinale en cours au psc n'a-t-elle pas toute raison d'être ?

### 3. Les inconvénients du centrisme (1981-2000)

Je ne préjugerai pas de l'avenir. Je ne me lancerai pas davantage dans un procès du centrisme en tant que tel : encore faudrait-il l'instruire à charge et à décharge, tâche pour laquelle un historien n'est pas le plus qualifié. Je voudrais plutôt relever les inconvénients – attestés ou plausibles – du centrisme tel qu'il a été pratiqué par le psc au cours des deux dernières décennies. Une telle approche ne me paraît pas divergente avec le *brainstorming* lancé dans le parti, si j'en crois la volonté, clairement affichée par la présidente, de « refermer définitivement une page du psc (...), celle d'un parti ressenti comme un parti mou de compromis »<sup>24</sup>. Je procéderai en distinguant cinq interlocuteurs auxquels toute formation politique est habituellement confrontée : les électeurs, les militants, les milieux associatifs de la société civile, les partenaires gouvernementaux, les partis adverses ou concurrents.

Le *no man's land* idéologique dans lequel les sociaux chrétiens se cantonnent assez souvent depuis une vingtaine d'années a fait l'objet de regrets ou de critiques. Sans doute convient-il à un électorat modéré, rétif aux positions tranchées. Il peut cependant avoir trois effets contre-productifs. Tout d'abord, il confère au psc une faible visibilité externe, aux yeux de citoyens en quête de choix clairs. Ensuite, il apparaît comme consubstantiel à un parti de gouvernement pragmatique, rompu au compromis et identifié à l'appareil d'État. Mais lorsque le compromis a mauvaise presse et quand la puissance publique traverse une crise de légitimité, les sociaux chrétiens ne risquent-ils pas d'essuyer, par contrecoup, un rejet de la part de certaines franges de l'opinion publique ? Enfin, ce profil malléable entraîne un déficit d'image auprès des jeunes intellectuels. Ceux-ci n'ont que faire d'un discours terne à force d'être consensuel. Or, de ces forces vives, toute formation politique a besoin comme de pain, afin de renouveler sa pensée et de dynamiser son fonctionnement.

Pour certains militants sociaux chrétiens, le vague entretenu autour du projet de leur parti, autant que ses priorités essentiellement gestionnaires, peut s'avérer démobilisateur. Ainsi, lorsque les renversements d'alliance sont dictés par de pures considérations tactiques, comment expliquer que « ce qui était ne peut plus être » ? Quand la doctrine est brumeuse, afin de pouvoir se dilater tantôt à bâbord, tantôt à tribord, comment y adhérer de tout son cœur ? Pour peu qu'un parti accroché au pouvoir néglige « la réflexion fondamentale sur la manière d'adapter son action à ses valeurs dans une société en mutation », ainsi que le disait Ph. Maystadt<sup>25</sup>, ne donne-t-il pas à ses troupes un moral de vaincu ? En tout cas, lorsque de nouveaux courants d'idées émergent, il n'est guère motivant d'avoir le sentiment d'être des carabiniers d'Offenbach...

Pour les milieux associatifs plus ou moins liés au pilier catholique, un centrisme mou risque d'apparaître, surtout en période de crise, comme une forme d'hypocrisie. À quoi rime un discours lénifiant sur la bonne entente entre membres de « la grande famille chrétienne », lorsque l'expérience prouve que les divergences d'intérêts sont récurrentes ? La politique du juste milieu ne masquerait-elle pas une incapacité à poser des choix ou encore une inertie coupable devant les inégalités, qui se creusent au sein du corps social ? S'il aime tant gouverner, le PSC ne serait-il pas, en fin de compte, le complice ou le coauteur de tous les « mauvais coups » infligés à la sphère non marchande ? Avec la montée de la grogne, de telles interrogations peuvent se muer en interpellations, puis en accusations.

Aux partenaires gouvernementaux, l'aphasie idéologique relative du PSC inspire des sentiments contradictoires, au sein desquels l'exaspération finit par l'emporter. Certes, elle est apparemment valorisante pour le coalisé qui, dans le discours, peut marquer l'attelage de son empreinte. Dans les faits, elle est cependant stérilisante : puisque les chiens de garde sociaux chrétiens veillent au *statu quo*, l'allié a l'impression de piétiner ; quant à la surreprésentation du PSC dans l'appareil d'État, il n'est pas question d'y toucher. D'où l'acrimonie qui s'exhale lorsque de telles coalitions, finalement perçues comme des jeux de dupes, se disloquent.

Enfin, l'extrême souplesse doctrinale du PSC donne des armes à ses adversaires et concurrents, lors des consultations électorales. « Les courbes rentrantes des sociaux chrétiens ne révèlent-elles pas l'inconsistance d'une formation invertébrée ? », feint de demander le premier. « À quoi bon voter pour une pâle copie, si l'on peut obtenir le vrai changement en donnant sa voix à un parti vraiment original ? », ajoute le deuxième. « N'est-il pas malsain, en démocratie, de conférer à un acteur minoritaire le privilège exorbitant de traiter ses rivaux en partenaires supplétifs ? », persifle le troisième. J'arrête là les sarcasmes, très souvent entendus dans les médias. Ils indiquent, à tout le moins, qu'à force de s'être rendu indispensable à ses compétiteurs, le PSC leur est devenu indésirable, sinon insupportable.

Allons plus avant : la recomposition en cours du paysage politique belge et européen n'incite-t-elle pas les concurrents de la formation sociale chrétienne à tenter de phagocyter celle-ci, en organisant méthodiquement le rétrécissement du centre ? Je n'entretiens aucun doute à cet égard. Sans états d'âme, le PS d'Elio Di Rupo peut se parer des plumes de la modernité, lorsque son socialisme gestionnaire emprunte quelques accents au *Neue Mitte* du chancelier Schröder ou à la *Third Way* de Tony Blair. Quant au libéralisme de Louis Michel, dépourvu de véritable compétiteur à droite, comment pourrait-il s'étendre, sinon en mordant sur l'espace occupé par le PSC, selon une habitude bien ancrée depuis 1961 ? D'où son inclination sociale, son appétence pour le centre progressiste, voire – Daniel Ducarme a osé la formule sur les antennes de la RTBF – sa vocation naturelle de « parti de bien commun »...

Je conclus en deux mots. Comme en 1945 et en 1968, le psc est à la croisée des chemins : il doit redéfinir son projet politique. À cet égard, le positionnement sur l'axe gauche-droite lui a toujours posé problème : il a tendance à l'éluder, pour contenir ses divisions internes, mais il ne peut s'empêcher d'y référer, afin de manifester la spécificité de sa démarche et de mettre en lumière sa place sur l'échiquier. Il y a là une tension qui devrait, me semble-t-il, être assumée de façon plus mature. Après tout, si le centre existe, n'est-ce pas en se distinguant d'une gauche et d'une droite ? Et, pour autant que ce centre garde une raison d'être, n'est-il pas indispensable d'en déterminer les contours, mais aussi le contenu, avec rigueur et précision ? Au psc d'aujourd'hui, je rappellerai simplement le titre du Programme de Noël 1945, avec l'interpellation qu'il recèle : *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?*

---

## Notes

<sup>1</sup> *La Libre Belgique*, 30-31 décembre 2000.

<sup>2</sup> *La Libre Belgique*, 9 mars 2000.

<sup>3</sup> Comme les autres historiens belges, je réserve ce qualificatif à l'aile gauche du parti, désigné comme tel par l'épithète « social chrétien ».

<sup>4</sup> Le périodique *La Relève* l'a souligné à différentes reprises, notamment dans son dernier numéro de l'année 1963.

<sup>5</sup> P. VANDROMME, *Le pays de la terre noire*, Bruxelles, Labor-Fernand Nathan, 1982, p. 83.

<sup>6</sup> Préface à l'ouvrage de M. VAN DEN WIJNGAERT, *Ontstaan en stichting van de CVP-PSC. De lange weg naar het kerstprogramma*, Bruxelles-Anvers-Amsterdam, IPOVO-De Nederlandse Boekhandel, 1976, p. 8.

<sup>7</sup> J. VERHOEVEN, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Bruxelles, Labor, 1979, pp. 24-25.

<sup>8</sup> W. BEKE, « De l'origine du personnalisme au PSC », *La Revue politique*, 1998, n° 1, p. 34.

<sup>9</sup> P. PASTURE, *Kerk, politiek en sociale aktie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain-Apeldoorn, Garant, 1992, p. 94.

<sup>10</sup> Elle s'interrompt pendant quelques mois (juillet-décembre) en 1974 (intérim de Georges Gramme) et d'octobre 1976 à octobre 1977 (remplacement par Georges Gramme).

<sup>11</sup> Non structuré, ce groupe réunit des personnes issues de différents milieux : bourgeoisie, professions intellectuelles, monde agricole... Tous ceux qui s'y côtoient ne sont pas des centristes de conviction : on trouve parmi eux des conservateurs modérés, non « étiquetés » pour pouvoir figurer en ordre utile sur la liste PSC, dans les arrondissements où ce parti n'emporte que l'un ou l'autre siège.

<sup>12</sup> Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, Didier Hatier, 1987, p. 89.

<sup>13</sup> Le rapport Pouillet sur les « familles », adopté en juin-juillet 1975 par le comité directeur, comporte ce passage significatif : « Ce sera un atout si le parti parvient à mobiliser le dynamisme des familles qui le composent, de façon à attirer vers lui des électeurs appartenant à des groupes sociaux qui s'étaient écartés du PSC ou n'y avaient jamais adhéré ». Voir J. MODEN et J. SLOOVER, « Le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 787, 1978, p. 16.

<sup>14</sup> « Printemps au PSC ? », *Revue Nouvelle*, t. 103, 1996, n° 3, p. 5.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *La Libre Belgique*, 13 octobre 2000.

<sup>17</sup> *La Libre Belgique*, 27 novembre 2000.

<sup>18</sup> *Le Soir*, 31 octobre 2000.

<sup>19</sup> *Le Soir*, 14 mars 2000.

<sup>20</sup> J. MILQUET, *Le bilan d'un an d'opposition du PSC... ou une deuxième naissance*, document du PSC, 13 juin 2000, p. 11.

<sup>21</sup> *Le Vif-L'Express*, 24 novembre 2000.

<sup>22</sup> *La Libre Belgique*, 27 novembre 2000.

<sup>23</sup> J. MILQUET, *Pourquoi redéfinir notre projet politique ?*, document du PSC, 25 novembre 2000, p. 7.

<sup>24</sup> *Le bilan...*, doc. cit., p. 2.

<sup>25</sup> *Le Vif-L'Express*, 3 décembre 1999.

## Orientation bibliographique

- Max BASTIN, « La démocratie chrétienne politique en Belgique francophone », *La Revue Nouvelle*, t. 52, 1970, pp. 281-294.
- Jean BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas 1918-1958*, Bruxelles, Bruylant, 1973.
- Wilfried BEERTEN, *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'U.D.B. 1944-1947*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1990.
- Wouter BEKE, « De l'origine du personnalisme au PSC », *La Revue Politique*, 1998, n° 1, pp. 5-34.
- Wouter BEKE, « Le PSC-CVP entre 1945 et 1970 : évolution de la pensée sociale chrétienne », *La Revue Politique*, 1998, n° 5, pp.19-43.
- Paul-Henri CLAEYS et Pierre DESMAREZ, « L'électorat francophone et l'axe gauche-droite », in André-Paul FROGNIER et Anne-Marie AISCH-VAN VAERENBERGH (ed.), *Élections : la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1994, pp. 129-147.
- Paul-Henri CLAEYS et Pierre DESMAREZ, « L'électorat francophone et l'axe gauche-droite », in André-Paul FROGNIER et Anne-Marie AISCH (ed.), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1999, pp. 47-65.
- Marie-Thérèse COENEN et Serge GOVAERT (ed.), *Le rassemblement des progressistes 1944-1976*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1999.
- Wilfried DEWACHTER, Georges-Henri DUMONT, Michel DUMOULIN, Manu GERARD, Emiel LAMBERTS, Xavier MABILLE et Mark VAN DEN WIJNGAERT (ed.), *Un parti dans l'histoire 1945-1995. 50 ans d'action du Parti Social Chrétien*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- Frédéric DOMS, « Chrétien, souviens-toi de Namur. Une menace pour l'élargissement du PLP-PVV (octobre 1964-mai 1965) ? », *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 29, 1999, pp. 337-384.
- « Le FDF-RW », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 516, 1971.
- Frédéric FRANÇOIS, *PSC, être ou disparaître*, Bruxelles, Labor, 1998.
- Yannick GEORGES, « Le parti social chrétien (PSC) », in Pascal DELWIT et Jean-Michel DE WAELE, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, pp. 81-99.
- Emmanuel GERARD, « Christen-democratie in België tussen 1891 en 1945. De "archeologie" van de Christelijke Volkspartij », *Trajecta*, t. 2, 1993, pp. 154-175.
- Emmanuel GERARD (ed.), *De kracht van een overtuiging. 60 jaar A.C.W. 1921-1981*, Zele, Reinaert, 1981.
- Emmanuel GERARD et Mark VAN DEN WIJNGAERT, *In het teken van de regenboog. Geschiedenis van de katholieke partij en van de christelijke volkspartij*, Bruxelles-Anvers-Amsterdam, IPOVO-De Nederlandse Boekhandel, 1985.
- Emmanuel GERARD et Paul WYNANTS (ed.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Leuven University Press, 1994, 2 vol.
- Jules GERARD-LIBOIS, « 1950 : l'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1169-1170, 1987.
- Jules GHEUDE, *François Perin. Écrits et mémoires*, Gerpennes, Quorum, 1998.
- Henri GOLDMAN (ed.), « PSC : un parti de trop ? Le déclin d'un pilier politique de l'État belge est-il irréversible ? », *Politique*, n° 15, février-mars 2000, pp. 8-49.
- Théo HACHEZ, « Entre blanc et bleu, la Wallifornie laïque », *La Revue Nouvelle*, t. 106, 1997, n° 9, pp. 4-15.
- Théo HACHEZ, « Y-a-t-il encore une vie après le PSC ? », *La Revue Nouvelle*, t. 103, 1996, n° 5, pp. 8-14.
- Michel HANSENNE, *Quelles sont les grandes questions que tout le monde se pose ?*, intervention à l'Université d'automne du 25 novembre 2000, 3 pp.
- Robert HOUBEN, *Le PSC contesté*, Bruxelles, CEPSS, 1963.
- Jean-Louis JADOLLE, « De la Libération au Pacte scolaire (1945-1958). À propos de quelques milieux intellectuels catholiques "progressistes" en Belgique francophone », *Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des institutions*, n° 13-14, 2000, pp.127-144.
- Jean-Louis JADOLLE et Paul WYNANTS, « Les engagements des catholiques francophones en dehors du Parti catholique et du Parti social chrétien », à paraître in *Le monde catholique au 20<sup>e</sup> siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2001.
- Pierre JOYE et Rosine LEWIN, *L'Église et le mouvement ouvrier en Belgique*, Bruxelles, Société populaire d'Éditions, 1967.
- Emiel LAMBERTS, « L'influence de la démocratie chrétienne en Belgique sur l'ordre politique », in Emiel LAMBERTS (ed.), *Christian Democracy in the European Union 1945-1995. Proceedings of the Leuven Colloquium 15-18 November 1995*, Louvain, Leuven University Press, 1997, pp. 254-269.
- Theo LUYKX et Marc PLATEL, *Politieke geschiedenis van België van 1944 tot 1985*, t. 2, Anvers, Kluwer, 1985.

- Xavier MABILLE, « Partis politiques et électorat catholique. Développements depuis 1945 », in Liliane VOYE, Karel DOBBELAERE, Jean REMY et Jaak BILLET, *La Belgique et ses dieux. Églises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1985, pp. 111-118.
- Joëlle MILQUET, *Le bilan d'un an d'opposition du PSC... ou une deuxième naissance*, document du PSC, 13 juin 2000, 14 pp.
- Joëlle MILQUET, *Pourquoi redéfinir notre projet politique ?*, discours d'ouverture à l'Université d'automne du 25 novembre 2000, 9 pp.
- Jacques MODEN et Jean SLOOVER, « Le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 787, 1978.
- Charles-Ferdinand NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, Didier Hatier, 1987.
- « Les partis et les groupes », *Res Publica*, 1973, n° 5, pp. 1013-1029.
- Patrick PASTURE, « Le bras politique du mouvement ouvrier chrétien. Histoire d'une relation turbulente », *La Revue Politique*, 1991, n° 5, pp. 7-29.
- Patrick PASTURE, *Kerk, politiek en sociale actie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain-Apeldoorn, Garant, 1992.
- François PERIN, *Histoire d'une nation introuvable*, Bruxelles, Legrain, 1988.
- « Le phénomène "Relève" », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 701-702, 1975.
- Edith PIRSON (ed.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi 1886-1990*, Charleroi-Bruxelles, Carhop-MOC, 1995.
- Walter PREVENIER et Luc PAREYN, « La fondation du PLP-PVV et ses conséquences (1958-1969) », in *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1996, pp. 166-179.
- « Printemps au PSC ? », *La Revue Nouvelle*, t. 103, 1996, n° 3, pp. 4-7.
- Daniel-Louis SEILER, *Partis et familles politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.
- Daniel-Louis SEILER, *Les partis politiques en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 (Que sais-je ?, 1733).
- Luc ROWIES, « D'Eyskens-Merlot à Martens III : les dosages gouvernementaux (1968-1980) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 895, 1980.
- Jozef SMITS, « Les standen dans les partis sociaux chrétiens », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1134-1135, 1986.
- Jozef SMITS, « De standenvertegenwoordiging in de Christelijke Volkspartij en de Parti Social Chrétien », *Res Publica*, 1982, n° 1, pp. 73-127.
- Jean STENGERS, « La droite en Belgique avant 1940 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 468-469, 1970.
- Jean STENGERS, « L'origine de la "droite et de la gauche" dans la vie politique belge au XIX<sup>e</sup> siècle », in Jan ART et Luc FRANÇOIS (ed.), *Docendo discimus. Liber amicorum Romain Van Eenoo*, t. 2, Gand, Academia Press, 1999, pp. 675-696.
- « Les structures catholiques belges : le Mouvement des indépendants et des cadres (MIC) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 21, 1959.
- Luc VAN CAMPENHOUDT, « Le PSC dans la société et dans le jeu démocratique aujourd'hui : questions sur son projet, son identité philosophique, sa démocratie interne », *La Revue Politique*, 1996, n° 4-5, pp. 99-118.
- Mark VAN DEN WIJNGAERT, *Ontstaan en stichting van de C.V.P.-P.S.C. De lange weg naar het kerstprogramma*, Bruxelles-Anvers-Amsterdam, IPOVO-De Nederlandse Boekhandel, 1976.
- Robert VANDEPUTTE, *De Christelijke Volkspartij 1944-1988. Wezen en ontwikkelingen*, Bruxelles, CEPES, 1991.
- Joseph VERHOEVEN, *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, Bruxelles, Labor, 1979.
- Jean VOGEL, « Ce qui a sauvé le PSC pendant des années, c'est les conneries du PS. Entretien avec Luc Van Campenhoudt » et « Rien ne dit que le PSC soit voué à être au centre. Entretien avec Xavier Mabille », *Secouez-vous les idées. Bulletin du Centre Socialiste d'Éducation Permanente*, n° 42, hiver 1999, pp. 9-12.
- Els WITTE, Jan CRAEYBEKX et Alain MEYNEN, *Politieke geschiedenis van België van 1830 tot heden*, Bruxelles, VUBpress, 1997.
- Paul WYNANTS, « Le syndrome du « dji vou, dji n'pou ». Essai de pathologie du PSC », *La Revue Nouvelle*, t. 112, 2000, n° 10, pp. 12-25.



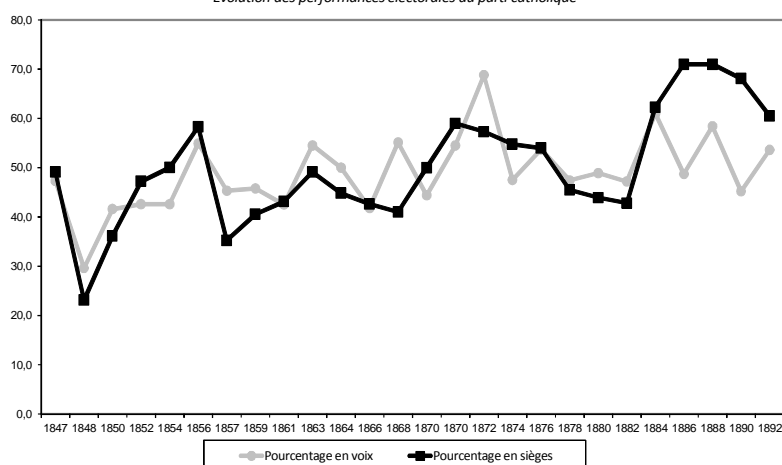
# Les mutations électorales du parti social chrétien

Pascal DELWIT

## 1. Le parcours électoral du parti catholique

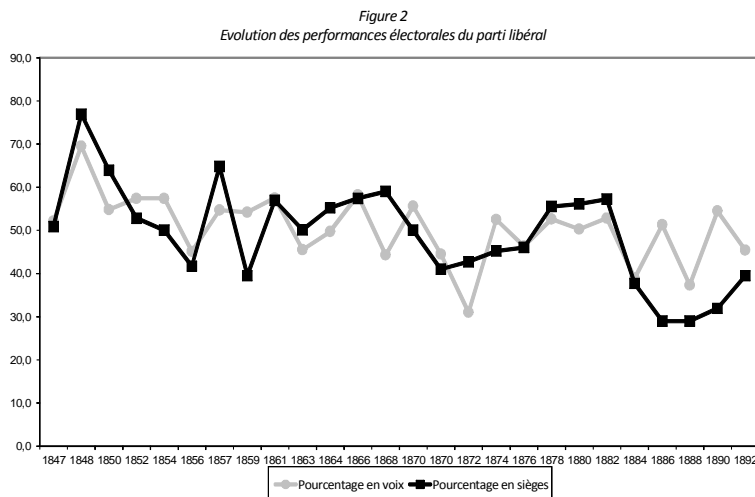
Avec le parti libéral, qui a vu le jour en 1846, la famille catholique-sociale chrétienne est une des plus ancienne du Royaume. De 1830 à 1893, les catholiques sont dans un face à face avec les libéraux sur les plans électoral et politique. Durant ces décennies, on se situe dans un contexte de suffrage censitaire et dans le cadre d'un mode de scrutin majoritaire de type plurinominal et uninominal <sup>1</sup>.

Figure 1  
Evolution des performances électorales du parti catholique



Confronté aux libéraux dans un bipartisme quasi parfait, les catholiques souffrent de la fin de l'unionisme<sup>2</sup> et de la meilleure organisation de leurs adversaires, qui ont créé une formation politique dès 1846. Il faut attendre le dernier quart du siècle pour qu'ils sortent progressivement d'une position de vaincu fréquent aux élections nationales et d'opposants aux gouvernements libéraux. Leur courbe électorale révèle, dans une confrontation parfois extrêmement serrée avec leur adversaire, un parti catholique fréquemment sous la barre des 50% des suffrages et des sièges.

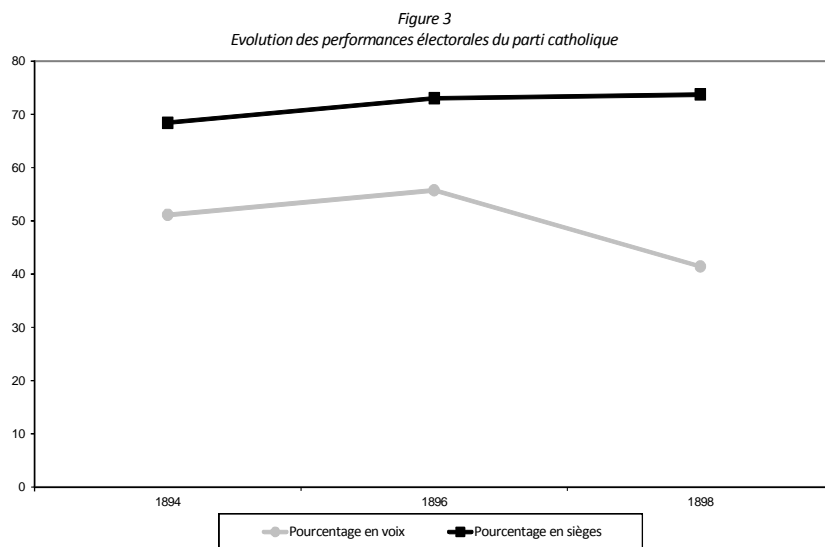
En miroir, les performances du parti libéral lui permettent de détenir la majorité absolue des sièges à de nombreuses reprises jusqu'en 1884.



1884 marque en effet un tournant capital. Les catholiques remportent la majorité absolue, accèdent au pouvoir et ne le quittent, dans la suite de l'histoire politique belge, qu'à d'exceptionnelles reprises (1945-1947, 1954-1958, 1999-).

Par ailleurs, cette époque symbolise la sortie progressive du bipartisme dans lequel s'est opérée la compétition politique depuis la naissance de l'État belge. Le parti ouvrier belge (POB) a vu le jour en 1885 et a fait de l'avènement du suffrage universel l'une de ses revendications majeures<sup>3</sup>.

À la suite de la grande grève générale de 1892, le suffrage censitaire est remplacé par le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural. Cette réforme du droit électoral renforce les positions catholiques comme en atteste le tableau ci-dessous. Le parti catholique jouit de l'apport d'une part des voix ouvrières et des votes du monde paysan, particulièrement dans la partie flamande du pays. Sa majorité absolue en devient plus substantielle.



L'autre gagnant de la réforme est le parti ouvrier belge. À l'occasion du scrutin de 1894, où est mis en application pour la première fois l'élargissement du suffrage, le POB fait une percée marquée dans les régions ouvrières de Wallonie : en Hainaut et dans le bassin industriel liégeois. Il conquiert à cette occasion vingt-huit mandats.

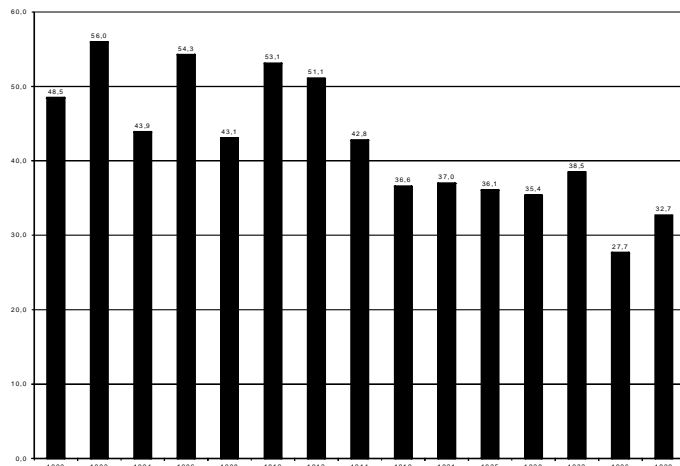
*A contrario*, le parti libéral est le grand perdant. Formation des élites urbaines anticléricales, il ne pénètre ni le monde ouvrier, ni le monde paysan. Le phénomène est si marqué qu'à la fin du siècle, la question de sa pérennité – à tout le moins parlementaire – est réellement posée.

Seule une nouvelle modification de la loi électorale lui permettra de conserver une représentation parlementaire : le passage du mode scrutin majoritaire à un mode de scrutin proportionnel, en 1899.

Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, ce changement n'entame pas la force catholique. Chaque élection constitue une démonstration de force renouvelée du parti catholique. Même lors du scrutin national de 1912, où socialistes et libéraux ont mis sur pied un large cartel électoral. L'échec du cartel « laïc » est patent : une partie de l'électorat libéral flamand a refusé une alliance avec ce qui était perçu comme l'ennemi de classe.

En vérité, il faut attendre la période de l'entre-deux-guerres pour que le parti catholique perde sa majorité absolue. À partir de ce moment, la dynamique proportionnelle s'installe pleinement en Belgique. À la courte exception de la législature 1950-1954, aucun parti ne détiendra plus jamais la majorité absolue à la Chambre et au Sénat.

Figure 4  
Evolution des performances électorales du parti catholique



À l'issue de la première guerre mondiale, le parti catholique se transforme en Union catholique. Cette formation est, dans un premier temps, confrontée à trois problèmes.

1. Le législateur met fin au suffrage universel masculin tempéré par le vote plural au profit du suffrage universel masculin pur et simple. Toutes choses égales par ailleurs, cette réforme constitue une perte pour ce parti qui bénéficiait fréquemment des deuxième et troisième voix.
2. De manière générale, la fin de la guerre coïncide avec la manifestation d'un tournant à gauche perceptible, sous des formes diverses, dans toute l'Europe. Les effectifs syndicaux grimpent, ceux des partis socialistes aussi. En termes électoraux, les formations sociales-démocrates opèrent une percée sans précédent. La situation qui prévaut en Belgique est à l'avenant. En dépit du lancement de la Ligue démocratique belge en 1891 et de l'établissement de la Confédération des syndicats chrétiens à la veille de 1914, l'Union catholique a du mal à s'ajuster à cette montée en puissance du monde ouvrier et de ses organisations. Elle reste largement dominée par son aile patronale et les relations avec le courant démocrate chrétien sont extrêmement difficiles et tendues.
3. Enfin, en Flandre, l'Union catholique est confrontée au développement d'organisations politiques visant à satisfaire les revendications linguistiques flamandes (législation linguistique, flamandisation de l'Université de Gand, ...). Le Frontpartij est un concurrent électoral nouveau ; certes confiné mais qui pend quelques points à l'Union catholique.

Cet ensemble d'éléments explique la perte d'une majorité absolue en voix et en sièges dans les années vingt. Les résultats électoraux de la formation catholique oscillent désormais dans une fourchette entre 35 et 38% des voix.

Dans la deuxième moitié des années trente, l'Union catholique subit une concurrence électorale plus marquée encore. Au Nord du pays, elle doit faire face au Vlaams Nationaal Vervond (vNV) de Staf De Clercq. Le vNV a succédé au Frontpartij. Dans la partie francophone du pays, la formation catholique fait face à Rex, fondé par Léon Degrelle.

De ce point de vue, le scrutin de 1936 est un véritable électrochoc pour l'Union catholique. Pour la première fois de son histoire, les catholiques passent sous la barre des 30%. La percée de Rex est spectaculaire, tout spécialement dans les zones de force traditionnelle du catholicisme politique. Par ailleurs, le courant démocrate chrétien, qui présente des listes dans le Hainaut, pose aussi problème à l'Union catholique.

*Tableau 1*

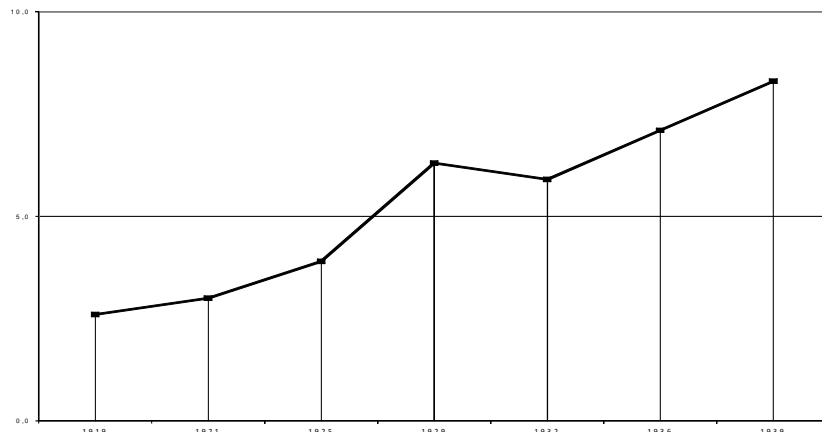
*Performances électorales de Rex, de l'Union catholique et des démocrates chrétiens dans les arrondissements électoraux wallons (En pourcentage, 1936)*

	Parti catholique	Rex	Démocrates chrétiens
Arlon	34,08	28,60	0,00
Neufchâteau	34,38	29,65	0,00
Charleroi	10,48	8,60	7,13
Thuin	15,87	12,18	5,67
Soignies	12,79	5,89	7,68
Mons	11,68	7,45	3,25
Tournai	23,44	10,43	4,41
Namur	20,70	19,28	0,00
Dinant	31,01	21,88	0,00
Liège	12,28	19,42	0,00
Huy	15,23	15,85	0,00
Verviers	29,12	22,29	0,00
Nivelles	18,26	14,09	0,00
<b>Wallonie</b>	<b>17,85</b>	<b>15,28</b>	<b>2,45</b>

Le parti met alors tout en œuvre pour renverser cette tendance. Lors de l'élection partielle de 1937 à Bruxelles, Léon Degrelle affronte Paul Van Zeeland, Premier ministre, soutenu par les autres formations politiques. Van Zeeland, et plus largement le nouveau Bloc catholique, bénéficie d'un soutien de taille en la personne du cardinal Van Roey, qui condamne sans ambiguïté les prétentions de Degrelle.

Cette prise de position a permis au Bloc catholique de bloquer Rex. Lors de l'élection nationale de 1939, il récupère une part significative de l'électorat qu'avait capté Rex en 1936. En recueillant près de 33% des voix, la remontée est notable mais le Bloc catholique est loin d'avoir atteint son score moyen des années trente. La concurrence politique avec le vNV est demeurée entière. Contrairement à Rex, l'extrême droite flamande a encore progressé.

Figure 5  
Evolution des performances électorales du Frontpartij-VNV  
durant l'entre-deux-guerres



## 2. Les résultats électoraux de la famille sociale chrétienne

Au lendemain du deuxième conflit mondial, le Bloc catholique se transforme en une nouvelle formation : le parti social chrétien-Christelijke Volkspartij (PSC-CVP), censé avoir abandonné son caractère confessionnel et son mode d'adhésion par l'intermédiaire des *standen*. Si on est encore loin d'un travail séparé entre ailes francophone et néerlandophone et, *a fortiori*, de la scission de fait de 1968, constatons néanmoins que le caractère intégré et national de ce parti n'est plus aussi marqué qu'avant 1940. De ce point de vue, la mise en place du Katholieke Vlaamse Volkspartij (KVV) et du parti catholique social (PCS) sous l'égide d'un Bloc catholique, qui avait suivi la débâcle électorale de 1936, avait anticipé une prise de distance réelle entre francophones et flamands au sein du parti. L'examen des performances électorales dans les aires géographiques respectives devient impératif. Avant de présenter les mouvements électoraux du PSC, pointons la situation qui prévaut pour les sociaux chrétiens flamands.

Au sortir de la guerre, le CVP est – temporairement – débarrassé du radicalisme flamingant qui avait sombré dans la collaboration sous la houlette de Staf De Clercq. Pour une bonne quinzaine d'années, les revendications flamandes et flamingantes sont délégitimées.

Le CVP récupérera cet électorat. La nouvelle formation apparaît donc regonflée électoralement. Entre 1946 et 1961, elle décroche au moins 51% des suffrages dans son aire géographique et atteint même plus de 60% des suffrages en 1950, scrutin au terme duquel,

nous l'avons souligné, le PSC-CVP décroche une majorité absolue à la Chambre des représentants et au Sénat.

Les prestations électorales et politiques du CVP sont d'autant meilleures qu'il œuvre dans un contexte de polarisation sur le clivage philosophique. L'exacerbation sur le clivage Église-État concerne deux domaines cruciaux : la question royale et la problématique scolaire.

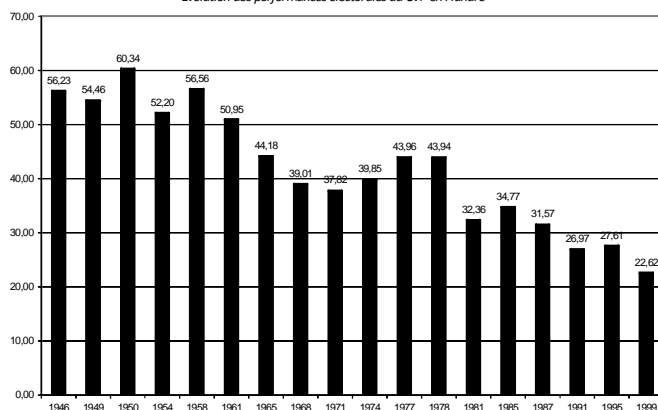
Le scrutin de 1961 marque un renversement de tendance. Il est vrai que, cette fois, tout se conjugue pour un tassement social chrétien. La question royale et la question scolaire ont trouvé un aboutissement (voir *infra*), la période délégitimation du mouvement flamand touche à sa fin, et le parti libéral se mue en une formation axée désormais sur le clivage socio-économique, ouverte aux croyants et aux non-croyants.

Dans ce contexte, l'élection de 1965 frappe les imaginations. Socialistes et sociaux chrétiens enregistrent une sévère défaite. En Flandre, le CVP perd en l'espace de deux scrutins – 1965 et 1968 – 10%. À l'élection anticipée de 1968, qu'il a pourtant provoquée, il passe sous la barre des 40% et le phénomène s'approfondit en 1971. La Volksunie, la nouvelle venue nationaliste flamande, en est le premier bénéficiaire, de même que, mais dans une moindre mesure, les libéraux flamands.

La problématique d'un déclin inéluctable est alors posée dans les milieux scientifiques et politiques. Étrangement, c'est à ce moment précis, que le CVP opère un petit rétablissement. Aux élections de 1977 et de 1978, le Christelijke Volkspartij augmente de 4% par rapport à 1974. Le répit n'est cependant que de courte durée. De 1980 à 1999, les sociaux chrétiens enregistrent deux vagues successives d'un déclin électoral important : moins dix pour-cent dans les années quatre-vingt et moins dix pour-cent dans les années quatre-vingt-dix. Trois élections déterminantes incarnent ces pertes : 1981, 1991 et 1999. À la Volksunie, s'est ajoutée ou s'est parfois substituée la montée en puissance des libéraux flamands, du Vlaams Blok et la concurrence à gauche d'Agalev.

Le 13 juin 1999 constitue un événement inédit dans la vie politique belge sous le suffrage universel : le CVP a abandonné son statut de premier parti flamand – à la Chambre – au VLD : de 60% en 1950, le CVP s'est fixé à 22,5% en 1999.

Figure 6  
Evolution des performances électorales du CVP en Flandre



### 3. L'évolution électorale du psc

Qu'en est-il pour le parti social chrétien dans l'espace politique wallon ? Rappelons d'abord qu'à l'inverse de ses coreligionnaires flamands, le psc n'est pas le premier parti en terre wallonne, où il a toujours été devancé par les socialistes.

La courbe des résultats se pose sous des auspices différents que celle du CVP. Les vingt premières années se présentent pourtant dans une même configuration de bonnes performances.

Entre 1946 et 1961, le psc obtient des résultats qui oscillent entre 30 et 35% de l'électorat. Au scrutin de 1946, il a subi la concurrence modérée de l'Union démocratique belge (UDB). L'UDB était née dans la foulée de la libération et se voulait tout à la fois le parti de la résistance et une formation fortement imprégnée des idéaux démocrates chrétiens mais débarrassée des oripeaux du confessionnalisme. Quelque peu implantée à Liège et en région bruxelloise, elle a raté son pari de devenir le premier parti transversal sur le plan philosophique. Les admonestations du cardinal Van Roey en 1945 et la focalisation rapide sur la question royale ne lui ont pas permis d'opérer la percée escomptée. En ne récoltant qu'un peu plus de 50.000 suffrages, l'UDB a aussitôt été rayée de la carte politique, au grand soulagement des milieux sociaux chrétiens.

Lors des élections de 1949 et de 1950, le psc tire profit de la polarisation philosophique relative au retour sur le trône du roi Léopold III. En 1958, les sociaux chrétiens wallons profitent de la polarisation sur la question scolaire. Ces trois élections – 1949, 1950 et 1958 – sont les meilleures de l'après 1945.

En revanche, le règlement de la question royale et la signature du pacte scolaire entraînent de profonds réalignements dans la vie politique belge. La décennie soixante voit l'approfondissement de la « querelle linguistique » et du clivage capital-travail. La grève de l'hiver 1960-1961 et l'implosion de l'Université catholique de Louvain en sont deux moments clés.

Sur le plan politique, la première formation à prendre acte de ces mutations est le parti libéral. En 1961, le PL mue. Les libéraux se dotent d'un nouveau programme où prédominent les questions socio-économiques. Son président fraîchement élu, Omer Vanaudenhove, ouvre le parti à l'aile droite du psc-CVP au nom d'une perspective commune sur les questions socio-économiques. Pour marquer le changement que vit le plus vieux parti belge, une nouvelle dénomination est adoptée en octobre 1961 : le parti de la liberté et du progrès (PLP). L'anticléricalisme qui était un sinon le trait identitaire du libéralisme belge est abandonné.

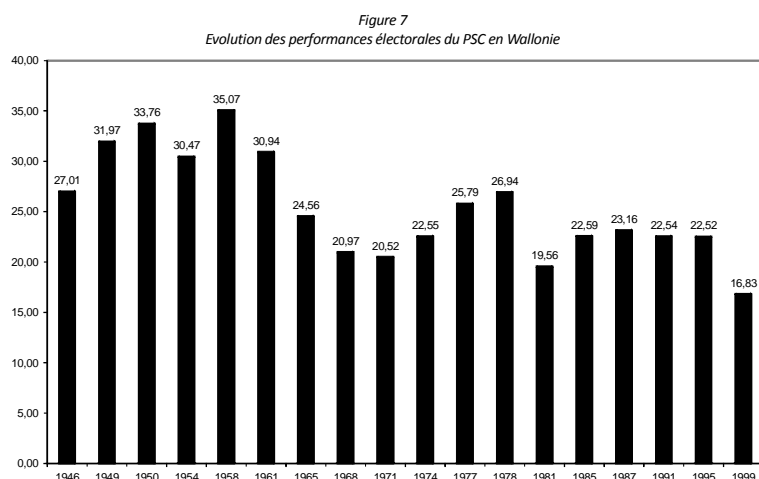
Plusieurs personnalités sociales chrétiennes classées à son aile droite rallient les rangs du nouveau parti : M. de Buck van Overstaeten, M. Stavart, J. Moreau de Melen, M. Ancot, le comte Lippens<sup>4</sup>. Deux petites formations politiques font de même : le parti social indépendant<sup>5</sup> et le parti indépendant. Par ailleurs, un courant minoritaire du Rassemblement national accomplit la même démarche.

Ce qui fait désormais le substrat du message du PLP est sa promotion du libéralisme économique. De 1961 à 1965, les libéraux belges se construisent une nouvelle base programmatique en la matière à travers l'organisation de plusieurs assises. En l'espace de cinq ans, le libéralisme belge réalise une mutation profonde, un réalignement par rapport à son clivage d'origine, dont Daniel-Louis Seiler dit qu'il est le plus réussi en Europe



occidentale<sup>6</sup>. La performance est notable et prend toute sa visibilité lors de l'élection nationale de 1965.

À l'instar de son aile flamande, le PSC-CVP enregistre une déroute en 1965. Celle-ci avait déjà anticipée par le recul net lors de l'élection nationale de 1961. Inversement, les libéraux doublent leur performance. En Wallonie, ils font désormais jeu égal avec les sociaux chrétiens. Au surplus, ils resserrent l'écart avec les socialistes qui ont aussi subi une défaite électorale cinglante.

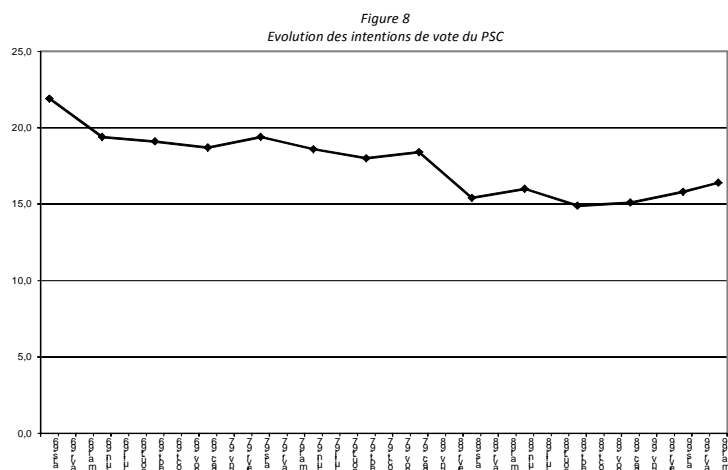


Pendant cet espace temps, la perspective est sensiblement identique dans la région bruxelloise. L'interprétation des résultats y est plus complexe, mais on peut constater que les sociaux chrétiens francophones décrochent entre 12 et 15% des suffrages, soit environ le double si on le rapporte aux partis francophones. Les deux meilleures performances sont aussi réalisées lors des scrutins de 1950 et de 1958. 1965 constitue une rupture dans ce cas également.

Après 1965, l'évolution des résultats électoraux des sociaux chrétiens francophones prend une tournure différente de celle du CVP. En schématisant quelque peu, on peut considérer que le score du PSC en Wallonie a été stable durant près de trente ans. De 24,56% et 20,97% en 1965 et en 1968, on aboutit à 22,54% et 22,52 en 1991 et 1995. La deuxième moitié des années soixante-dix a été une période « faste » tandis que l'élection de 1981 a été très mauvaise. Mais ce qui domine est la relative stabilité. Les scrutins de 1987, 1991 et 1995 sont même meilleurs que ceux de 1965, 1968 et 1971.

On se situe donc dans un autre cas d'école que celui du CVP. Bien évidemment, le plafond d'origine était plus bas et le PSC n'a jamais été le parti dominant de sa communauté. Il n'empêche de 1965 à 1995, il n'y a pas, comme dans le chef du CVP, de déclin structurel d'un point de vue électoral.

Aussi, le score calamiteux décroché par le parti social chrétien lors de l'élection nationale de juin 1999 dénote. Quasiment pour la première fois, les sociaux chrétiens passent sous la barre des 20% et sont nettement supplantés comme deuxième formation de l'espace politique wallon au profit des libéraux. Pire, ils sont même devancés comme troisième parti par Ecolo. Cette défaite avait été annoncée tout à la fois par les observateurs et les sondages d'opinion. En la matière, la courbe des intentions de vote avait été sans ambiguïté de 1996 à 1999. Le sondage trimestriel du quotidien *La Libre Belgique* en porte témoignage.



Outre certaines raisons extérieures examinées par ailleurs, ce résultat est largement dû à la crise interne encourue par le PSC depuis le scrutin de 1995. La volonté non satisfaite de Gérard Deprez d'abandonner la présidence, son départ finalement anticipé et le conflit interne profond qui s'en est suivi ont créé dans les rangs sociaux chrétiens un état tout à la fois de déliquescence et de guerre tranchée. Cela a profondément nui à sa réflexion politique, à ce qu'il pouvait engranger au gouvernement et à son image. Cela a aussi semé le trouble parmi ses militants et ses électeurs.

En termes comparatifs, la courbe électorale dans l'espace politique wallon est relativement homogène dans les cinq provinces wallonnes. Eu égard à leur score historique de 1958, les sociaux chrétiens francophones se situent, en 1999, à un peu de la moitié de ce résultat. L'affaissement dans le Namurois est un peu plus marqué mais sans que l'on puisse relever une différence notable.

*Tableau 2*  
*Résultats du psc par provinces en Wallonie (en pourcentage)*

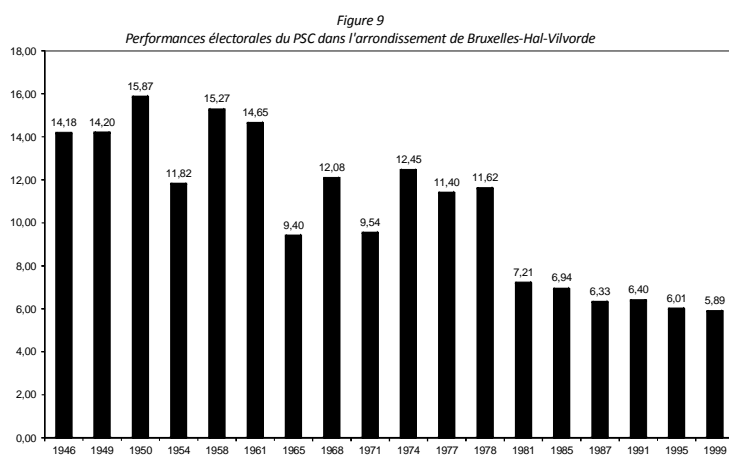
	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Namur	Luxembourg
1946	24,52	20,03	25,48	39,05	56,10
1949	28,10	25,12	31,86	42,64	58,38
1950	29,75	27,16	32,82	45,26	61,73
1954	25,31	24,10	30,66	39,90	57,04
1958	32,60	28,17	34,14	46,46	62,29
1961	28,18	24,61	30,57	41,54	54,00
1965	21,33	19,72	23,40	33,97	46,34
1968	14,86	17,41	20,48	25,10	43,44
1971	15,77	17,59	20,24	22,68	40,33
1974	19,57	19,06	22,87	24,87	40,18
1977	25,42	21,49	25,08	28,29	48,22
1978	25,99	23,35	26,51	29,90	44,65
1981	14,23	17,85	18,70	22,25	34,32
1985	19,03	21,44	20,86	25,57	35,00
1987	19,72	22,70	21,66	24,22	34,44
1991	19,66	20,85	21,64	25,57	33,17
1995	20,50	21,53	21,85	22,97	32,26
1999	15,22	14,67	16,05	19,12	28,48

L'observation du poids de chaque province dans les voix sociales chrétiennes confirme cette constatation. Sur un demi-siècle, la part respective des suffrages sociaux chrétiens de chaque province wallonne dans le total des voix du psc en Wallonie n'a que très peu bougé. Les quelques mouvements sont plus dus à des mutations démographiques – par exemple dans le Brabant wallon – qu'aux performances du parti lui-même.

La courbe des performances électorale est distincte pour la région bruxelloise. Certes, on y décèle aussi une relative embellie dans les années soixante-dix après le résultat affligeant de l'élection de 1965. Mais, contrairement à ce que l'on peut observer dans l'espace politique wallon, on ne constate pas une relative stabilité électorale ces trente dernières années. L'échec électoral important de 1981 a été confirmé dans les scrutins suivants. En 1981, les sociaux chrétiens francophones décrochaient 7,20%. En 1987, le score était passé à 6,33%. Et lors de l'élection de 1999, le psc est passé sous la barre des six pour cent. Bien évidemment, il faut toujours prendre en considération le caractère bilingue de l'arrondissement. Il n'empêche, même en doublant les scores, le parti social chrétien se dévoile aujourd'hui dans la région bruxelloise et, dans une moindre mesure, dans sa périphérie flamande comme un petit parti politique francophone, sans beaucoup d'influence.

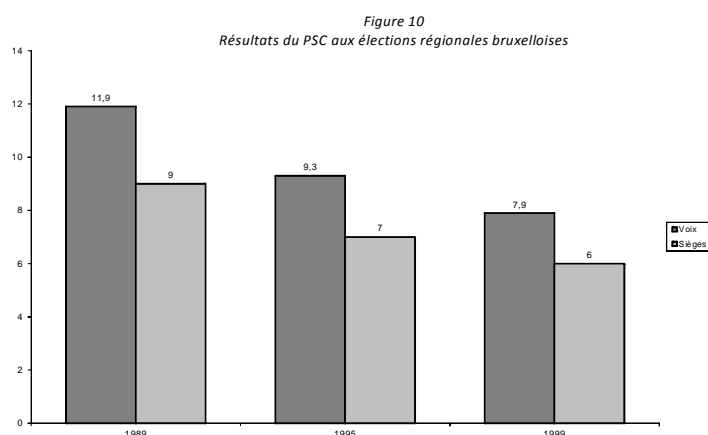
*Tableau 3*  
*Part des voix sociales chrétiennes de chaque province dans le total des suffrages du PSC à l'échelle wallonne (En pourcentage)*

	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Namur	Luxembourg
1946	5,94	31,29	29,94	17,57	15,25
1949	5,76	32,68	32,61	16,15	12,81
1950	5,74	33,54	31,84	16,21	12,67
1954	5,53	32,74	33,15	15,80	12,79
1958	6,35	32,85	32,19	16,16	12,46
1961	6,25	32,36	32,90	16,29	12,20
1965	6,30	33,27	30,91	16,61	12,91
1968	5,23	34,08	31,67	14,53	14,49
1971	5,88	34,92	31,70	13,71	13,79
1974	6,81	34,10	32,51	13,88	12,71
1977	8,50	33,26	30,82	14,13	13,29
1978	8,56	34,28	31,04	14,38	11,74
1981	6,79	35,64	29,65	15,09	12,84
1985	8,17	36,58	28,60	15,12	11,54
1987	8,39	37,51	28,85	14,16	11,08
1991	8,99	34,89	29,45	15,65	11,01
1995	9,52	35,93	29,72	14,12	10,71
1999	9,83	32,20	29,01	16,02	12,93



Cette observation est corroborée à l'examen des trois scrutins régionaux organisés depuis la mise en place de la région bruxelloise.

En 1989, les sociaux chrétiens francophones décrochaient près de 12% et neuf sièges. Ils étaient alors le quatrième parti de la région derrière le PS, le PRL et le FDF. Ce résultat leur avait permis d'entrer dans la majorité régionale aux côtés des socialistes francophones et flamands, du CVP, de la Volksunie et du FDF. Au scrutin de 1995, le PSC chute à 9,3% et perd deux sièges. Cette piètre performance et la mise en place de la fédération PRL-FDF le poussent dans l'opposition. Enfin, en 1999, le PSC a encore subi un tassement. Avec 7,9% et six sièges, il est désormais très largement devancé non seulement par les socialistes (16%) et la fédération PRL-FDF-MCC (34,4%) mais aussi par Ecolo (18,3%).



L'examen des performances électorales du PSC en région bruxelloise et en Wallonie révèle donc des différences. Comme pour le CVP, on relève de très bons résultats électoraux entre 1946 et 1958 mais en 1965, il y a également une chute très sensible. Toutefois, en Wallonie, le score moyen se stabilise autour des 22-23% obtenus à cette occasion. Cette situation ne prévaut pas à Bruxelles. Après l'amélioration des années soixante-dix, les performances des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont en net déclin tant par rapport à 1977-78 que par rapport à 1965. En l'espèce, on peut parler de véritable déclin structurel.

#### 4. Conclusion

Dans les tableaux que nous avons présentés, les scores sociaux chrétiens aux scrutins de 1999 sont une confirmation en région bruxelloise et une rupture en région wallonne. Partant de ce constat, il est possible d'avoir une vision optimiste ou pessimiste pour le devenir électoral du PSC.

- Le regard optimiste se focalisera sur le caractère singulier du pourcentage obtenu en Wallonie en 1999.
- La conception pessimiste présentera ledit résultat comme une anticipation d'une détérioration structurelle, déjà à l'œuvre en région bruxelloise.

Il est trop tôt pour pouvoir étayer l'une ou l'autre thèse. En termes d'hypothèses, deux indicateurs peuvent être mobilisés. Le premier, le plus sérieux et le plus crédible, consiste à examiner les résultats du psc aux scrutins communal et provincial d'octobre 2000. Le deuxième est un regard porté sur les intentions de vote depuis juin 1999.

#### **A. Les résultats des élections provinciales et communales**

Pour le psc, le résultat obtenu aux élections provinciales en octobre 2000, constitue un recul sensible par rapport à 1994. Les sociaux chrétiens enregistrent des pertes significatives dans les cinq provinces wallonnes. Alors qu'en 1994, ils franchissaient au moins 20% des voix dans toutes les provinces, cette situation ne se présente plus que dans le Namurois et le Luxembourg, par ailleurs les moins importants d'un point de vue démographique. En revanche, dans le Hainaut et en province de Liège, la performance est mauvaise. Dans le Brabant wallon, l'influence politique sociale chrétienne dans le conseil provincial devient futile.

Si on met les scores obtenus en perspectives de ceux du scrutin de juin 1999, on relève qu'il n'y a pas de mouvement d'ensemble : trois pourcentages sont meilleurs et deux sont moins bons. En gros, le psc se situe, à l'échelle provinciale, dans l'ordre des résultats de 1999.

*Tableau 4*  
*Évolution comparée des scores du psc aux élections provinciales de 1994 et 2000*  
*et aux élections législatives de 1995 et de 1999*

	1994	1995	1999	2000
Brabant wallon	20,6	20,8	15,2	13,5
Hainaut	20,2	21,5	14,7	15,8
Liège	21,6	21,9	16,1	15,5
Luxembourg	36,5	32,3	28,5	30,4
Namur	28,7	23,0	19,1	22,7

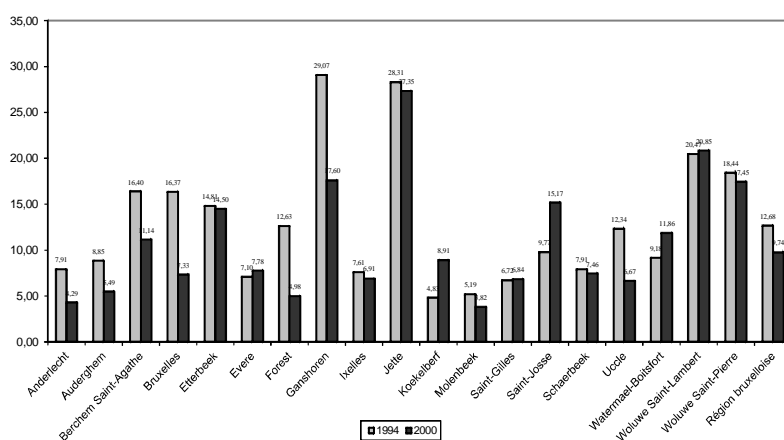
Qu'en est-il pour la région bruxelloise ? Dans quatorze communes sur dix-neuf, la performance électorale est en deçà du pourcentage obtenu en 1994. En cinq circonstances, les sociaux chrétiens ont fait mieux que six ans auparavant. Au-delà de ces données brutes, plusieurs éléments méritent d'être mis en évidence.

- Dans les principales communes de la région en termes démographiques, le psc est en déclin : à Anderlecht, Bruxelles, Schaerbeek et Uccle. L'érosion est parfois sensible. À Bruxelles, le psc paye chèrement l'absence de Michel Demaret – qui se présentait sur les listes Union pour Bruxelles – sur ses listes. Les sociaux chrétiens francophones perdent neuf points passant de 16,4% à 7,3%<sup>7</sup>. Il en va de même à Uccle où le psc, affaibli par le départ de Nathalie de T'Serclaes au MCC, perd la moitié de son électorat. À Schaerbeek et

à Anderlecht, les replis sont moins sensibles mais à partir d'un pourcentage moins élevé en 1994.

- Dans onze cas sur dix-neuf, le psc est à la frontière de la marginalité en termes d'influence politique par l'intermédiaire de ses performances électorales : Anderlecht, Auderghem, Bruxelles, Evere, Forest, Ixelles, Koekelberg, Molenbeek, Saint-Gilles, Schaerbeek et Uccle. Dans ces communes, il totalise entre 3,8% et 8,9% et, en conséquence, un nombre très restreint de mandats communaux.
- En revanche, sa tenue dans les communes du Sud-Est de la région est restée bonne. Il en est par exemple ainsi à Woluwe-Saint-Pierre où la défection de l'ancien ministre régional Dominique Harmel au profit du PRL n'a quasiment pas affecté le score social chrétien, et de Woluwe-Saint-Lambert. Le psc y recueille près de 20% des voix.

Figure 11  
PSC en région bruxelloise

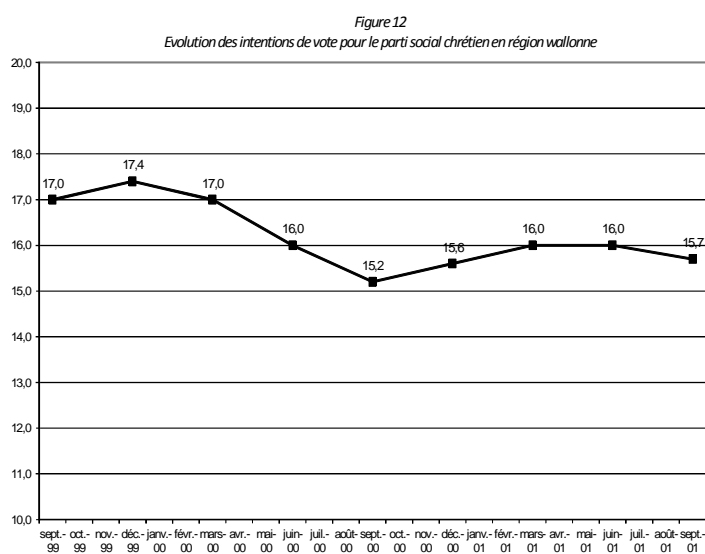


Ces résultats électoraux mitigés ont eu un impact sur la participation des sociaux chrétiens aux majorités communales. Le psc a été renvoyé dans l'opposition à Etterbeek, à Ganshoren où il détenait le mayorat, à Saint-Josse, à Schaerbeek, à Watermael-Boitsfort et à Woluwe-Saint-Pierre. Ces pertes ont toutefois été quelque peu compensées par l'entrée dans certains collèges. En effet, dans le cadre de l'extrême tension qui a régné entre la fédération PRL-FDF-MCC et le PS autour du scrutin communal, les sociaux chrétiens ont pu jouer les forces d'appoint de l'un ou l'autre de ces partis pour mettre dans l'opposition l'un des deux. À Bruxelles et à Ixelles, les sociaux chrétiens francophones se sont inscrits dans une alliance de centre-gauche en coalition avec le PS et Ecolo. À Forest en revanche, le psc a fait alliance avec la fédération PRL-FDF-MCC au détriment du parti socialiste et des verts. Ajoutons, qu'à Berchem-Saint-Agathe, à Jette et à Molenbeek, le psc est resté dans la majorité. Au total, le psc se retrouve dans sept collèges bruxellois contre neuf en 2000. Il ne détient plus qu'un mayorat, Hervé Doyen à Jette, contre deux à l'issue du scrutin précédent.

## B. Les intentions de vote

Les intentions de vote sont un indicateur beaucoup moins fiable qu'un résultat électoral. En l'espèce, ce qui est intéressant d'observer est l'évolution dans la durée. Le sondage trimestriel publié par *La Libre Belgique* nous le permet.

Les données recueillies pour le PSC corroborent une situation prévalant pour tous les acteurs politiques : à savoir une situation de quasi-statu *quo*. En d'autres termes, depuis l'élection de juin 1999, nous n'avons assisté à aucun mouvement notable, en tout cas suffisamment important pour être significatif statistiquement. Seul le tassement annoncé de la fédération PRL-FDF-MCC en région bruxelloise échappe très légèrement à cette observation.





La courbe des intentions de vote pour le psc se situe donc à l'étalon de 1999. Dans le plus mauvais indice, le psc captait 15,2% (septembre 2000) et dans le meilleur, 17,4% (décembre 1999). Il y a donc peu d'enseignements éventuels à tirer. Tout juste convient-il de pointer que des événements encourus par le psc n'ont pas influencé positivement ou négativement ces intentions : le remplacement de Philippe Maystadt par Joëlle Milquet n'a pas modifié la « popularité » du parti social chrétien. Inversement, le soutien apporté aux accords du Lambermont ne lui a pas, à ce jour, valu un plus en termes d'intentions de vote.

---

## Notes

<sup>1</sup> Voir J. STENGERS, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (Eds), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000.

<sup>2</sup> Voir P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, « Origine, évolutions et devenir des partis politiques en Belgique », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (Eds), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2<sup>e</sup> édition).

<sup>3</sup> M. LIEBMAN, *Les socialistes belges 1895-1914 : la révolte et l'organisation*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1979.

<sup>4</sup> *L'Écho de la Bourse*, 17-18 novembre 1961.

<sup>5</sup> Le parti indépendant était une petite formation libérale-catholique dirigée par M. Snyers d'Attenhoven. Bien qu'il n'ait obtenu aucun élu au scrutin de 1961, il avait cependant capté 38.635 suffrages. Soulignons néanmoins que le PSI rompit son accord avec le PLP le 4 avril 1962 après le retour à sa présidence de monsieur L'Allemand. La plupart des cadres du parti rejoignirent les rangs du PLP. « Bilan d'une présidence du PLP : Omer Vanaudenhove (1961-1969) (II) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 434-435, 14 mars 1969, p. 4.

<sup>6</sup> D.L. SEILER, *Les partis politiques dans le Bénélux*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques I Socials, Working Papers, 1992, n° 48.

<sup>7</sup> Compte tenu qu'il s'agissait d'une liste psc-cvp, il s'agit d'une évaluation pour le résultat de 1994 et de 2000.



# La géographie du vote social chrétien en Belgique

Christian VANDERMOTTEN

Une famille politique aujourd'hui concurrencée par les libéraux, dans un contexte de déconfessionalisation de la vie politique

Comme c'est le cas pour ceux des autres partis démocrates chrétiens ouest-européens, les électeurs du PSC et du CVP ne se positionnent pas de manière sensiblement différente de celle des électeurs libéraux sur l'axe gauche-droite des Eurobaromètres <sup>1</sup>. Les raisons d'être de l'existence politique de la famille sociale chrétienne s'inscrivent donc bien plutôt dans l'histoire de la forte prégnance du clivage Église catholique - État dans les temps longs de la vie politique belge, mais aussi, comme dans les autres pays de l'Europe médiane où la démocrate chrétienne est ou a été (en Italie) une force politique majeure, dans des contextes de forte tradition historique d'autonomie des villes et des régions et de formation étatique ou d'unification nationale tardives, de sorte que l'Église a pu tenter d'y faire valoir ses vues politiques au moment de la révolution nationale et industrielle. Si, formellement, le parti social chrétien ne se met en place en Belgique qu'après la seconde guerre mondiale, il se situe bien évidemment dans la succession directe du parti catholique, fédérant les divers piliers du monde chrétien : vieille aristocratie foncière et patronat, classes moyennes, agriculteurs, mais aussi ouvriers, organisés dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par un syndicalisme chrétien, particulièrement bien représenté en Flandre et dans les régions où l'industrialisation fut pour l'essentiel contemporaine ou postérieure à l'encyclique *Rerum Novarum* et dominée par des petites et moyennes entreprises, dans un contexte paternaliste.

## ***DES RESULTATS TENDANCIELLEMENT EN BAISSÉ DEPUIS 1965***

Mais l'origine même de la famille sociale chrétienne et les similitudes de positionnement politique de son électorat par comparaison avec les libéraux font que les résultats de cette famille s'inscrivent dans un *trend* descendant à partir de 1965, concomitamment à la baisse de la fréquentation religieuse et de l'identification aux structures d'encadrement social de celle-ci d'une part, à l'abandon des références anticléricales par la famille libérale en 1961, sous l'égide du président Omer Vanaudenhove, d'autre part <sup>2</sup>. Les élections de 1965 apparaissent dès lors, avec celles de 1936, de 1946 et de 1981, comme une des quatre dates charnières de l'évolution électorale de la Belgique depuis l'instauration du suffrage universel (du moins masculin) en 1919. La rupture de 1965 est d'ailleurs sans doute plus fondamentale encore que celles de 1936 et de 1946, dans la

mesure où les conséquences de celle de 1936 – une forte percée de l'extrême droite, flamande et wallonne – furent « corrigées » par les résultats de 1946, et même déjà partiellement par ceux de 1939 (figure 6 ; tableau 2).

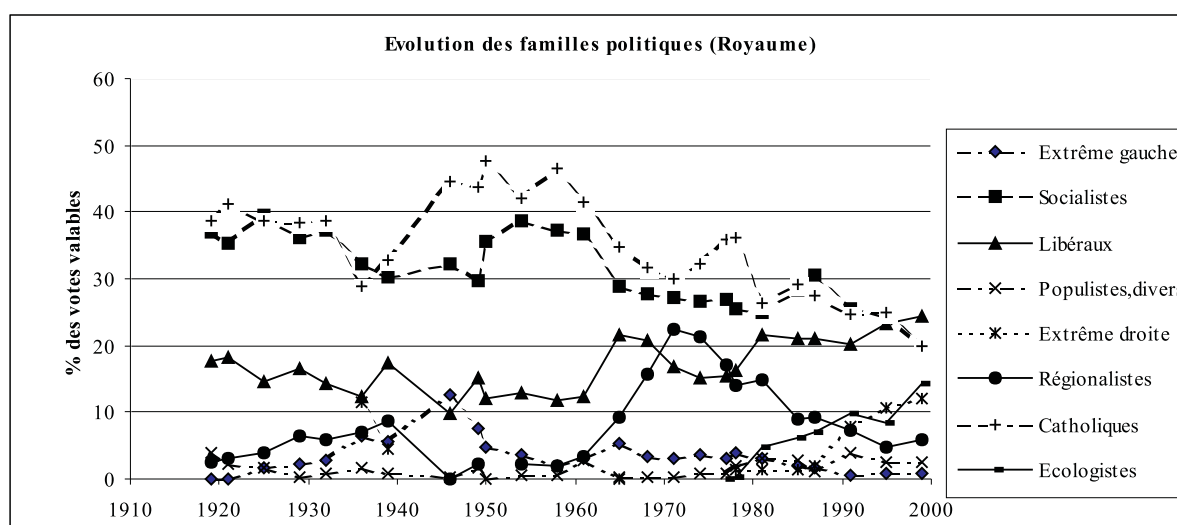


Figure 1. Évolution des résultats des familles politiques belges

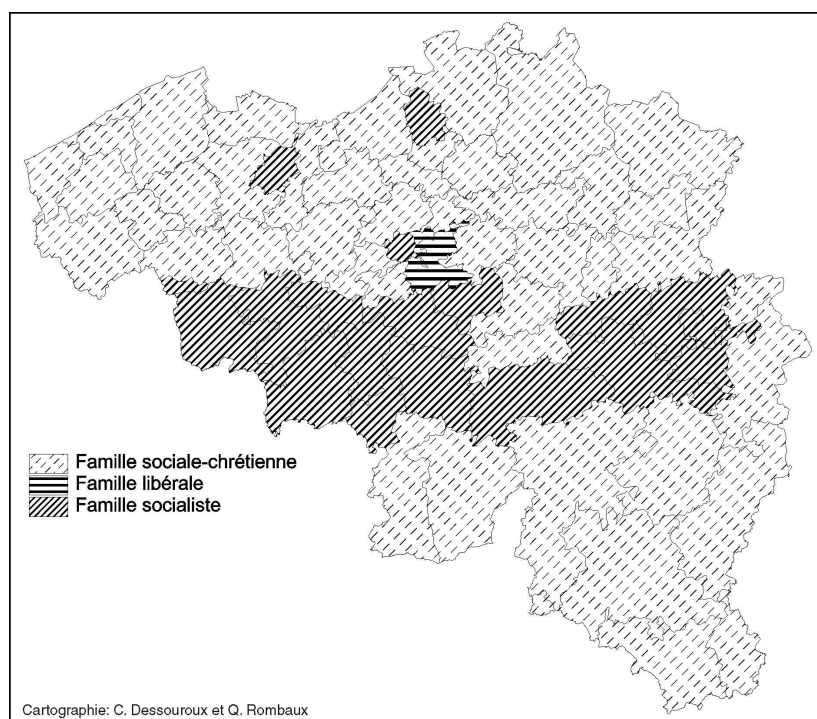
	Royaume	Wallonie	Flandre	Bruxelles
1921 vs. 1919	13	21	7	33
1925 vs. 1921	41	39	52	<b>215</b>
1929 vs. 1925	25	26	33	59
1932 vs. 1929	8	12	14	14
1936 vs. 1932	<b>276</b>	<b>430</b>	<b>161</b>	<b>529</b>
1939 vs. 1936	97	<b>167</b>	42	<b>195</b>
1946 vs. 1939	<b>351</b>	<b>290</b>	<b>546</b>	<b>587</b>
1949 vs. 1946	72	<b>111</b>	60	<b>214</b>
1950 vs. 1949	75	<b>104</b>	63	<b>187</b>
1954 vs. 1950	50	24	94	48
1958 vs. 1954	27	41	30	23
1961 vs. 1958	36	33	47	63
1965 vs. 1961	<b>239</b>	<b>388</b>	<b>126</b>	<b>601</b>
1968 vs. 1965	57	94	53	<b>176</b>
1971 vs. 1968	64	<b>191</b>	7	<b>313</b>
1974 vs. 1971	10	20	14	<b>101</b>
1977 vs. 1974	31	<b>126</b>	26	48
1978 vs. 1977	16	15	38	19
1981 vs. 1978	<b>145</b>	<b>110</b>	<b>190</b>	<b>288</b>
1985 vs. 1981	54	78	48	<b>170</b>
1987 vs. 1985	12	28	14	49
1991 vs. 1987	90	91	<b>140</b>	<b>148</b>
1995 vs. 1991	30	75	20	<b>160</b>
1999 vs. 1995	86	<b>123</b>	83	<b>110</b>
1936 vs. 1921	<b>389</b>	<b>565</b>	<b>369</b>	<b>601</b>
1950 vs. 1936	<b>557</b>	<b>447</b>	<b>757</b>	<b>770</b>
1965 vs. 1950	<b>390</b>	<b>375</b>	<b>450</b>	<b>714</b>
1981 vs. 1965	150	155	222	<b>445</b>
1999 vs. 1981	<b>372</b>	298	<b>428</b>	<b>871</b>

Tableau 1. Ruptures dans l'évolution électorale belge

Le coefficient est la somme des carrés des écarts de pourcentage obtenus par les différentes familles politiques lors de deux scrutins. Les ruptures les plus marquées sont indiquées en caractères gras.

### **UNE GEOGRAPHIE TRES STABLE**

Certes, la baisse des scores des partis sociaux chrétiens à partir de leur maximum historique depuis 1919 obtenu en 1950, voire depuis 1965, est considérable (47,7% des suffrages exprimés en 1950 ; 34,8% en 1965, 26,5% en 1981 et 20,0% en 1999 au niveau national ; respectivement 60,4%, 44,3%, 32,2% et 22,6% en Flandre ; 33,8%, 24,6%, 19,6% et 16,8% en Wallonie ; 39,7%, 25,2%, 19,7% et 15,5% dans les cantons bruxellois). Cependant, si la carte des circonscriptions où la famille sociale chrétienne arrive en tête des différentes familles politiques n'est plus aujourd'hui qu'une image résiduelle de la situation prévalant en 1921 (figure 2 et 3), la carte des scores obtenus par les catholiques puis les sociaux chrétiens montre néanmoins une grande permanence géographique à travers le temps dans ses points forts et ses points faibles (figure 5 et 9). C'est même, parmi les trois plus grandes familles, celle dont la permanence des configurations spatiales est la plus forte (tableau 2). Cette hystérésis étonnante témoigne d'une grande stabilité des facteurs sociologiques qui sous-tendent cette géographie : celle-ci s'affaiblit partout depuis 1950, sans pour autant que ses configurations spatiales ne soient radicalement modifiées, surtout en Wallonie, où les catholiques ne parvinrent jamais à s'imposer dans les régions ouvrières, à la différence de la Flandre<sup>3</sup>.



*Figure 2. Parti arrivé en tête lors des élections de 1921*

Cette carte, comme les suivantes, fournit les données dans le cadre spatial de groupes de cantons électoraux relativement homogènes.

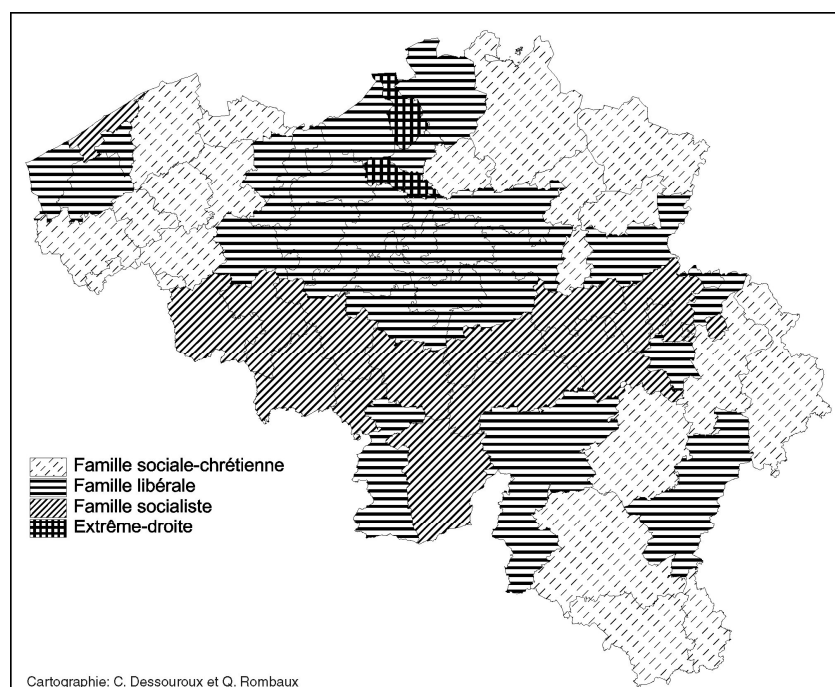


Fig. 3. Parti arrivé en tête lors des élections de 1999

	1936 vs. 1921		1950 vs. 1936		1965 vs. 1950		1981 vs. 1965		1999 vs. 1981	
	r	Évolution	r	Évolution	r	Évolution	r	Évolution	r	Évolution
<i>Catholiques</i>										
Royaume	0,88	-12,5	0,92	+18,9	0,96	-12,9	0,92	-8,3	0,85	-6,5
Wallonie	0,85	-10,9	0,92	+13,5	0,98	-9,2	0,93	-5,0	0,94	-2,7
Flandre	0,75	-15,6	0,78	+22,9	0,90	-16,1	0,77	-12,1	0,78	-9,6
<i>Socialistes</i>										
Royaume	0,93	-3,1	0,91	+3,4	0,91	-6,7	0,76	-3,7	0,88	-5,3
Wallonie	0,89	-7,6	0,91	+5,0	0,89	-10,3	0,90	+0,5	0,86	-7,0
Flandre	0,92	+1,9	0,92	0,0	0,92	-1,8	0,28	-4,3	0,74	-5,3
<i>Libéraux</i>										
Royaume	0,75	-5,7	0,75	-0,4	0,76	+9,6	0,50	-0,2	0,75	+3,0
Wallonie	0,59	-7,1	0,57	+0,3	0,78	+12,9	0,63	-3,6	0,83	+3,0
Flandre	0,80	-3,4	0,75	-1,3	0,77	+6,5	0,57	+4,6	0,76	+1,5
<i>Régionalistes</i>										
Wallonie							0,41	+4,9	0,67	-6,6
Flandre	0,49	+7,5					0,34	+4,1	0,40	-7,3
<i>Extr.-droite</i>										
Royaume									0,86	+10,8
Wallonie									0,41	+5,4
Flandre									0,76	+13,9
	1936 vs. 1921		1950 vs. 1921		1965 vs. 1921		1981 vs. 1921		1999 vs. 1921	
	r	Évolution	r	Évolution	r	Évolution	r	Évolution	R	Évolution
<i>Catholiques</i>										
Royaume	0,88	-12,5	0,95	+6,4	0,92	-6,5	0,84	-14,8	0,74	-21,3
Wallonie	0,85	-10,9	0,95	+2,6	0,92	-6,6	0,83	-11,6	0,84	-14,3
Flandre	0,75	-15,6	0,88	+7,3	0,81	-8,7	0,63	-20,8	0,53	-30,4
<i>Socialistes</i>										
Royaume	0,93	-3,1	0,92	+0,3	0,89	-6,5	0,69	-10,2	0,58	-15,6
Wallonie	0,89	-7,6	0,89	-2,7	0,83	-12,9	0,77	-12,4	0,66	-19,4
Flandre	0,92	+1,9	0,91	+1,9	0,85	+0,1	0,03	-4,2	-0,25	-9,5
<i>Libéraux</i>										
Royaume	0,75	-5,7	0,75	-6,1	0,64	+3,5	0,33	+3,4	0,35	+6,3
Wallonie	0,59	-7,1	0,73	-6,8	0,65	+6,1	0,37	+2,5	0,27	+5,4
Flandre	0,80	-3,4	0,69	-4,8	0,44	+1,7	0,35	+6,3	0,18	+7,8

Tableau 2. Une mesure de la stabilité spatiale des structures électorales belges : les coefficients de corrélation géographique et l'évolution en pourcentage des familles politiques entre élections significatives

### LA PRODUCTION HISTORIQUE DE L'ESPACE SOCIAL-CHRETIEN

Dans le cadre d'un suffrage censitaire restreint, la domination libérale sur la vie politique belge va s'affaiblir à partir de 1871, dans un contexte de ralentissement de la croissance économique générale, favorisant un regain de protectionnisme, pour céder la place à une hégémonie catholique de 1884 à 1914. Ce recul libéral s'inscrit dans le contexte du renforcement, à l'intérieur du mouvement libéral, de son aile progressiste, anti-catholique plus encore qu'anticléricale, aux dépens des doctrinaires ; ce renforcement intervient à la faveur du développement de la classe moyenne et de timides réductions du cens électoral. De la sorte, les classes aisées conservatrices abandonneront les libéraux au profit des catholiques, d'autant qu'une partie de la gauche progressiste libérale se rapprochera pour sa part du jeune parti ouvrier, fondé en 1885. Mais cette évolution générale a pris des allures différentes en Flandre et en Haute-Belgique, régions de forte pratique religieuse, d'une part, à Bruxelles, dans la Wallonie industrielle et dans celle des moyens plateaux de grande culture, d'autre part. Dans ces régions, déjà beaucoup plus laïques<sup>4</sup>, le virage anti-catholique des libéraux ne s'est pas traduit par un recul du parti, au contraire de la Haute-Belgique et de la Flandre, même dans les points forts libéraux urbains d'Ostende, Bruges, Gand et Anvers (figure 4 et 5).

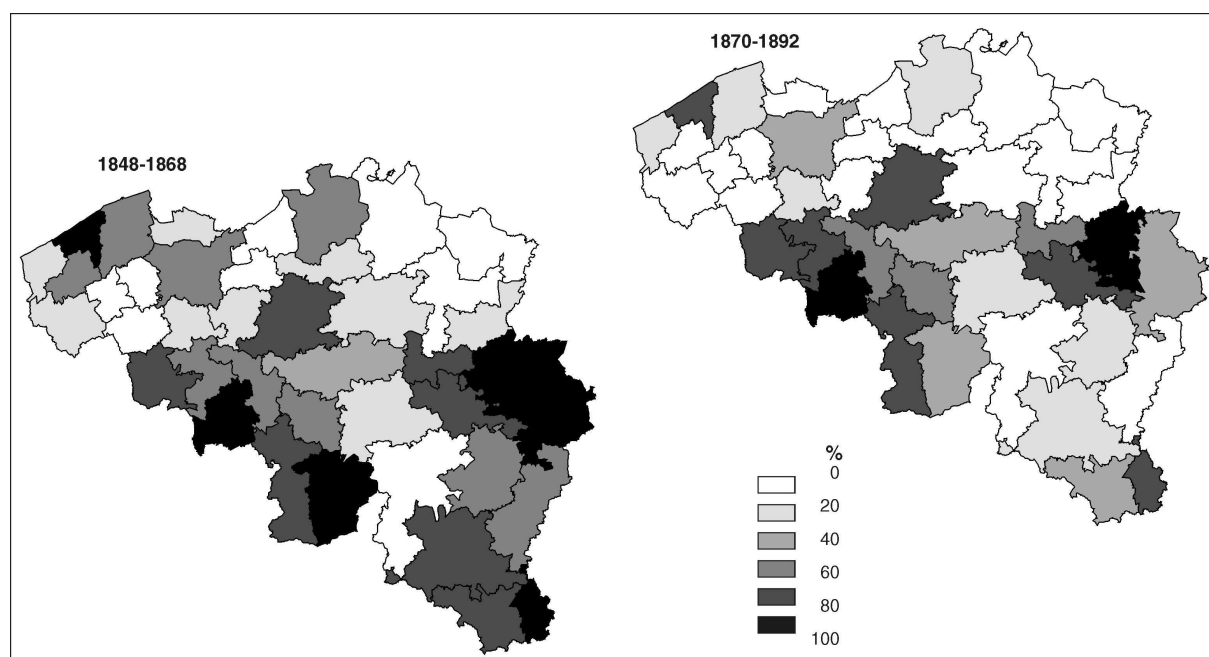


Figure 4. Scores libéraux moyens entre 1848-1868 et entre 1870-1892

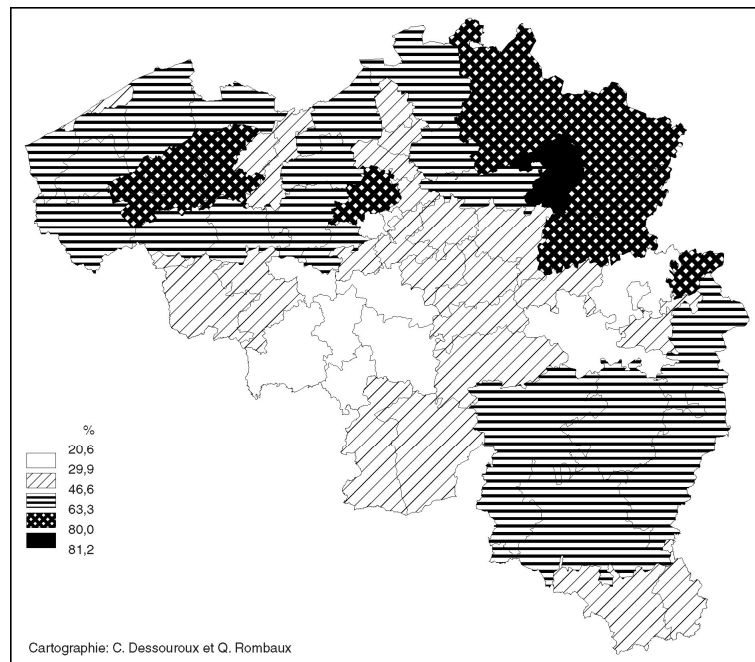


Figure 5. Scores catholiques en 1921

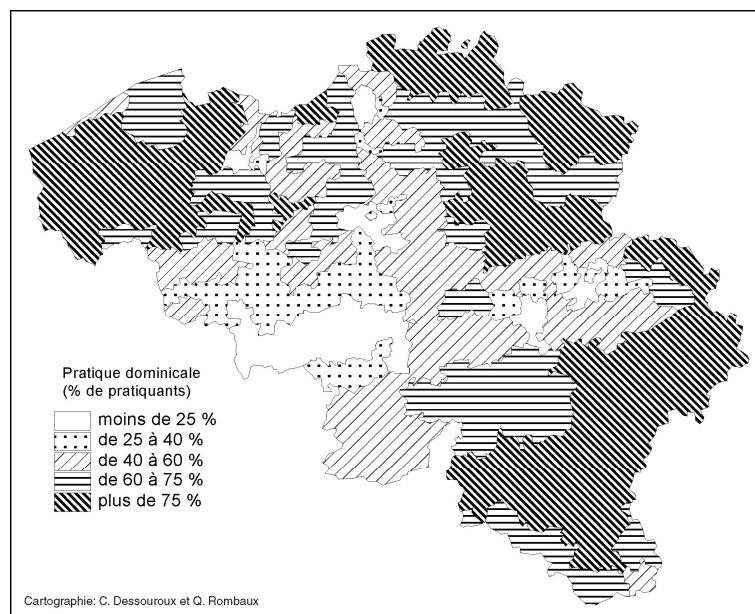


Figure 6. Fréquentation de la messe dominicale en 1952

Source : Abbé Collard (1952), *Carte de la pratique dominicale par localités*, Mons, Éditions du Dimanche



Cette géographie des zones de force des catholiques à la fin de la période censitaire est confirmée par l'instauration du suffrage universel à vote plural d'abord, du suffrage universel masculin pur et simple après la Première guerre mondiale, ensuite (figure 5). Cette confirmation, qui est largement celle de la géographie de la fréquentation religieuse, telle qu'elle apparaît sur une carte de 1952 (figure 5), qui souligne les bastions de la Flandre intérieure, du Nord-est et de l'Ardenne. Différents facteurs expliquent cette configuration :

- un fort encadrement par le bas-clergé (et l'école catholique), dans des zones où l'Église n'est pas apparue liée à des forces d'oppression de la paysannerie durant l'Ancien régime, le faire-valoir direct dominant d'ailleurs largement dans le Nord-est et en Ardenne, régions de sols pauvres, où les communaux ne furent aliénés qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ;
- dans ces mêmes zones, des structures économiques régionales dominées par un petit patronat local paternaliste, voire restées purement rurales ;
- en Flandre en général, l'encadrement des revendications flamingantes par le bas-clergé, rapprochant encore plus celui-ci du «peuple», sur une base d'identification communautaire et de rejet ou du moins de méfiance envers l'état national fransquillon et laïc<sup>5</sup> ;
- de manière générale, surtout dans la Flandre, plus densément peuplée, le maintien d'une part importante de la main-d'œuvre industrielle en milieu rural, dans le cadre d'un objectif délibéré de stabilisation sociale des gouvernements catholiques, s'appuyant sur des mesures favorisant l'accès à la propriété et les navettes de travail quotidiennes ou éventuellement hebdomadaires<sup>6</sup>. Une telle politique a favorisé le maintien d'un fort encadrement par le clergé et le syndicalisme chrétien, d'autant que l'industrialisation fut dans cette partie du pays pour l'essentiel postérieure à *Rerum Novarum*, si l'on excepte les zones urbaines d'Anvers et de Gand et quelques autres foyers industriels précoces, comme ceux de la vallée du Rupel.

*A contrario*, les zones de plus grande faiblesse du vote catholique sont en 1921 l'axe industriel wallon, bastion socialiste, et Bruxelles, socialiste dans l'axe industriel de la vallée de la Senne, libérale ailleurs. Elles le sont toujours aujourd'hui (figure 10).

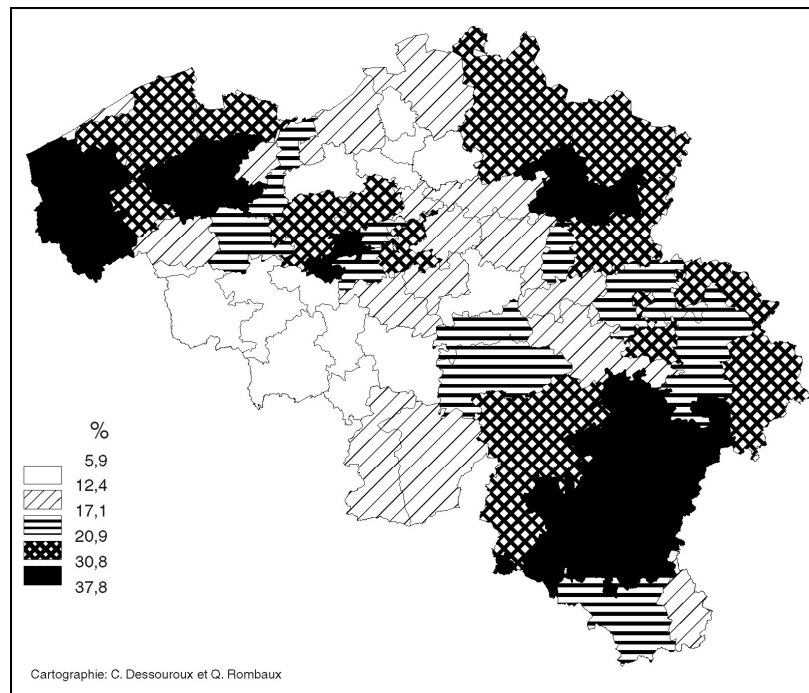


Figure 7. Géographie rexiste et nationaliste-flamande (VNV) en 1936

On a déjà dit que la poussée de l'extrême-droite en 1936 se fit essentiellement aux dépens des catholiques. Ce ne fut en fait qu'un épisode qui détourna une part de cet électorat pour un court temps, principalement dans les régions, surtout rurales, où les catholiques étaient les plus fortement implantés, tant en Flandre, où les dimensions communautaires flamandes et l'ultra-conservatisme anti-moderniste se renforçaient mutuellement<sup>7</sup>, qu'en Haute-Belgique, Degrelle étant lui-même originaire de Bouillon. Les choses rentrent évidemment « dans l'ordre » en 1946.

Après les épisodes de la question royale et de la guerre scolaire, qui renforcent les sociaux chrétiens, surtout en Flandre, en donnant aux scrutins de 1950 et de 1958 des dimensions plébiscitaires d'identification idéologique et religieuse, l'abandon par les libéraux de leur discours anticlérical va être perçu de manière différente par les électorats wallon et flamand. Le premier, sociologiquement plus décléricalisé, même dans les régions les plus conservatrices et les plus rurales<sup>8</sup>, accepte plus rapidement et plus facilement le revirement libéral que le second (figure 8 et 9).

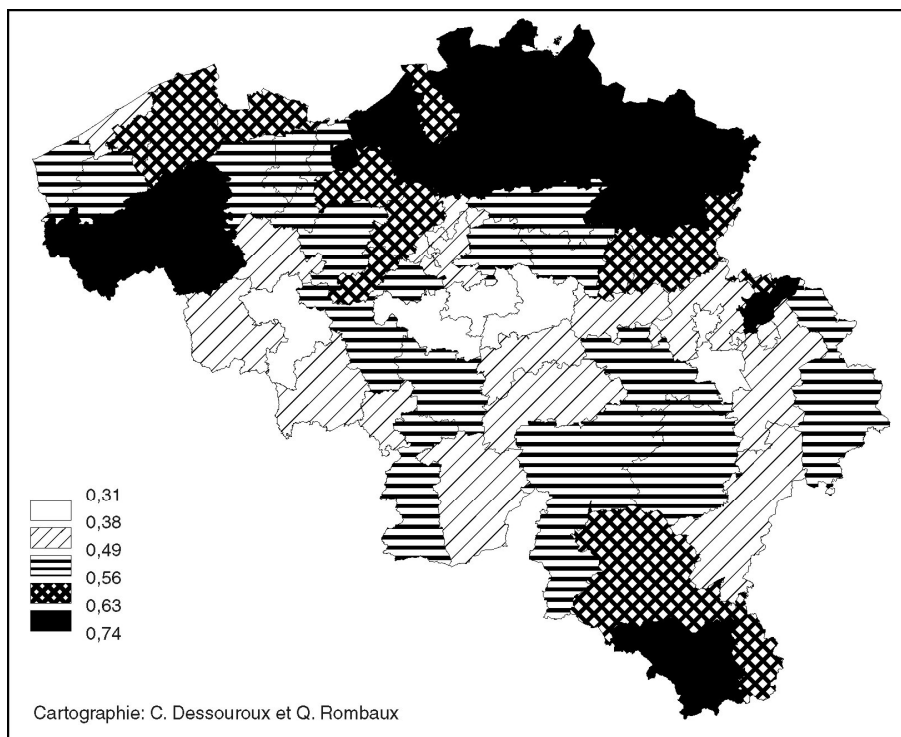


Figure 8. Part du vote social-chrétien dans la somme des votes libéraux et sociaux-chrétiens en 1981

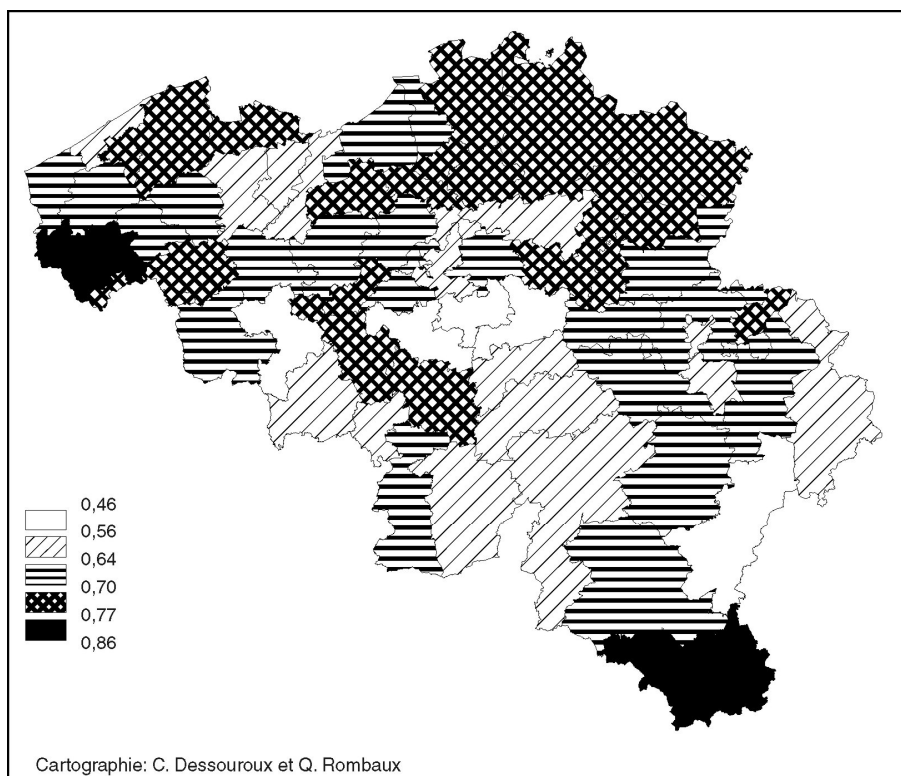


Figure 9. Évolution de la part du vote social-chrétien dans le total du vote libéral et social-chrétien entre 1950 et 1981 (rapport entre la part en 1981 et la part en 1950 : les teintes

claires traduisent donc un fort accroissement du poids relatif des libéraux à l'intérieur de l'électorat de centre-droite)

Les élections de 1981 vont accentuer encore l'affaiblissement social chrétien. Au cours des deux dernières décennies, le passage à une économie « postindustrielle », avec un développement accru des services, conforte la suprématie libérale parmi l'électorat de centre-droit, de professions tertiaires ou libérales. Le phénomène se traduit par une suprématie libérale sur toute la région centrale du pays, c'est-à-dire le « losange flamand » Gand-Anvers-Louvain-Bruxelles et le vaste bassin d'emploi de la capitale, qui couvre pratiquement tout le Brabant, de larges portions de la Flandre orientale, des franges hennuyères, namuroises, voire liégeoises (figure 3). En outre, dans ces régions centrales, en premier lieu dans certains faubourgs ou zones périurbaines aisées, ou dans des foyers intellectuels, en particulier autour de Louvain-la-Neuve, la concurrence écologiste touche l'aile gauche des sociaux-chrétiens, plus fortement en région wallonne qu'en région flamande.

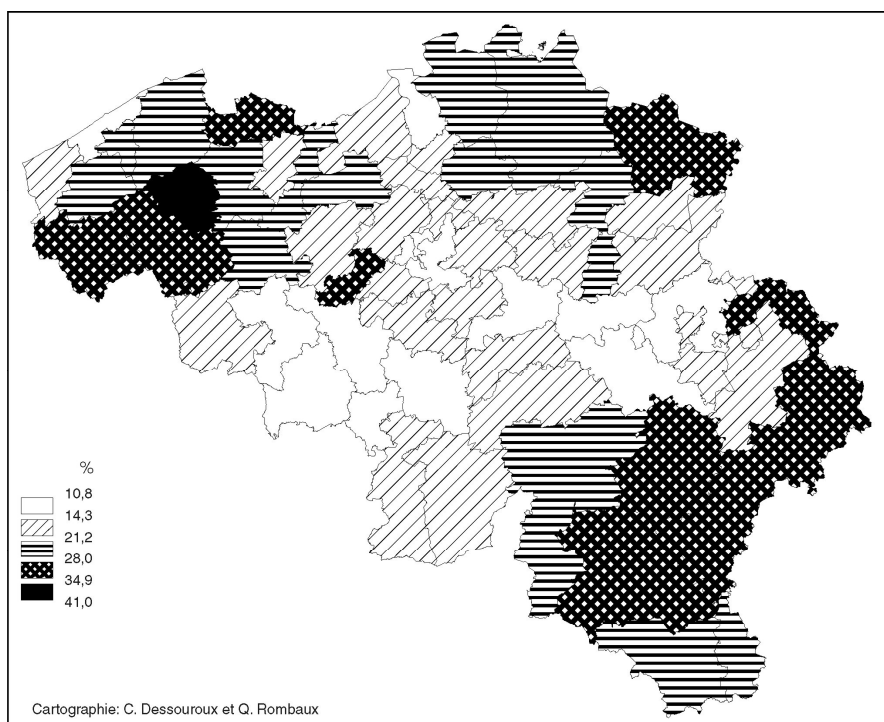


Figure 10. Scores sociaux-chrétiens en 1999

## CONCLUSIONS

Au terme de plus de trois-quarts de siècle d'une évolution électorale dont la géographie est restée relativement stable dans ses écarts relatifs, la baisse tendancielle des scores sociaux chrétiens, entamée à partir de 1950, semble devoir se poursuivre. L'affaiblissement de la fréquentation religieuse, la déconfessionnalisation de la société civile et de la vie politique, l'individualisme et la tertiarisation croissante semblent laisser peu de place pour une spécificité sociale chrétienne, d'abord concurrencée sur son aile droite par les libéraux, puis

sur son aile progressiste par les écologistes. D'hégémonie entre les deux guerres et jusque dans les années cinquante, sauf dans les bassins industriels wallons rouges et à Bruxelles, la géographie sociale chrétienne est devenue résiduelle et périphérique, repliée sur ses derniers points les plus forts de la Flandre intérieure, du Nord-est et de l'Ardenne.

<sup>1</sup> Sur l'échelle s'étendant de 1 (le plus à gauche) à 10 (le plus à droite) de l'*Eurobaromètre* publié en 1996, le positionnement moyen des électeurs sociaux chrétiens francophones était de 5,99 et celui des néerlandophones de 6,14 ; chez les libéraux, ces valeurs étaient respectivement de 6,73 et de 6,08, soit sensiblement plus au centre que le positionnement des électeurs des grands partis conservateurs européens (de 7,04 pour la CDU-CSU et l'UDF à 8,73 pour les électeurs grecs de la Nouvelle Démocratie, en passant par 7,50 pour ceux de Forza Italia, 7,59 pour les Conservateurs britanniques et 7,98 pour les électeurs du RPR. Par comparaison, l'électeur socialiste moyen se positionnait respectivement à 3,06 pour le PS et à 3,96 pour le SP ; l'électeur écologiste à 4,58 pour Ecolo et à 4,18 pour Agalev. Étonnamment, l'électeur du Vlaams Blok ne se positionnait pas aussi à droite qu'on eût pu le supposer (7,42), ce qui témoigne sans doute de l'importance dans l'électorat de ce parti d'une base populaire inquiète et désocialisée ; à l'inverse, l'électeur du FN belge, était, avec un positionnement moyen de 9,10, l'un des plus à droite sur l'échiquier des électeurs européens. Voir H. SCHMITT, VAN DER EIJK, E. SCHOLZ, M. KLEIN & al., *European Election Study 1994. Data description and documentation*, Mannheim/Cologne, Zentralarchiv für Empirische Sozialforschung/European Election Study Research Group, 1996.

<sup>2</sup> L'évolution du positionnement moyen des électeurs sur les *Eurobaromètres* suggère clairement un transfert d'électeurs sociaux chrétiens francophones de droite vers les libéraux : ainsi, sur les *Eurobaromètres* s'échelonnant entre 1976 et 1981 (J. Vanlaer, 1984), le positionnement des électeurs sociaux chrétiens francophones était plus à droite que celui des libéraux, ces derniers au contraire ayant glissé vers la droite (respectivement 7,05 et 6,52). Du côté néerlandophone, le positionnement des électeurs des deux partis a glissé vers la gauche (respectivement 7,17 à 6,14 pour le CVP et 6,96 à 6,08 pour le VLD).

<sup>3</sup> On peut en voir la preuve dans les coefficients de corrélation, établis au niveau des cantons électoraux en 1950, entre vote catholique et pourcentage de pratiquants d'une part, entre vote catholique et pourcentage de patrons et d'aidants parmi les actifs d'autre part. Ces coefficients sont plus faibles en Flandre qu'en Wallonie, respectivement 0,93 et 0,73 pour la corrélation avec la pratique religieuse, 0,85 et 0,71 pour celle avec la structure professionnelle. Cela traduit bien le caractère plus interclassiste de l'électorat catholique dans le nord du pays et une moindre laïcisation de la classe ouvrière. Voir R.E. DE SMET & R. EVALENKO, *Les élections belges. Explication de la répartition géographique des suffrages*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, Collection de Science politique, 1956.

<sup>4</sup> De ce point de vue il serait intéressant d'établir une géographie des terres d'Eglise et d'abbayes à la fin de l'Ancien Régime et d'examiner les liens entre celle-ci et le développement du libéralisme rural.

<sup>5</sup> Même si de nombreux flamingants relevaient à l'origine de la mouvance libérale progressiste, petite-bourgeoise et intellectuelle urbaine – comme à Bruxelles le bourgmestre Charles Buls ou Julius Hoste, le fondateur du *Het Laatste Nieuws* –, l'encadrement des revendications flamandes va rapidement être dominé par des forces catholiques, nourrissant une idéologie conservatrice et anti-urbaine.

<sup>6</sup> C. KESTELOOT, F. DE MAESSCHALCK, « Anti-urbanism in Flanders : the political and social consequences of a spatial class struggle strategy », *Belgeo*, 2001, 1-2.

<sup>7</sup> Le VNV tirait ses racines de la droite réactionnaire catholique flamingante et du frontisme, qui eut quelques succès électoraux en 1919 et au début des années 20, en particulier dans le milieu des anciens combattants flamands, mais aussi en Flandre occidentale, parmi les populations déplacées ou en attente d'indemnisation à proximité de la zone du front de la guerre 1914-18.

<sup>8</sup> N'oublions pas que, au-delà de l'hégémonie catholique, les libéraux ont toujours conservé des positions minoritaires non négligeables en Ardenne, entre autres parmi la petite bourgeoisie et les

---

cadres administratifs des petites villes, à la différence de ce qui prévalait dans les régions les plus catholiques de la partie flamande du pays (le vote libéral représente 44% du vote catholique dans l'ensemble formé par la province du Luxembourg et les arrondissements de Dinant et Philippeville en 1921, contre 20% en Limbourg et dans l'arrondissement de Turnhout et 4% seulement dans les arrondissements de Roulers et Tielt).

**Complément bibliographique**

J. Annaert, « Étude géographique des modes de faire-valoir en Belgique », *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, 1956, 80, 3-4, pp. 15-80.

M. Moyne, *Résultats des élections belges entre 1847 et 1914*, Bruxelles, Institut belge de science politique, 1970.

C. Vandermotten, J-M. Decroly, C. Dessouroux & Y. Rouyet, « Permanences et ruptures dans la géographie électorale de la Belgique », *Belgeo*, 2001, 1-2.





# **L'électorat du psc et les clivages de la société belge**

**Analyse longitudinale et comparée  
sur la base de données d'enquête**

Patrick DUMONT, Lieven DE WINTER

## **Introduction**

Ce chapitre est consacré à l'évolution des caractéristiques de l'électorat du psc, et plus particulièrement à ses positions par rapport aux clivages traditionnels (confessionnel, socio-économique et communautaire) de la société belge de 1975 à 1999. Dans une seconde partie de l'étude, l'évolution des positions de l'électorat du psc sur de nouvelles dimensions de compétition électorale apparues au cours des dernières années sera également analysée.

Afin de rendre compte de l'évolution du parti sur les grands clivages et les nouveaux enjeux de société, nous avons donc privilégié l'analyse empirique au niveau de l'électorat. Une recherche se basant sur d'autres supports, comme l'analyse qualitative des contenus de programmes électoraux ou sur les comportements politiques de ses mandataires (politiques défendues et réalisées au sein du gouvernement) aurait probablement mieux reflété les orientations données au parti par ses élites. Néanmoins, la formation de clivages et d'enjeux politiques émanant en premier lieu de différences au sein de la population sur des caractéristiques de base relatives à la condition humaine (voir plus bas), nous avons décidé d'investiguer les orientations de l'électorat. La richesse sous-exploitée des rares enquêtes d'opinions en Belgique francophone nous a également convaincu de l'intérêt de cette démarche.

Notre question de recherche est double : premièrement, quelle est la position de l'électorat du psc sur ces clivages et nouveaux enjeux, par rapport à la position des électeurs des autres partis francophones, et deuxièmement, peut-on déceler une évolution de ces positions ?

Pour tenter de répondre à cette double question, nous avons utilisé cinq enquêtes scientifiques réalisées auprès de la population francophone sur les vingt-cinq dernières années<sup>1</sup> :

1. L'enquête post-électorale Aglop de 1974-1975, qui fut la première grande enquête scientifique réalisée en Belgique par un groupe interuniversitaire et dont les résultats ont été publiés dans un numéro spécial de la revue *Res Publica*<sup>2</sup>.
2. L'enquête Régioscope 6 de 1986 : fruit d'une collaboration entre les centres de recherche en sociologie électorale de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université catholique de Louvain, les quatre premières enquêtes Régioscope, réalisées sur un même panel de répondants, portaient principalement sur les rapports entre francophones et flamands. Contrairement à ces premières vagues d'enquêtes<sup>3</sup>, les résultats du Régioscope de 1986 n'ont pas fait l'objet de publications spécifiques.
3. Les enquêtes post-électorales PIOP<sup>4</sup> 1992, 1995 et 1999 : réalisées par un centre universitaire d'études électorales basé à l'Université catholique de Louvain et financé par l'État fédéral<sup>5</sup>, deux de ces enquêtes auprès de l'électorat francophone sont présentées et leurs résultats analysés dans deux ouvrages collectifs<sup>6</sup>.

Afin d'analyser l'évolution de la position des différents partis francophones sur une série de dimensions de la compétition électorale, il nous a fallu surmonter un problème méthodologique important, celui de l'équivalence des données dans une recherche sur la base d'enquêtes d'opinions. Pour chaque variable incluse dans cette analyse, il est en effet assez rare de trouver exactement la même formulation de la question ou les mêmes catégories de réponse dans les différentes enquêtes utilisées. Nous nous sommes dès lors efforcés de choisir uniquement des variables dont la formulation de question et les catégories de réponses étaient équivalentes et qui mesuraient une même dimension sous-jacente théoriquement pertinente aux différents points dans le temps. Malgré ce souci de respect de l'équivalence des données, nous sommes conscients que cette analyse ne peut être qu'indicative à défaut d'être conclusive. Étant donné que dans le cadre de cette étude extensive des clivages existants et potentiels de la société belge, nous nous sommes de surcroît limités à l'analyse des moyennes (et parfois des déviations standards) des électorats, nous conseillons au lecteur de se concentrer sur les positions relatives des partis et sur leur évolution plutôt que de se focaliser sur les valeurs absolues obtenues sur les différentes échelles analysées. En outre, certaines évolutions dans le temps sont à ce point minimes (statistiquement significatives, mais de peu) qu'elles ne sont qu'évoquées et pas ou peu interprétées, afin de se concentrer sur les enseignements les plus stables et solides.

La sélection des variables représentant les clivages traditionnels de la société belge s'est faite sur la base d'éléments d'histoire politique belge et de la définition classique de ce que l'on entend par « clivages » en science politique<sup>7</sup> Celle-ci ne comprend pas de simples oppositions qui pourraient apparaître à un moment donné dans l'opinion publique, mais de réelles divisions basées sur :

- une caractéristique de base de la condition humaine comme le genre, la classe sociale, la croyance, la langue, la race, etc. ;
- un sentiment d'identité collective qui pousse les gens qui partagent cette caractéristique à agir en faveur de sa défense ;

- une caractéristique autour de laquelle se sont construites des organisations, comme des partis politiques, des églises ou encore des groupes intermédiaires comme des syndicats, etc.

La seconde partie de ce chapitre sera consacrée à l'émergence de nouveaux enjeux qui intéressent l'opinion publique et qui, suite aux positions prises par les partis politiques sur ces enjeux, se traduit par la création de nouvelles dimensions de compétition électorale. Étant donné que les caractéristiques de base de la condition humaine ne sont la plupart du temps pas en jeu et que les organisations créées n'ont pas toujours suffisamment de poids pour structurer l'opposition autour de l'enjeu en question, nous ne pouvons (encore) considérer ces nouvelles divisions comme autant de nouveaux clivages dans la société belge.

## **1. L'électorat du psc et les clivages traditionnels de la société belge**

### ***A. Le clivage philosophique***

Historiquement, le clivage entre catholiques et laïcs fut le premier présent dans notre pays. Si l'opposition se cristallisait sur la question de croyance, elle divisait surtout tenants des idées de la Révolution française et défenseurs d'une société chrétienne, soit deux conceptions divergentes du rôle de l'Église au sein de l'État nouvellement indépendant<sup>8</sup>. Les deux premières tendances représentées au parlement, les libéraux et les catholiques, politiseront ce clivage et en assurèrent le caractère prédominant au XIX<sup>e</sup> siècle en s'affrontant durement lors de la première guerre scolaire (1878-1884).

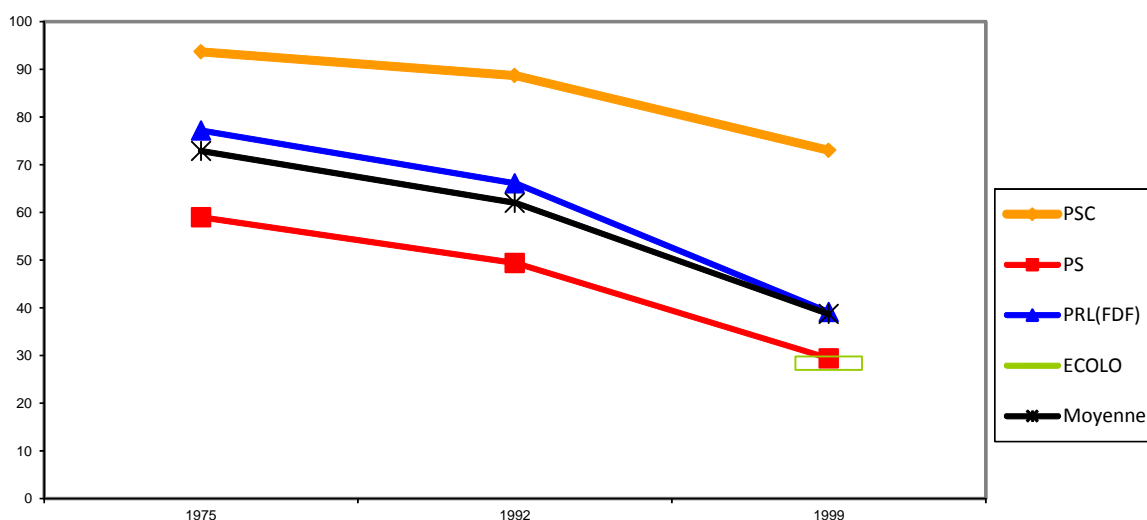
Ce clivage, qui est à l'origine de la formation du parti catholique, et l'attachement aux valeurs chrétiennes qui fut confirmé (malgré une ouverture aux non-croyants) lors de la constitution du parti social chrétien au lendemain de la seconde guerre mondiale devraient encore différencier son électorat de celui des autres partis francophones, même si d'autres formations ont pu séduire une partie de l'électorat chrétien<sup>9</sup>. En outre, la constatation d'une part de la sécularisation progressive de la société reflétée par la baisse des attitudes et pratiques religieuses et d'autre part des reflux électoraux des partis sociaux chrétiens belges tendent à démontrer que ce lien est aujourd'hui encore bien prégnant.

En Belgique, si les analyses sur le comportement électoral indiquent que le vote sur enjeux spécifiques s'est accru avec le temps (et peut-être plus nettement en Flandre), la structure sociale et donc le vote lié aux clivages traditionnels de la société belge reste une réalité. Selon Frogner<sup>10</sup> les déterminants du vote catholique et du vote socialiste restent aujourd'hui encore la position dans la structure sociale et les enjeux qui sont directement liés aux clivages traditionnels, alors que ce sont des enjeux autonomes à ces divisions de la société belge qui guident principalement le choix des électeurs vers l'extrême droite ou les partis écologistes. Le même auteur souligne en particulier que le facteur religieux, qui découle du clivage catholique-laïc, demeure de loin le plus important dans le vote pour le PSC.

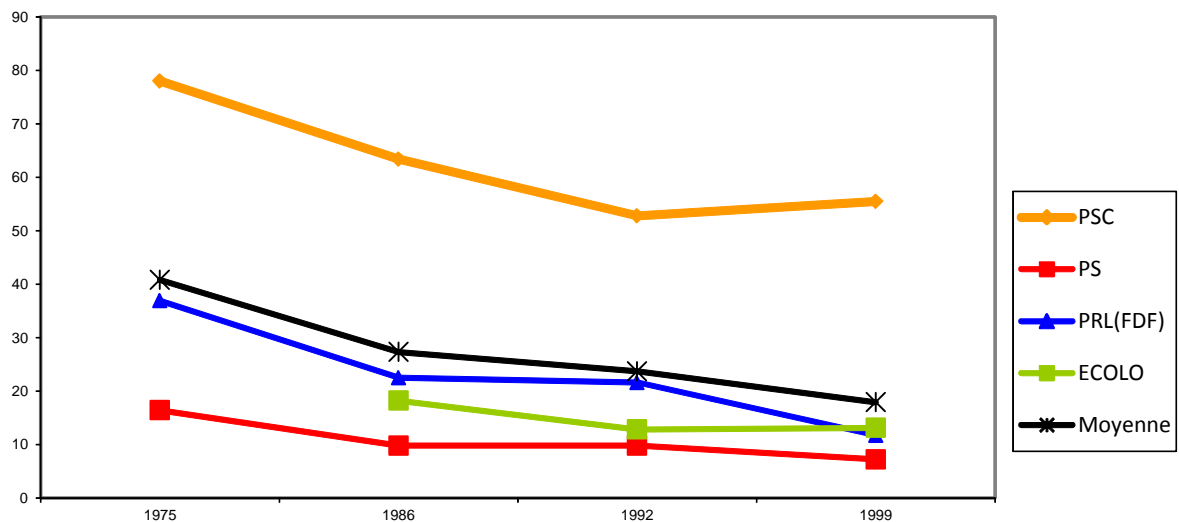
Notre analyse longitudinale des données d'enquêtes confirme le fait que la caractéristique d'appartenance à la communauté catholique distingue clairement l'électorat du psc de celui des autres partis francophones.

1. Le graphique 1 indique un très grand décalage entre le nombre d'électeurs du psc qui se déclarent catholiques par rapport aux électeurs des autres partis. En 1975, 94% des électeurs psc se déclaraient catholiques (pratiquants ou non-pratiquants), contre 59% des électeurs du ps. En 1999, le nombre d'électeurs qui se déclarent catholiques est en régression dans tous les partis, mais l'écart entre sociaux chrétiens et socialistes reste au moins aussi important : environ trois-quarts des électeurs du psc se déclarent encore catholiques contre un peu plus de 25% des électorsats socialiste et écologiste.
2. La pratique religieuse est même devenue plus différenciatrice que l'affirmation de la conviction philosophique : si l'on analyse la participation à un office religieux au moins par mois, on voit qu'en 1975 78% des électeurs psc étaient pratiquants, soit le double de la moyenne générale de l'époque tandis qu'en 1999, une majorité des électeurs du psc est encore pratiquante (environ 55%), soit près de trois fois plus que la moyenne générale (qui est de moins de 20%).
3. Ce degré de religiosité et de pratique des rites de la communauté se traduit également dans l'affiliation des électeurs du psc à des organisations sociales du pilier chrétien : par exemple, nous constatons que les électeurs du psc sont majoritairement affiliés aux mutualités chrétiennes. Ce chiffre relatif semble croître entre 1975 (53%) et 1999 (plus de 65%), ce qui peut paraître normal compte tenu de la baisse du soutien électoral au psc et la stabilisation voire l'augmentation des affiliations aux organisations du pilier chrétien (voir P. Verjans dans ce volume) sur cette période. Notons cependant que l'affiliation aux mutualités chrétiennes a également augmenté au sein des électorsats d'autres partis pour arriver à un tiers environ pour ceux du PRL-FDF-MCC et d'Ecolo en 1999. Cette affiliation en masse des électeurs du psc aux mutualités chrétiennes n'est pas unique ni anachronique : en 1999, le taux d'affiliation des électeurs du ps aux mutualités socialistes y est semblable.

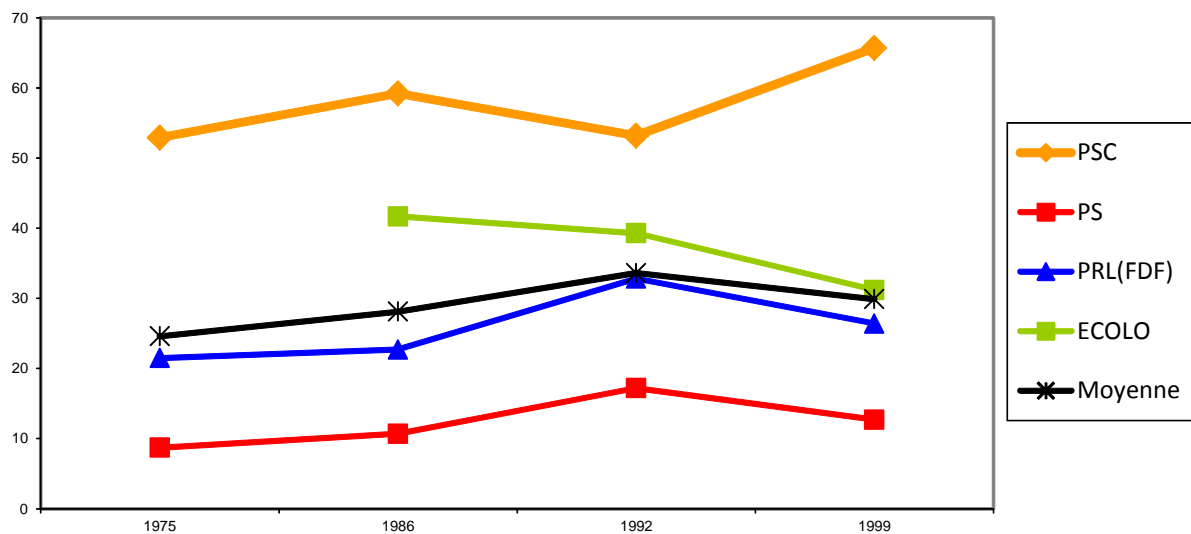
*Religion (Pourcentage de ceux qui se disent catholiques)*



### Pratique religieuse (au moins une fois par mois)



### Affiliation à une mutualité (Pourcentage d'affiliés aux mutualités chrétiennes)



## B. Le clivage de classe

Conséquence de la révolution industrielle et de la percée du capitalisme, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle oppose l'alliance des possédants (la haute bourgeoisie et de l'aristocratie, jadis rivales) à la masse des travailleurs. La paupérisation d'un prolétariat exploité par la classe supérieure donna lieu à la création de sociétés de secours mutuel, de coopératives, puis de syndicats pour arriver en 1885 à la constitution du parti ouvrier belge (POB), chargé de mener le combat politique de l'amélioration de la condition de la classe ouvrière. La création d'organisations sociales et autres associations prônant la conciliation

des classes fut la réponse catholique à l'encadrement de la classe ouvrière par l'ancêtre du parti socialiste. Les clivages catholiques-laïcs et de classe ne se sont donc pas superposés mais plutôt recoupés, le parti catholique et davantage encore son successeur parti social chrétien se voulant interclassiste, tandis que le libéralisme économique du parti libéral le conduisait à défendre plus volontiers les classes possédantes.

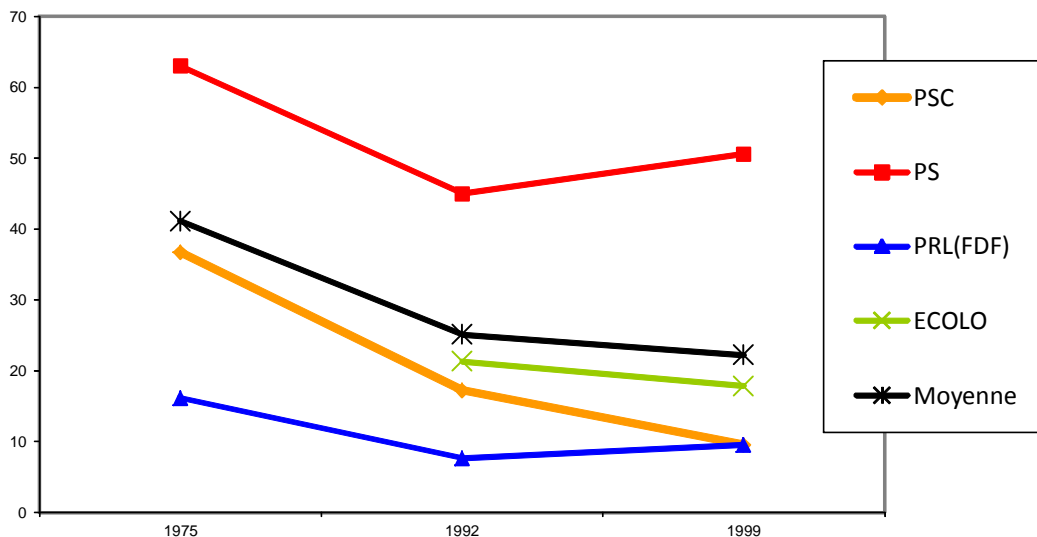
Afin d'étudier les différentes facettes du clivage de classe en Belgique francophone, nous avons analysé une série de variables liées à l'opposition originelle entre possédants et travailleurs. Les résultats de ces analyses nous montrent que :

1. L'électorat du PSC était relativement « interclassiste » en 1975, puisque plus d'un tiers de ces électeurs s'identifiaient à la classe ouvrière (pour plus de 63% au PS et seulement 16% au PRL). Depuis lors, ce groupe est en voie de disparition au sein de l'électorat du PSC (moins de 20% en 1992, environ 10% en 1999), contrairement au PS qui reste aujourd'hui encore majoritairement un parti d'identification à la classe ouvrière (qui représente pourtant une proportion moindre de la population qu'en 1975). En 1999, il n'y a plus de différence d'identification de classe entre PSC et PRL-FDF-MCC : environ 10% s'identifient à la classe ouvrière et plus de 80% à la classe moyenne (et plus particulièrement classe moyenne supérieure).
2. L'analyse du niveau d'instruction, une variable étroitement liée à la position sociale, indique également un processus d'élitisation dans l'électorat PSC. Si le pourcentage des diplômés de l'enseignement universitaire ou supérieur non-universitaire a augmenté de manière spectaculaire dans l'électorat de tous les partis francophones, cette augmentation est la plus importante au PSC qui compte aujourd'hui de l'électorat le plus instruit (près de 60% de ses électeurs ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, alors qu'il en va de même pour un quart seulement des électeurs du PS).
3. La position de l'électorat du PSC sur les enjeux directement liés au clivage de classe, comme sur le rôle de l'État dans l'économie (ou du contrôle de la société sur les entreprises) est quant à elle intermédiaire, un électorat socialiste plus interventionniste et un électorat libéral (PRL-FDF en 1995 et PRL-FDF-MCC en 1999) faisant confiance aux lois du marché, mais aussi stable tout au long de la période.
4. Enfin, la question classique de gauche-droite nous donne des résultats ambigus. En 1975, l'électorat du PSC se situe à droite du PRL, ce qui n'est plus le cas dans les autres sondages, alors que dans le même temps cet électorat se disait plus travailliste qu'aujourd'hui (la proportion d'électeurs se déclarant de la classe ouvrière était trois fois plus importante qu'en 1999). Une analyse plus détaillée par classe subjective et par secteur d'occupation indique même que les travailleurs (ouvriers et employés) votant pour le PSC se situent en 1975 plus à droite que les indépendants et professions libérales ou encore que les agriculteurs votant pour ce même parti. Il est probable que ce résultat d'apparence paradoxale provienne en fait de la socialisation politique de l'électorat PSC et à la polysémie des termes gauche-droite en Belgique : en effet, jusqu'à la fin de la seconde guerre scolaire (1958), les catholiques étaient considérés par la presse et se définissaient eux-mêmes comme la droite, tandis que les socialistes et les libéraux formaient la gauche, en fonction de leur positions respectives par rapport à la question scolaire et dans le cadre plus large du clivage entre catholique et laïcs.

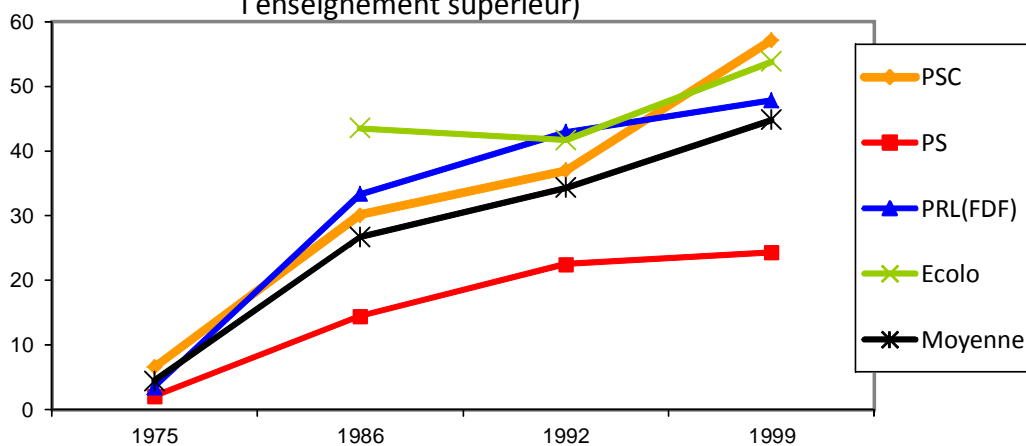
Par la suite, la connotation philosophique est remplacée graduellement par un contenu socio-économique plus conforme à l'usage des termes gauche-droite dans les autres démocraties occidentales, et l'on constate que l'électorat du PSC se situe au centre de l'échiquier tandis que le PRL se trouve davantage à droite (la perception de la position relative des partis par l'ensemble des répondants confirme cet ordonnancement le long de l'axe gauche-droite).

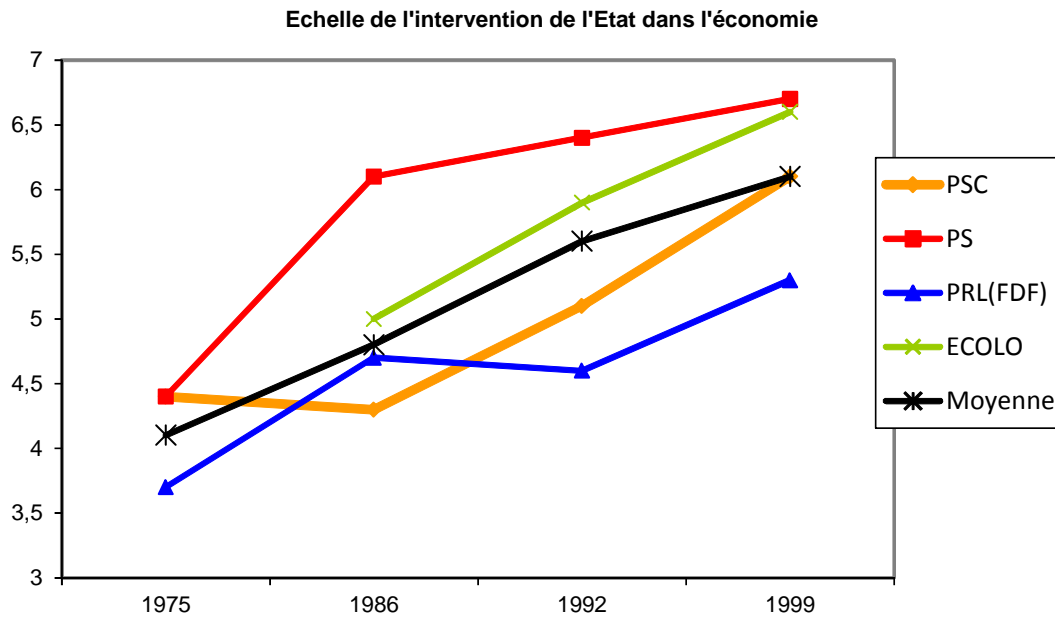
D'autre part, on peut noter au cours de la dernière décennie une convergence des positions des électorats du PSC et du PRL(-FDF-MCC) sur ce même axe. L'explication relative à la socialisation politique et à l'usage particulier des termes gauche-droite en Belgique ne pouvant s'appliquer aux générations plus jeunes, cette convergence devrait cette fois refléter un rapprochement réel entre les opinions socio-économiques des deux électorats, ce qui est s'avère plausible compte tenu des transformations de l'électorat « libéral » suite à la création de la Fédération PRL-FDF dans un premier temps, puis de l'adjonction du MCC et aux orientations idéologiques de Louis Michel, davantage inspirées par un libéralisme social que son prédécesseur Jean Gol.

#### Classe sociale subjective (ouvrière)

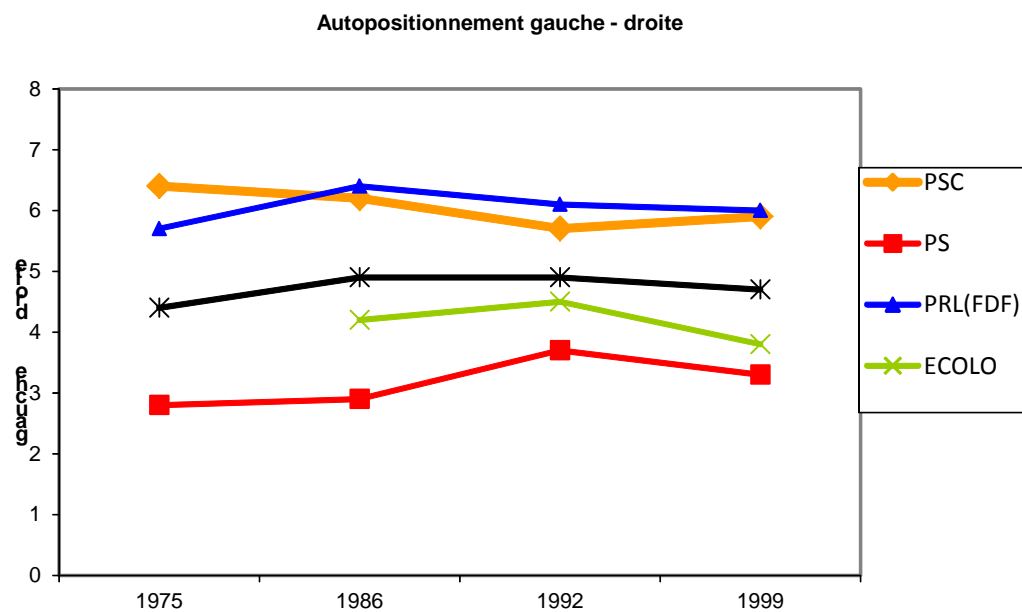


#### Niveau d'instruction (Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur)



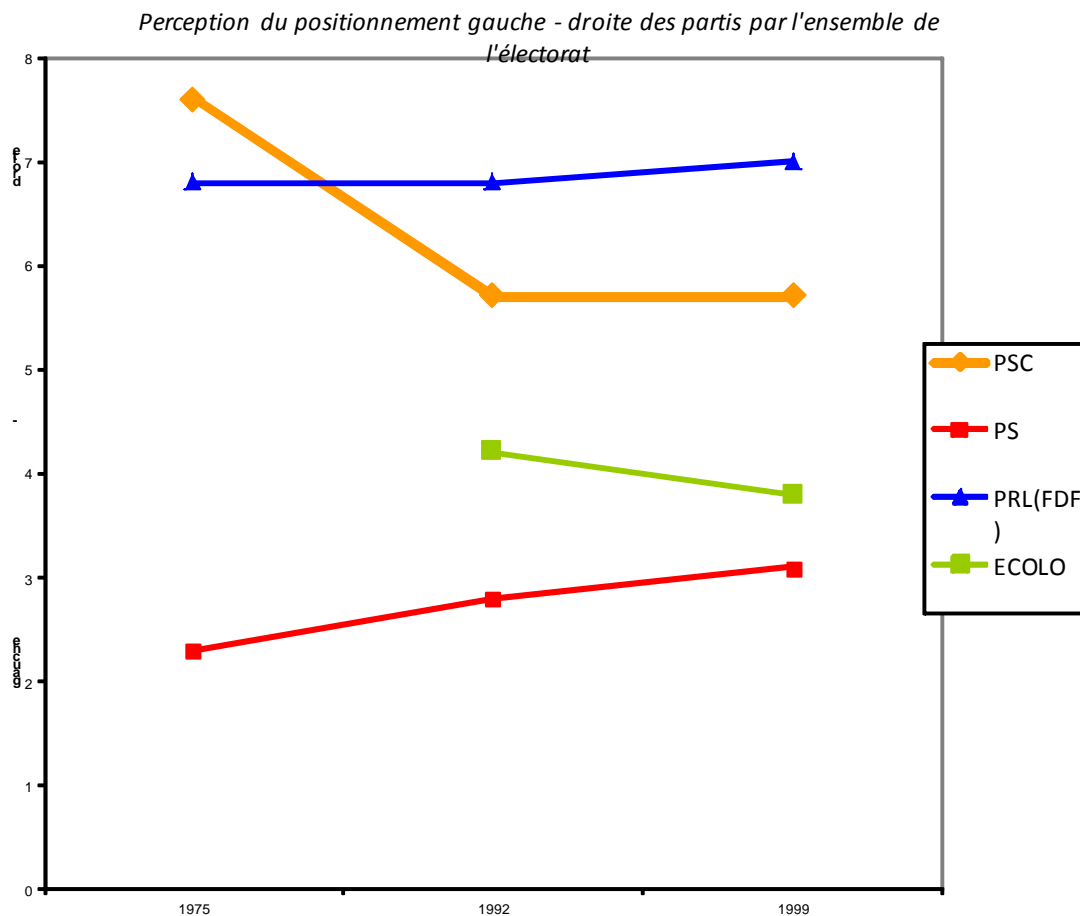


Échelle à onze positions relative à l'organisation de l'économie : le répondant est invité à se situer entre l'opinion 'les entreprises doivent être libres de faire ce qu'elles veulent' (0) et l'opinion 'la société doit avoir un certain contrôle sur les entreprises' (10).



Échelle à onze positions relative aux concepts de gauche et de droite utilisés en politique : le répondant est invité à se situer personnellement sur cet axe entre une position d'extrême gauche (0) et une position d'extrême droite(10).





Échelle à onze positions relative aux concepts de gauche et de droite utilisés en politique : le répondant est invité à situer les différents partis francophones entre partis d'extrême gauche (0) et partis d'extrême droite (10).

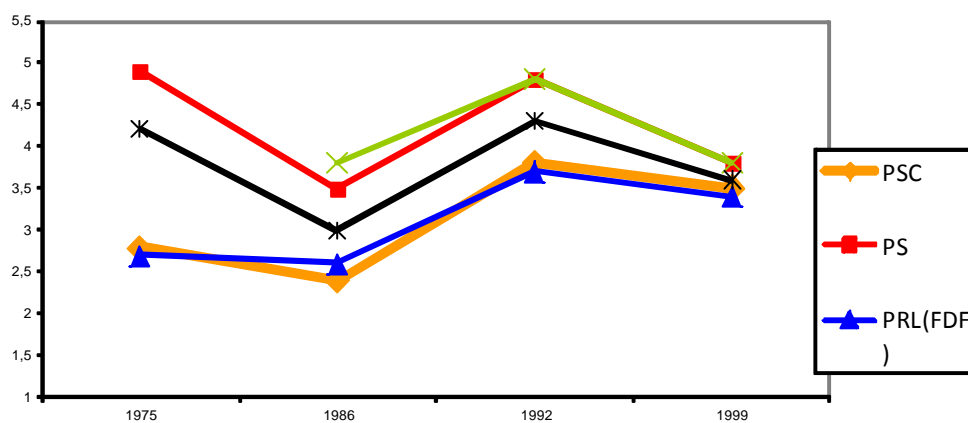
### **B. Le clivage communautaire**

Enfin, le clivage communautaire fut le dernier à s'exprimer de manière autonome. Longtemps, cette question s'était en effet superposée à la ligne de démarcation entre élites politique et économique francophones ou francisées et classes populaires usant de plusieurs dialectes flamands. Les avancées du mouvement flamand en matière de législation linguistique n'occulteront pas la constitution de deux opinions publiques réagissant de manière différente sur une série d'enjeux ne relevant plus de l'injustice avec laquelle la Flandre était traitée dans l'État dominé par les francophones : la question royale (1945-1950) puis le comportement des organisations syndicales et des travailleurs lors des grèves de l'hiver 60-61 marquèrent de plus en plus l'entrecoupement entre le différend communautaire et les clivages pré-existants. Suite à la délimitation de la frontière linguistique et à l'apparition de partis régionalistes, la famille sociale-chrétienne fut la première des formations traditionnelles à se séparer.

Étant entendu que nous situons notre analyse en Belgique francophone seule, les indicateurs pertinents pour ce clivage se résument à l'opposition entre solutions au clivage communautaire, soit entre unitaristes (belgicains) et fédéralistes et à l'appartenance territoriale au sein des électors francophones :

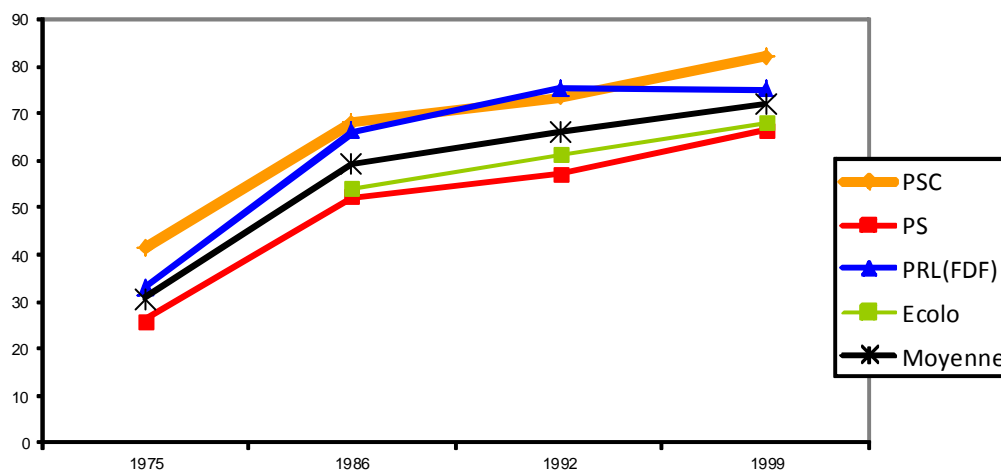
1. Si l'électorat du PSC et celui du PRL sont pendant toute la période les moins en faveur du fédéralisme (le PS et Ecolo sont clairement plus en faveur d'une déléation de pouvoirs aux entités fédérées), on constate qu'un mouvement de convergence très prononcé s'opère pour en arriver à des différences marginales entre électorats en 1999.
2. Pour toute la période, l'électorat du PSC est celui qui s'identifie le plus à la Belgique de tous les électorats francophones, suivi par celui du PRL (qui le détrône légèrement en 1992), tandis que les électorats PS et Ecolo sont plus distribués sur les différents niveaux de pouvoir proposés (qui vont de la commune à la Belgique). Les différences ne s'amenuisent pas vraiment mais l'on constate un attachement plus fort à la Belgique à mesure que l'État central est dépouillé de ses compétences par les différentes réformes institutionnelles de la période.

### Unitarisme - fédéralisme



Échelle à onze positions relatives aux problèmes communautaires et à la forme de l'État, le répondant est invité à situer personnellement entre l'opinion « les nouvelles entités (Régions et Communautés) devraient décider de tout » (0) et l'opinion « la Belgique devrait décider de tout » (10).

### Sentiment d'appartenance à la Belgique



Question : à quoi avez-vous le sentiment d'appartenir en premier lieu ? Catégories de réponses : Belgique, Communauté de langue française, Communauté-Région flamande, Communauté de langue allemande, Région wallonne, Région bruxelloise, votre province, votre commune.

## **2. L'électorat du psc et les nouveaux enjeux politiques**

Plusieurs études électorales, tant nationales qu'internationales <sup>11</sup>, ont démontré que le poids des variables structurelles reflétant les clivages traditionnels tend à diminuer avec le temps dans l'explication du vote, même si pour certains partis ces variables et les enjeux liés à ces clivages restent prépondérants. Ainsi, en Belgique francophone, on constate que les principaux déterminants du vote pour le psc et le ps sont encore liés aux clivages qui remontent à l'origine de leur création en tant que partis politiques (le clivage confessionnel pour l'un et le clivage socio-économique pour l'autre). Si les catholiques pratiquants, affiliés aux organisations du pilier chrétien (et pour le ps, les personnes se déclarant de la classe ouvrière, affiliées aux organisations du pilier socialiste) votent encore dans des proportions similaires en faveur du psc (respectivement, du ps) en 1999 qu'en 1975, cette base électorale s'est néanmoins amenuisée avec le déclin important du nombre de citoyens cumulant ces caractéristiques. Dès lors, même si le poids de ces variables structurelles est aujourd'hui encore prépondérant dans l'explication du vote en faveur de ces deux partis, il est bel et bien en déclin pour l'explication du vote de l'ensemble de l'électorat francophone <sup>12</sup>.

D'autres facteurs explicatifs sont donc à trouver. Ils sont à chercher dans les nouvelles demandes de la population et les nouveaux enjeux politiques qui ont fait leur apparition au cours des deux dernières décennies. Les électeurs francophones ont été sondés sur une série de nouveaux enjeux dans le cadre des enquêtes post-électorales (suivant les élections de 1991, 1995 et 1999) du PIOP <sup>13</sup>. Les nouveaux enjeux retenus dans notre analyse sont : la question de l'immigration, l'émergence de valeurs post-matérialistes dans la population et enfin les questions éthiques <sup>14</sup>.

### **B. L'immigration**

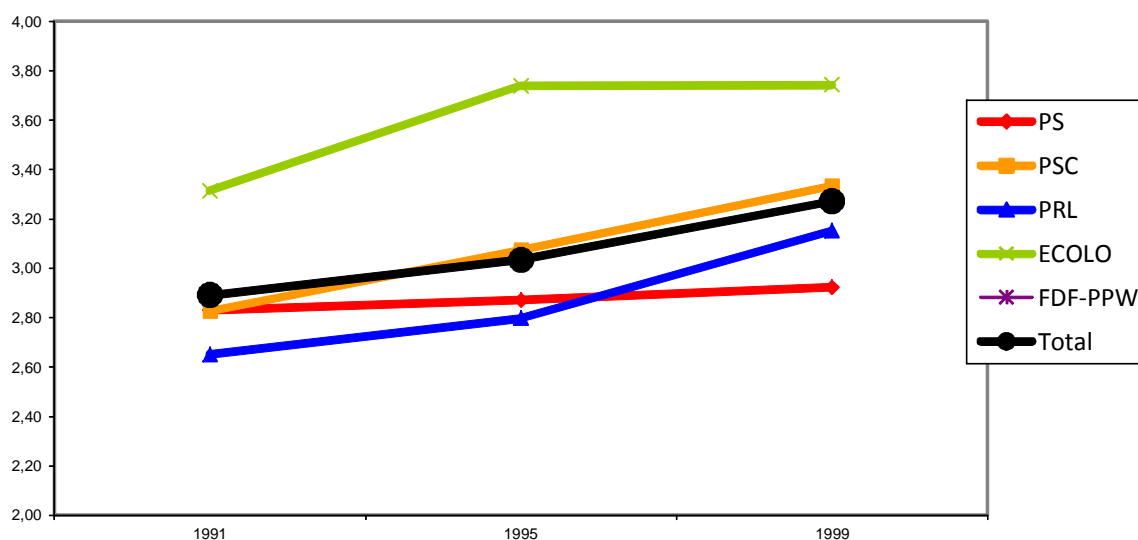
De récentes études européennes (sur la base des *Eurobaromètres*) dans le domaine de la culture politique indiquent en effet que le belge est particulièrement raciste. Sur la base de sondages européens et nationaux, des chercheurs belges comme Lieven De Winter ont montré que le racisme des flamands, lorsqu'il s'exprime, est plus ethnique, qu'il se développe en référence à une question de pureté de la race, de suprématie d'une communauté. La percée électorale du Vlaams Blok depuis 1991 illustre l'importance croissante de cet enjeu (et de sa qualification culturelle, ce parti jouant sur le concept de « nation flamande », excluant tout type d'allophone, y compris belge francophone) sur la scène politique flamande (mais aussi à Bruxelles). Lorsque les wallons ont une image négative des étrangers, cela relève plus de la xénophobie que du racisme, en ce sens qu'ils craignent ou se méfient surtout des allochtones pour des raisons économiques (ces étrangers sont censés priver des belges d'un emploi ou profiter de la sécurité sociale). L'appel lancé à des contingents de travailleurs étrangers (principalement italiens) à venir s'installer en Wallonie pour parer au manque de main-d'œuvre dans les mines et l'industrie métallurgique dans les deux premières décennies suivant la seconde guerre mondiale couplé à la récession économique des années suivantes (fermeture des mines, déclin de l'industrie lourde) a eu pour effet de voir cohabiter dans une même région une communauté étrangère relativement importante et un taux de chômage élevé. Le stop immigratoire décrété par les

autorités belges ne fut qu'une réponse au symptôme plutôt qu'à la maladie et l'accueil de demandeurs d'asile provoqua de nouveaux arrivages importants au cours des années 1990, causés par des guerres sur le continent européen (ex-Yougoslavie) et dans des pays africains historiquement liés à la Belgique (Rwanda, Congo). Si le racisme semble jusqu'à présent mieux endigué en Belgique francophone qu'en Flandre, les succès du Front national et la création de diverses petites formations d'extrême droite dans le courant des années quatre-vingt-dix démontre que l'enjeu est néanmoins présent.

En raison du racisme supposé économique en Belgique francophone, il nous a semblé intéressant d'analyser une variable en particulier dans l'arsenal de questions relatives aux opinions des francophones sur les étrangers. À la question « si les possibilités d'emploi diminuent en Belgique il faut renvoyer les étrangers », l'électorat PSC suit l'évolution de la moyenne qui est de moins en moins d'accord avec cette affirmation.

1. D'une part, la prégnance de valeurs chrétiennes d'entraide et de fraternité chez ces électeurs peut expliquer cette position plutôt accueillante envers les étrangers. D'autre part, l'évolution de cette position peut provenir du processus d'élitisation de l'électorat PSC indiqué plus haut : en effet, si, pour l'ensemble de la population francophone, la proportion d'électeurs très éduqués a augmenté et la proportion de personnes se déclarant de la classe ouvrière (censées être plus menacées dans leur emploi par la présence d'une communauté immigrée relativement importante) a baissé entre 1975 et 1999 (ce qui explique en partie l'évolution de la position moyenne sur notre variable dépendante, la position vis-à-vis de l'immigration), l'électorat du PSC a connu des transformations telles qu'il ne figure pas parmi la population objectivement ou subjectivement la plus menacée par l'immigration<sup>15</sup>.
2. Si ce sont les électeurs verts qui s'insurgent le plus de cette marque de racisme, ils sont de plus en plus rejoints par l'électorat PSC et par l'électorat du PRL(-FDF-MCC)<sup>16</sup>. Celui-ci s'avère depuis 1991 de moins en moins raciste, l'adjonction du FDF puis du MCC et l'action de Louis Michel au sein de son parti vis-à-vis des vues de l'ancien président Jean Gol (notamment instigateur de législations restrictives dans le domaine de l'immigration) pouvant expliquer cette évolution. C'est l'électorat PS qui ressent le plus l'étranger comme une crainte pour son emploi, ce qui est tout à fait compréhensible vu la structure socio-économique et le niveau d'instruction moyen de l'électorat PS.

*Refus des étrangers s'ils constituent une menace pour l'emploi*



### **B. Les valeurs post-matérialistes**

L'émergence de valeurs post-matérialistes a fait l'objet de nombreuses études empiriques, suite aux ouvrages de Ronald Inglehart<sup>17</sup>. Celui-ci avait observé que les générations qui ont connu la guerre ou des périodes de crise économique sont plus attachées à subvenir à des besoins basiques, essentiels et donc principalement matériels (assurer la croissance économique et garantir la protection de la propriété privée par le maintien de l'ordre, etc.), tandis que les générations moins marquées par des problèmes économiques ont tendance à se créer d'autres types de besoins, moins essentiels à la simple survie et donc principalement immatériels (protection de l'environnement, plus grande participation des citoyens aux processus démocratiques, etc.). Une transition culturelle serait donc à l'œuvre, entre générations marquées par le matérialisme et générations portées vers le post-matérialisme. En Belgique francophone, ce phénomène serait traduit sur la scène politique par la montée en puissance d'Ecolo.

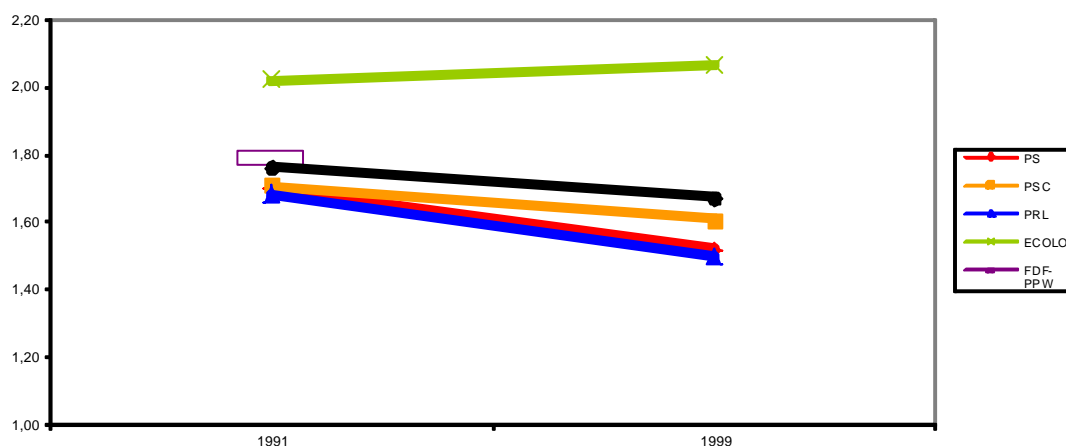
Nous analysons ici quelques composantes de la nouvelle dimension de compétition électorale autour des valeurs mat/post-mat, ainsi que l'indice mis au point par Ronald Inglehart.

#### *1. Les questions de la sécurité et de la criminalité*

À la question « la criminalité dans les rues devrait être traitée avec plus de fermeté », qui témoigne du sentiment d'insécurité ressenti par une partie importante de la population et de la répression de la petite délinquance qui paraît avoir beaucoup crû au cours des dernières années, les électeurs des trois partis traditionnels sont en faveur de plus de fermeté tandis que les électeurs verts se disent nettement plus tolérants (tout en restant entre les « plutôt d'accord » et les « ni d'accord ni pas d'accord »).

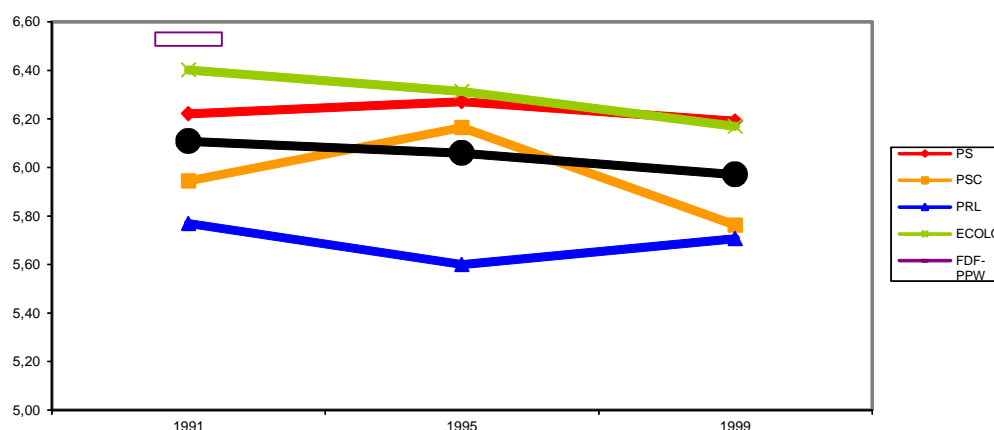
On constate qu'entre 1991 et 1999 (les deux seuls points dans le temps sur la base des sondages PIOP) les électorats traditionnels sont devenus plus favorables à une répression accrue de la petite criminalité. C'est plus le cas des électorats PRL(-FDF-MCC) et PS (qui suivent identiquement la même évolution) que celui du PSC, qui s'écarte très légèrement des deux autres en gardant une position plus comparable à celle de 1991. En revanche, l'électorat Ecolo est encore plus mitigé par rapport à une répression plus dure de cette forme de criminalité, ce qui semble cohérent vis-à-vis du programme électoral Ecolo de 1999 visant plus particulièrement la criminalité en col blanc et prônant d'autres voies que la répression pour combattre la délinquance.

#### PLUS DE REPRESSION DE LA CRIMINALITE



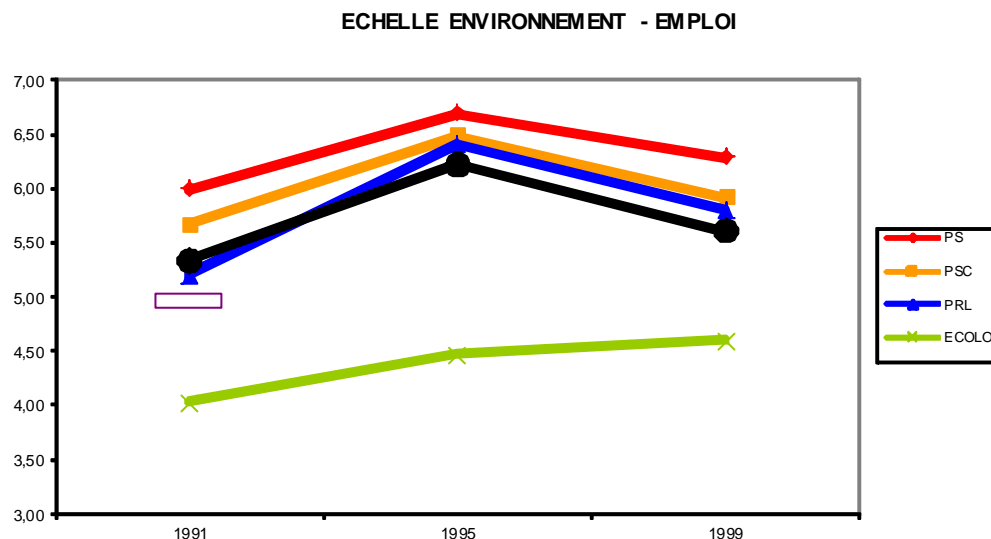
La sécurité est-elle une valeur primordiale ou le droit à la vie privée doit-il primer, même lorsqu'on y touche uniquement pour assurer la sécurité des citoyens ? À cette question, tous les électorats se situent du côté du pôle de la vie privée. Celui du PRL(-FDF-MCC) est – et reste – le plus demandeur d'un droit à la sécurité, ce qui peut paraître étonnant vu l'accent mis sur un libéralisme autre que purement économique (et donc plus « sociétal ») par ses élites. L'électorat du PSC, alors qu'il était assez proche de celui d'Ecolo et du PS en 1995, converge vers la position de l'électorat du PRL-FDF-MCC en 1999. Ce mouvement, le plus important de tous les électorats, pourrait notamment être dû aux pertes et au non renouvellement de l'électorat du PSC en 1999, alimentant son vieillissement (la population âgée, se sentant plus vulnérable, est plus sensible au droit à la sécurité). Comme on l'a vu plus haut, ceci ne se reflète pourtant moins que dans les autres partis traditionnels pour une politique plus dure de répression de la petite criminalité.

## ECHELLE SECURITE - VIE PRIVEE

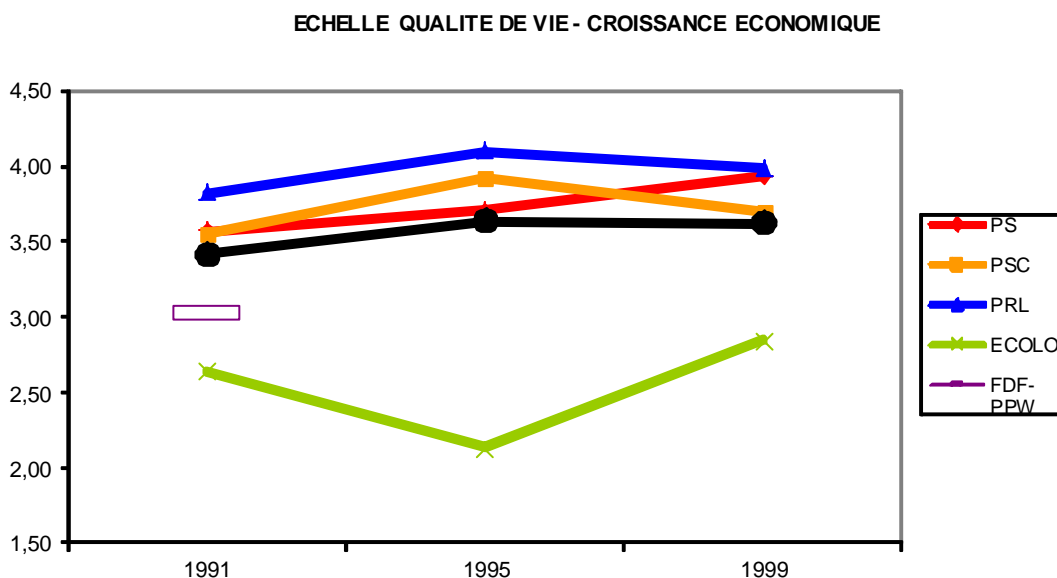


## 2. Défense de l'environnement–qualité de la vie

Le premier indicateur est celui de la tension, dans le choix d'une politique, entre protection de l'environnement et sécurité de l'emploi. L'électorat Ecolo se distingue fortement des autres en se trouvant du côté du premier pôle alors que les trois autres sont de l'autre côté du point neutre. L'électorat du PSC se situe entre celui du PS, le plus soucieux de la sécurité de l'emploi, et celui du PRL(-FDF-MCC) (et plus près de ce dernier depuis 1995). Globalement, on peut dire que les différents électors ont eu légèrement tendance à converger vers la moyenne en 1999, mais on constate aussi que la protection de l'environnement a perdu des adeptes depuis 1991, y compris chez les verts. Les politiques d'austérité, synonymes de licenciements dans certains secteurs publics, les délocalisations et autres fusions dans le privé, soit en termes généraux une plus grande incertitude quant à la sauvegarde de son emploi aurait donc un effet plus fort sur la base électorale élargie d'Ecolo en 1999 que la prise de conscience écologique, diluée dans cet arrivage de nouveaux électeurs plus modérés sur la dimension authentiquement « verte ». Les scandales et catastrophes de la dernière législature et du début de l'actuelle (les interviews ont été clôturées en mars 2000) comme ceux de la vache folle, de la dioxine, de Coca-Cola, du naufrage de l'Erika en France etc. ont non seulement influencé ces résultats en renforçant les effectifs Ecolo, ils ont probablement contribué à l'intérêt plus prononcé pour les questions environnementales dans les électors restés fidèles aux partis traditionnels <sup>18</sup>.



Notre second indicateur concerne le choix ou la conciliation entre la qualité de la vie et le maintien d'une croissance économique élevée. Tous les électors se situent dès 1991 dans la partie « qualité de vie » de l'échelle. Les trois partis traditionnels sont très proches et assez stables, tandis que les écologistes sont nettement plus radicaux mais aussi plus mouvants. Ici aussi on constate un recentrage des positions en 1999. L'électorat PSC est très proche de la moyenne de tous les électors et donc, parmi les électors des partis traditionnels, le plus proche de l'électorat Ecolo.



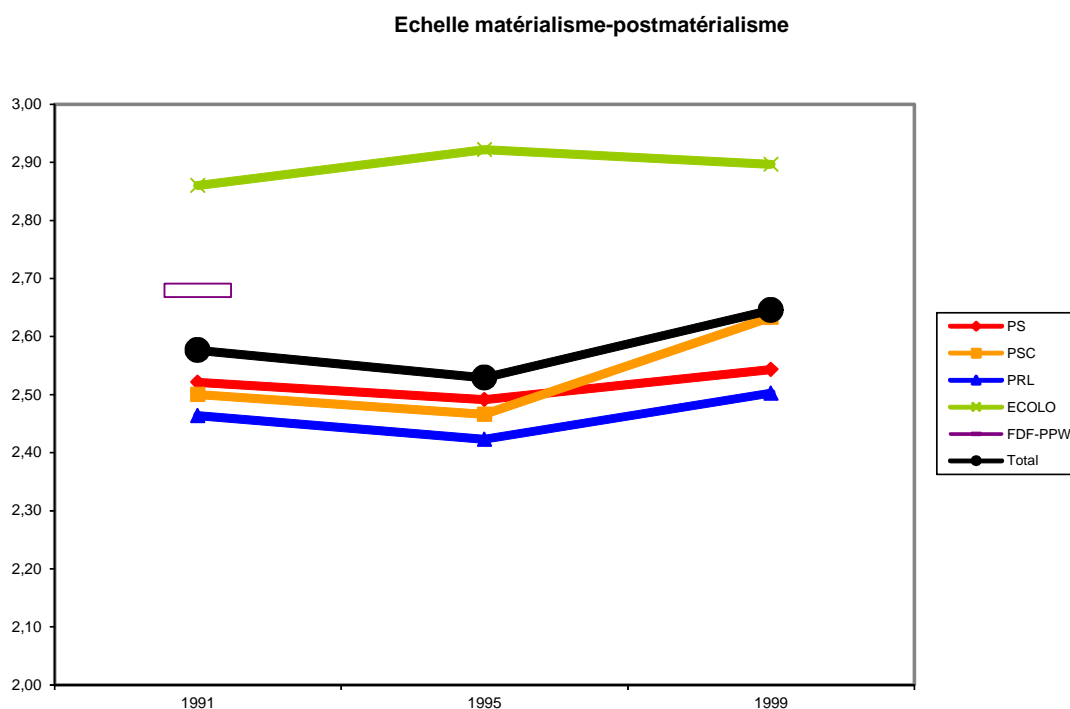
### 3. Indice générique « Matérialisme–post matérialisme »

Cette échelle repose sur les cinq choix prioritaires des répondants dans une liste de douze items, la liste longue d'Inglehart<sup>19</sup>. Dans notre analyse, ces choix sont classés en quatre catégories : ceux qui caractérisent des choix matérialistes, ceux qui au contraire témoignent de choix post matérialistes et les deux catégories intermédiaires, mixtes plutôt matérialistes ou mixtes plutôt post matérialistes.

On ne constate pas vraiment de polarisation sur ce « clivage » et la moyenne se situe elle-même entre les mixtes mat et les mixtes post-mat. L'électorat Ecolo fait à nouveau



bande à part tandis que l'électorat psc est, comme pour la plupart des indicateurs précédents censés recouvrir partiellement cette dimension générique, parmi les électeurs des partis traditionnels, le plus proche de l'électorat vert.



### C. Les questions éthiques

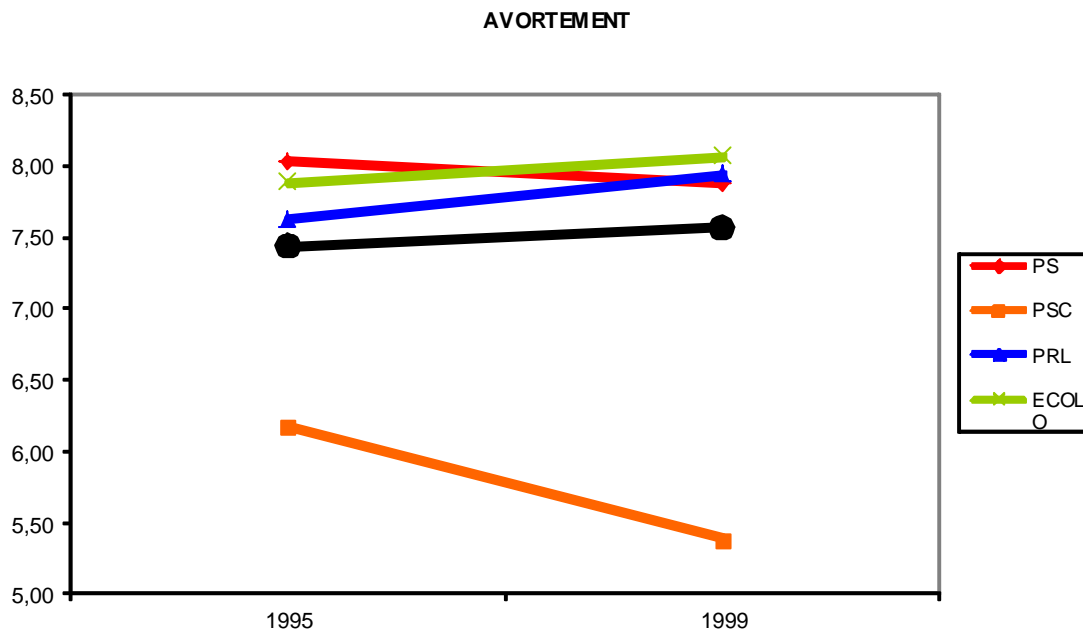
Alors que des enjeux éthiques comme celui de l'avortement ont fait leur apparition sur la scène politique belge dès les années 1970, la mise à l'agenda gouvernemental a toujours été évitée par l'opposition des partis sociaux chrétiens, constamment au pouvoir jusqu'en 1999 à ouvrir le débat sur ce type de questions. L'adoption de la législation sur l'interruption volontaire de grossesse par une majorité alternative (et avec l'objection de conscience du Roi Baudouin) en 1990 eut pour effet de raidir davantage le CVP et d'empêcher jusqu'en 1999 toute avancée significative<sup>20</sup>. Depuis les élections de 1999, l'absence du CVP et du PSC dans la majorité s'est fait sentir, avec notamment les travaux d'une commission sénatoriale sur l'euthanasie.

#### 1. L'avortement

Trois enseignements se dégagent de l'analyse du graphique représentant les résultats des enquêtes de 1995 et de 1999 du PIOP :

1. L'électorat psc trouve en moyenne plutôt acceptable qu'une femme ait la possibilité de se faire avorter si elle le souhaite (il se trouve au-delà de la position neutre).
2. L'électorat psc se démarque nettement de celui des trois autres partis francophones par une attitude nettement moins tolérante.
3. L'électorat psc devient de plus en plus intolérant et se démarque de plus en plus de celui des trois autres partis qui eux s'avèrent (à l'exception du ps) encore plus tolérants qu'ils l'étaient (la moyenne des électeurs progresse vers plus de tolérance

malgré la perte de près d'un point sur onze pour l'électorat du psc). Le sondage de 1991 comportait également cette question mais avec une échelle différente (trois positions : acceptable-ni acceptable ni non acceptable-pas acceptable). L'évolution globale (en recalculant les positions de l'échelle 0-10 sur une échelle 1-3) indique néanmoins que de 1991 à 1999 l'électorat psc s'est de plus en plus éloigné de la moyenne des électeurs (avec aujourd'hui un écart de plus de deux points par rapport à la moyenne sur base de l'échelle à onze positions). Il y aurait donc une polarisation croissante sur ce dossier éthique.

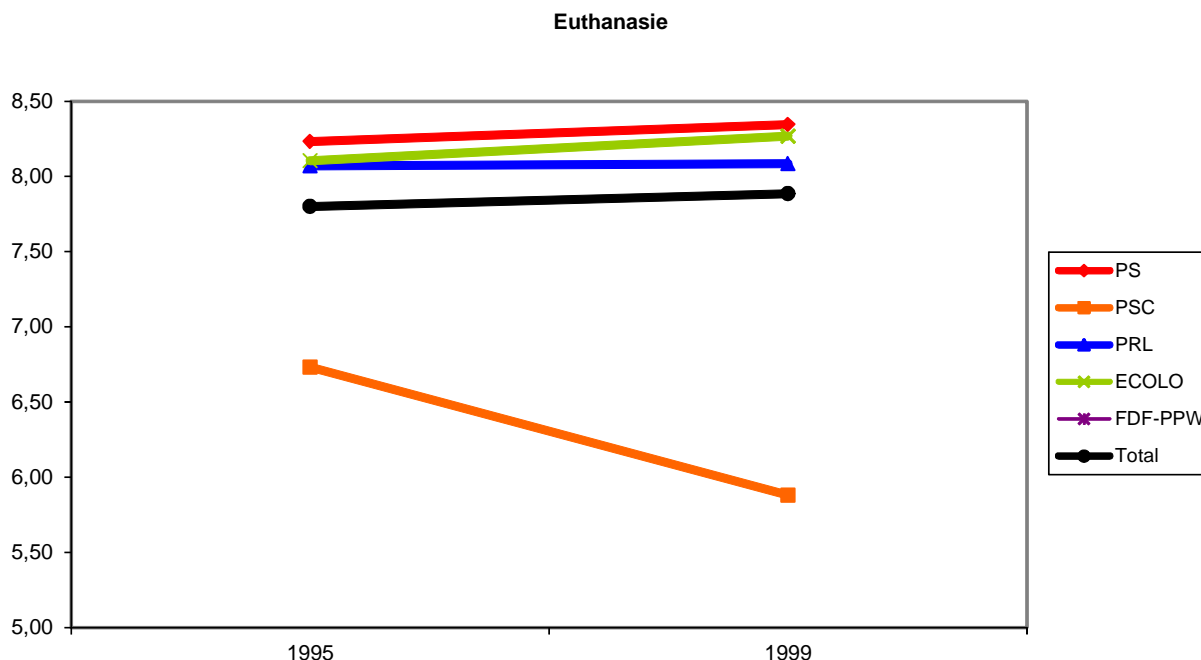


## 2. L'euthanasie

Nous pouvons dégager à nouveau trois constats de l'analyse du graphique:

1. Comme dans le cas de l'avortement, l'électorat psc trouve en moyenne plutôt acceptable qu'un médecin puisse mettre fin à la souffrance d'une personne femme qui le lui demande en lui donnant une injonction. Il se trouve au-delà de la position neutre et s'avère encore plus tolérant vis-à-vis de l'euthanasie que vis-à-vis de l'avortement, tout comme les électeurs des autres partis qui se disent encore plus tolérants à cet égard. Il n'est pas aussi paradoxal qu'il n'y paraît (la question de l'avortement a été largement réglée en 1990 tandis que la question de l'euthanasie est censée polariser plus volontiers les électeurs par son actualité) de voir l'électorat psc plus tolérant sur le dossier de l'euthanasie : abrégé une fin de vie en situation de souffrance peut être considéré sous l'angle de l'humanisme chrétien, tandis que la prise en compte (le présumé) du fœtus comme un être vivant fait moins l'objet d'un débat entre valeurs chrétiennes.
2. À nouveau, l'électorat psc se démarque nettement de celui des trois autres partis francophones par une attitude nettement moins tolérante.
3. À nouveau enfin, l'électorat psc devient de plus en plus intolérant et se démarque de plus en plus de celui des trois autres partis qui eux s'avèrent tous encore plus tolérants qu'ils l'étaient (la moyenne des électeurs progresse vers plus de tolérance malgré la

perte de près d'un point sur onze pour l'électorat du psc). Ici aussi, l'évolution globale en remontant à 1991 (malgré la différence d'outil de mesure, voir *infra*) montre que l'électorat psc s'est de plus en plus éloigné de la moyenne des électeurs (avec aujourd'hui un écart de plus de deux points par rapport à la moyenne sur l'échelle 0-10), témoignant ici aussi d'une polarisation des positions.



Un commentaire s'impose néanmoins pour ces attitudes sur les enjeux éthiques : en analysant de plus près les données de sondages, nous constatons en effet que la déviation standard autour de la moyenne est systématiquement la plus grande pour l'électorat psc, ce qui tend à montrer que c'est là où le psc est en « pointe » (sur des dossiers différenciateurs) que son électorat est le moins homogène et en tout cas de loin le plus dispersé des électeurs francophones. Le choix s'avère donc cornélien : en se radicalisant sur ces thèmes, l'électorat actuel du psc pourrait à nouveau se déchirer (une analyse des positions des électeurs qui ont quitté le psc en 1999 indique que ceux-ci étaient nettement plus tolérants sur les questions éthiques que ceux qui restent fidèles aux électeurs) et deviendrait le refuge des derniers ultra-conservateurs sur ces thèmes. En assouplissant son message, le psc risque au contraire de perdre une de ses spécificités sur un axe, largement mais pas exclusivement parallèle à l'axe confessionnel, qui les différencie des autres partis francophones et donc de décevoir le noyau dur de ses fidèles partisans.

#### 4. Conclusion

Comme nous l'avons vu, l'électeur du psc est resté catholique, pratiquant, affilié aux organisations du pilier chrétien et plutôt nostalgique de la Belgique unitaire. En revanche, l'électorat du psc est devenu au fil du temps moins interclassiste et plus nettement composé d'électeurs aisés et très instruits tout en restant centriste sur l'axe socio-économique (rôle de l'État dans l'économie).

Ce qui distingue le plus nettement l'électorat du psc relève encore de l'identité catholique, de la pratique de sa religion et de son intégration au sein du pilier, comme le confirment par ailleurs les analyses multivariées des déterminants du vote psc<sup>21</sup>.

La plupart des nouveaux enjeux de société distinguent nettement l'électorat Ecolo des trois autres (ce qui confirme également les analyses d'explication du vote). Alors qu'il dispose de l'électorat des partis traditionnels le plus proche de celui d'Ecolo par ses aspirations moins « protectionnistes » (il considère moins volontiers l'étranger comme une menace ou le petit délinquant comme un danger important, semble valoriser davantage une amélioration de la qualité de la vie plutôt qu'une amélioration des moyens strictement économiques), le psc compte une base électorale à ce point marquée par le clivage catholique-laïc qu'elle se démarque des autres sur les questions éthiques par une position conservatrice.

Trois éléments nous empêchent néanmoins de terminer sur une note pessimiste quant à l'avenir du psc. Premièrement, les enseignements (peu engageants pour le psc) de l'enquête post-électorale de 1999 sont peut-être surestimés. Le parti ayant été en crise de *leadership* depuis 1996, aux prises avec une dissidence de son ancien président, et enfin considéré comme complice des manquements des gouvernements dans une série de scandales ponctuée par la crise de la dioxine durant la campagne électorale, son électorat a été bousculé et une partie de celui-ci l'a quitté sans pour autant que l'on sache si ce départ est définitif. Deuxièmement, le psc n'est pas le seul parti issu d'un clivage traditionnel à connaître l'effritement structurel de sa base électorale et à se voir contraint de réorienter son programme sur de nouveaux enjeux politiques (nouveaux enjeux sur lesquels il devra d'abord être crédible avant de convaincre), le ps se trouve dans le même cas de figure. Enfin, les déceptions de 1999 et l'expérience de l'opposition ont débouché sur un travail important de redéfinition idéologique du message du parti qui prend largement en compte les constats ici exposés. De ces trois réflexions, nous déduisons qu'un redressement électoral progressif du psc n'est pas une hypothèse farfelue, malgré les évolutions peu encourageantes observées au niveau de son électorat.

---

## Notes

<sup>1</sup> Les premières recherches électorales, y compris l'analyse de la première enquête post-électorale de 1968 (N. DELRUELLE, R. EVALENKO et W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges. Enquête de sociologie électorale. La rupture de 1965. Ses prolongements en 1968*, Bruxelles, Institut de Sociologie ULB, 1970) ne sont pas considérées ici. Elles portaient en effet sur la période d'après-guerre où les partis politiques traditionnels étaient encore unitaires, ou, dans le cas de la scission du psc-CVP, ne s'étaient pas encore (excepté sur le clivage communautaire) différenciés en termes de programme politique.

<sup>2</sup> « Comment les belges voient leur système socio-politique », *Res Publica*, vol. 17, n° 4, 1975.

<sup>3</sup> R. BOUILLIN-DARTEVELDE et alii. *Les élections législatives du 8 novembre 1981. La nouvelle rupture*. Bruxelles, Institut de sociologie, 1983, mais aussi *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 880, 927-928, 966, 991-992.

<sup>4</sup> Point d'appui Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique (PIOP).

<sup>5</sup> L'Interuniversitaire Steunpunt Politieke Onderzoek (ISPO), situé à la Katholieke Universiteit Leuven (KULeuven), est le centre responsable de l'enquête post-électorale en Flandre.

<sup>6</sup> A-P. FROGNIER, A-M. AISH-VAN VAERENBERGH (Eds), *Élections : la fêlure. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1994 et A-P. FROGNIER, A-M. AISH-VAN VAERENBERGH (Eds), *Des élections en trompe-l'oeil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1999.

<sup>7</sup> S. BARTOLONI, P. MAIR, *Identity, Competition and Electoral Availability : The Stabilisation of European Electorates, 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

<sup>8</sup> Ce clivage Église-État existait déjà avant 1830 entre ultramontains (conservateurs) voulant imposer le catholicisme comme religion d'État et révolutionnaires voulant la séparation de l'Église et de l'État. Il s'exprimait notamment sur la question de la liberté du père de famille dans le choix de l'école pour ses enfants. Suite à l'accession à l'indépendance grâce à l'union de ces forces, un compromis fut possible lors de l'élaboration de la Constitution de 1830 : les catholiques acceptent le principe de la séparation de l'Église et de l'État mais l'article 17 stipule que l'enseignement est libre (voir entre autres T. LUYCKX, *Politieke geschiedenis van België. Van 1789 tot heden*, Bruxelles-Amsterdam, Elsevier, 1964 ; X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1992 ; E. WITTE, J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*. Bruxelles, Labor, 1987.

<sup>9</sup> Les libéraux ont formellement abandonné leur anti-cléricalisme à partir de 1961, un nouveau parti pluraliste (Ecolo) est né à l'aube des années quatre-vingt. En revanche, le parti socialiste s'est peu démarqué de ses origines anti-cléricales.

<sup>10</sup> A-P. FROGNIER, « De l'intérêt de l'analyse comparée pour mieux comprendre l'électeur belge », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 3, n° 3, 1996, pp. 569-589 et A-P. FROGNIER, « L'impact des positions sociales, des valeurs et des enjeux sur le vote », in A-P. FROGNIER, A-M. AISH-VAN VAERENBERGH (Eds), *Des élections... op. cit.*, pp. 25-33.

<sup>11</sup> Pour un recensement, voir A-P. FROGNIER, *op. cit.*, 1996.

<sup>12</sup> À côté du vote pour le PSC ou pour le PS, celui pour le PRL était davantage lié à une appartenance de classe qu'aujourd'hui, tandis que l'électorat du FDF était clairement (mais pas exclusivement) lié au clivage communautaire. La création de la fédération PRL-FDF a conduit à une dilution d'électorats assez « typés » et donc affaibli le poids autonome de ces deux facteurs. D'autre part, le vote Ecolo (et FN) est clairement déterminé (et revendiqué par ces partis) par de nouveaux enjeux, étrangers aux clivages traditionnels.

<sup>13</sup> Un contrôle a été réalisé pour le sondage de 1995, où un biais pouvait se présenter dans l'échantillon : 40% environ des répondants faisaient partie d'un panel composé en 1991. Pour 40% des répondants, il s'agissait donc d'une seconde expérience de ce type de sondage, tandis que les 60 autres pour cent provenaient d'un tirage aléatoire et se trouvaient pour la première fois confrontés à ce questionnaire. Étant donné que les résultats ne différaient pas statistiquement lors de notre contrôle, nous avons préféré réaliser nos analyses sur l'entièreté de l'échantillon (environ 1 800 répondants).

<sup>14</sup> Avec trois types de construction de variables : échelles allant de 0 à 10, les pôles représentant soit des degrés d'acceptation ou de refus par rapport à la proposition mentionnée par l'enquêteur ou représentant les deux alternatives à un choix politique ; échelles de réponses de 1 à 5 marquant un accord ou un désaccord par rapport à la proposition mentionnée par l'enquêteur ; enfin, construction de la variable matérialisme – post matérialisme en quatre catégories sur base des priorités exprimées par les répondants dans une liste de douze items, la liste « longue » de Ronald Inglehart.

<sup>15</sup> Qu'il s'agisse de la situation de 1975 ou de celle de 1999, notons que les bastions électoraux du PSC sont plutôt ruraux qu'urbains et donc moins exposés à la vie en commun avec d'importantes communautés immigrées (voir la contribution de Christian Vandermotten dans ce volume).

---

<sup>16</sup> Notons que pour la large majorité des autres questions relatives à l'immigration (non analysées ici), le PSC est le parti qui a l'électorat le plus proche de celui d'Ecolo, soit un électorat plus ouvert à l'étranger.

<sup>17</sup> En particulier : R. INGLEHART, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

<sup>18</sup> Les années de crise économique de la première partie des années 1990 ont quant à elles certainement contribué au résultat de 1995.

<sup>19</sup> Maintenir l'ordre dans le pays – Augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement – Combattre la hausse des prix – Garantir la liberté d'expression – Maintenir un haut niveau de croissance économique – Assurer à notre pays une armée forte pour se défendre – Faire en sorte que les gens aient plus leur mot à dire, dans leur travail et dans leur commune – Améliorer l'environnement – Assurer une marche régulière de l'économie – Lutter contre la criminalité – Construire une société plus amicale et moins impersonnelle – Construire une société où les idées sont plus importantes que l'argent.

<sup>20</sup> Suite à cet événement, les accords des deux gouvernements Dehaene se concluaient par une clause stipulant que « ... pour les autres matières (que celles contenues dans l'accord), les partis de la majorité ont convenu de s'en tenir à la règle classique au sein d'une majorité, qui consiste à traiter celles-ci sur la base d'un consensus au gouvernement et entre les groupes de la majorité au Parlement ». Les ministres et groupes parlementaires de la majorité n'avaient donc plus de marge de manœuvre, puisque l'approbation explicite des autres composantes de la coalition était requise avant toute initiative dans le cadre de politiques non contenues dans l'accord (voir P. DUMONT, L. DE WINTER, « La formation et le maintien des gouvernements, 1946-1999 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1664, 1999). Durant la campagne électorale de 1999, le président du CVP indiqua en outre qu'en cas de participation de son parti au gouvernement suivant, aucun dossier éthique ne figurerait dans l'accord gouvernemental.

<sup>21</sup> Voir notamment A-P. FROGNIER, A-M. AISH-VAN VAERENBERGH (Eds), *Des élections en trompe-l'œil... op. cit.*

## ***Les mutations organisationnelles au PSC : structures et adhérents***

Pascal DELWIT, Benoit HELLINGS

À l'instar des familles socialiste et libérale, la famille sociale chrétienne a imposé en deux partis distincts dans le cadre de la polarisation sur le clivage communautaire. Elle est même la première en date à l'avoir accompli dès lors que la scission de fait date de 1968. La chute du gouvernement Vanden Boeynants sur la scission de l'Université catholique de Louvain a été vécue comme un profond traumatisme dans la mouvance chrétienne belge et comme une trahison parmi les francophones du parti social chrétien-Christelijke Volkspartij (PSC-CVP).

De 1968 à 1972, subsiste une structure de coordination unitaire, qui est dirigée par Robert Houben. Suite au choix du CVP, non concerté avec le PSC, de faire tomber le gouvernement Eyskens, Houben remet sa démission<sup>1</sup>. Mais en vérité CVP et PSC menaient depuis 1968 leur propre vie. Prenant officiellement ses distances avec le CVP, le PSC avait élu son premier président en la personne de Léon Servais, le 18 juillet 1968.

En novembre 1970, un quatuor composé de Charles Hanin, José Desmarets, Robert Devos et Léon Remacle était chargé de d'organiser l'aile francophone du PSC-CVP sous la supervision de Léon Servais, en retrait pour des raisons de santé. Suite à la démission d'Houben, sans plus de raison d'être, le chapeau unitaire fut supprimé et les deux formations sont officiellement créées.

Pour le PSC, le défi était important. Dans la formation sociale chrétienne unitaire, l'aile francophone était le « petit », celui aussi avec le moins de relais dans les organisations sociales. Dans les performances électorales, le PSC représentait environ un quart à 30% des voix sociales chrétiennes. En termes d'effectifs, il en allait de même. L'influence des sociaux chrétiens francophones tenait donc pour beaucoup dans la force électorale et politique de ses coreligionnaires flamands. L'adaptation ne se présentait donc pas de façon simple.

Comment cette formation s'est-elle structurée ? Comment s'est-elle organisée à l'interne ? seront les questions principales de cette contribution. Nous les aborderons sous deux angles :

- d'une part, sous la forme d'une analyse des dispositions statutaires ;
- d'autre part, en explorant les mutations dans le monde des adhérents sociaux chrétiens depuis la création du parti.

## **1. L'organisation interne du parti**

Le parti social chrétien a la particularité d'avoir extrêmement peu modifié ses dispositions statutaires en trente années d'existence. Les statuts actuels ont été adoptés le 28 juin 1980. Depuis lors, ils n'ont subi que des modifications cosmétiques.

La structure du parti social chrétien est articulée autour de trois niveaux :

- le niveau national,
- l'arrondissement,
- la section locale.

Chacun d'entre eux duplique une organisation en quatre volets : un corps législatif large, un corps législatif restreint, un exécutif et un chef de l'exécutif.

### ***A. Le niveau local***

Les tâches de la section ont principalement trait à l'animation politique, à la diffusion des idées des partis, à l'expression de l'opinion des adhérents vers les instances supérieures et à la confection des listes pour les élections communales (article 28).

Les quatre échelons de la section locale sont respectivement l'assemblée générale, le comité, le bureau et le président de la section.

### ***B. Le niveau de l'arrondissement***

Les quatre échelons au niveau de l'arrondissement sont le congrès, le comité, le bureau et président d'arrondissement. Les fédérations d'arrondissement ont pour fonctions principales de composer les listes aux élections provinciales et législatives, et de coordonner l'action des sections locales.

Contrairement à ce qui prévaut le plus souvent pour les autres partis politiques belges, il n'y a pas une adaptation calquée des fédérations d'arrondissement du PSC au découpage des arrondissements provinciaux, qui font souvent office de circonscriptions électorales.

Le PSC est en effet pourvu de vingt-deux fédérations d'arrondissement. Le cas est particulièrement frappant pour la province de Luxembourg. Alors qu'elle constitue une circonscription électorale à l'échelle fédérale et qu'elle ne compte que deux



arrondissements administratifs pour l'élection du Parlement wallon depuis la réforme de l'État en 1993, on y relève pas moins de cinq fédérations sociales chrétiennes.

En la circonstance, le découpage en arrondissements dans le parti a surtout été opéré sur la base de considérations internes plutôt que sur la base de contraintes institutionnelles ou administratives. Compte tenu de l'implantation historiquement forte dans la province du Luxembourg, on comprend mieux l'existence de ces cinq fédérations.

*Tableau1*  
*Structure du PSC*

<b>Provinces</b>	Arrondissements électoraux à l'échelle fédérale	Arrondissements du PSC
Luxembourg	<i>Luxembourg</i>	Arlon Bastogne Marche Neufchâteau Virton
Hainaut	<i>Hainaut occidental</i>	Ath Mouscron Tournai
	<i>Charleroi-Thuin</i>	Charleroi Thuin
	<i>Mons-Soignies</i>	Mons Soignies
Namur	<i>Namur</i>	Dinant Namur Philippeville
Liège	<i>Liège</i>	Liège
	<i>Verviers</i>	Eupen Verviers
	<i>Huy-Waremme</i>	Huy Waremme
Brabant wallon	<i>Brabant wallon</i>	Nivelles
Région bruxelloise	<i>Région bruxelloise</i>	Bruxelles

### **C. Le niveau national**

Enfin, au niveau national, les quatre instances sont le congrès, le conseil général, le comité directeur et le président du parti.

Le congrès est « l'autorité suprême du parti »<sup>2</sup>. Il détermine le programme et les orientations politiques du PSC.

Le Conseil général a des missions pour le moins évasives. Il est convoqué par le comité directeur pour consultation « sur toute question politique qui requiert son avis »<sup>3</sup>. Sa composition est très large puisqu'on y retrouve tous les membres du comité directeur, les

présidents des comités d'arrondissement, un délégué d'arrondissement par tranche de cinquante adhérents, les éventuels ministres, les ministres d'État, les parlementaires, les députés permanents et des délégations de conseils provinciaux auxquels s'ajoutent des représentants d'organisations sœurs (jeunes psc, Femmes psc, ...).

Pour sa part, le comité directeur assure, avec le président, la direction du parti. Par ailleurs, il est chargé de l'arbitrage des litiges concernant les conflits de personnes après avoir pris avis auprès d'un conseil des sages. Il est composé du président, d'un représentant des arrondissements, des chefs du groupe de la Chambre et du Sénat et de deux membres dans chaque groupe parlementaire, de deux éventuels Ministres, de la présidente des Femmes psc, du président des jeunes sociaux chrétiens, du président de la fédération des mandataires communaux.

Soulignons qu'un secrétariat général assure la « gestion courante du parti, la coordination générale des activités et l'animation de l'ensemble »<sup>4</sup>.

Peu avant l'accession de Philippe Maystadt à la présidence du parti, en mai 1998, quelques modifications ont été intégrées ou formalisées. Il en va par exemple ainsi de la création d'un « bureau national » intégré à l'article 40 des statuts. Ses tâches ne sont pas véritablement explicitées si ce n'est qu'il est présenté comme « l'exécutif du parti ». Toutefois le partage des compétences entre le comité directeur et le bureau n'est pas évoqué. Le bureau est constitué sur proposition du président mais avec l'aval du comité directeur (article 41).

Au-delà de cet échafaudage institutionnel, il importe de souligner le caractère très relatif des statuts dans le fonctionnement du psc ; à tout le moins à l'échelon national. En effet, les statuts n'ont qu'une valeur indicative. Et l'appareil dirigeant du parti les a régulièrement outrepassés. Entre 1996 et 2001, en situation difficile, plusieurs exemples ont pu en témoigner.

- Dans le cadre de débats internes exacerbés depuis plusieurs semaines, Charles-Ferdinand Nothomb a proposé à Joëlle Milquet d'accéder à la vice-présidence du parti en novembre 1997<sup>5</sup>. L'actuelle présidente a accepté quand bien même la fonction n'existait pas statutairement.
- En janvier 1998, Gérard Deprez avait récusé la compétence du comité des sages devant lequel il comparaisait : « Vous n'êtes pas l'instance habilitée à trancher un débat politique. Je ne suis pas un délinquant. Je demande un débat plus large : devant le comité directeur d'abord, en congrès de parti ensuite »<sup>6</sup> avait-il vertement affirmé.
- Lors de son accession à la présidence, à l'automne 1999, Joëlle Milquet a désigné deux vice-présidents, André Antoine et Jean-Pol Poncelet. Suite à la démission de Jean-Pol Poncelet au lendemain des élections communales, on a aussi supprimé la fonction qui, rappelons-le, n'existe pas statutairement.
- En juin 2001, Joëlle Milquet a désigné Jean-Jacques Viseur Secrétaire politique du parti, fonction elle aussi inconnue dans les statuts. Dans cette occupation, Jean-Jacques Viseur sera en charge de « la coordination du service politique du psc, des services parlementaires » et de l'opération d'ouverture du psc<sup>7</sup>.

En deuxième lieu, il convient de relever le caractère singulier de la structure en trois niveaux du psc par rapport à l'organisation des partis politiques en Belgique : il n'y a pas eu d'adaptation aux réformes successives de l'État. À ce titre, l'article 1<sup>er</sup> des statuts précise simplement que le psc « prend en charge, au sein de l'État national (sic), les intérêts des communautés française et germanophone »<sup>8</sup>. Les régions ne sont pas même mentionnées.

Aussi ne trouve-t-on pas dans la structure du parti des instances liées à l'existence des régions et/ou des Communautés. Dans le paysage politique francophone, le parti social chrétien est avec Ecolo<sup>9</sup> celui qui a le moins tenu compte des mutations institutionnelle de l'État belge<sup>10</sup>.

Au parti socialiste, il existe les congrès et les comités régionaux. Les fédérations wallonnes se réunissent au moins une fois par an en congrès régional, lequel a pouvoir décisionnel dans les compétences reconnues aux régions. Entre deux congrès, la gestion est confiée au comité permanent des fédérations wallonnes. Les congrès de la fédération bruxelloise du PS font office de congrès régionaux. Ils ont aussi un pouvoir décisionnel dans les compétences reconnues à la région bruxelloise.

En ce qui concerne le PRL, on recense deux « filières » : l'une pour la région wallonne et l'autre pour la région bruxelloise. À l'échelon wallon, se réunit l'assemblée des délégués des fédérations wallonnes. Celle-ci est composée des membres wallons du comité permanent du parti. « Elle exerce particulièrement ses compétences dans le domaine de la politique régionale wallonne. Elle décide de la participation éventuelle au gouvernement wallon »<sup>11</sup>. Pour la régionale de Bruxelles, c'est la régionale Bruxelles qui est compétente. C'est elle qui décide « de la participation éventuelle au gouvernement régional bruxellois »<sup>12</sup>.

Enfin, il est aussi utile de mentionner l'absence de quotas relatifs aux femmes ou jeunes. Ils existent dans le chef de certains partis (ps et Ecolo par exemple). Certes, l'article 11 en appelle aux instances pour qu'une représentation « significative » de femmes et de jeunes de moins de 30 ans soit assurée dans les structures internes et sur les listes électorales. Mais, il n'y a pas à proprement parler de contrainte. Tout doit s'opérer dans la concertation et le volontarisme :

« Pour toute instance du parti, la représentation significative de femmes et de jeunes est déterminée à la suite d'une concertation entre le comité du niveau concerné et le même niveau des instances agréées de femmes et de jeunes. En cas de désaccord, le comité du niveau concerné tranche (nous soulignons), appel pouvant être introduit auprès du comité du niveau supérieur »<sup>13</sup>.

Compte tenu des limites des statuts en matières de représentation des genres, l'organisation des Femmes psc revendique l'instauration d'un quota de 30%<sup>14</sup>.

#### ***D. Les présidents***

S'il est un niveau sur lequel se sont focalisé les conflits et les attentions, c'est bien la présidence du parti.

Statutairement, deux conditions sont nécessaires pour postuler à la fonction principale du parti. Il faut d'abord être membre du psc depuis au moins quatre ans (article 74). Ensuite, il faut être présenté. Trois possibilités existent en la matière :

- soit par le comité directeur du parti ;
- soit par trois comités d'arrondissement pour autant qu'ils proviennent d'au moins deux provinces ;
- soit par au moins cinq cents membres régulièrement inscrits.

Que peut-on dire à propos des présidences du parti social chrétien depuis son établissement comme formation politique à part entière ? Constatons d'abord, la relative

instabilité en matière d'exercice de la présidence dans les années soixante-dix. Plusieurs personnalités se succèdent pour des périodes relativement courtes, dans l'exercice d'un mandat normal ou comme intérimaires. De ce point de vue, l'accession de Gérard Depez à la présidence inaugure la stabilité dans l'exercice de la fonction.

Il convient ensuite de remarquer que le psc n'est manifestement pas un parti « unanimiste » en la matière. Premier parti à avoir instauré le principe de l'élection au suffrage direct des adhérents, le parti social chrétien a vécu plusieurs scrutins agités.

- En 1972, Charles-Ferdinand Nothomb l'emporte, avec une majorité relative, face à trois challengers : Dieudonné André, José Demarets et Philippe Mayence<sup>15</sup>.
- En octobre 1979, Paul Vanden Boyenants doit faire face à la candidature de Gérard Depez, qui remporte un tiers des suffrages.
- Durant son mandat, Gérard Depez est confronté, en 1988 et en 1994, à des adversaires sérieux. Il ne l'emporte en ces deux occasions qu'avec 61% et 51% des suffrages.
- Plus récemment enfin, pointons l'élection qui a frappé les imaginations dans et hors le psc : en mars 1996, Charles-Ferdinand Nothomb l'a une nouvelle fois emporté avec une majorité relative (47,90%) devançant son principal concurrent, Joëlle Milquet, d'une vingtaine de voix à peine.

Le psc est donc une formation politique où l'élection directe du président par les membres a régulièrement eu des effets centrifuges. Cela s'explique pour une large part par son caractère transversal sur le clivage socio-économique. Traversé par des sensibilités différentes sinon antagonistes sur l'axe gauche-droite, il y est peut-être plus difficile que dans d'autres partis de dégager des personnalités consensuelles. L'effet centrifuge est d'autant plus prononcé que le parti n'a pas prévu la nécessité d'une majorité absolue pour accéder à la présidence, ce qui a pu entraîner un déficit de légitimité en certaines occasions. C'est certainement le cas dans le scrutin de mars 1996.

Deux dirigeants ont, de toute évidence, dominé la vie politique du parti social chrétien depuis trente ans : Charles-Ferdinand Nothomb et Gérard Depez.

Charles-Ferdinand Nothomb a été le président social chrétien qui a le plus imprimé le cours social chrétien dans les années soixante-dix. Par ailleurs, il a contrecarré le plan de succession imaginé par Depez à la fin de 1995.

Gérard Depez, pour sa part, a été président du parti durant quinze ans, la moitié de la vie du parti social chrétien. Il a conduit les principaux tournants du parti dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix : alliance avec les libéraux en 1981, rupture avec les libéraux en 1987, acceptation de la communautarisation de l'enseignement en 1988, participation à la fédéralisation de l'État belge en 1993 pour ne citer que quelques exemples. Ces deux présidents ont donc, pour l'essentiel, conduit aux destinées du parti depuis sa naissance. De ce point de vue, leur destin politique actuel, à la fois différentes et semblable, apparaît paradoxal. Ni l'un ni l'autre ne comptent aujourd'hui dans les orientations du psc. Charles-Ferdinand Nothomb n'a plus de mandat parlementaire et n'a pu accéder à la Cour d'arbitrage. Quant à Gérard Depez, il a abandonné le parti en 1998 pour créer le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) et s'agréger à la fédération PRL-FDF. Son poids politique y apparaît toutefois limité.

Enfin, le processus d'élection des présidents confirme le caractère relatif des statuts. En deux circonstances, le président a été élu par le Comité directeur et non par les membres – 1985 et 1991 – au nom du fait qu'il n'y avait pas de concurrent. Par ailleurs, Joëlle Milquet est présidente *ex officio* depuis 2000 dès lors que Philippe Maystadt avait lié son accession à la présidence à celle de son successeur désigné, Joëlle Milquet, dans l'hypothèse d'un départ anticipé. Les statuts du parti prévoient pourtant d'autres dispositions : « En cas de démission du président, s'ouvre une période d'intérim. Si le président démissionnaire ne veut pas assurer lui-même l'intérim, le comité directeur en charge un de ses membres. L'intérim ne peut excéder trois mois. Dans les trois mois après la démission, il est procédé à l'élection d'un nouveau président qui termine le mandat en cours »<sup>16</sup>. Au demeurant, Charles-Ferdinand Nothomb avait illustré la grande latitude organisationnelle en la matière. Peu de temps avant son départ, il déclarait à propos de la durée du futur mandat présidentiel « Si on a un candidat merveilleux, on peut l'installer pour cinq ans et changer les statuts. Si on a un candidat semi-merveilleux, ce sera peut-être pour deux ans. Tout est ouvert »<sup>17</sup>.

## 2. Le monde des adhérents

Analyser l'évolution des chiffres d'adhérents d'un parti n'est pas toujours chose aisée. Les instances dirigeantes des formations politiques ne souhaitent pas nécessairement divulguer des données parfois jugées stratégiques. Ces informations sont considérées par beaucoup comme confidentielles (sexe, âge, situation socio-professionnelle, ...) et sont donc sujettes à un droit de réserve quant à leur diffusion.

Ainsi, c'est avec la plus grande prudence qu'il faut considérer les données que nous présentons. Si la tendance à « gonfler les chiffres » est une habitude à l'œuvre dans toutes les formations politiques, les comparaisons ont néanmoins une certaine pertinence.

En 2000, le psc comptait 25 281 adhérents. Placé dans une perspective historique courte, cela signifie que le parti social chrétien a perdu près de deux tiers de ses membres en vingt ans. En 1978, le psc annonçait en effet 61 049 adhérents. Le seul moment de « répit » date de 1996 et est probablement lié à la campagne pour la présidence interne. En revanche, contrairement à ce qu'indiquait Philippe Maystadt à l'été 1998<sup>18</sup>, son accession à la présidence ne semble avoir eu aucun effet sur les adhésions au psc. En comparaison avec son homologue flamand, le Christelijke Volkspartij, constatons que le psc a perdu proportionnellement (beaucoup) plus de membres que le cvp (ce dernier passant de 131 636 adhérents en 1977 à 105 939 aujourd'hui). Le parti démocrate chrétien flamand n'a donc pas, au niveau du nombre de ses adhérents, subi la même érosion que son parti frère francophone, ce qui est l'inverse de la situation qui se présente pour les performances électorales<sup>19</sup>. Notons également que mises à part certaines périodes, les « pics » de l'un ne sont pas nécessairement parallèles à ceux de l'autre.

Tableau 2  
Présidents du PSC

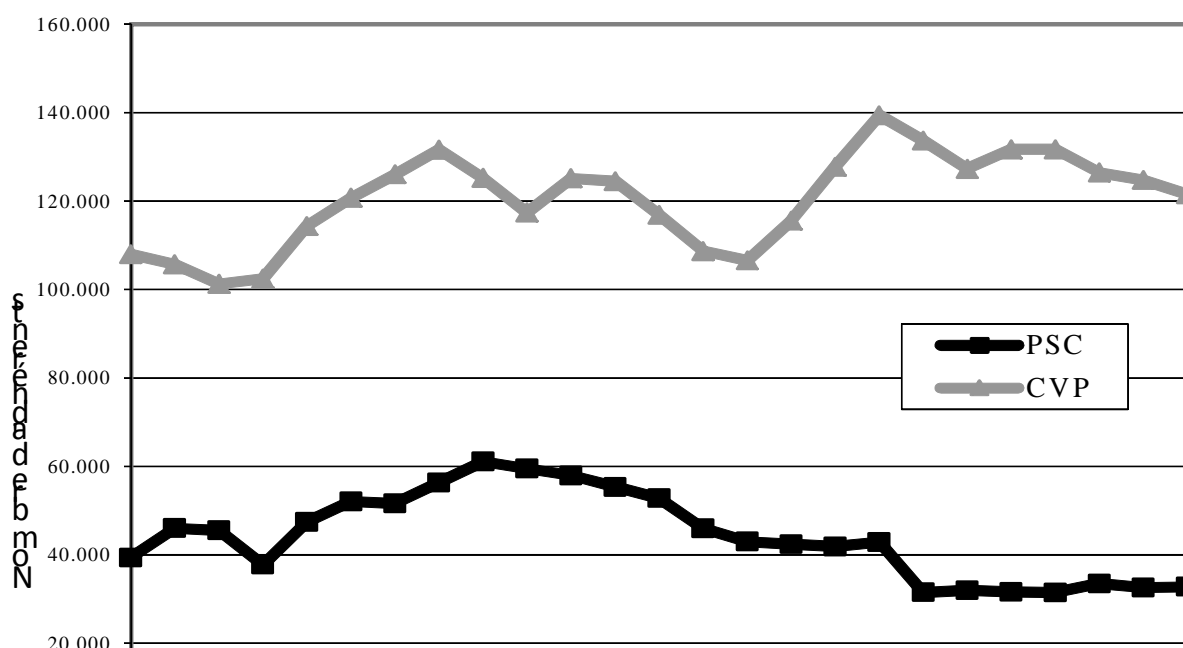
Présidents	Challengers	Modalités de l'élection	%		DATE		
			1. Voix	2.			
L. SERVAIS	A. HUMBLET	Vote du CG	38		18 juillet 1968		
L. SERVAIS	Ch.-F. NOTHOMB		17		31 mai 1969		
L. SERVAIS	A. HUMBLET	Election	11 801	75,45	22 juin 1970	Envoyés	33 848
Ch.-F. NOTHOMB	D. ANDRE		3 839				
	J. DEMARETS		10 689	45,71	22 mars 1972	Envoyés	43 557
	Ph. MAYENCE		5 229	22,36		Rentrés	23 384
			3 682	15,75		B-N-A	109
			3 675	15,72		Valables	23 275
G. GRAMME		Décision du CD : interim			30 juillet 1974		
Ch.-F. NOTHOMB		Fin de l'interim de Gramme			1 <sup>er</sup> janvier 1975		
G. GRAMME		Décision du CD			19 octobre 1976		
Ch.-F. NOTHOMB				92,80	7 octobre 1977		
Charles HANIN		Décision du CD			4 avril 1979		
P. VANDEN BOEYNANTS	G. DEPREZ		16 829	65,62	8 octobre 1979	Envoyés	65 211
			8 819	34,38		Rentrés	25 712
						B-N-A	64
						Valables	25 648
G. DEPREZ		Décision du CD : Interim			1 <sup>er</sup> décembre 1981		

(Comité directeur : CD ; Conseil général = CG ; Blancs-nuls-abstentions = B-N-A-)

<i>Présidents</i>	<i>Challengers</i>	<i>Modalités de l'élection</i>	3. VOI X	%	4. DATE	
G. DEPREZ		Election	18 287	78,29	10 février 1982	
	P. VANKERKHOVEN		4 334	18,55		Rentrés
	L. PIERSON		938	4,02		B-N-A Valables
G. DEPREZ		Décision du CD			28 janvier 1985	
G. DEPREZ		Election	9 637	60,66	28 juin 1988	Envoyés
	J.-P. PONCELET		6 247	39,32		Rentrés B-N-A Valables
G. DEPREZ		Décision du CD			28 mai 1991	
G. DEPREZ		Election	8 371	51,04	7 juillet 1994	
	R. LANGENDRIES		6 402	39,04		Rentrés
	M. BERTRAND		1 627	9,92		B-N-A Valables
Ch. F. NOTHOMB		Election	10 510	47,93	29 mars 1996	Envoyés
	J. MILQUET		10 487	47,82		Rentrés
	A. ROSSIGNON		933	4,25		B-N-A Valables
Ph. MAYSTADT		<b>Election</b>	12 396	92,60	19 juin 1998	Envoyés Rentrés B-N-A Valables
J. MILQUET		ex officio			23 octobre 1999	

(Comité directeur : CD ; Conseil général = CG ; Blancs-nuls-abstentions = B-N-A-)

Figure 1  
L'évolution du nombre d'adhérents au PSC et au CVP



La figure 1 le montre : on observe une certaine similitude dans la courbe des deux partis entre 1973 et 1976 mais celle-ci perd de sa pertinence dès 1976. Le CVP connaît une décrue alors que le PSC est à son zénith. Au début des années quatre-vingt, les deux formations enregistrent la même courbe descendante. Cependant, ils s'écartent à nouveau du même axe en 1984 : le PSC subit à partir de cette date un inexorable amaigrissement au niveau de ses membres tandis que le CVP entame une évolution « en dents de scie », au terme de laquelle il perd 33 499 adhérents entre 1987 et 1999. Aujourd'hui, ce parti compte un nombre de membres avoisinant celui qu'il avait au début des années soixante-dix (105 939 en 1999).

Il n'y a donc pas lieu de constater ici une corrélation probante entre l'évolution du nombre d'adhérents du PSC et du CVP. Depuis la période dite de « distanciation », les sommets ou les chutes importantes de l'un n'ont pas d'équivalent chez l'autre.

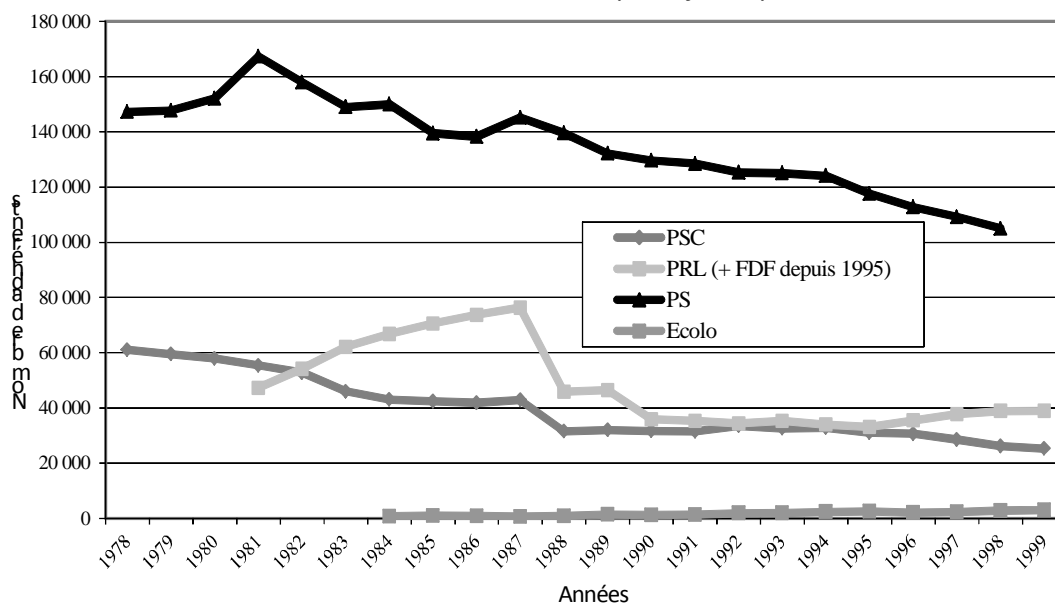
Les sociaux chrétiens francophones ont connu une érosion nettement plus forte – toutes proportions gardées – que celle décelée chez leur partenaire flamand. On peut voir là une conséquence de la très forte tradition du catholicisme politique en Flandre (on parlait jusque récemment de « l'État-CVP »), d'un « monde » du christianisme encore vivace. Ces observations ne valent pas pour la Wallonie et pour Bruxelles.

#### A. Comparaison avec les partis francophones

Comparons maintenant la courbe des adhérents du PSC avec celle de ses concurrents politiques directs, les partis francophones (figure 2). Compte tenu de l'indisponibilité de certaines données, nous comparons à partir de 1978.



Figure 2  
L'évolution du nombre d'adhérents des partis francophones



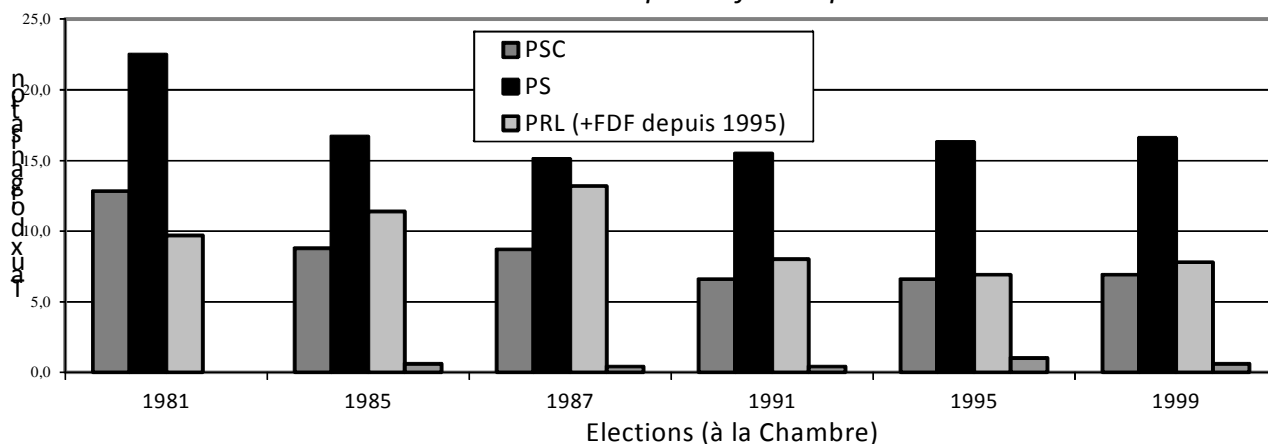
Premier constat, s'il a perdu plus de soixante mille adhérents en vingt ans (passant de 167 087 en 1981 à 104 975 en 1998), le parti socialiste n'en demeure pas moins celui qui, de loin, détient le plus grand nombre de membres. En 1998, les adhérents du PS représentaient à eux seuls soixante pour cent du monde des membres de partis francophones. L'univers partisan francophone est passé de 269 653 membres de partis en 1981 à 173 025 en 1998, soit une baisse de trente-six pour cent. La part occupée par le PS est restée proportionnellement constante depuis la fin des années soixante-dix si l'on exclut la période 1983-1987 où le parti réformateur libéral avait connu une très forte poussée consécutive à la réorganisation du parti.

Depuis 1988, le PSC et le PRL connaissent une évolution similaire et naviguent dans une même fourchette. Notons à ce propos que la « montée » des libéraux, tangible depuis 1995, n'est que virtuelle puisque les statistiques reprennent également les adhérents du Front démocratique des francophones (FDF) incorporés à la fédération PRL-FDF (une dizaine de milliers de membres). Ecolo revendique quant à lui trois mille adhérents.

### B. Les taux d'adhésion des partis francophones

Le graphique suivant (figure 3) présente le taux d'adhésion, qui représente le rapport du nombre d'adhérents au total des voix du parti à la Chambre aux différentes élections législatives depuis 1981.

Figure 3  
Taux d'adhésion des partis francophones



Le parti socialiste apparaît de la sorte comme le seul parti de masse au sens où l'entend Maurice Duverger<sup>20</sup>. Il possède un très grand nombre d'adhérents au regard de ses performances électorales. Son taux d'adhésion voisine depuis quinze ans les 15%. Ecolo connaît un succès bien plus important dans les urnes que dans le recrutement de ses adhérents. Son taux d'adhésion est extrêmement bas de l'ordre de 0,5% à 1% (un adhérent pour 100 électeurs !).

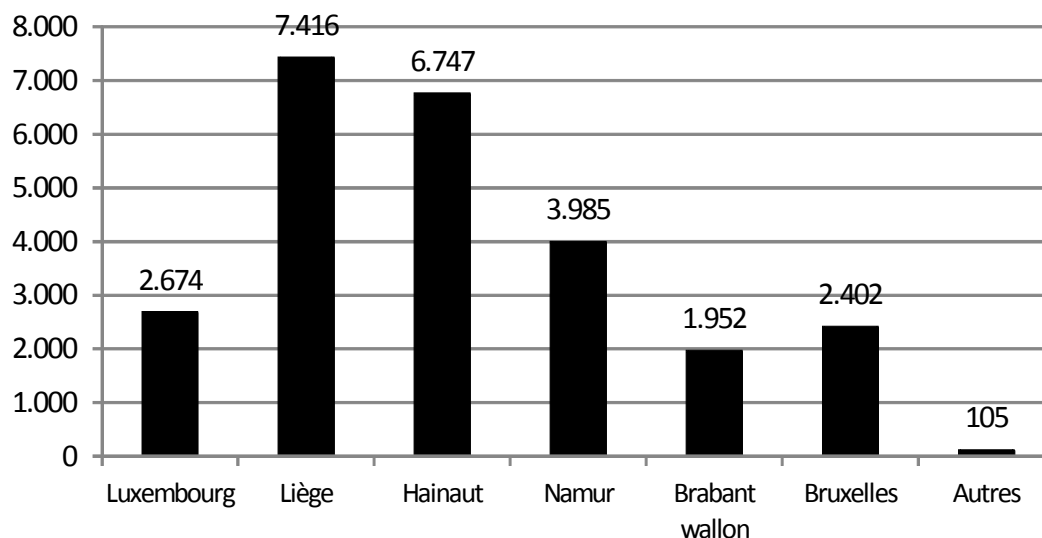
Entre les deux, le PSC et le PRL occupent ici une position intermédiaire. Ni l'un, ni l'autre ne peuvent être qualifiés de parti de masse, mais ils sont aussi plus que des partis de cadres. Depuis quinze ans, le taux d'adhésion du PSC se situe dans une fourchette entre 7 et 9%. En ce qui concerne le PRL, il a nettement mieux amélioré ses performances électorales qu'élargi sa base d'adhérents. Ceci explique que son taux d'adhésion se soit affaïssé à 7-8,5% alors qu'il se situait à 11-13,5% entre 1985 et 1987.

### C. Répartition géographique des adhérents du PSC

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre d'adhérents par province. Pour des raisons de lisibilité, les vingt-deux arrondissements du PSC ont été rassemblés en six provinces (figure 4).

Sur la base des données enregistrées en 2000, il ressort que c'est dans les arrondissements des provinces de Liège et du Hainaut que l'on retrouve le plus d'adhérents. Cela est somme toute logique dès lors qu'il s'agit des provinces wallonnes les plus peuplées. Elles représentent respectivement vingt-quatre et trente pour cent de la population francophone de Belgique. Les adhérents sociaux chrétiens de la province de Liège représentent vingt-huit pour cent du total des membres du PSC. Ceux du Hainaut atteignent un pourcentage de vingt-sept.

Figure 4  
Répartition des adhérents du psc en 2000

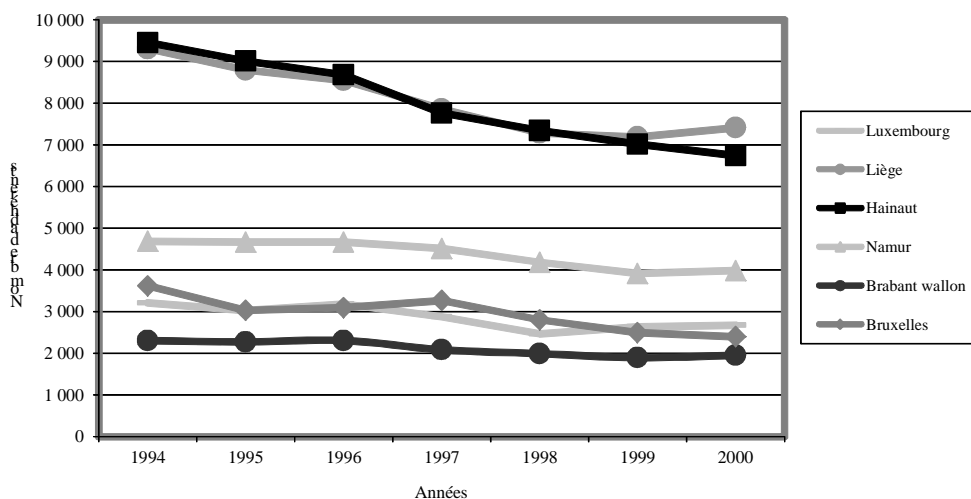


Pour sa part, la province de Namur semble sureprésentée, dans la mesure où seize pour cent de ses adhérents proviennent de cette province alors qu'elle ne compte que pour dix pour cent de la population francophone. Le même constat peut être fait pour la province de Luxembourg. Onze pour cent des membres sociaux chrétiens en sont originaires alors que celle-ci ne regroupe que six pour cent de la population belge francophone. Ces deux provinces apparaissent donc toujours comme des bastions du PSC.

Le constat inverse s'impose dans le cas de Bruxelles. Les adhérents sociaux chrétiens de la métropole (qui détient à elle seule vingt pour cent de la population francophone) représentent à peine dix pour cent du nombre total des adhérents, soit moins qu'au Luxembourg.

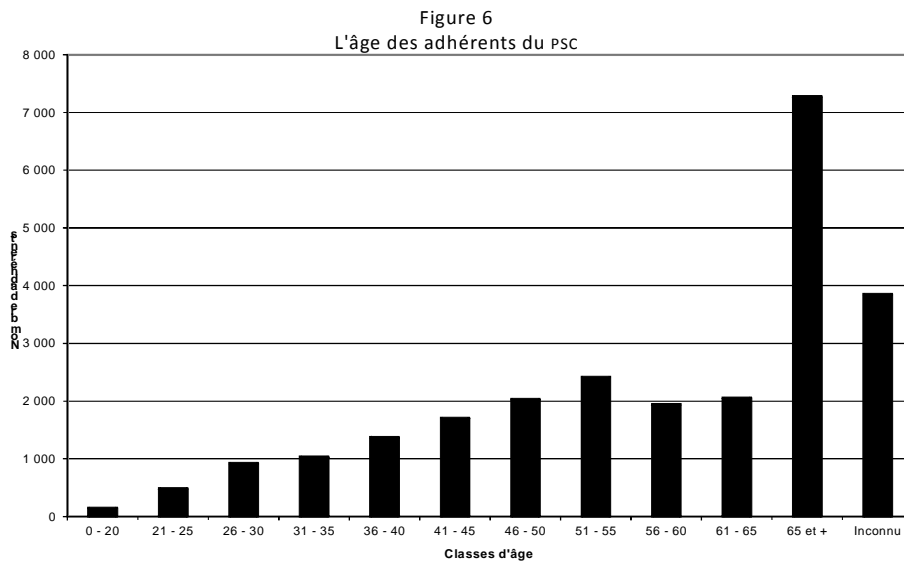
Si l'on regarde maintenant l'évolution du nombre d'adhérents par province depuis 1994 (figure 5), il est intéressant de noter que la baisse est générale. Mais elle apparaît très criante pour la province de Hainaut. Le nombre de membres y est passé de 9 454 en 1994 à 6 747 en 2000, soit une chute de vingt-huit pour cent.

Figure 5  
Evolution de la répartition géographique des adhérents

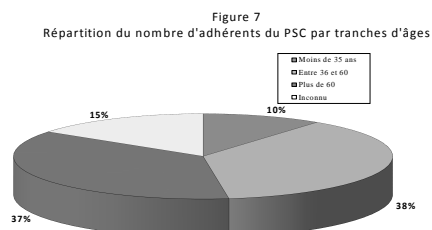


### D. L'âge des adhérents du psc

En ce qui concerne la pyramide des âges, le graphique (figure 6) atteste que la part des très jeunes devient extrêmement congrue alors que celle des seniors est importante. Au surplus, les classes d'âge de la population active professionnellement apparaissent en recul. Alors que les 26-60 ans représentaient un peu de 50% des effectifs en 1996, ils ne représentaient plus que 48,95% en 1997, 46,11% en 1998 et 45,30% en 1999.



Si on se concentre sur des données regroupées en tranches d'âge plus larges (figure 7), on peut constater que les moins de trente-cinq ans ne représentent que dix pour cent des adhérents sociaux chrétiens. Les plus de soixante ans regroupent quant à eux trente-sept pour cent de l'ensemble du parti, une portion énorme au regard des trente-huit pour cent de la tranche d'âge des trente-six / soixante ans. Les classes d'âge intermédiaires se contentent donc de quatre dixièmes des effectifs totaux, sachant par ailleurs que ces calculs sont effectués sur 85% des adhérents dont on connaît l'âge.



Le socle des adhérents du parti social chrétien se rétrécit singulièrement depuis vingt ans. Ce phénomène est explicable par deux causes structurelles.

- D'une manière générale, il y a une érosion de l'adhésion aux partis politiques en Europe. Dans une contribution récente, Peter Mair et Ingrid van Biezen parlent d'un déclin important et régulier<sup>21</sup>. Pour la Belgique, nous l'avons relevé, la baisse est générale, excepté mais de manière marginale dans le chef d'Ecolo, pour toutes les formations politiques traditionnelles.
- Par ailleurs, de manière plus spécifique au PSC, il faut aussi mentionner le recul du christianisme dans notre société<sup>22</sup>. Il est somme toute logique d'observer un recul des adhérents à une formation dont l'identité est associée au christianisme.

### 3. Conclusion

En près de trente-cinq ans d'existence, le parti social chrétien n'a connu que peu de modifications statutaires. Dans le même temps, le parti et ses dirigeants n'ont eu qu'un respect relatif des dispositions en vigueur.

En fonction du contexte et des personnes, l'imagination organisationnelle a été souvent au pouvoir pour résoudre ou tenter de résoudre des problèmes de gestion ou de personnes. Et la question des personnes a souvent été cruciale dans l'histoire du PSC. Jusqu'en 1981-82, il y a une relative instabilité dans le *leadership* du parti. Avec l'accession de Gérard Deprez à la tête du parti, s'instaure une longue période de stabilité. Celle-ci n'efface pourtant pas les conflits et les tensions entre personnes. Durant sa présidence, à titre d'exemple, Gérard Deprez a dû faire face à des candidatures concurrentes qu n'étaient pas des faire-valoir. Le scrutin interne de 1996 a en quelque sorte symbolisé la difficulté à faire émerger, dans cette formation, une personnalité consensuelle ou incontestable. Le combat a été dur et a laissé des traces profondes.

Au plan des adhérents, la formation sociale chrétienne a connu une décreue significative. En l'espace d'une vingtaine d'années, elle a perdu deux tiers de ses adhérents.

Au surplus, la pyramide des âges n'est guère enthousiasmante pour les sociaux chrétiens francophones. La présence des jeunes est insignifiante et celle des catégories intermédiaires (30-50 ans) s'amenuise. En d'autres termes, son avenir en termes de potentiel militant est problématique. Ce ne sera pas le moindre des défis des futurs dirigeants que de redonner vie à une organisation d'adhérents et, plus encore, de militants.

---

## Notes

<sup>1</sup> Charles-Ferdinand Nothomb prétend en être l'initiateur : « Toujours est-il que le CVP de mon ami Chabert a fait tomber seul, sans concertation avec nous, le gouvernement dont nous devons décider du sort en commun pour suivre l'esprit de la coopération politique. Je ne perds pas un instant et je vais trouver Robert Houben dans le péristyle du Parlement où je lui dit « Il n'y a même plus maintenant d'apparence d'action commune ou parallèle, je vous demande de démissionner comme président national ». Ce qu'il fit ». Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, Didier Hatier, 1987, p. 105.

<sup>2</sup> Article 30, in *Le nouveau PSC, Liminaire, exposé des motifs, statuts, guide pratique*, p. 30.

<sup>3</sup> Article 34, p. 32.

<sup>4</sup> Article 45, p. 39.

<sup>5</sup> *Le Soir*, 10-11 novembre 1997.

<sup>6</sup> *Le Soir*, 5 janvier 1998.

<sup>7</sup> PSC, *Communiqué de presse du 10 juillet 2001*.

<sup>8</sup> Article 1<sup>er</sup>, p. 21.

<sup>9</sup> Encore convient-il de souligner que dans le secrétariat fédéral d'Ecolo, il doit nécessairement y avoir au moins un Bruxellois. Voir P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, *Ecolo, les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck, 1996.

---

<sup>10</sup> Voir P. DELWIT, « Les partis politiques en Belgique : acteurs et récepteurs des changements institutionnels », in S. JAUMAIN (Ed.), *La réforme de l'État. Et après... L'impact des débats institutionnels en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1997.

<sup>11</sup> Article 17, p. 56.

<sup>12</sup> Article 18, p. 58.

<sup>13</sup> Article 11, p. 23.

<sup>14</sup> *Le Soir*, 26 mars 1998.

<sup>15</sup> Même si selon Charles-Ferdinand Nothomb, la concorde fut d'emblée trouvée au soir du scrutin : « (...) on m'appelle à la rue des Deux Églises, où on proclame les résultats : Nothomb (10.700), André (5.200), Demarets (3.700) et Mayence (3.700). À nouveau comme à Arlon en 1968, ce n'est pas une majorité absolue. Mais Dieudonné André prend aussitôt la parole pour dire que c'est une victoire extrêmement nette, et que tous les candidats se rallient autour de moi. Et ce sera pour moi une magnifique surprise, au vrai sens du terme, de voir tout le monde qui m'entoure m'appuyer immédiatement. (Dieudonné André restera le sage du parti et directeur du CEPESS, José Demarets sera président du groupe). Léon Servais a l'air heureux de me transmettre sa légitimité. Charles Hannin la sienne. VDB se rallie au choix démocratique et commence avec moi une longue et fructueuse coopération dans l'équilibre. Même les opposants et les indifférents ont l'air content de changer de style... » (Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, Didier Hatier, 1987, p. 85).

<sup>16</sup> *Le nouveau PSC, Liminaire, exposé des motifs, statuts, guide pratique*.

<sup>17</sup> *Le Soir*, 1<sup>er</sup> avril 1998.

<sup>18</sup> À propos de départs vers le MCC, il déclarait : « J'ai assez de signes internes qui m'indiquent que ces départs auront un impact très limité. Et je constate que depuis mon élection en juin, on a déjà enregistré l'affiliation de plus de 1.000 nouveaux membres... ». *La Dernière heure*, 1<sup>er</sup> septembre 1998.

<sup>19</sup> Voir à ce sujet notre contribution sur les mutations électorales dans ce volume.

<sup>20</sup> M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Points-politique, 1981.

<sup>21</sup> P. MAIR, I. VAN BIEZEN, « Party membership in twenty European Democracies, 1980-2000 », *Party Politics*, 2001, vol. 7, n° 1, p. 6.

<sup>22</sup> Nous renvoyons à la première contribution de ce volume.





# L'humanisme démocratique : un nouveau chantier

Joëlle MILQUET

Margaret Thatcher, et oui..., disait « En politique, si vous voulez des discours, demandez à un homme, si vous voulez des actes, demandez à une femme ». Malgré la pertinence de cette phrase, je vais néanmoins vous présenter une contribution.

Les derniers mois vécus entre « humanisme démocratique » et « Saint Polycarpe » rendent désormais superflus la nécessité d'affirmer que le PSC a un avenir. Le souffle de renouveau, d'unité, de fermeté et de sens de l'intérêt général qui a parcouru le PSC et, avec lui, le monde politique dans les négociations des accords du Lambert a dû défriser jusqu'aux plus sceptiques de nos détracteurs, ceux qui s'enfermaient dans un prêt-à-penser aussi sarcastique qu'antipathique lorsqu'ils osaient évoquer du bout de lèvres condescendantes le nom maudit de « PSC ».

Il y a un an et demi, j'ai évoqué à différentes reprises le long chemin vers l'inédit que devait réaliser le PSC, la houle difficile des risques de solitude et de déstabilisation, le roulis probable de l'arrogance qui voudrait le réduire à néant... Et il est vrai que les premiers mois de traversée en solitaire ne furent guère faciles...

Mais aujourd'hui, sans sombrer dans le triomphalisme béat de ceux qui ne mesureraient pas combien le voyage vers le continent de la modernité doit être long, on peut au moins annoncer l'arrivée sociale chrétienne dans les premières eaux d'un nouveau monde. Celui de l'humanisme démocratique.

Et ce nouveau monde, notre parti aurait pu ne jamais l'atteindre, s'il n'avait pas eu la patience du débat, la modestie de la remise en question, la force de la reconstruction, la fidélité à ses convictions ; ce nouveau monde, il aurait pu ne jamais l'atteindre, si cette formation n'était forte de militants compétents et dévoués ... Les adhérents sociaux chrétiens ont rendu possible cette première escale ; des parlementaires aux mandataires locaux, des présidents d'arrondissement et de sections locales, à nos membres et

sympathisants, ils ont tous inlassablement continué à croire dans le sens de notre action politique, parfois malgré les coups, le brouillard, et la fragilité du bateau.

## 1. Vers l'humanisme démocratique

Et il est vrai que le travail de rénovation du psc avait quelque chose de titanesque. Nos résultats électoraux nous plaçaient devant la nécessité d'entamer une profonde réflexion, articulée sur une double question aussi simple que difficile.

- Le psc voulait-il encore porter un projet politique ?
- Était-il capable d'avoir un projet original susceptible de répondre aux défis de notre époque ?

Cet effort de réflexion collective ressemble étrangement à celui des fondateurs du psc qui avaient dû assumer certaines ruptures nécessaires avec le passé et proposer de nouvelles réponses à la hauteur des défis posés.

Face à d'autres problèmes, confrontés à d'autres mutations, nous nous devons d'oser le même exercice en imaginant de nouvelles réponses car pour nous, sociaux chrétiens, l'action durable est toujours anticipation de l'essentiel, et l'anticipation de l'essentiel, c'est le contraire absolu de la mode.

Nous devons construire une nouvelle voie adaptée au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, imaginer une nouvelle utopie qui réenchante, proposer une nouvelle offre politique qui parle au cœur des gens.

Et si l'on évoque la notion de « nouvelle offre politique », il fallait définir d'abord quelle était la « nouvelle demande » et donc partir tout simplement des gens de 2001, de leurs rêves les plus fous, de leurs sentiments les plus contrastés, de leur peur des changements, de leur envie d'autre chose ... Romain Gary écrit quelque part : « Voir la réalité, c'est le plus puissant des hallucinogènes ». C'est donc la réalité des gens que nous avons analysée.

Or, que demandent-ils les gens quand ils vont au palais de Justice, quand ils se font soigner dans un hôpital, quand ils défilent dans les rues de Seattle, quand ils portent leurs ballons blancs, quand ils confient leur enfant à l'école ?

Que demandent-ils secrètement quand ils vivent dans la froideur d'une société émiettée, fragmentée où le sort de l'autre indiffère ?

Que demandent-ils les gens, et que demandons-nous tous quand le marché triomphe, quand l'individualisme isole, quand la logique matérialiste enferme constamment dans l'urgence de l'avoir, quand la peur face aux mutations mal maîtrisées engendre une perte de confiance envers les institutions, quand la science est capable du meilleur comme du pire, quand les balises du sens disparaissent pour ne laisser parfois que l'absurde du vide ?

Ils demandent tous, nous demandons tous que l'on reparle « humain » tout simplement.

Et « parler humain » c'est considérer chaque personne, son bonheur, son épanouissement, ses rêves, sa quête de sens comme seule raison de l'action politique.

« Parler humain » pour nous, sociaux chrétiens, c'est dire que nous n'existons tous que dans la relation à l'autre, que nous, nous participons tous à la même aventure. André Malraux a dit : « Une civilisation de l'homme seul ne dure pas très longtemps ».

Et nous, nous ne voulons pas d'une civilisation de l'homme seul. « Parler humain » c'est donc tout simplement remettre la relation humaine au cœur d'un projet politique, c'est réhabiliter la fraternité, cette valeur oubliée qu'un nombre croissant de penseurs considèrent de plus en plus comme *La nouvelle utopie* du XXI<sup>e</sup> siècle.

Lamartine disait d'elle que « l'égoïsme et la haine ont seuls une patrie ; la fraternité n'en a pas ». Pour Attali, par contre « L'Éternité, l'Égalité et la liberté sont des droits, la fraternité est une obligation morale ».

Quand les libéraux incarnent la liberté, quand les socialistes incarnent l'égalité, quand les écologistes parlent prioritairement du rapport à la nature, il nous revient à nous de porter prioritairement en politique ce qui relève de la fraternité c'est-à-dire le « sens de l'autre ».

C'est cela, notre marque orange, notre audace, lancer en politique un nouvel humanisme qui s'oppose à celui qu'inflige au monde un certain néolibéralisme qui porte une vision réductrice de l'homme.

Réductrice car elle se fonde sur une conception individualiste selon laquelle l'homme ne se définirait que par et pour lui, indépendamment des relations qu'il a avec les autres.

Réductrice car l'individualisme contemporain voit avant tout dans les autres des entraves à l'exercice de sa liberté ou de sa réussite.

Or, nous, nous voulons justement considérer que l'existence des autres rend possible notre liberté, que loin de vouloir un schéma conflictuel entre les hommes, nous voulons une collaboration entre personnes unies au sein d'une même fraternité.

C'est cela notre humanisme à nous, celui qui entre en résistance contre l'indifférence, l'inégalité l'isolement, les égoïsmes, les nationalismes.

Celui qui entre aussi en résistance contre le « dogme des choses » que notre société de consommation exalte. Car ce qui nous intéresse nous, c'est aussi l'espace du non-dit qui touche à l'essence des êtres, et à leur dimension intérieure.

## 2. L'humanisme en politique ou la société participative

Mais l'humanisme social chrétien est aussi un humanisme démocratique. À ce titre, il a une double fonction. Il précise tout d'abord que nous voulons construire un projet de société de nature proprement politique. Il renvoie aussi à une exigence forte de participation tant au sein de la société économique, démocratique et sociale qu'au sein de notre parti.

Si l'humanisme démocratique est un concept politique et si le lien entre les hommes en est la base, cela signifie que nous devons construire ensemble les éléments politiques qui fondent une « société participative ».

Dans le *Manifeste de l'humanisme démocratique*, cette notion de participation traverse, de sa force et de sa logique, l'ensemble des sujets clés de la société.

1. Avec elle notre *solidarité* devient *participative* car elle prend en compte les besoins de chacun afin de donner à tous et notamment aux plus fragiles la possibilité de participer effectivement à la société en fonction de ses capacités. Elle exige en outre,

contrairement au modèle socialiste qui se contente de la sécurité sociale, la force active de participation dans des projets associatifs portant ce sens de l'autre, tellement absent de la bureaucratie redistributive.

2. L'*économie* devient également pour nous *participative* à son tour car elle doit non seulement permettre à tout le monde d'y accéder sans obstacle, d'être encouragé à y développer son projet, mais elle doit en outre empêcher de laisser, en bout de course, qui que ce soit au bord du chemin, qu'il s'agisse des peu qualifiés ou des exclus de la société de la connaissance.
3. Mais la société participative c'est aussi la *démocratie participative*, c'est la construction de cette société civile à réorganiser, dont les liens avec le Parlement et les partis doivent être repensés, dont les rapports contractuels avec l'État doivent se retisser dans le respect mutuel. À nous de l'aider cette société civile nationale et internationale, en devenir, à lui donner la voix qu'elle mérite dans la sphère démocratique sans vouloir la récupérer. À nous de l'aider à porter avec passion un secteur non marchand tant convoité et par l'État et par le marché. À nous de l'aider à émerger comme acteurs dans la vie sociale et co-décideur dans la sphère démocratique.
4. Enfin, la société participative traverse aussi notre conception de l'éthique pour en faire une nouvelle *éthique participative*.

Notre vision de l'éthique est aussi participative car nous refusons que les questions essentielles qui touchent la vie et la mort, le rapport à son corps, la bioéthique et les questions de choix de société, soient exclusivement laissées à la libre appréciation de chacun. Si les hommes s'inscrivent dans la relation avec les autres, alors ils doivent ensemble pouvoir participer aux choix des normes et des valeurs communes de la société dans laquelle ils vivent, et les laisser dans le champ politique sans se borner à prendre acte de la multiplicité des choix individuels. C'est ça notre notion d'autonomie collective qui complète et donne un sens à l'autonomie individuelle.

En matière d'éthique et de normes de société, le premier écueil dont il faut se garder, c'est de prétendre que toute référence morale, toute confrontation à un système de valeurs cache un *a priori* idéologique invouable.

Le second écueil consiste à croire que tout ce qui est neuf, qui émerge est foncièrement mauvais, menaçant.

### 3. Le parti de l'humain

Avec le *Manifeste* dont je viens de brosser un résumé, c'est le psc tout entier qui bouge. Nous avons en effet pris, tout d'abord, acte des changements et assumé les évolutions qu'ils induisent. J'en vois principalement trois :

1. Il s'agit, tout d'abord, de la rupture avec le pouvoir « automatique » : un observateur avait jadis baptisé le psc « un tramway nommé pouvoir ». Non, nous n'avons plus vocation exclusive à occuper l'État à n'importe quel prix, en oubliant de représenter avant tout les attentes de la population. Et l'opposition nous montre combien nous pouvons, nous aussi, faire de la politique autrement en retrouvant le sens du temps et des gens tout en faisant autre chose de notre opposition que de simples « Raisins de la colère ».

2. Il s'agit aussi de la rupture, ensuite, avec l'idée que nous ne pourrions n'être que le « parti des chrétiens pour les chrétiens par les chrétiens ». Nous ne renions nullement l'héritage de l'humanisme chrétien du parti et celui du personnalisme mais nous prenons définitivement acte de la transformation de la société de piliers. Si nous pensons que la société a besoin de laisser la place au fait religieux, si nous pensons que l'homme doit pouvoir être reconnu dans toute sa dimension d'identité et de spiritualité, nous considérons que nous n'avons plus à être le porte-parole exclusif d'un monde chrétien parvenu à réaliser son propre pluralisme interne bien avant nous. Nous ne voulons plus confondre valeurs et intérêts, foi personnelle et politique. Nous défendons la neutralité de l'État, mais la vraie, pas celle de l'anticléricalisme agressif et sectaire que l'on voit ressurgir sous de fausses allures de progressisme bon teint. Nous défendons un pluralisme fort. Nous aimons la confrontation d'idées et voulons l'organiser aussi chez nous. Nous sommes, comme Amin Maalouf, désireux de pouvoir faire aussi l'éloge du doute, ce qui n'enlève rien aux convictions de chacun. Le concept de fraternité pour moi a l'immense vertu de pouvoir parler tant aux croyants qui y retrouvent l'appartenance à une même transcendance qu'aux non croyants qui y voient l'appartenance à une même aventure humaine avec ses fragilités, ses faiblesses, ses enthousiasmes, ses besoins de passions et de solidarité. L'humanisme démocratique c'est donc le pont que nous construisons vers ceux qui n'appartiennent pas au même monde. Le manifeste, c'est un peu le retour sur cet essentiel universel qui parcourait le texte « des chantiers sont ouverts », le retour sur ces valeurs de sens et respect de l'autre, de solidarité, d'éthique de l'engagement, de don de soi, de tolérance que le psc tout simplement a peut-être oublié de porter durant ces dernières années, tout occupé qu'il était à gérer les choses de l'État. Avec ce projet, que l'on ne se trompe pas, ce n'est pas notre âme que nous perdons, c'est notre âme que nous retrouvons !
3. En ce qui concerne le centrisme, enfin, force est de constater que notre manifeste est tout le contraire du « centre-mou/ventre-mou » que nos détracteurs nous reprochaient à tout propos. Sans renoncer à notre position centrale sur l'échiquier politique, nous avons la conviction qu'il existe aujourd'hui des clivages plus inédits et plus porteurs de progrès que le clivage « gauche-droite » : des clivages où la ligne de fracture est la solidarité ou l'égoïsme ; la participation ou le repli sur soi, la dignité ou l'injustice, la protection des plus fragiles ou la flatterie de sa clientèle, le pluralisme ou l'esprit de système, la participation ou la non participation ... je peux en citer beaucoup d'autres sans en épuiser l'inventaire. Autrement dit, si nous ne quittons pas le centre, il devient insuffisant pour nous définir. Notre identité relève plus de la qualité de l'être que du bien-être matériel, du non matérialisme plutôt que du matérialisme. Ce dépassement du clivage droite/gauche que nous sommes les seuls à opérer dans le monde politique, constitue sans doute un gage supplémentaire de modernité. Mais si nous évoluons face au pouvoir, au centre et au clivage confessionnel, le psc devient, avec ce manifeste un parti résolument moderne qui s'inscrit dans le changement sans céder aux effets de mode et qui est peut-être le premier à dessiner les contours d'un concept politique nouveau attendu secrètement par une génération toute entière qui en a besoin comme de pain. Avec ce manifeste, le psc devient à la fois le parti de l'humain, de la proximité et de la citoyenneté, le parti de l'éthique de la responsabilité et de l'éthique de l'engagement social. Avec son appel à l'ouverture, le psc veut être à la base d'un rassemblement plus vaste, ouvert à tous.

Nous avons lancé une vaste opération d'ouverture à la société civile. Nous y travaillons de manière originale en dehors de nous-mêmes avec un grand nombre de partenaires et d'associations, dans des espaces ouverts à tous, sur cinq grands contrats :

- le contrat éducatif,
- le contrat démocratique,
- le contrat contre les nouvelles inégalités,
- le contrat pour une économie éco-sociale,
- le contrat bioéthique.

Le but est de pouvoir construire avec les gens rencontrés un nouveau projet de société très concret pour début 2003 à publier sous forme d'un logo. Le PSC réserve encore quelques surprises. Avec les défis qu'il a ciblés, il devient également le parti qui veut internationaliser de plus en plus son action politique.

#### **4. L'humanisme démocratique à l'épreuve des faits**

L'humanisme démocratique, c'est tout sauf abstrait. C'est le fil conducteur qui relie nos choix politiques, c'est l'aimant de notre force d'attractivité.

C'est sur base de ce sens de l'autre que l'on peut mieux comprendre pourquoi l'on s'est battu pour les sans papiers, pour les femmes africaines, pour les enfants malades, pour l'assurance dépendance, pour les camps palestiniens, les femmes afghanes, les minimexés. C'est sur base de cette notion de lien social et du besoin que nous avons tous de participer ensemble aux normes collectives, qui touchent à l'essentiel que nous avons exprimé nos craintes sur la légalisation de la drogue, sur une dépénalisation trop large de l'euthanasie, sur le clonage et la recherche sur embryons surnuméraires.

C'est parce que l'on veut porter la responsabilité et libérer les initiatives que nous défendons les entrepreneurs, les PME, les créateurs, l'accès plus large au capital à risque. C'est parce que nous défendons une vision forte du pluralisme que nous nous sommes déclarés ouverts au débat sur la modification du financement des cultes. C'est parce que le lien social implique pour nous un fédéralisme d'union et de compétition que nous n'apprécions guère l'avancée vers l'État confédéral que propose la majorité.

Un seul exemple concret incarne différents aspects de notre *Manifeste* : la manière dont nous avons agi dans l'accord de la Saint-Boniface.... Autre nouveau martyr illustre à ranger dans les rayons des accords politiques nocturnes. Le parti social chrétien a opté pour l'intérêt général, misé prioritairement sur l'éducation, dépassé la logique des piliers et organisé la solidarité interpersonnelle entre écoles. Soit quatre points essentiels du *Manifeste de l'humanisme démocratique* :

1. Tout d'abord, le PSC a toujours misé sur l'intérêt général. Nous avons donc participé à ces négociations parce que nous aurions trouvé indigne, une fois nos préalables rencontrés, de faire passer les jeux politiques majorité/opposition, les blessures des humiliations subies avant les intérêts des enfants, des enseignants, des écoles et du secteur non marchand. C'est donc en étant intransigeants sur les principes que nous avons

néanmoins assumé nos responsabilités. Or, le sens de l'intérêt général est au cœur de notre manifeste.

2. Celui-ci précise que « l'enseignement et l'éducation sont à nos yeux les leviers les plus importants pour maîtriser et anticiper les changements, pour faire émerger des générations d'hommes et de femmes responsables ». Notre démarche positive pour la Communauté française, pour l'enseignement et l'éducation a dès lors été cohérente. D'autant plus que nous avons pu, en l'espace de trois jours, répondre au défi de l'égalité que nous nous étions fixé en concrétisant enfin l'égalité de traitement des élèves tant en ce qui concerne les frais de fonctionnement qui seront tous relevés à 75 % en quelques années qu'en ce qui concerne les bâtiments scolaires qui se voient refinancés à hauteur de un milliard huit cents millions de francs belges.
3. En avançant dès le départ une proposition équilibrée susceptible d'assurer le rééquilibrage des réseaux subventionnés tout en trouvant une solution de compensation pour l'enseignement de la Communauté française, le psc a pris ses distances avec la logique des piliers. Il a refusé de relancer une guerre scolaire, ce qui en a surpris plus d'un. Contrairement aux images dans lesquels certains voulaient nous enfermer, nous avons nullement défendu un réseau particulier mais un principe général applicable à tous. Nous avons en outre mis sur la table des propositions nouvelles en matière de gratuité des manuels dans le fondamental, de transparence de compte pour l'enseignement libre.
4. Enfin, en imposant comme le prévoyait notre proposition initiale, un système de solidarité obligatoire entre écoles de chaque réseau, nous avons mis en pratique au niveau scolaire notre principe général de solidarité interpersonnelle.

## 5. Conclusions

En conclusion, je ne peux cacher que l'image qui me vient le plus souvent à l'esprit, quand je réfléchis à ces derniers mois politiques c'est celle du « lièvre et la tortue », la fable de La Fontaine.

La tortue, c'est une image assez proche de la caricature que nos partenaires nous taillaient : lenteur, lourdeur, immobilisme, vieillesse, carapace de préjugés et d'image négative, ...

Pour le casting du lièvre : le jarret tendu de l'arc-en-ciel pour occuper autant le pouvoir que les médias, la course portée par le vent de la croissance et des mariages et bébés princiers à venir, la vélocité pour les changements brusques de direction, la sveltesse qui permet d'être en même temps dedans et dehors, la vitesse de l'effet d'annonce jamais réalisé.

« Gageons, dit la tortue, que vous n'atteindrez point sitôt que moi ce but... ». À quoi le lièvre répond : « Ma commère, vous n'êtes pas sage... ». On connaît la suite : le lièvre perd tout le temps qu'il peut « pour brouter », pour « dormir » sur ses lauriers et, précise la fable, « pour écouter d'où vient le vent... ». Ah le vent de l'opinion érigé en programme de gouvernement, Dieu sait si cela était tentant.

Il laisse la tortue « aller son train de sénateur » – c'est aussi dans la fable –, et « se hâter avec lenteur » selon des priorités bien établies, une méthode rigoureuse de redressement, une utilisation sans impatience du temps pour proposer de nouvelles idées,

renouveler ses cadres, changer d'image, rencontrer des gens de terrain, préparer un manifeste.

Les lecteurs en jugeront : le « lièvre arc-en-ciel » s'est déjà essoufflé... SNCB, réforme institutionnelle, tensions communautaires, ancienne culture politique, écart entre actes et promesses, réforme fiscale reportée, querelles intestines constantes, arrogance, manque de méthode... La « tortue psc », à force d'abnégation, est en train, à la surprise générale, de rejoindre petit à petit un lièvre bien surpris. Il nous voyait mous, évanescents, divisés, affaiblis. Or, voilà un psc ferme, stratège, uni et indivisible, prospectif et inventif.

Finie la convalescence, le psc est de retour. Aragon disait « Un jour pourtant, un jour viendra couleur d'orange ... ». Le pire est derrière nous et le meilleur est à portée de mains. Le temps nous va si bien !



## Signatures

Pascal DELWIT est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles. Il y dirige le Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL). Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages sur la vie et les acteurs politiques belges et européens. Avec Jean-Michel De Waele, il a publié en 2000 *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles. Il est aussi co-éditeur de *Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Lieven DE WINTER est professeur de science politique à l'Université catholique de Louvain. Il y anime le Centre de politique comparée (CPC). Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrage sur les partis politiques et les familles de partis.

Patrick DUMONT est assistant en science politique à l'Université catholique de Louvain.

Benoit HELLINGS est chercheur au Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles. Il travaille dans le cadre d'un projet conjoint Université libre de Bruxelles-Facultés universitaires Saint-Louis du Fonds de la recherche fondamentale collective (FRFC) sur les adhérents de partis politiques en Belgique.

Paul MAGNETTE est professeur de science politique et directeur de l'Institut d'études européennes à l'Université libre de Bruxelles. Il enseigne également à l'Institut d'études

politiques de Paris. Il a publié, seul et en collaboration, de nombreux articles et une douzaine d'ouvrages, dont récemment *L'Europe, l'Etat et la démocratie*, Complexe, 2000.

Joëlle MILQUET est présidente du parti social chrétien.

Christian VANDERMOTTEN est professeur de géographie politique et économique à l'Université Libre de Bruxelles. Ses travaux se centrent sur les questions de la production sociale des espaces en insistant sur l'importance de la prise en compte de la longue durée et des structures globales. C'est dans cette perspective qu'il examine les rapports entre les structures spatiales de l'économie et les paysages politiques régionaux, tels qu'en rend compte la géographie électorale.

Paul WYNANTS est professeur en histoire politique aux Facultés universitaires Notre Dame de la paix à Namur. Il est l'auteur de nombreuses contributions sur l'histoire politique belge et l'histoire des organisations sociales du monde catholique.

# Tables des matières

Le parti social chrétien : un parti en interrogation(s) Par Pascal DELWIT	7
Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain Par Pascal DELWIT	9
L'idéologie patricienne du parti social chrétien Par Paul MAGNETTE	31
Le « centre » : histoire et sens d'un positionnement pour le psc Par Paul WYNANTS	47
Les mutations électorales du parti social chrétien Par Pascal Delwit	65
La géographie électorale du vote social chrétien en Belgique Par Christian VANDERMOTTEN	83
L'électorat du psc et les clivages de la société belge Analyse longitudinale et comparée sur la base de données d'enquête Par Patrick DUMONT et Lieven DE WINTER	97
Les mutations organisationnelles au psc : structures et adhérents Par Pascal DELWIT et Benoit HELINGS	119

L'humanisme démocratique : un nouveau chantier  
Par Joëlle MILQUET

137

Signatures

145

Table des matières

147